DEUX SŒURS

DERNIÈRE PARTIE (1).

XV.

Pendant les trois semaines qui précédèrent la double cérémonie nuptiale, tout se passa comme Claudia l'avait désiré. Dès le lendemain des accords, Maurice s'absenta sous prétexte d'annoncer son mariage à ses parens d'Albertville. Puis il se rendit à Grenoble afin de préparer son installation et de faire visite au personnel universitaire; il ne reparut à Annecy que la veille du jour fixé pour la noce. Dans l'intervalle, la maison du *Fil de la Vierge* fut livrée aux ouvriers et aux couturières; on travaillait au trousseau des deux fiancées; on aménageait l'appartement destiné à Prosper et à sa femme. L'oncle César avait décidé que cet appartement occuperait l'ancienne chambre à coucher des jeunes filles, et qu'on y adjoindrait deux pièces contiguës qui jusque-là avaient servi de débarras; les deux sœurs durent céder la place aux menuisiers et aux tapissiers et camper séparément dans des chambrettes situées au-dessus du magasin. De cette façon, Claudia fut même dispensée de se retrouver chaque soir en tête-à-tête avec Françoise, dont le frivole affairement et les airs triomphans lui devenaient insupportables. — Dans sa joie égoïste

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril et du 1er mai.

d'être délivrée de toute appréhension et de posséder le mari qu'elle avait désiré. Françoise semblait oublier l'héroïque sacrifice de sa sœur; elle n'était préoccupée que de l'effet de sa toilette et de la pompe de la cérémonie; elle passait ses journées en conférences avec les couturières et ses demoiselles d'honneur. Claudia, elle, restait muette et se prêtait avec indifférence à l'essayage des robes et du trousseau.

Au milieu de l'agitation qui emplissait le logis, elle trouvait une mélancolique satisfaction à s'abstraire de tout et à s'isoler. Elle essayait de s'habituer à vivre avec les pensées douloureuses qui ne la quittaient plus; elle s'exhortait à supporter avec une apparente bienveillance la timide cour que Prosper Baduel lui faisait tous les soirs. Mais elle avait beau prendre sur elle, quand le crépuscule tombait et qu'approchait l'heure où son fiancé, après s'être mis en frais de toilette, allait apparaître dans la salle à manger, elle était saisie d'un frisson de fièvre qui ne la quittait plus de toute la soirée. Lorsque enfin, à l'heure du coucher, elle rentrait dans sa chambre, elle se sentait brisée, physiquement courbatue comme après une marche pénible, et si lasse qu'elle avait à peine la force de se dévêtir. Elle trouvait mortellement longues ces soirées où, dans un coin de la salle, elle restait face à face avec Prosper; elle laissait à chaque instant tomber la conversation, que Baduel s'évertuait à animer par des monologues attendris; — et cependant elle souhaitait de voir les heures s'allonger encore, en songeant à l'époque de plus en plus rapprochée où le mariage aurait lieu. Elle était effrayée de la rapidité avec laquelle les jours se succédaient. Par momens, la proximité de la terrible échéance la révolutionnait tellement, qu'elle se demandait si elle n'agirait pas mieux en inventant un prétexte pour ajourner l'exécution de sa promesse. Puis elle songeait que tout était prêt : les bans avaient été publiés, les invitations étaient lancées, l'oncle César avait commandé à l'hôtel d'Angleterre un déjeuner dînatoire pour les deux noces... Personne n'eût consenti à l'ajournement proposé. D'ailleurs n'était-ce pas elle qui, dès le premier jour, avait exigé que le double mariage eût lieu le plus tôt possible, afin de sauver la réputation de Françoise, dont la grossesse remontait déjà à la fin d'octobre? — Non, il n'y avait pas d'échappatoire possible, il fallait tenir la parole solennellement donnée et se montrer courageuse jusqu'au bout!.. Claudia ne dormait plus : chaque matin elle se levait, la tête lourde, en se disant avec des transes : — Plus que trois jours!.. Plus que deux jours!.. — Puis vint la matinée où elle songea avec désespoir, en voyant une bleuâtre clarté traverser les carreaux blancs de givre : — C'est pour aujourd'hui!..

Mme Tavan entra de bonne heure dans sa chambre et s'étonna de ne la point trouver encore levée. La maison était déjà sens dessus dessous. Les volets du magasin n'avaient pas été enlevés, et sur la porte close l'oncle César avait collé une pancarte sur laquelle on lisait : « Fermé pour cause de mariage. » Les voitures de noce stationnaient sur la place Saint-François, et les sabots des chevaux aux têtes enrubannées sonnaient sur le pavé. Dans toutes les pièces on s'habillait en hâte. Les couturières, aidées des demoiselles de magasin, montaient et descendaient précipitamment les escaliers, et, au tournant des marches, bruissaient des frous-frous de robes et de jupons portés à bras tendus. Les escarpins neufs de M. Dumoulin craquaient sur le parquet; il était le premier prêt et gourmandait les retardataires. Claudia se laissait habiller et coiffer machinalement, avec des gestes automatiques. Elle restait impassible, les dents serrées, les lèvres glacées, et il lui semblait qu'on assénait sur sa tête de violens coups de marteau. Lorsque le coiffeur eut terminé l'arrangement du voile, une des habilleuses dressa devant elle une grande glace qu'on avait posée contre l'une des parois de la chambrette, et s'écria : — Regardez comme vous êtes belle, mademoiselle? — Elle se leva, plus pâle que le tulle de son voile, en se demandant si elle n'allait pas s'évanouir. Quand elle vit surgir du champ du miroir cette forme blanche enveloppée de voiles neigeux, elle eut un coup au cœur et se détourna en frissonnant.

Lorsqu'elle entra dans le salon, tout bourdonnant d'invités, la tête lui tourna un moment. Françoise était déjà là, radieuse, étalant devant les demoiselles d'honneur la traîne de sa robe de faille et causant avec une aisance et une gaîté qui stupéfièrent Claudia. Il lui fallut subir les embrassades et les félicitations de tout ce monde; puis soudain, tandis qu'elle répondait aux questions banales avec un vague sourire sur les lèvres, elle vit entrer Maurice Tournyer. Le futur mari de Françoise n'avait ni l'entrain ni les airs triomphans de sa fiancée; ses traits étaient tirés, et sa pâleur était encore accusée par les couleurs sombres de l'habit et les tons noirs de la barbe. Il s'avança gravement, puis les embrassades recommencèrent. Quand il s'inclina devant Claudia et lui toucha la main, celle-ci crut que pour le coup son courage allait la trahir. Heureusement Prosper Baduel apparut à son tour, sanglé dans son frac, essoufflé, rouge, et ayant sur sa grosse figure un air de jubilation. Pour la première fois, peut-être, Claudia lui sut gré de son empressement; cela faisait diversion et coupait court au tête-à-tête. Elle l'accueillit avec un sourire de reconnaissance. Le pauvre garçon était tellement ému qu'il ne pouvait boutonner ses gants; elle se pencha vers lui et resta ainsi affairée à le ganter

pendant quelques minutes, tandis que Maurice, encore plus rembruni et plus défait, allait s'entretenir avec Mme Tavan.

Enfin, le cortège étant au complet, on monta en voiture et on se rendit à l'hôtel de ville, qui se trouve à quelques centaines de pas du magasin du *Fil de la Vierge*. Une demi-heure après, la cérémonie civile était terminée, et les voitures, se suivant à la file, se dirigeaient bruyamment vers la cathédrale, dont les cloches sonnaient en volée.

Une haie de curieux s'échelonnait sur les marches du parvis; la double rangée des têtes aux yeux écarquillés montait jusqu'au portail, grand ouvert, où se tenait le suisse en uniforme rouge, et par la baie duquel on apercevait tout au fond le maître-autel étoilé de cierges. — Tandis que le cortège se reformait, le suisse frappait le pavé de sa hallebarde et l'orgue emplissait la haute nef sonore des notes graves et lentes d'une marche nuptiale. Les deux mariées s'avançaient d'abord, l'aînée au bras de l'oncle César, la cadette conduite par un ami de la famille, — et Claudia, tout en marchant les yeux tristement baissés, se rappelait que c'était ainsi qu'elle avait souhaité de se montrer fièrement aux regards de la ville entière, à côté de Maurice, le jour où leur patient amour serait enfin béni à l'église. — La noce s'assit au milieu du transept, en face de la grille du chœur; Françoise et Maurice, Claudia et Prosper en avant, sur une même ligne. Les fauteuils de M. Tournyer et de Claudia se touchaient presque; le voile de la jeune fille effleurait les vêtemens du jeune homme, et cependant cette cérémonie, qui les rapprochait si étroitement, allait tout à l'heure les séparer à jamais!... On procéda à la bénédiction nuptiale, et un vieux chanoine, parent de M. Dumoulin, adressa aux mariés un discours plein de bonnes intentions et de phrases fleuries où il félicita les deux familles d'avoir pu, le même jour, consacrer « au pied des autels la double union de ces jeunes âmes et offrir en même temps à Dieu les prémices de leur double bonheur. » — Pendant qu'il parlait, Claudia revoyait sous un tiède soleil d'automne le verger de Dingy, la treille chargée de raisins, la terrasse d'où l'on entendait le bouillonnement du Fier, et elle se répétait, comme un accompagnement ironique au discours du prêtre, les paroles du père Bouvard : « Rien de meilleur que le mariage quand on est d'accord... Il n'y a de honte que si l'on s'épouse à contre-cœur!.. »

Après la bénédiction la messe commença, servie, selon l'usage savoyard, par les deux premiers garçons d'honneur des mariés. — Prosper Baduel, la mine épanouie, écoutait avec un doux attendrissement les versets et les répons; Maurice, très grave et très pâle, regardait droit devant lui, n'osant détourner les yeux de peur

de rencontrer ceux de Claudia agenouillée à son côté ; Françoise, très maîtresse d'elle-même, oubliait de se recueillir pour jeter, à droite et à gauche, un coup d'œil satisfait sur les bancs et les chaises de la nef où se pressait toute la société commerçante et bourgeoise d'Annecy. L'orgue ronflait avec ampleur, et Claudia, penchée sur son prie-Dieu, la tête à demi cachée par son paroissien ouvert, songeait que c'était sous ces mêmes voûtes qu'elle avait revu Maurice après la course du Parmelan. Elle se rappelait comme elle avait rougi en apprenant qu'il était là, derrière elle ; comment elle avait laissé tomber son livre afin de se ménager le moyen de l'entrevoir, et comment un faible espoir d'être aimée avait tout d'un coup germé dans son cœur, tandis que l'orgue modulait des phrases d'une exquise suavité. — Maintenant, cette musique retentissante emplissait encore la nef, — mais avec quelle expression tragiquement menaçante cette fois ! — Ce même homme qu'elle avait adoré était également à ses côtés et il appartenait à une autre!.. Tout à l'heure, il quitterait la ville pour toujours, ayant à son bras cette autre femme à laquelle il prodiguerait des tendresses sincères ou feintes, et elle, Claudia, resterait seule, frustrée de son amour, liée pour la vie à Prosper Baduel, qui, lui aussi, réclamerait ses droits de mari!.. Ne lui avait-elle pas juré devant le maire fidélité et obéissance? et là, en face de Dieu, ne venait-elle pas de lui promettre de l'aimer et de le servir?.. Ce n'était pas tout de promettre, il fallait tenir. Elle avait presque poussé ce brave garçon à l'épouser, bien qu'il eût à moitié renoncé à ses prétentions et à ses espérances ; c'était elle qui, spontanément, l'avait déterminé à reprendre un projet de mariage à peu près abandonné. Elle deviendrait la dernière des créatures, si, à présent, elle se jouait de lui et si elle le rendait malheureux, quand il s'était fié à sa parole. — Alors, tandis que le prêtre, les mains étendues devant l'antiphonaire, murmurait en latin : « O mon Dieu, faites que, chaste et fidèle, elle se marie en Jésus-Christ, qu'elle soit aimable pour son mari comme Rachel, sage comme Rebecca, fidèle comme Sara,.. que l'auteur du péché ne trouve rien en elle qui soit de lui, qu'elle demeure ferme dans sa foi et dans l'observance de vos commandemens,.. » Claudia suppliait désespérément Jésus et la Vierge de lu donner la force d'accomplir ses devoirs d'épouse...

Après les formalités et les congratulations de la sacristie, au milieu d'un grouillement de curieux, les couples de la noce remontèrent en voiture, et, dans une clameur de claquemens de fouet, de roues résonnantes, de piaffemens de chevaux, descendirent sous la marquise de l'hôtel d'Angleterre. Le déjeuner commandé par l'oncle César les attendait au premier étage. Il eut toute la banalité bruyante, toute la grosse gaîté, qui accompagnent d'ordinaire les

repas nuptiaux. Parmi l'expansive loquacité de tous ces convives lâchant la bride à leur appétit et surexcités par les vins blancs du cru, la taciturnité de Claudia passa presque inaperçue. Elle faisait de vains efforts pour porter quelques morceaux à sa bouche, mais elle ne pouvait manger; le cœur lui défaillait rien qu'à l'odeur des sauces, et à chaque instant elle se croyait sur le point de se trouver mal. Comme contraste, la joie de la jeune Mme Tournyer se répandait avec une exubérance qui devenait presque gênante pour Maurice. Au dessert, lorsqu'on déboucha les bouteilles de champagne, Françoise se leva et, les yeux brillans, le sourire aux lèvres, fit le tour de la table, heurtant son verre à ceux de tous les convives. Maurice, que ces démonstrations tapageuses rendaient nerveux, s'empressa de rappeler à Mme Tavan que le train se dirigeant sur Chambéry et Grenoble partait à cinq heures, et que lui et sa femme n'avaient que juste le temps de changer de toilette. Alors, il y eut un remue-ménage autour de la longue table; chacun quitta sa place pour tendre la main ou donner une embrassade aux voyageurs.

Mme Tavan devait seule les accompagner à la gare. Prosper Baduel entraîna Claudia, et ils reconduisirent le couple Tournyer jusque dans le vestibule. Là, les embrassades recommencèrent, et force fut à Claudia, pour sauver les apparences, de recevoir le baiser d'adieu de Maurice. Lorsque les lèvres du jeune homme touchèrent les joues glacées de sa belle-sœur, il lui chuchota à l'oreille : — Pardon! — puis, emporté par son émotion, il la serra vivement contre sa poitrine. Elle s'arracha brusquement à cette étreinte: — Adieu! murmura-t-elle.

Tandis que Prosper, Maurice et Mme Tavan se dirigeaient vers la voiture, les deux sœurs restèrent un moment en arrière, et Françoise voulut aussi embrasser Claudia; mais celle-ci saisit les poignets de la jeune femme et la tint à distance.

— Oh ! Claudia, supplia Françoise, tu m'en veux donc toujours?

— Oui, dit l'aînée d'une voix sourde, va-t'en et n'oublie pas ta promesse!

— C'est bien, sois tranquille! reprit l'autre vexée. — Et ramassant la traîne de sa robe, elle s'enfuit légèrement vers la voiture où Mme Tavan et Maurice avaient déjà pris place.

Prosper et Claudia remontèrent lentement au premier étage.

— Sont-ils heureux de s'en aller! s'écria le brave Baduel en serrant le bras de sa femme; je voudrais qu'il fût neuf heures pour que nous pussions en faire autant !

Claudia restait muette. Elle aurait voulu, elle, que la nuit ne vînt jamais.

Quand ils rentrèrent dans la salle à manger, chacun s'était remis

à festiner; les bouchons de champagne partaient dans tous les coins, les verres se choquaient au milieu d'éclats de rire, et le brouhaha des voix faisait tinter les vitres. Tout à coup, dans un silence relatif, quelqu'un se leva et entonna une chanson de circonstance; puis chacun chanta la sienne à la ronde. Quand on fut fatigué de romances et de chansonnettes comiques, les jeunes gens, laissant les vieux savourer le café et les liqueurs, passèrent dans un salon contigu. L'un d'eux se mit au piano et on organisa une sauterie. Claudia excitait les danseurs et leur donnait elle-même l'exemple, en entraînant Prosper dans un quadrille. Elle semblait chercher à s'étourdir, à dissiper à force d'agitation la fièvre qui battait sous ses tempes; — ou plutôt, elle se disait que, tant que les danses ne languiraient pas, son mari ne la presserait point de partir et elle s'efforçait de stimuler le zèle du pianiste, faisant succéder une polka à une valse, un lancier à une mazurka, sans laisser aux danseurs le temps de se refroidir.

Prosper, néanmoins, consultait impatiemment sa montre. Enfin, vers neuf heures, il jugea qu'il pouvait sans scrupule fausser compagnie aux gens de la noce en les confiant aux soins de l'oncle César. Sur un signe de lui, un des garçons d'honneur alla s'assurer qu'une voiture était disponible, puis d'une voix légèrement tremblante Baduel dit à Claudia en la tirant à part : — Il faut partir... Votre mère nous attend, et la voiture est en bas...

Elle inclina la tête en manière d'assentiment, et tandis qu'au premier étage le brouhaha continuait, scandé par les accords du piano et les pas des danseurs, le couple s'esquiva sournoisement.

De l'hôtel d'Angleterre à la place Saint-François la distance n'est pas grande et les jeunes mariés n'eurent pas le temps d'échanger de nombreuses paroles. Prosper était encore en train de chercher dans sa tête une phrase tendre destinée à rendre l'entretien plus intime, que déjà la voiture s'arrêtait devant le *Fil de la Vierge*.

Ils trouvèrent Mme Tavan qui les attendait au premier étage. Avec son caractère énergique et positif, la veuve n'était guère portée aux scènes de sensiblerie. De même que, sans trop s'émouvoir, elle avait, à la gare, confié Françoise à M. Tournyer, elle n'était pas disposée à s'attendrir beaucoup plus en remettant Claudia aux mains de Prosper. Elle pensait qu'en ces délicates matières les préambules les moins longs sont les meilleurs et qu'entre jeunes mariés les choses s'arrangent d'elles-mêmes dans l'intimité du tête-à-tête. Aussi, après avoir chuchoté quelques brèves recommandations à l'oreille de Claudia et serré significativement la main de son gendre, elle conduisit les deux jeunes gens jusqu'au seuil du deuxième étage, les embrassa et se retira discrètement en leur souhaitant le bonsoir.

Le nouvel appartement aménagé pour les époux avait un aspect accueillant et hospitalier, avec son frais papier à fond clair, ses tapis et ses meubles neufs. Il était composé de deux pièces : un salon doucement éclairé par des bougies et où un bon feu flambait dans la cheminée de marbre blanc; puis une chambre à coucher dont la porte ouverte laissait apercevoir l'intérieur plus sombre, plus mystérieux, où luisait modestement une clarté de veilleuse.

Claudia, ayant enlevé son voile, s'était approchée du feu et s'efforçait de dissimuler le tremblement qui lui secouait tout le corps. Elle grelottait; ses dents claquaient et il lui était impossible de prononcer une parole. Elle se blottit dans un fauteuil et, languissamment, les yeux fermés, la tête tourbillonnante, elle se mit à tisonner le brasier.

Pendant toute la soirée, Prosper Baduel n'avait pensé qu'à l'heureux moment où il resterait seul avec sa femme, dans ce petit appartement qu'il avait arrangé avec amour et qui allait désormais être leur nid. Il avait trouvé que le temps ne marchait pas assez vite, et souhaité ardemment d'entendre sonner neuf heures. Maintenant il était pris d'une timidité et d'un embarras sans pareils. Malgré sa robuste carrure et ses moustaches militaires, le brave Baduel était fort gauche avec les femmes, et il ne savait de quelle façon commencer son rôle de jeune marié. Sous sa grosse enveloppe il avait une certaine délicatesse de cœur, et il comprenait tout ce qu'une jeune fille comme Claudia pouvait éprouver de confusion et de pudique appréhension, à l'idée de se dévêtir presque sous les yeux d'un homme qui n'était encore pour elle qu'un étranger. Il résolut de lui offrir de se retirer pendant qu'elle procéderait à sa toilette de nuit. Mais quand il lui fallut formuler la chose, il fut plus embarrassé que jamais, ne trouvant pas de paroles assez adroites pour l'exprimer. Il rougissait lui-même en songeant à tous les sous-entendus qu'une pareille proposition laissait entrevoir. — Non, se disait-il, au lieu de l'effaroucher tout d'abord, il vaudrait mieux chercher à l'apprivoiser peu à peu, en causant avec elle comme un bon camarade et en arrivant ainsi insensiblement à gagner sa confiance. — Il poussa un second fauteuil près de la cheminée et s'y assit à côté de Claudia.

— Êtes-vous fatiguée? demanda-t-il doucement.

Elle tressaillit en entendant la voix de Prosper si près d'elle, puis empressée à saisir l'occasion de retarder le moment tant redouté, elle se hâta de répondre :

— Non,.. j'ai seulement un peu froid!

— En effet, reprit-il en levant les yeux vers elle, vous êtes pâle... Au sortir de cette salle à manger où l'on étouffait, l'air du dehors

vous aura morfondue... Si vous voulez, nous nous réchaufferons en causant quelques instans au coin de ce bon feu?

— Très volontiers.

Tout à l'heure, dans la voiture, elle s'était déjà reproché de lui montrer trop de froideur; à présent qu'elle était sa femme, ne devait-elle pas commencer à tenir les promesses qu'elle lui avait faites, qu'elle s'était faites à elle-même et qu'elle avait renouvelées ce matin devant le maître-autel de la cathédrale? Le moment n'était-il pas venu de lui marquer par des façons plus affables qu'elle voulait être une épouse affectueuse et dévouée?... Dans sa tête en désordre, elle cherchait quelques paroles aimables à lui dire et ne trouvait rien.

— C'est vous qui devez être las! murmura-t-elle enfin; vous vous êtes donné tant de mal aujourd'hui pour accueillir tout ce monde de la noce et faire les honneurs du dîner... Vraiment je vous admirais!

— Bah! répliqua-t-il visiblement flatté, affaire d'habitude!... Le magasin est une bonne école; on se forme joliment le caractère à vivre au milieu de cliens qui veulent être tous servis à la fois, qui ne sont contens de rien et auxquels il faut faire bon visage, malgré tout... D'ailleurs, voyez-vous, une besogne ne paraît jamais lourde quand on a le cœur joyeux, et aujourd'hui j'étais si content que j'aurais tenu tête à toute la ville!

Claudia ébauchait un vague sourire et restait silencieuse...

— Demain, nous nous reposerons, continua Prosper... Tenez, il me vient une idée,.. une bonne! Afin d'échapper aux gens ennuyeux, allons à la campagne?... Il fait froid, mais il n'y a pas de neige sur les routes... Si vous y consentez, nous prendrons une voiture et nous irons passer notre journée aux Grangettes!

A ce nom des Grangettes, la jeune femme eut un douloureux frisson.

— Non, non! répliqua-t-elle avec vivacité, j'aime mieux ne pas sortir...

— Comme vous voudrez, reprit-il, étonné du peu de succès de sa proposition, je serais désolé de vous contrarier... Sachez-le bien, poursuivit-il en plaisantant, quoique M. le maire ait prétendu aujourd'hui que la femme doit obéissance à son mari, je veux autant que possible ne jamais contrecarrer vos désirs... Nous n'aurons qu'une même volonté, comme nous n'aurons qu'un même intérêt dans la vie; de cette façon nous nous entendrons toujours à merveille et nous nous rendrons mutuellement très heureux... N'est-ce pas... Claudia?... Vous me permettez bien de vous appeler à présent Claudia tout court?

— Oh! certainement, balbutia-t-elle.

Sa conscience lui disait qu'à cette honnête et cordiale déclaration de principes, elle aurait dû répondre autre chose que cette sèche affirmation; mais les mots affectueux qu'elle cherchait péniblement s'arrêtaient dans son gosier; sa lèvre lourde comme du plomb ne pouvait parvenir à les articuler. Sa gorge et ses tempes étaient serrées et en même temps, il lui semblait que, dans sa tête endolorie par un martellement intérieur, les idées se deformaient et se brouillaient de plus en plus.

Prosper, lui, trouvait que ses efforts pour donner à la causerie un caractère plus intime n'aboutissaient guère. Il devenait évident que le soin d'alimenter la conversation retombait tout entier sur lui, et, comme il n'était pas très inventif, l'entretien languissait. Le brave garçon commençait à craindre qu'en continuant sur ce ton, il n'avançât pas beaucoup ses affaires. Il se demandait si réellement il n'y apportait pas trop de réserve.

— Je crois, songeait-il, que je serais mieux dans mon rôle en menant les choses plus rondement... Une jeune fille est une jeune fille, et, naturellement, on ne peut exiger qu'elle aille de l'avant... Si elle me mettait trop à l'aise, je serais le premier à m'en offusquer; par conséquent, c'est à moi, homme, de montrer un peu de hardiesse... Voyons, si, pour débuter, je faisais une timide allusion à notre situation de nouveaux mariés?... — Il regarda la pendule dont on entendait distinctement le tic-tac dans le silence gênant qui emplissait la chambre :

— Dix heures! insinua-t-il, votre sœur et M. Tournyer doivent certainement approcher de Grenoble...

Aucune entrée en matière ne pouvait être plus malheureuse, et Prosper s'en fût immédiatement aperçu, si, au lieu de baisser le nez vers le brasier, il s'était tourné vers Claudia. Le pâle visage de la jeune femme avait pris une expression dure, ses yeux bruns s'étaient agrandis et leurs regards perdus dans le vague semblaient voyager à la suite de Maurice et de Françoise. — Elle les voyait tous deux, seuls, emportés par le train, blottis dans un coin du wagon, Françoise se serrant câlinement contre ce mari, qu'elle aimait...

Prosper, sans rien remarquer, continua candidement en remontant sa montre :

— Voulez-vous que je vous dise, Claudia?... Je parie, moi, qu'il n'ont pas été jusqu'à Grenoble... Ils se seront arrêtés à Chambéry et s'y seront couchés... Cela ne vaut-il pas mieux que de passer sa nuit de noce en chemin de fer?

Il se retourna alors en souriant tendrement vers sa jeune femme et fut frappé de l'altération de ses traits, du frémissement convulsif de ses lèvres décolorées :

— Qu'avez-vous? s'écria-t-il en lui saisissant les mains... Vous êtes glacée!

— Ce n'est rien, murmura-t-elle en se levant d'un air égaré, j'ai un peu de fièvre.

— Chère Claudia, reprit-il, cette fatigante journée vous a épuisée... Il faut vous reposer!...

Il était debout près d'elle, la contemplant de ses gros bons yeux admiratifs et attendris. Il la trouvait adorable dans sa blanche robe de mariée, avec ses bandeaux blonds un peu échevelés par le froissement du voile qu'elle venait d'enlever, et il essayait de lui exprimer son admiration en pressant ses doigts frêles dans ses robustes mains :

— Vous êtes toute tremblante, ajouta-t-il.

— Oui, balbutia-t-elle d'une voix à peine articulée, il me semble que la tête me tourne.

— Claudia, appuyez-vous sur moi!.. Je vais vous conduire dans votre chambre et je vous aiderai, si vous le permettez, à vous mettre à l'aise... Ayez confiance en moi, en votre mari qui vous aime... Je ne voudrais pour rien au monde vous effrayer, ni vous manquer de respect, je vous chéris trop pour cela... Claudia, chère petite femme!...

Il la serrait doucement dans ses bras et il cherchait à effleurer d'un baiser la chevelure dorée et frisottante de la jeune femme. Au contact de ses lèvres et sous l'étreinte de ses bras qui l'emprisonnaient, Claudia fut prise d'une soudaine défaillance. Elle poussa un faible cri plaintif, puis tout à coup, Baduel sentit qu'elle chancelait et que sa tête s'en allait en arrière. Avec terreur il la déposa sur le canapé, évanouie, les yeux clos, la figure livide, — et voyant qu'elle restait sans mouvement, rigide comme une morte, il sortit effaré et courut appeler Mme Tavan à son aide.

XVI.

Cet évanouissement, qui dura longtemps et qui mit sur pied toute la maison du *Fil de la Vierge*, n'était que le prélude d'une sérieuse maladie. Au sortir de cette syncope, Claudia fut prise d'une fièvre violente. — Le médecin de la famille, appelé dès le matin, déclara, après avoir examiné la jeune femme, que l'état général était peu satisfaisant et qu'il craignait une fièvre typhoïde compliquée d'accidens cérébraux. — Le chagrin et les préoccupations qui avaient été le lot de Claudia pendant ces derniers mois, la contrainte morale qu'elle s'était imposée, les angoisses qui avaient précédé le jour du mariage, avaient en effet amené dans son organisme de profondes

perturbations. Bientôt il n'y eut plus de doute; l'affection cérébrale se caractérisa par des accès de délire succédant à des périodes de stupeur comateuse, et pendant trois semaines la malade fut en danger. Le pauvre Prosper Baduel ne quittait guère le chevet de sa femme; il n'entendait pas qu'elle eût d'autre garde-malade que lui ou Mme Tavan. Enfin vers le vingt-cinquième jour, la fièvre diminua et le médecin put faire espérer une convalescence prochaine. De ces trois semaines d'agitations et d'accablement, Claudia ne se rappelait rien, sinon, pendant de brèves périodes d'intermission, la grosse figure de Baduel se penchant vers elle avec des yeux pleins de larmes. Peu à peu, les accès fébriles s'atténuèrent et disparurent; la convalescence commençait.

La jeune femme se réveilla et reprit conscience d'elle-même; mais elle était si faible que la plus légère secousse semblait devoir la rejeter dans l'anéantissement d'où elle sortait. Il lui fallut, comme un enfant qui vient de naître, rapprendre à se mouvoir, à marcher et à penser. Elle jouit d'abord silencieusement et avec un délicieux bien-être de cette lente renaissance. Elle avait des joies et des étonnemens puérils pour tout ce qui frappait de nouveau ses sens ressuscités: — pour le rayon de soleil qui effleurait ses draps, la nourriture qu'on lui préparait, le son des cloches lointaines, et le pépiement des oiseaux. Insensiblement, à mesure qu'elle reprenait des forces, son intelligence se raffermit, les nuages qui enveloppaient sa mémoire se dissipèrent et elle se rendit nettement compte de sa nouvelle situation. Elle se rappela le maître-autel étoilé de cierges de la cathédrale, le brouhaha de la noce dans la salle de l'hôtel d'Angleterre, le départ de Maurice et de Françoise, puis cette veillée anxieuse dans le petit salon, en tête-à-tête avec Prosper. — Elle était mariée; ce grand lit à rideaux de reps bleu où elle gisait étendue était son lit de noce; ce brave Prosper, qui la soignait et à chaque instant entr'ouvrait doucement la porte pour savoir si elle n'avait besoin de rien, était son mari. — Son ancienne existence de jeune fille semblait s'être enfuie bien loin, et cette fièvre, qui l'avait accablée pendant des semaines, avait creusé entre elle et le passé un abîme plein de cauchemars, d'où elle sortait maintenant pour commencer une autre vie, éclairée par une lumière différente et composée d'élémens nouveaux.

Non-seulement elle était liée à son mari par les promesses qu'elle avait faites à la mairie et à l'église, mais la reconnaissance lui créait encore de plus impérieux devoirs. Elle savait à présent de quelle sollicitude l'avait entourée Prosper durant sa maladie; le médecin avait déclaré devant elle que c'était à ces soins minutieux, à ce dévoûment de toutes les heures qu'elle devait sa guérison. Par moment, il est vrai, quand elle resongeait à la trahison de Fran-

çoise, à l'effondrement de ses illusions, elle se disait que cette vie qu'on lui avait rendue était un triste cadeau et qu'il eût mieux valu qu'on la laissât disparaître dans le trou noir où s'était enseveli son unique amour; mais en somme elle vivait, et elle était trop honnête, trop sensée pour ne pas accepter les conséquences de cette existence qui recommençait. La première condition de cette vie nouvelle, c'était la paix de son intérieur et le contentement de son mari. Déjà, lorsque Prosper s'empressait autour d'elle, Claudia avait cru lire sur sa brave figure ouverte une appréhension mêlée de tristesse, et son cœur s'en était ému.

Une après-midi, tandis qu'elle reposait dans son grand lit et qu'on la croyait assoupie, elle entendit Baduel et sa mère causer dans le petit salon contigu. Pendant la maladie, ses organes s'étaient affinés et elle avait au plus haut point cette sensibilité de l'ouïe qu'on remarque chez certains convalescens. Bien que la conversation dans la pièce voisine eût lieu à voix basse, Claudia n'en perdait pas une syllabe :

— L'appétit revient et les forces reviennent avec lui,.. disait Prosper; aujourd'hui, elle est restée levée six heures... La voilà maintenant haut la côte!..

— Grâce à vous, mon bon Prosper, répliquait Mme Tavan, car vous l'avez admirablement soignée et je vous en suis bien reconnaissante. Vous avez d'autant plus de mérite que c'était là un triste début pour un nouveau marié!.. Enfin, il ne s'agit plus à présent que de patienter... Si le temps se met au beau, elle pourra sortir et le grand air achèvera de la fortifier... Alors vous retrouverez votre femme, vous pourrez jouir de votre lune de miel et vous serez au bout de vos peines.

— Croyez-vous, madame Tavan?

— Comment! si je le crois?.. Si Claudia ne vous dédommageait point par son affection de tous les tourmens que vous avez eus, elle se montrerait trop ingrate!.. Et elle ne le sera pas, je vous assure... Je connais le cœur de ma fille!

— Madame Tavan, reprenait Baduel après un silence, je voudrais savoir une chose... Excusez-moi si j'ai l'air de douter de vos paroles... Êtes-vous bien sûre que Claudia ait consenti de son plein gré à devenir ma femme?

— Mais,.. certainement. C'est elle qui nous a proposé de reprendre un projet que nous croyions abandonné. Ne vous l'a-t-elle pas déclaré elle-même formellement?

— Oui, elle me l'a dit, mais malgré cela je doute encore... Tenez, il faut que je vous confesse tout, bien franchement... Pendant qu'elle avait le délire, elle parlait souvent, et le nom de Françoise, celui de M. Tournyer surtout, lui échappaient parfois avec une telle

vivacité que cela m'a donné à réfléchir... Cette persistance à nommer Maurice, — elle l'appelait Maurice tout court, — m'a plus d'une fois tracassé... Je me suis demandé si elle ne regrettait pas que le choix de M. Tournyer se fût porté sur Françoise et si elle ne m'avait pas épousé par dépit, bien qu'en aimant un autre.

— Quelle folie ! se récriait Mme Tavan... Comment, mon pauvre ami, avez-vous pu vous mettre en tête de pareilles imaginations?

— Oui, ce sont de folles imaginations, si vous voulez. Pardonnez-les-moi, mais elles me pourchassent tout de même... Mon cerveau travaille, je me figure que c'est le désespoir de s'être mariée avec moi qui a amené la maladie de Claudia, et cette idée fixe me rend très malheureux.

— Voyons, repartait la veuve, voyons, Prosper, soyez raisonnable, mon ami ! Pouvez-vous prendre au sérieux des paroles incohérentes murmurées en plein délire?.. Claudia aimait tendrement sa sœur, elle a eu beaucoup de chagrin de se séparer d'elle et de la voir emmenée à Grenoble par M. Tournyer... Voilà certainement l'explication très simple de ces deux noms qu'elle prononçait dans ses accès de fièvre... Ne vous créez pas de chimères et songez plutôt au moment où Claudia, bien portante, vous prouvera elle-même que vous vous êtes absolument trompé...

— Je le souhaite, sans quoi je serais trop misérable... Car voyez-vous, moi, je l'aime!.. Je l'aime encore mieux depuis que je l'ai vue si près de mourir et que j'ai senti quel coup ça me donnerait, si elle venait à s'en aller... Maintenant que je l'ai portée dans mes bras, soignée et dorlotée comme une enfant, elle m'est bien plus chère qu'avant, il me semble qu'elle m'appartient déjà un peu et il m'en coûterait de renoncer à gagner son amitié... Ne bougez pas, madame Tavan, je m'en vais voir si elle n'a besoin de rien...

A mesure que ces confidences de Prosper arrivaient jusqu'aux oreilles attentives de Claudia, la jeune femme sentait une pitié tendre remuer son cœur et des larmes très douces monter à ses yeux. Sa faiblesse physique surexcitait encore ses nerfs et bientôt des pleurs plus abondans roulèrent sur ses joues. En entendant son mari se diriger vers sa chambre, elle eut honte d'être surprise dans cet état et cacha sa tête dans son oreiller, mais pas assez vite pour que Baduel n'aperçût point son visage humide. Elle feignit de dormir, et il se retira, de nouveau attristé et assombri. — Que signifiaient ces larmes mystérieuses et hâtivement dissimulées? Pourquoi se cachait-elle pour pleurer?.. A mesure que la santé lui revenait, se reprenait-elle déjà à regretter sa condition présente?..

Pendant ce temps, Claudia songeait : « Non, je ne veux pas qu'il soit malheureux! Si j'ai renoncé à l'amour de Maurice pour sauver

la réputation de Françoise, c'est que j'ai jugé ce sacrifice salutaire. Mais ce n'est pas tout de m'être déterminée à une action utile, je dois accepter toutes les conséquences de la résolution que j'ai prise. Maintenant que, pour éviter un scandale deshonorant, j'ai épousé Prosper, ce serait un acte déloyal de faire payer la tranquillité des autres à cet honnête homme, en empoisonnant sa vie. Je lui ai promis du dévoûment et de l'affection, je les lui dois et je veux les lui donner. » — Plus elle y réfléchissait, plus elle se convainquait qu'en s'obstinant dans ses regrets, qu'en n'essayant pas de surmonter ses répugnances, elle n'aboutirait qu'à un seul résultat : — souffrir elle-même et faire souffrir son mari. — Comme à un grand fonds de sensibilité elle joignait un esprit net et sensé, elle ne se dissimulait pas que la vie à venir ne serait tolérable qu'à la condition d'une complète résignation au nouvel ordre de choses. Précocement mûrie par les déceptions que lui avait apportées le dernier automne, elle comprenait que tous ces grands bonheurs qu'on espère au commencement de la jeunesse, ne nous paraissent si beaux que parce que nous les regardons à travers les voiles du rêve. Ils ressemblent à ces arcs-en-ciel dont les couleurs irisées nous attirent, et qui s'évaporent à mesure que nous en approchons. Insensiblement elle en arrivait à cette conclusion, que peut-être en ce monde la vraie félicité consiste à vaincre ses dégoûts, à accomplir d'obscures tâches et à se soumettre à la médiocrite de la vie de chaque jour. — L'amour qu'elle avait rêvé était irréalisable, Maurice était loin et elle ne pouvait plus le revoir; le bonheur sur lequel elle avait compté lui avait manqué de parole... Peut-être aurait elle du moins un peu de contentement en essayant de rendre heureux ceux qui vivaient à côté d'elle ?..

Elle se réveilla le lendemain avec un sentiment de rassérénement et de quiétude qu'elle n'avait pas éprouvé depuis longtemps. Le soleil de mars jetait de jolis rayons roses à travers les fenêtres, et on devinait au dehors comme un premier sourire printanier. Les cris de la rue montaient plus légers et plus gais dans l'air, les sifflets du bateau à vapeur jetaient des appels stridens et suggéraient de vagabondes idées de navigation sur le lac qu'on voyait bleuir tout là-bas. Claudia se leva, s'habilla avec l'aide de sa mère et alla s'asseoir dans un grand fauteuil, — tout amusée à suivre le va-et-vient des gens qui traversaient la place, tout heureuse de se reprendre au spectacle de l'animation de la rue.

— Prosper viendra tout à l'heure, insinua Mme Tavan, très préoccupée de la conversation de la veille; si tu étais gentille, tu lui permettrais de monter son dîner ici?.. Le pauvre garçon n'a pas eu grand plaisir jusqu'à présent, et il sera heureux de manger avec toi.

— Oui, maman, répondit-elle avec vivacité, dis-lui que je l'attends et que je désire causer avec lui.

Vers midi, Baduel, qui remontait du magasin, entra dans le salon ensoleillé. Il portait avec précaution une corbeille qu'il découvrit d'un air de mystère. Alors Claudia vit qu'elle était pleine de ces larges primevères d'un jaune tendre, qui s'épanouissent dès le commencement de mars sur les pentes gazonneuses exposées au midi.

— Oh! des fleurs, s'écria-t-elle, comme elles sont fraîches!.. Elles embaument!

— N'est-ce pas? dit Prosper que la joie de sa femme ragaillardissait; elles étaient ce matin dans le panier d'une paysanne qui est entrée au magasin... Elle voulait les porter au marché... J'ai pensé que ces fleurettes vous feraient plaisir et j'ai acheté toute la panerée.

Claudia avait vidé le contenu de la corbeille sur la table ronde; cela formait une molle jonchée de corolles blondissantes et de tiges d'un vert pâle, dans lesquelles elle plongeait avec délices ses mains amaigries; puis, joignant ses deux paumes que le soleil rendait presque transparentes, elle les emplissait de primevères, les approchait de ses lèvres et respirait avec volupté cette rustique odeur mielleuse.

— Elles sentent le printemps! murmurait-elle avec un enthousiasme enfantin; comme je vous remercie de me les avoir apportées!.. Vous ne pouviez pas me faire un plus grand plaisir!

Le brave Baduel était enchanté de la retrouver si expansive, si vivante et si affable. Il en oubliait ses inquiétudes de la veille; il la regardait avec des yeux humides. Elle laissa retomber les fleurs sur la table et saisit vivement la robuste main de son mari qu'elle serra dans les siennes :

— Vous êtes bon! s'exclama-t-elle... Écoutez, monsieur Prosper... Jusqu'ici je ne vous ai donné que du tourment et de l'ennui, et vous devez avoir une triste opinion de moi... Mais à présent que je vais mieux, je veux tenir les promesses que je vous ai faites en me mariant... Dès que mes forces seront complètement revenues, je m'occuperai de mon ménage, j'arrangerai notre intérieur de façon à ce que vous soyez heureux d'y revenir après votre travail de la journée et je m'efforcerai de vous donner tout le contentement que vous méritez d'avoir.

— Merci, Claudia, répondit-il très ému, je serai content surtout, si je vois que vous ne regrettez pas de m'avoir épousé... Et tenez, voulez-vous déjà me faire un vrai plaisir?.. Ne m'appelez plus « monsieur, » mais bien « Prosper, » tout court et permettez-moi de vous embrasser!

Elle se leva et lui tendit timidement le front; mais lui, l'entoura de ses bras, la pressa fortement sur sa poitrine et appliqua sur ses joues deux baisers résonnans.

— Ah! dit-il avec un profond soupir et en la déposant doucement dans son fauteuil, me voilà content comme un roi!.. Vous voyez, Claudia, qu'il n'est pas difficile de me rendre heureux et que la recette est à la portée de la main...

Ils dînèrent gaîment en tête-à-tête, sur la table ronde, où les primevères, que Claudia avaient réunies en bouquet et placées dans un vase, mettaient comme un pâle rayon de soleil et répandaient leur fine odeur de printemps.

— Voilà, s'écria Baduel, quand, au dessert, la jeune femme lui prépara une tasse de café bouillant, le premier bon repas que j'aie fait depuis notre noce,.. mais ce ne sera pas le dernier!.. Claudia, ma chérie, vous n'aurez pas à vous repentir d'avoir eu confiance en moi. Je veux, à mon tour, que vous soyez heureuse!.. Pour le moment, il faut songer à vous rétablir complètement et nous allons y employer le vert et le sec... Dès que le temps sera tout à fait beau, je louerai une bonne voiture et je vous promènerai gentiment autour du lac, du côté de Menthon et de Talloires... L'air de la campagne vous redonnera des forces et vous verrez quelle bonne petite vie nous mènerons ensemble!.. Ce sera charmant!

Il redescendit, rayonnant, au magasin, reprendre sa place auprès de Mme Tavan.

Pendant tout le temps que dura la longue convalescence de Claudia, le ciel des deux jeunes mariés fut d'une sérénité absolue. Ce n'était pas la lune de miel dans toute sa plénitude, mais c'en étaient du moins les lueurs avant-courrières et riches de promesses. La faiblesse de la jeune femme exigeait des ménagemens, et le patient Prosper avait la sagesse de se contenter de ce qu'on appelle en amour « les menus suffrages. » Claudia, fidèle à sa bonne résolution et rassurée d'ailleurs peu à peu par la délicate réserve de son mari, s'efforçait de se montrer attentive, dévouée et chastement tendre. L'intérieur des nouveaux époux avait donc toutes les apparences d'une double félicité, et le tranquille bonheur du jeune ménage se reflétait sur toute la maison du *Fil de la Vierge*. Mme Tavan était enchantée de la tournure que prenaient les choses; l'oncle César se frottait les mains et tapait à chaque instant sur l'épaule de Baduel, en lui répétant d'un air satisfait : — Hé bien! garçon, qu'est-ce que je t'avais dit?.. Avoue que j'ai eu du flair et que tu me dois une fameuse chandelle!..

Cependant, confinée dans la froide et maussade maison de la place Saint-François, Claudia se rétablissait lentement. Elle restait tou-

jours pâle et un peu anémiée. Le médecin, consulté, conseilla le séjour de la campagne. On entrait en mai, et le printemps s'annonçait comme devant être exceptionnellement chaud. Prosper, avec l'assentiment de sa belle-mère et de M. Dumoulin, proposa à sa femme d'aller passer toute la belle saison aux Grangettes.

— C'est une excellente idée! s'écria l'oncle César, Claudia sera là-bas en bon air; les Bouvard lui tiendront compagnie; Prosper pourra venir tous les jours au magasin et rentrer chez lui pour souper, — à pied, les jours de beau temps et en voiture les jours de pluie... C'est convenu, n'est-ce pas, Claudette?

Claudia aurait préféré un tout autre séjour à celui des Grangettes, où elle allait retrouver tant de souvenirs à la fois doux et amers; mais il lui était impossible de motiver son refus, et elle inclina la tête en signe d'assentiment.

— Bravo! continua M. Dumoulin, je vais dès demain mettre les ouvriers à Dingy... Sous la surveillance de Bouvard, ils approprieront le rez-de-chaussée, et, ma foi! pendant qu'ils seront là, je vous organiserai deux chambres de plus, qu'on prendra sur le grenier du premier étage.. Vous serez contens de les trouver plus tard... On ne sait pas ce qui peut arriver, n'est-ce pas, Prosper? ajouta-il avec un malin clignement d'yeux et un coup de coude à l'adresse de son associé.

Baduel riait de son brave rire et en même temps, dans une agréable perspective imaginaire, il voyait se lever, au-dessus du verger des Grangettes, cette délicieuse lune de miel, si patiemment attendue et si ardemment désirée. Il se disait que ce serait là, au milieu de cette verdure printanière, qu'il goûterait enfin un bonheur complet, et l'alléchant espoir de cette saison d'amour à la campagne lui donnait de nouvelles forces pour patienter.

Grâce à l'activité de l'oncle César, les travaux d'appropriation et la création des deux chambres supplémentaires ne prirent pas plus de trois semaines. Mme Tavan se chargea des détails de l'ameublement, de la pose des tapis, du rafraîchissement des tentures, et vers la fin de mai, tout fut prêt à recevoir les nouveaux hôtes des Grangettes.

Le 1er juin, après le repas de midi, un landau très confortable vint stationner à la porte de la maison, et les jeunes mariés y montèrent avec leurs menus bagages. M. Dumoulin aurait eu bonne envie de les accompagner, afin de jouir de leur émerveillement et de recevoir les complimens dus à son talent d'organisateur; mais Baduel le supplia de rester au magasin. Il voulait voyager en tête-à-tête avec sa femme et lui faire seul les honneurs des Grangettes.

— Compris! chuchota plaisamment César en tapant sur l'épaule de Prosper... Allons, en route, et bon voyage!

Il fit signe au cocher, et la voiture partit dans la direction des Barattes : elle gravit lentement la colline d'Annecy-le-Vieux, puis, à partir du hameau de Sur-les-Bois, contourna les pelouses du versant qui s'incline vers la vallée du Fier. Bien que le soleil fût déjà chaud, la montagne de droite, qui dressait à pic son mur verdoyant, étendait son ombre sur la route; une fraîcheur montait du couloir rocheux où le Fier se précipite en bouillonnant. A mesure qu'on avançait, le chemin se trouvait plus resserré entre les roches grises, tachées çà et là de bouquets de plantes, marbrées de crevasses noires d'où des sources minuscules s'égouttaient avec un bruit cristallin. Sous cette rosée murmurante, dans chaque cassure de rocher, des oreilles-d'ours fleurissaient, exhalant une molle odeur de fleur d'oranger. A un brusque tournant, on aperçut, à l'extrémité de la gorge profonde et noyée d'ombre, la vallée du Fier qui s'élargissait au loin et dont le soleil illuminait les forêts touffues, les prairies en pente et la rivière aux nappes argentées.

Claudia, depuis si longtemps renfermée dans sa chambre de convalescente d'où l'on n'apercevait les montagnes que de très loin, poussa un cri joyeux à l'aspect de cet épanouissement lumineux de la nature printanière. — Tout s'unissait pour lui réjouir le cœur et les yeux dans ce paysage imprégné d'une poésie virgilienne : l'air transparent, les cimes aux lignes et aux couleurs harmonieusement fondues, la verdure dans son lustre neuf, les bois pleins d'oiseaux chanteurs. Prosper, heureux de voir sa femme rire et s'émerveiller, charmé de constater que ses joues pâlies se nuançaient de rose et que ses yeux reprenaient leur limpidité, ne laissait pas languir la conversation et se complaisait à détailler par le menu tous les embellissemens qui avaient été exécutés aux Grangettes.

On atteignit ainsi le pont Saint-Clair, — et sans transition, la gaîté de Claudia tomba, brusquement éteinte; ses traits reprirent leur tragique immobilité et ses regards s'assombrirent sans que Baduel pût s'expliquer la raison de ce changement subit. — Hélas! la cause était pourtant là devant ses yeux, mais le brave Prosper n'avait pas assez de pénétration pour s'en rendre compte. Cette route verdoyante où le Fier bouillonnait, ces vergers de Dingy en amphithéâtre, ce Parmelan qui dressait là-haut son mur calcaire doré de soleil; — voilà ce qui avait soudain attristé la jeune femme en évoquant traîtreusement les souvenirs d'autrefois, en suscitant de mélancoliques comparaisons entre les sensations de l'été dernier et celles de l'heure présente. — Elle avait eu beau se répéter qu'elle voulait être raisonnable et ne plus songer au passé,

à chaque tour de roue le paysage replaçait ce passé sous ses yeux. — Là, sur ce pont, elle avait à l'automne remercié le ciel de ce qu'elle était aimée de Maurice; ici, à l'angle de cette haie d'aubépine, ils avaient mis tous deux pied à terre et s'étaient acheminés en tête-à-tête vers les Grangettes, dont on voyait déjà là-bas les toits bruns dans la verdure des noyers. Ces vergers pleins d'oiseaux, ces prés fleuris de narcisses, ces ruisseaux gazouilleurs n'avaient pas changé, eux!.. Et leur gaîté si vivante, leurs frondaisons si touffues ne faisaient, par leur contraste, que rengréger dans le cœur de Claudia le deuil de toutes les joies mortes qui y gisaient.

Au grand étonnement de Prosper, elle ne retrouva plus ni un sourire ni une parole jusqu'à la cour des Grangettes où la voiture s'arrêta sous les noyers. — Sur le seuil de la porte cintrée, ils furent accueillis par le père Bouvard et sa vieille Josette. Les figures aimables des deux vieux époux avaient conservé leur physionomie ouverte, et ils souriaient toujours, eux aussi, à travers les plis de leurs bouches ridées.

— Je vous salue bien, ma jeune dame, s'écria le père Bouvard, et vous pareillement, monsieur Baduel!.. Il y a longtemps qu'on vous espérait aux Grangettes!.. Ah! pauvre dame, vous n'avez pas les joues aussi roses que lorsque vous y êtes venue pour la dernière fois avec ce gentil monsieur qui a épousé votre sœur Françoise! — Mais patience! Lorsque vous aurez respiré un peu de temps notre bon air de la montagne, vos fraîches couleurs reparaîtront...

Elles reparaissaient déjà, — pour une autre cause, il est vrai. — Cette allusion à Maurice, faite en présence de Baduel, avait subitement empourpré les joues de Claudia, et elle s'était si fort décontenancée, que son trouble n'avait pu échapper à l'attention de Prosper. L'attitude embarrassée de sa femme le frappa; ses appréhensions d'autrefois se réveillèrent, et il commença à se demander si le souvenir de M. Tournyer n'entrait pas pour quelque chose dans cette mystérieuse mélancolie qui s'était emparée de Claudia sur le chemin de Dingy. Néanmoins, il fut assez maître de lui pour dissimuler ses préoccupations. Il s'empressa d'introduire la jeune femme dans l'intérieur de la maison, lui fit visiter en détail les chambres installées au premier étage; puis, redescendant au rez-de-chaussée, il lui montra le salon, transformé en salle à manger, ainsi que la chambre contiguë, tapissée à neuf.

— Les pièces du premier, dit-il, serviront à loger votre mère et M. Dumoulin, lorsqu'ils viendront nous voir; quant à celle-ci, ce sera *notre* chambre!

Claudia, d'un rapide coup d'œil, inventoria le mobilier : — une

table de toilette dans l'angle de la croisée, une armoire à glace à l'autre coin, une commode à incrustations de cuivre, quelques fauteuils ; et, dans le fond, un grand lit occupant un bon tiers de la pièce. — Elle comprit que, cette fois, la vie commune allait commencer réellement pour elle, et tout d'abord elle ne put réprimer un frisson ; mais presque aussitôt elle se reprocha sévèrement ce dernier mouvement de révolte : — N'était-elle pas résolue à accepter son lot? N'était-elle pas résignée maintenant à remplir tous ses devoirs?..

Une collation avait été préparée dans la salle à manger. Les deux époux s'attablèrent vis-à-vis l'un de l'autre, et le babil de Josette Bouvard, qui les servait, remplit fort à propos les intervalles où la conversation languissait. Quand fut terminé ce repas, auquel Prosper seul fit sérieusement honneur, on passa dans le verger plein d'arbres fruitiers, dont les futs noueux étaient à demi noyés dans la grande herbe.

Les résédas et les œillets s'épanouissaient au pied de la treille, dont la jeune verdure envahissait déjà les fenêtres, et l'approche du soir doublait l'intensité de leurs parfums. Les vieux pommiers tordus n'étaient pas encore défleuris ; leurs pétales blancs et roses tournoyaient doucement dans l'air tiède. Le soleil avait disparu derrière la montagne de Veyrier ; on sentait qu'avant une demi-heure les premières étoiles allaient poindre à l'horizon. Des rossignols chantaient de tous côtés. C'était une soirée à souhait pour une lune de miel commençante, et Prosper Baduel, bien qu'il ne fût nullement romanesque, subissait inconsciemment l'influence de cette féerie printanière. Il avait pris le bras de Claudia, et, le serrant tendrement contre sa poitrine, il s'efforçait d'entraîner sa jeune femme vers les allées les plus ombragées. Ils arrivèrent ainsi jusqu'à l'extrémité de la terrasse d'où l'on domine la vallée du Fier, et où un banc de bois dressait son siège vermoulu parmi les noisetiers et les lilas.

Claudia reconnut l'endroit, et les pulsations de son cœur la forcèrent à s'arrêter un moment.

— Vous êtes fatiguée, insinua Prosper, si nous nous asseyions ici ?

— Non, non ! protesta-t-elle avec une émotion qui étonna son mari.

— Quelques minutes seulement, insista-t-il, je vous en prie !

— Non, répéta-t-elle résolument, je sens déjà la fraîcheur du soir et je préfère marcher...

Elle tourna le dos au banc de bois et redescendit vers la maison. Prosper la suivit, tout pensif, à travers le verger. Il ruminait ce nouvel incident et se souvenait vaguement que l'oncle César

lui avait parlé de cette tonnelle où il avait été chercher Claudia et Maurice le soir du voyage aux Grangettes. — A mesure que ce souvenir se précisait dans sa mémoire, un froid subit lui tombait aussi sur le cœur; des bouffées de jalousie lui montaient au cerveau, assombrissant tout d'un coup la splendeur de cette soirée de printemps...

Ils rentrèrent à la maison, dans la chambre commune, qu'ils partagèrent pour la première fois; — mais, en dépit des rossignols qui chantaient leurs épithalames, — la lune de miel, tant souhaitée par Prosper, se leva dans un ciel embrumé de nuées, et tout le charme initial en fut à jamais gâté.

XVII.

Prosper Baduel avait un esprit peu compliqué, mais net et clairvoyant. Il ne possédait qu'un petit nombre d'idées simples, un peu terre à terre et très arrêtées. S'il n'était nullement sentimental, en revanche il était bon, sensible, avec des facultés affectives très développées. Il avait aussi les défauts de ces qualités : il était susceptible à l'excès et fort exigeant en matière d'affection. Son amour pour Claudia ne l'aveuglait point; et, dès les premiers temps de son séjour aux Grangettes, il comprit clairement que, si elle avait consenti à devenir réellement sa femme, elle ne lui avait pas livré son cœur. Il démêla dans cet abandon une résignation passive, un devoir accompli sans tendresse, et il en fut intimement blessé. Le corps lui appartenait, mais l'âme était ailleurs. Entre lui et Claudia il devinait un inconnu mystérieux, une influence étrangère qui absorbait les pensées de la jeune femme et la rendait insensible aux caresses de son mari. L'honnête Baduel ressentait cette passivité comme une injure et devenait silencieusement jaloux de cet insaisissable rival, de cet invisible revenant qui semblait hanter les Grangettes. Il enrageait de ne pouvoir l'étreindre corps à corps, et l'impuissance où il était de lutter contre un fantôme aigrissait encore ses griefs contre Claudia. Il lui eût pardonné l'aveu de ses regrets et de ses répugnances plus volontiers que cette muette impassibilité qui le mortifiait. Toutefois, tandis qu'il eût accueilli avec un attendrissement miséricordieux un élan spontané de confiance, il avait trop d'amour-propre pour provoquer une confidence qui les eût soulagés tous deux. Et ainsi, lui se renfermant dans sa dignité, elle redoutant de laisser voir le fond de sa pensée, ils vivaient chaque jour plus moralement étrangers l'un à l'autre, et chaque jour un peu plus de froideur isolait leurs âmes.

Un soir de juillet, tandis qu'on rentrait les foins dans les prés de Dingy, ils marchaient silencieusement à travers les allées du ver-

ger. Leur promenade mélancolique les amena devant la tonnelle de la terrasse, et Claudia s'écarta instinctivement pour éviter d'y entrer. Prosper, dont l'esprit soupçonneux était toujours en éveil, surprit cette manœuvre presque irréfléchie; et, pris d'un accès d'humeur contredisante, insista pour s'arrêter sous les noisetiers.

— Viens, dit-il, j'ai été sur pied toute la journée, et je ne suis pas fâché de me reposer un peu. Viens t'asseoir sur ce banc...

Elle obéit, craignant de laisser deviner pour quel motif cette station lui était douloureuse, surtout à cette heure de la soirée. Ils s'assirent l'un près de l'autre sur l'étroit banc vermoulu, et, sans se parler, — l'un roulant des soupçons dans son cœur aigri, l'autre s'efforçant de chasser des souvenirs dont la cruelle douceur la poignait, — ils écoutèrent distraitement les rumeurs éparses dans la campagne : roulemens de chariots chargés de foin, cris de pâtres sur les hauteurs, bouillonnemens lointains de la rivière. — Une odeur d'herbes fauchées, s'exhalant de la prairie, leur apportait ses haleines amoureuses. La lune surgit au-dessus du Parmelan; ses premiers rayons firent scintiller les écailles de fer-blanc du clocher, les vitres des maisons, et, tout là-bas, l'acier d'une faux oubliée dans les prés. Comme Prosper relevait la tête, ses regards rencontrèrent les yeux de Claudia, qui brillaient aussi d'un éclat mouillé.

— Pourquoi pleures-tu? demanda-t-il avec une brusquerie irritée.

Claudia tressaillit, confuse de s'être abandonnée à cette furtive et dangereuse émotion.

— Moi? murmura-t-elle, je ne sais... Pardon!.. C'est nerveux.

Il haussa les épaules et répliqua impatienté :

— Allons donc! Je vais te renseigner, moi!.. Si tu pleures, c'est que tu n'as pas ce que tu désires; c'est que tu regrettes quelque chose... ou quelqu'un!

— Non, protesta-t-elle d'une voix faible, je ne desire rien et je ne regrette personne.

— Oserais-tu le jurer?.. Mais non, reprit-il sarcastiquement, ne me jure rien!.. Je ne te croirais pas.

— Pourquoi doutez-vous de moi, Prosper?

Elle s'était levée tremblante et prise d'une vague frayeur.

— Parce que, répondit-il, avant notre mariage, je t'ai demandé si tu m'épousais de ton plein gré et non par depit, et tu m'as affirmé que oui.

— C'était la vérité.

— C'était faux! s'exclama-t-il avec violence, tu ne m'as pris que parce que tu ne pouvais en avoir un autre, qui te faisait faux bond!

Le ton acerbe et emporté de Prosper avait fini par révolter Claudia; elle haussa les épaules à son tour et repartit brièvement :

— On vous a mal renseigné.

— Possible!... J'en sais assez néanmoins pour ne plus me laisser duper!...

— Restons en là, s'écria-t-elle impérieusement... Je n'aime pas les grossièretés et il est inutile de discuter davantage...

Elle s'éloigna fièrement, tandis que, dans un accès de colère, Baduel démolissait le vieux banc sur lequel ils s'étaient assis.

Il aurait voulu que Claudia saisît ce prétexte pour s'expliquer une bonne fois et lui montrer qu'il avait tort; mais il s'y était maladroitement pris et il le reconnaissait trop tard. Il commit une seconde maladresse, car, à la suite de cette scène, il suivit la méthode des gens timides et susceptibles, et s'entêta dans une maussade bouderie. Le lendemain, sous le prétexte qu'il faisait trop chaud pour dormir à deux dans la chambre du rez-de-chaussée, il annonça à la mère Bouvard qu'il coucherait désormais dans l'une des pièces du premier étage, et les deux époux ne se trouvèrent plus ensemble qu'au repas du soir. Cette résolution, prise dans un accès de mauvaise humeur et maintenue ensuite par un sentiment de respect humain et d'amour-propre mal placés, acheva d'aggraver le malentendu qui séparait Claudia et Prosper. — Ce dernier partait pour Annecy de grand matin, roulant dans sa tête ses idées jalouses et les exaspérant encore pendant cette chagrine méditation. La jeune femme passait aux Grangettes de longues journées de solitude, s'abandonnant de son côté à une maladive évocation des jours d'autrefois. Elle s'ennuyait, et comme l'ennui est un mauvais compagnon, sa pensée s'en revenait plus souvent que de raison vers cette trop courte saison d'automne où elle avait espéré devenir la femme de Maurice. Pendant des après-midi pleines de soleil, elle tenait ses yeux fixés sur le mur lointain du Parmelan comme vers un paradis perdu. Mais c'était surtout à l'approche du soir, quand la vallée du Fier commençait à se noyer dans une ombre bleue, que les regrets oppressaient son cœur. Le sourd bouillonnement de la rivière montait plus distinctement vers elle, comme une voix du temps jadis et semblait lui murmurer : « Le passé est mort, il ne reviendra plus jamais! » — Le père Bouvard observait silencieusement Claudia, tandis qu'elle errait comme une âme en peine le long de la terrasse, les bras croisés, les yeux égarés dans le vide. Il hochait la tête et dans la façon dont il soupirait à mi-voix : « Pauvre dame! » on devinait que son opinion était faite, qu'il jugeait Claudia mal mariée et qu'il la plaignait de tout son cœur...

Vers la fin de juillet, Mme Tavan et l'oncle César vinrent passer

un dimanche avec les nouveaux époux, et devant eux, Baduel et sa femme s'efforcèrent de prendre un visage satisfait, afin de donner le change aux grands parens. Ceux-ci, n'étant pas très perspicaces, se laissèrent facilement tromper par les apparences; d'ailleurs, ils étaient très occupés d'une nouvelle qu'ils avaient reçue et qui défraya tout d'abord la conversation.

— Ils sont expéditifs, là-bas, dit en riant l'oncle César, nous avons eu, hier au soir, un télégramme de Grenoble... Françoise est accouchée d'un garçon.

Claudia tressaillit et trouva à peine assez de voix pour s'informer de la santé de sa sœur.

— Tout s'est bien passé, répondit Mme Tavan, et quoique l'enfant soit venu à sept mois, il paraît qu'il est solide et râblé.

— Hé! hé! on travaille bien à Grenoble! reprit gaîment M. Dumoulin en lançant un coup d'œil narquois à sa nièce et à son associé, ces jeunes gens vous donnent là un bon exemple et j'espère que vous en profiterez.

— Ils ont de la chance, eux! soupira Baduel.

— Bah! ils ne sont pas les seuls, et il n'y a pas encore de temps perdu... Voyons, ajouta plaisamment l'oncle César en tapant sur l'épaule de son associé, vrai, il n'y a rien en train?

— Non! répliqua Prosper d'un air maussade, et ça n'en prend pas le chemin!

Claudia avait détourné la tête, et ses yeux étaient devenus humides...

Lorsque, après le souper, la veuve et son frère furent remontés dans le *char* qui les emmenait à Annecy et que, continuant son système de bouderie, Prosper se fut retiré au premier étage, la jeune femme, restée seule, s'accouda à sa fenêtre. Dans une crise de découragement, elle tourna ses yeux désolés vers les étoiles qui fourmillaient au-dessus du cirque assombri de la montagne, et, pour la première fois, elle accusa ce même ciel qu'elle avait béni avec tant d'effusion, l'automne dernier. Le cœur ulcéré, elle répétait avec amertume les paroles de Prosper : — Oui, ils avaient de la chance, eux! — Tout leur arrivait à souhait; les choses qui auraient dû leur nuire tournaient à leur profit, au lieu qu'elle, après s'être sacrifiée pour eux, n'obtenait pas même une compensation... Ils avaient un enfant, et cette joie lui était refusée. Elle l'avait pourtant désiré avec assez d'énergie, demandé avec des prières assez instantes, cet enfant qui aurait occupé sa vie, assoupi ses regrets, chassé ses mauvaises pensées! Même, lorsqu'elle s'était résignée à remplir tous ses devoirs d'épouse, elle y avait été encouragée par l'espoir de devenir mère et de reprendre ainsi un intérêt à l'existence... Mais non, elle ne possédait pas cette consolation, et

comme l'avait dit rudement Prosper : « Ça n'en prenait pas le chemin ! » — Le fossé qui la séparait de son mari se creusait chaque jour davantage, et plus le temps marchait, plus il leur semblait difficile à l'un et à l'autre de dissiper un misérable malentendu. Une atmosphère de mauvaise grâce et de défiance les enveloppait ; leurs rancunes s'obstinaient, leurs cœurs s'aigrissaient. — Et cette situation durerait de longs mois ; elle ne finirait peut-être que par un éclat qui les rendrait plus malheureux encore !... — Avec un sentiment de révolte, Claudia songeait que les plus belles années de sa jeunesse s'effeuilleraient ainsi, sans amour, sans enfans, sans rien de ce qui donne de la saveur aux épanouissemens du printemps, aux fêtes de l'été, aux recueillemens de l'hiver. Elle s'irritait de la sérénité de ce paysage nocturne qui s'endormait tranquillement sous les regards sourians des étoiles, tandis qu'elle avait le cœur plein de deuil et de désenchantement. Elle en voulait à cette vallée verdoyante, dont la fécondité contrastait si fort avec la stérilité de sa vie ; elle maudissait cette rivière dont la voix bourdonnante lui rappelait des jours qui ne reviendraient plus, des joies qu'elle ne goûterait plus jamais...

Les semaines s'écoulaient et les choses étaient toujours au même point, quand par une après-midi de la fin d'août, Claudia, qui lisait dans sa chambre, entendit un roulement de voiture sur le chemin caillouteux, puis des exclamations et des rires. En même temps, la voix de Prosper retentit au pied de la treille :

— Claudia ! criait-il, descends... Voici une visite !

Très intriguée, elle traversa rapidement le rez-de-chaussée, parut sous le porche cintré de la cuisine, regarda dehors, et sentit une ardente bouffée de colère lui monter à la tête dans une sorte d'étourdissement. — A l'ombre du noyer, stationnait une voiture de louage d'où descendait Françoise en tapageuse toilette de campagne ; sur l'un des sièges de l'intérieur, Maurice Tournyer s'agitait très affairé autour d'une nourrice qui berçait un tout jeune enfant dans ses bras, — une robuste nourrice du Bugey, drapée dans une ample pèlerine prune de monsieur, coiffée d'un bonnet de fantaisie dont les rubans écossais lui tombaient jusqu'aux talons.

— C'est nous !.. Bonjour, Claudia !.. Hein !.. voilà une surprise ? s'écria Françoise avec pétulance en s'élançant vers sa sœur pour l'embrasser.

Mais celle-ci reculait, la tenant à distance, et murmurait d'une voix rauque : — Toi ?.. Toi, ici !..

Sans se laisser désarçonner par l'étrange accueil de Claudia, Françoise s'était vivement retournée vers la voiture :

— Nounou, recommandait-elle, prenez bien garde à bébé !..

Maurice, charge-toi des paquets... Nous ne vous dérangeons pas, au moins?.. continuait-elle en donnant à son beau-frère ébaubi l'embrassade à laquelle Claudia s'était dérobée; — nous avons profité des vacances pour amener bébé à maman et à l'oncle César. — Nous sommes arrivés hier, après votre départ, mon cher Prosper... Quand nous avons su que vous étiez aux Grangettes, j'ai pensé que l'air de la campagne ferait du bien à nounou et au petit, et nous nous sommes décidés à venir vous surprendre...

Prosper écoutait à peine ces explications; toute son attention était fixée sur sa femme, dont les yeux s'étaient assombris et dont la figure tragique exprimait un mélange de stupeur et de crainte.

Maurice Tournyer, qui s'était enfin débarrassé des paquets, s'approchait de Claudia et lui murmurait quelques paroles banales, en lui tendant une main que la jeune femme effleurait à peine. Il avait toujours sa belle figure grave et caressante; mais ses traits semblaient tirés et fatigués par une sourde dépression morale.

Prosper ne quittait pas du regard sa femme et son beau-frère. L'inquiétude de Claudia, l'embarras de Maurice remuaient au fond de son cœur tous les fermens de jalousie qui s'y étaient amassés depuis des mois, et de nouveaux soupçons lui montaient à la tête : — Que Maurice fût ce rival inconnu, sans cesse présent à la pensée de Claudia, il n'y avait pas à en douter; le trouble de la jeune femme le criait assez haut; — mais sa visite était-elle aussi inattendue qu'on le prétendait? N'était-elle pas plutôt le résultat de quelque combinaison arrangée à l'avance, et ne jouaient-ils pas tous deux, elle, la surprise, lui, l'embarras, pour mieux abuser la galerie? — C'est ce que Baduel se promettait de tirer au clair. — Dans tous les cas, il était en possession d'une certitude : il se trouvait en présence d'un homme qu'un lien mystérieux avait attaché et attachait encore à Claudia, et il avait trop de perspicacité pour ne point profiter de cette occasion de percer ce mystère. Il se promit d'ouvrir les yeux et de ne pas perdre de vue sa femme et son beau-frère.

Il les suivit dans la salle à manger où la nourrice était déjà occupée à allaiter son nourrisson. Françoise interrompit cette opération, pour faire admirer la beauté et la bonne santé de « son garçon. » Avec son étourderie et sa frivolité habituelles, elle contait par le menu le détail de ses couches et de ses relevailles, les difficultés qu'elle avait eues à trouver une bonne nourrice; elle ne tarissait pas là-dessus, sans se préoccuper de l'agacement que ce bavardage causait à son mari, sans égards pour les susceptibilités de ce ménage qui n'avait pas d'enfant et que pouvait mortifier cet orgueilleux étalage de sa maternité.

En dépit de sa légèreté, néanmoins, elle avait deviné l'irritation de Claudia, elle redoutait ses reproches et elle manœuvrait de façon à ne pas se trouver seule avec sa sœur. Aussi, ne se pressait-elle pas de s'enquérir de l'appartement qui lui était destiné, de peur que Claudia ne saisît cette occasion de l'y installer elle-même. Ce fut Baduel qui la tira d'embarras. Il ouvrit la porte de la chambre du rez-de-chaussée et la montrant à sa belle-sœur :

— Claudia, dit-il, vous cédera sa chambre, et nous irons coucher au premier étage... On dressera ce soir un lit pour la nourrice dans la salle à manger, de sorte que vous l'aurez sous la main... J'ai donné toutes les instructions nécessaires à la mère Bouvard.

Pendant qu'on procédait à ces arrangemens, ils allèrent tous quatre au verger. — Françoise avait pris le bras de Prosper; Maurice et Mme Baduel marchaient devant, mais sans se toucher, sans se parler, sans surtout s'éloigner des deux autres. A chaque instant Claudia se tournait vers son mari et sa sœur, cherchant à engager la conversation d'une façon générale. Comme ils longeaient la treille où les raisins commençaient à rougir, Françoise s'écria :

— Le vieux verger n'a pas du tout changé... Tout est resté à la même place que l'an dernier... Tiens, Maurice, voici l'échelle où tu es monté pour nous cueillir des raisins... Je te vois encore, perché tout en haut, la tête dans les feuilles de vigne!.. Nous te tendions une corbeille et tu nous regardais avec des yeux!.. Oh! des yeux!.. C'est la première fois que je me suis aperçue que vous me trouviez à votre goût, monsieur!.. Pendant ce temps-là, Baduel battait les œufs de l'omelette dans la cuisine... Vous en souvenez-vous, Prosper?

A ce discours, Maurice Tournyer souriait d'un air contraint, puis se mordait les lèvres; Claudia souffrait le martyre. A la fin, comme Françoise continuait à défiler son chapelet de souvenirs, elle n'eut pas la force de supporter l'épreuve plus longtemps; prétextant de la nécessité de surveiller les apprêts du souper, elle s'excusa et rentra à la maison.

Resté en tiers avec sa femme et Baduel, Maurice, que le manque de tact de Françoise exaspérait, se tint de plus en plus à l'écart. Il n'osait pas rebrousser chemin et regagner l'habitation de peur d'indisposer Claudia; mais il marchait en avant à une assez grande distance, et tandis que les deux autres continuaient de contourner les allées, il atteignit peu à peu le mur de la terrasse et s'y accouda mélancoliquement.

Prosper, tout en suivant du coin de l'œil le manège de son beau-frère, encourageait d'un air bonhomme le bavardage de Françoise;

il se félicitait de l'éloignement de M. Tournyer et mettait à profit son tête-à-tête pour commencer en douceur l'enquête à laquelle il voulait se livrer.

— Votre mari n'a pas peur de nous laisser seuls, dit-il plaisamment à sa belle-sœur, il n'est pas jaloux?

— Pourquoi serait-il jaloux? répliqua Françoise en se rengorgeant, il ne doute pas de mon affection et il y a longtemps qu'il sait à quoi s'en tenir!

— Ainsi, continua sournoisement Prosper, il vous faisait déjà la cour quand nous sommes venus aux Grangettes?

— Oui,.. c'est-à-dire, pour parler exactement, je crois qu'à ce moment-là il nous faisait la cour à toutes les deux.

— Comment?.. A Claudia aussi?

Elle regarda Prosper d'un air étonné et un peu méfiant. Mais à la naïveté de cette demande elle comprit tout de suite que Claudia n'avait rien confié à son mari et, comme elle avait un penchant naturel à satisfaire sa vanité, même au moyen d'une entorse donnée à la vérité, elle repartit avec aplomb :

— A Claudia aussi... Il avait même parfois des préférences qui m'énervaient... Mais ça n'a pas duré, ajouta-t-elle avec une recrudescence de hâblerie, j'ai bien vu aussitôt que la balance penchait de mon côté, et comme Maurice me plaisait, dame, je ne l'ai pas laissé échapper.

Et, tandis qu'elle poursuivait son caquetage de linotte, Prosper songeait : — Ainsi c'était vrai, tout ce que j'avais soupçonné : je n'ai été pour Claudia qu'un pis-aller... Elle aimait Maurice et aujourd'hui elle le regrette et l'aime encore, sans doute!..

Il ne desserrait plus les lèvres. Le front rembruni, il continuait à édifier douloureusement en dedans de lui un échafaudage de suppositions jalouses et humiliantes. Le bavardage étourdi de Françoise ne résonnait plus à ses oreilles que pareil à un bourdonnement confus. Elle parlait de son installation à Grenoble, de ses toilettes, de ses succès dans le monde universitaire, et lui, marchait machinalement, les yeux fixés sur la lointaine silhouette de Maurice appuyé au mur de la terrasse, et il se disait avec une rage sourde : « Voilà celui qu'aime Claudia; voilà l'homme que je trouverai toujours entre elle et moi!.. »

La voix de Josette Bouvard, qui les hélait du seuil de la cour et les appelait à table, les ramena tous à l'intérieur de la maison où Claudia surveillait les derniers préparatifs du souper.

La salle à manger ayant été réservée à la nourrice et à l'enfant, on avait mis le couvert dans la cuisine, et ce fut là qu'ils s'attablèrent : Françoise bruyante; Prosper les sourcils froncés et le regard

méfiant; Maurice gêné et agacé; Claudia partagée entre l'inquiétude et l'indignation. — Rien de moins intime que ce repas de famille où trois des convives n'échangeaient que de loin en loin des phrases cérémonieuses et contraintes; où de froids silences n'étaient interrompus que par les cris de l'enfant que la nourrice berçait avec une monotone mélopée. Parfois, tandis que Françoise babillait à tort et à travers, Claudia observait Maurice à la dérobée, puis baissait de nouveau les paupières, dans la crainte que son regard ne fût surpris par Prosper ou qu'il ne se croisât avec celui du professeur. Si furtive que fût cette observation, elle suffisait pour lui laisser deviner que Maurice n'était pas heureux, qu'il traînait tristement le poids de son mariage avec une femme frivole et déjà antipathique. — Et en pensant à ce front prématurément ridé, à ce regard fatigué, à ces lèvres plissées par un vague sourire désillusionné, Claudia se sentait prise d'un subit attendrissement qu'elle se reprochait aussitôt, qu'elle masquait vite d'indifférence pour échapper aux soupçons de Prosper, dont les gros yeux étaient braqués sur elle.

Pendant ce temps, Françoise, s'efforçant d'égayer ce maussade repas, parlait avec animation de ses projets pour les vacances. — Elle avait d'abord pensé à laisser « bébé » à sa grand'mère et à faire une fugue en Suisse avec son mari; mais en retrouvant Annecy et le lac, elle reprenait du goût pour son pays natal et, puisque Claudia n'occupait pas l'appartement de la place Saint-François, elle avait maintenant l'intention de s'y installer jusqu'au mois d'octobre, si toutefois personne n'y voyait d'inconvéniens. — Qu'en dis-tu, Claudia?.. Qu'en penses-tu, Maurice? demandait-elle.

Maurice, d'un air ennuyé, balbutiait des paroles embarrassées : — Ce serait indiscret... Il faudrait d'abord consulter Mme Tavan et l'oncle César...

Claudia, elle, ne répondait pas; mais, en dedans, elle s'indignait de l'audacieuse proposition de sa sœur : — « Non, cela ne serait pas!.. Il fallait sans tarder rappeler à Françoise l'engagement qu'elle avait pris et qu'elle semblait oublier avec tant d'impudeur! »

Enfin, Maurice se décida à mettre un terme à cette pénible épreuve du souper. A peine eut-on attaqué le dessert, qu'il se leva en déclarant qu'il était fatigué et que Françoise elle-même avait besoin de repos. Il souhaita le bonsoir à Baduel et emmena sa femme.

— A demain! s'écria Françoise en serrant la main de Prosper.

Elle entra dans la salle à manger, où Maurice l'avait déjà précédée; Claudia l'y suivit brusquement sous prétexte d'installer les

voyageurs dans leur chambre. Prosper était resté seul dans la cuisine. Par la porte entr'ouverte, il entendait ses hôtes marcher sur la pointe des pieds et parler bas pour ne point éveiller l'enfant. Tout à coup, à travers les chuchotemens, il distingua la voix brève de Claudia :

— Demain, dès le matin, au verger! murmurait-elle.

Puis il saisit encore deux ou trois mots prononcés plus nettement : — Je le veux!.. Il le faut! — Et ce fut tout.

A qui parlait-elle?.. A qui assignait-elle ce rendez-vous matinal?.. Belle question! Ce ne pouvait être qu'à Maurice; elle n'avait rien de confidentiel à dire à sa sœur, tandis qu'avec lui, elle éprouvait certainement le besoin d'épancher son cœur!..

Et quand Claudia fut remontée au premier étage, longtemps encore dans la nuit, elle entendit les pas de son mari résonner sur le parquet de la chambre contiguë, — un pas inégal, tantôt précipité, tantôt ralenti, le pas agité d'un homme en proie à l'insomnie.

XVIII.

Bien qu'il eût très peu dormi, Prosper Baduel fut sur pied dès le fin matin. Il avait du reste coutume de s'éveiller à la prime aube et de partir pour Annecy quand sa femme sommeillait encore. Mais ce jour-là il se donna congé, bien que ce fût un lundi. Trop de graves préoccupations lui trottaient dans le cerveau pour qu'il pût s'intéresser aux rouenneries du *Fil de la Vierge*. Il ouvrit sa croisée, ramena les contrevens l'un contre l'autre, de manière à ne laisser entre eux qu'un entre-bâillement suffisant pour voir sans être vu, et, tapi derrière cet observatoire, il attendit, le cœur serré, le corps frissonnant.

La vallée du Fier, silencieuse et reposée, était encore assoupie dans la fraîcheur matinale. De légères buées blanches, suivant le cours de la rivière, planaient sur les saulaies ou bien se déroulaient comme des écharpes de mousseline autour des roches de Saint-Clair. Au-delà des pâturages et des forêts d'Alex, par-dessus l'échancrure du col de Bluffy, les cimes des montagnes qui entourent le lac d'Annecy se teignaient déjà d'une rose et suave couleur d'aurore. Le soleil se leva derrière le Parmelan; une coulée de lumière blonde se répandit le long des prairies encadrées de haies de viornes, et les brumes de la rivière se changèrent en poussières d'argent. L'*Angelus* tinta dans le clocher de Dingy, des coqs claironnèrent au fond des granges, et, parmi les pâturages, les *clarines* des vaches firent sonner au loin leurs petites notes cristal-

lines. En bas, le verger, encore plein d'ombre, restait ensommeillé; seul, un moineau, dans un carré de pois ramés, pépiait allégrement.

Cette paix musicale et lumineuse du matin, cette rafraîchissante sérénité de la nature ne faisaient que plus vivement sentir à Prosper le désordre de son esprit et les angoisses qui lui poignaient le cœur. L'attente l'enfiévrait; à chaque instant il dressait l'oreille et croyait entendre des pas sur le gravier. — Non, ce n'était qu'une hallucination de son ouïe surexcitée. — Alors il lui revenait des bouffées d'espoir. Peut-être avait-il été également la veille le jouet d'une hallucination?.. Peut-être avait-il mal interprété les lambeaux de phrases arrivés jusqu'à lui?.. Il n'était pas possible que Claudia le trompât si cruellement!.. — Bien qu'elle ne lui eût pas marqué l'affection qu'une femme doit à son mari, elle était honnête et incapable de donner, dans sa maison, un rendez-vous criminel à un homme qu'elle avait aimé jadis et qui était devenu son frère par alliance. Une pareille machination serait trop odieuse!.. Et pourtant, — il avait beau chercher à se faire illusion, — c'était sûrement la voix de Claudia qui avait murmuré dans la salle à manger: « Demain matin au verger... Je le veux! » — Qu'avait-elle donc de si pressant et de si caché à dire à Maurice? — Honnête?.. Sans être grand psychologue, Baduel savait que les femmes ont une façon à elles d'entendre l'honnêteté, et que, sur ce point, leur conscience est plus élastique que celle des hommes. D'ailleurs, Claudia ne lui avait-elle pas déjà menti en lui affirmant qu'elle l'épousait pour lui-même et non par dépit? Or, si elle l'avait trompé une première fois, n'était-elle pas capable de le tromper à nouveau?..

Comme il songeait à cela, il tressaillit : la porte de la cuisine venait de s'ouvrir. Il rapprocha encore les contrevens, coula un regard entre le mince interstice des deux battans et reçut un coup en pleine poitrine... Dans l'allée du jardin qui conduisait au verger, Maurice Tournyer venait d'apparaître. Il cheminait lentement, s'arrêtait pour respirer une rose ou pour regarder autour de lui; bientôt il atteignit l'extrémité de l'allée bordée de cerisiers et de pommiers; il longea un moment la terrasse, puis disparut derrière les noisetiers de la tonnelle.

Prosper, accoudé à sa fenêtre, serrait les poings et se mordait les lèvres. — Ainsi, c'était donc vrai! ses oreilles ne l'avaient point induit en erreur. C'était bien à Maurice que le rendez-vous avait été donné, et il était exact, il arrivait le premier! — Le malheureux Baduel se penchait à la croisée, s'attendant à chaque minute à voir surgir à son tour Claudia dans l'allée du jardin. — Une demi-heure s'écoula. Personne. — Il respira avec plus de facilité et se dit que

peut-être au dernier moment, prise de remords, elle avait renoncé à se rendre coupable d'une action odieuse. Il se rattachait déjà à cette fragile espérance, quand un craquement de porte dans la chambre voisine et un bruit de pas dans l'escalier lui meurtrirent le cœur. Quelques secondes après, Claudia, en robe du matin et tête nue, se glissait sous les arbres du verger. Ses cheveux blonds se doraient aux rayons qui filtraient à travers les branches, et ses yeux fouillaient l'étendue du jardin comme pour y chercher quelqu'un. Elle longea l'allée des pommiers, fit plusieurs pas sur la terrasse et s'arrêta tout net, comme si une brusque surprise l'eût rejetée en arrière. Toutefois, après un moment d'hésitation, elle entra sous la tonnelle, et les cépées des noisetiers la dérobèrent aux regards de Prosper.

Celui-ci ne se possédait plus. En un clin d'œil il fut au bas de l'escalier et traversa la cour. — La trahison était maintenant patente et il lui tardait de la punir. Des résolutions violentes et contradictoires se heurtaient dans son cerveau. Il résolut d'abord de se glisser sans être vu derrière les noisetiers et d'assister à l'entretien des coupables; il voulait les surprendre tout à coup et se venger férocement. A moitié aveuglé par sa colère, il marchait à travers les prés qui jouxtaient le verger et il parvint ainsi près du mur de soutènement, au haut duquel verdoyaient les arbres de la terrasse. C'était par là qu'il comptait se frayer un chemin et ramper inaperçu jusqu'aux épais massifs où se cachaient Maurice et Claudia. Seulement il fallait trouver un moyen d'escalader le mur sans faire aucun bruit. — Prosper se souvint de l'échelle que Françoise avait remarquée la veille en passant devant la treille mûrissante, et se dit qu'elle lui permettrait d'atteindre le bouquet de noisetiers. En hâte, il rebroussa chemin; mais, quand tout essoufflé, il arriva près de la treille, il aperçut Mme Tournyer qui venait à sa rencontre.

— Bonjour, Prosper, lui cria-t-elle, n'avez-vous point vu Claudia? Je la cherche partout.

Cette complication inattendue déconcerta un moment Baduel et il ne songea plus qu'au moyen de se débarrasser de sa belle-sœur.

— Claudia? répondit-il, mais je crois qu'elle se promène avec votre mari...

— C'est singulier! murmura Françoise étonnée, ils ne m'en ont rien dit, ni l'un ni l'autre... Quel chemin ont-ils pris?

— Ils ont gagné les champs par le verger... Ils ne doivent pas encore être bien loin et vous les rattraperez facilement... Excusez-moi de ne pas vous accompagner, mais j'ai une besogne pressée là-bas, dans les prés, et je suis obligé de vous quitter.

Françoise fronçait les sourcils. — Et vous les avez laissés s'en aller ainsi tête à tête? murmura-t-elle.

— Cela vous inquiète? répliqua-t-il avec un rire sarcastique, seriez-vous plus jalouse de lui qu'il ne l'est de vous?

Il s'empara de l'échelle et gagna les prés sans attendre sa réponse.

Françoise restait interdite près de la treille. Les derniers mots lancés par son beau-frère l'avaient piquée au vif. — Jalouse, elle ne l'était pas dans la noble acception du mot, car il y a deux sortes de jalousie : celle qui naît d'un excès d'amour et celle que fait germer la vanité. Françoise n'aimait vraiment qu'elle-même, mais son égoïste gloriole n'admettait pas qu'on pût supposer son mari capable de lui être infidèle. Tout à coup, certains souvenirs du dernier automne lui revinrent à l'esprit. — L'air des Grangettes, la vue de Claudia, avaient pu réveiller chez Maurice la tendresse qu'il avait éprouvée l'an passé pour celle qui était devenue Mme Baduel. — Son imagination s'échauffa, lui peignit son mari et sa sœur en train de fleureter à travers champs, et elle n'eut plus qu'une idée : — les rejoindre et interrompre leur tête-à-tête.

Pendant ce temps, Prosper traversait le pré dont l'herbe courte assourdissait son pas. Arrivé au pied du mur, il appuya doucement l'échelle contre le revêtement de blocailles et monta avec précaution. Quand il eut atteint le terre-plein où croissaient les noisetiers, il s'arrêta le cœur battant, et prêta l'oreille. — Les propos échangés sous la tonnelle lui arrivaient très distinctement et, bien qu'il ne vît pas les deux interlocuteurs, il pouvait entendre leur conversation sans en perdre un mot. . . . . .

. . . . . .

Claudia, après avoir parcouru le verger, avait longé la terrasse et s'y était d'abord crue seule. Lorsqu'en s'approchant de la tonnelle elle aperçut tout à coup Maurice, accoudé au mur et à demi caché par une cépée de noisetiers, son premier mouvement fut de reculer et de rebrousser chemin; mais le professeur qui, au bruit de ses pas, avait vivement tourné la tête, ne lui en laissa pas le temps.

— Pourquoi me fuyez-vous? demanda-t-il avec un accent imprégné de tristesse.

Elle hésita un moment, puis comme si elle avait pris brusquement une nouvelle résolution, elle revint vers lui et d'une voix ferme :

— Ce n'était pas vous que je croyais trouver ici, mais Françoise, à laquelle j'avais donné rendez-vous. — N'importe!.. Puisqu'elle m'a manqué de parole et que vous voici, je dirai au mari ce que je voulais dire à la femme...

Elle s'arrêta un instant comme pour recueillir ses forces, et reprit avec vivacité :

— Pourquoi êtes-vous venus tous deux aux Grangettes?.. J'avais prié Françoise de m'épargner cette visite inutile et pénible; elle me l'avait promis, et comme toujours elle a oublié sa promesse!.. Mais vous, qui êtes un homme sérieux et auquel je crois du tact, comment n'avez-vous pas eu la délicatesse de comprendre, après ce qui s'est passé, que nous ne devions plus nous revoir... de longtemps?

— Claudia!.. hasarda-t-il.. Mais d'un geste elle lui imposa silence.

— Laissez-moi achever... Comment n'avez-vous pas senti tous deux qu'il y avait de la cruauté à venir vous montrer ici avec cet enfant qui me rappelle des choses navrantes, humiliantes, des choses que je veux à tout prix arracher de ma mémoire?..

— Ne m'accusez pas injustement, s'écria-t-il enfin, je vous jure que je me suis opposé à ce voyage!.. Mais Mme Tavan et l'oncle César ont insisté, Françoise s'est jointe à eux, et il était difficile de m'abstenir.

— Il le fallait!.. Vous deviez prendre Françoise à part, lui imposer votre volonté, l'emmener en Suisse, et vous contenter d'être heureux avec elle, loin d'ici..

Maurice haussa les épaules, et une ironie lui plissa les lèvres.

— Heureux! protesta-t-il... Ah! Claudia, pourquoi railler?.. Vous connaissez votre sœur mieux que moi, et vous devez comprendre qu'une femme vaine, personnelle et ignorante n'est pas faite pour apporter beaucoup de bonheur dans un intérieur tel que le mien... Voyons, dit-il avec une expression découragée, regardez-moi, ai-je la figure d'un homme heureux?

Elle enveloppa d'un rapide regard ce visage aux traits tirés, ces yeux mornes et fatigués, et fut apitoyée :

— Vous avez un enfant, reprit-elle avec un accent subitement attendri, et cela doit vous aider à supporter bien des choses.

— Croyez-vous? répliqua-t-il amèrement... Cet enfant, qui ferait la joie d'un autre, est pour moi un surcroît de trouble... Quand je le regarde, je me demande avec angoisse s'il n'héritera pas des défauts de sa mère, s'il ne sera pas égoïste, frivole et borné comme elle?... Ah! si vous saviez la vie misérable que je mène là-bas, dans cette maison que votre sœur emplit de bavardages vulgaires et de futilités!... Je me sens amoindri, je n'ai plus de goût au travail, plus d'ambition... J'avais fait de beaux rêves d'avenir et je moisirai chargé de cours à Grenoble!

Ce cri de désespoir, poussé sous les noisetiers par l'homme

qu'elle avait si tendrement aimé, remua profondément Claudia. Un moment, ils restèrent silencieux, les regards fixés sur cette verdoyante vallée qui leur avait paru, l'année d'avant, si riche en perspectives heureuses, et dont maintenant la plantureuse végétation, les eaux bourdonnantes, les montagnes ensoleillées contrastaient ironiquement avec la tristesse de leurs âmes désenchantées.

— Ah! soupira Maurice, si l'on pouvait recommencer sa jeunesse!

— On ne recommence rien, repartit la jeune femme avec un mélancolique hochement de tête; tout ce qu'on peut faire, c'est se résigner et ne pas attrister sa vie davantage en gâtant celle des autres.

— Êtes-vous heureuse au moins, vous, Claudia?

— Je veux l'être, répondit-elle d'un ton très ferme, et c'est pourquoi je vous prie de ne pas augmenter par d'inutiles souffrances les difficultés que je puis avoir déjà... Je désire que vous quittiez les Grangettes aujourd'hui même!.. Croyez-moi, le mieux pour tous deux est de ne plus nous revoir et d'oublier.

Il passa lentement la main sur son front et se rapprocha d'elle.

— Vous avez cruellement raison! dit-il d'une voix altérée... Nous partirons tout à l'heure.

— Promettez-moi de ne plus chercher à revenir à Annecy.

— Je vous le promets... Et maintenant, Claudia, puisque c'est la dernière fois que nous nous voyons, laissez-moi vous serrer la main...

Elle la lui tendit, et au moment même où il l'étreignait, Françoise parut à l'entrée de la tonnelle.

Les deux mains se quittèrent précipitamment; Maurice et Claudia restèrent un instant interdits de cette brusque apparition. — Françoise, déjà irritée par une course vaine à la recherche de son mari et de sa sœur, s'avança, le regard enflammé et soupçonneux, les lèvres crispées par un mauvais sourire.

— Enfin, on vous trouve! s'écria-t-elle... Puis les dévisageant tous deux, elle ajouta d'un ton sarcastique : — Pourquoi avez-vous l'air si interloqué?... On dirait que je vous dérange!... M'expliquerez-vous ce que signifie tout ce mystère?

Mais Claudia n'était pas d'humeur à supporter les insinuations injurieuses de sa cadette.

— Il n'y a pas de mystère, riposta-t-elle sévèrement, et si tu étais venue ici ce matin, comme je t'en avais priée, tu saurais déjà à quoi t'en tenir... Quand ton mariage a été décidé, tu m'avais juré de ne plus ramener M. Tournyer à Annecy, et tu as

manqué à ton serment... Voyant que je ne puis plus compter sur ta parole, je me suis adressée à ton mari... Il a compris, lui!... Il m'a promis de partir des Grangettes aujourd'hui et de s'éloigner d'Annecy dès demain.

— Ma chère, se récria aigrement Françoise, il me semble qu'avant de s'engager, Maurice aurait pu prendre mon avis!... Que tu nous fermes ta porte, je l'admets, bien que ce soit peu hospitalier et peu poli de ta part... Quant à nous renvoyer d'Annecy, c'est une autre affaire, et je voudrais bien savoir de quel droit...

— De quel droit? interrompit Claudia avec véhémence, tu as donc déjà tout oublié!.. Comment? tu m'as pris un fiancé que j'aimais!.. Pour me le voler plus sûrement, tu t'es conduite comme une fille des rues,.. à tel point que j'ai dû promettre de me marier avec Prosper, afin que tu puisses te sauver de la honte et légitimer ton enfant... Et tu t'étonnes que j'exige de toi autre chose qu'un grand merci?.. Tu me demandes quel est mon droit?.. Après t'avoir sacrifié ma jeunesse, je tiens à assurer le repos du reste de ma vie; je ne veux plus souffrir, ni faire souffrir le mari que j'ai choisi... Le voilà, mon droit... Et si tu oses le méconnaître, prends garde! Je n'aurai pas plus de ménagemens pour toi que tu n'en as eu pour moi!..

Emportée par son indignation, Claudia était devenue menaçante; ses yeux bruns jetaient des éclairs, ses narines se dilataient, elle s'avançait vers sa sœur comme pour l'écraser. Celle-ci reculait, mais avec l'obstination des esprits étroits et têtus, elle cherchait à se rebeller et à répliquer. Maurice lui saisit violemment le bras.

— Assez! commanda-t-il durement, nous partirons tout à l'heure, nous quitterons Annecy demain... Je le veux et vous m'obéirez!

Françoise sentit que le ton de son mari n'admettait pas de réplique; elle céda, mais en cédant, elle se retourna pour essayer de blesser encore celle devant qui elle était forcée de capituler:

— Soit, fit-elle d'une voix sifflante, partons, puisque tu nous chasses!.. C'est égal, je serais curieuse de savoir ce que Prosper penserait, s'il connaissait le fin mot de l'affaire!..

Les noisetiers du fond de la tonnelle s'écartèrent brusquement et Prosper Baduel, pâle, mais très maître de lui, très digne, apparut aux yeux des trois interlocuteurs stupéfaits.

— Ce que je pense? s'écria-t-il, je vais vous le dire, Françoise:.. Je pense que ma femme a raison et que nous devons prendre congé les uns des autres... Adieu, monsieur Tournyer, vous pouvez faire vos préparatifs de départ... Dans une heure, une voiture sera à votre disposition.

Maurice avait entraîné Françoise, et tous deux s'éloignaient rapidement dans la direction de la maison. — Prosper et Claudia restèrent seuls, face à face, sous la tonnelle. Le mari tourna timidement vers sa femme ses gros yeux humides et, avec l'intonation de quelqu'un qui veut faire amende honorable :

— J'étais là, avoua-t-il en montrant les noisetiers.

Les paupières de Claudia s'étaient abaissées et, à travers le frémissement des cils, on voyait à peine le point lumineux de ses prunelles. Confuse et remuée par un frisson intérieur, elle balbutia :

— Vous avez... tout entendu ?

— Presque tout.

— Pardonnez-moi ! reprit-elle faiblement.

Il s'empara de ses mains et l'attira doucement vers lui :

— Tu n'as point de pardon à demander, répondit-il très ému; c'est moi au contraire qui dois m'excuser de t'avoir soupçonnée et espionnée... Pourtant, je ne m'en repens pas !.. Grâce à ce vilain métier d'espion, j'ai appris à te mieux connaître et à te mieux estimer encore... La femme qui s'est dévouée pour sauver sa sœur saura se dévouer aussi pour un mari qui l'aime de toutes ses forces. J'ai confiance en toi, maintenant; j'ai confiance dans l'avenir!.. Embrasse-moi, Claudia, et tâchons d'être heureux ensemble !..

Il lui tendait les bras, elle s'y jeta et il la serra tendrement sur sa large poitrine. — Quand leur émotion à tous deux se fut calmée, Baduel conduisit sa femme près du mur de la terrasse.

— Je vais, dit-il, faire atteler la voiture qui doit *les* emmener... Après ce qui s'est passé, il te serait pénible de les revoir, et je veux t'épargner la corvée des adieux. Ne bouge pas d'ici; dans une heure, quand ils seront partis, je viendrai te chercher.

Il s'éloigna discrètement, tandis qu'appuyée au mur, elle essuyait les larmes qui coulaient lentement sur ses joues.

Peu à peu le soleil s'était obscurci. Ainsi qu'il arrive souvent en montagne, les brumes qui rampaient le matin au long du Fier s'étaient épaissies sous l'action de la chaleur et elles remontaient en masses tournoyantes vers les hautes cimes. Un vent de bise les promenait au-dessus de la vallée, découvrant çà et là des coins encore ensoleillés, pour les ensevelir ensuite sous une nappe de brouillard plus dense. — Au bout de quelque temps, Claudia entendit des sonnailles tinter et un bruit de roues résonner sur les cailloux; puis la voiture apparut au détour d'un massif d'érables, conduite par un paysan en blouse. La nourrice, assise sur l'un des bancs, tenait l'enfant sur ses genoux et l'on voyait flotter les longs rubans de sa coiffe. Sur la banquette opposée, Françoise et Maurice, sans se parler, regardaient chacun d'un côté différent et semblaient

deux étrangers. La voiture contourna rapidement les rampes de la descente; une houle de brouillard l'atteignit et elle y disparut submergée. Claudia n'entendit bientôt plus que le tintement affaibli des sonnailles au fond de la gorge de Saint-Clair, noyée dans la brume. — Les buées couvraient maintenant toute la vallée, où leurs masses, blanches, onduleuses et floconneuses, ressemblaient aux vagues d'une mer polaire déferlant sur les flancs gris des montagnes dont les pics fumaient. Un puissant coup de bise les échevela brusquement; le soleil, trouant les nuées, courut derechef sur les bois fumeux, les prés mouillés, la route déserte, — et le paysage brouillé d'ombre et de lumière apparut transformé, comme un symbole du changement qui allait s'opérer dans l'existence de Claudia.

Cette nouvelle vie n'est ni très mouvementée ni très colorée, mais elle est tranquille et la jeune femme y chemine d'un pied sûr. L'expérience lui a appris que le secret de la paix intérieure consiste dans le renoncement et la soumission. — Les joies qu'on peut goûter en ce monde sont faites le plus souvent avec les débris des félicités ambitieuses que nous avions rêvées et que le choc de la réalité a émiettées. — Elle le sait et elle se contente de ramasser patiemment ces miettes de bonheur. — Elle a succédé à sa mère dans l'étroite loge vitrée du magasin, et comme elle est affable et intelligente, comme Prosper est doué du flair et de la décision qui constituent les vrais commerçans, le chiffre d'affaires du *Fil de la Vierge* a doublé en peu d'années. La maison de la place Saint-François s'est peuplée aussi de nouveaux hôtes. Claudia a donné coup sur coup deux enfans à son mari. Le dimanche, quand la musique du régiment joue sur le Pasquier, on la voit se promener au bras de Prosper, tandis que les deux bambins trottent en avant sous la surveillance de l'oncle César. Le rire espiègle qui retroussait jadis les coins des lèvres de la jeune femme a fait place à un sourire indulgent; ses yeux bruns limpides se sont voilés d'une légère brume, son front pur s'est plissé imperceptiblement; mais le charme de sa beauté gagne encore à ces mélancoliques empreintes, laissées sur son visage par le déchirement de son roman de jeunesse et par le sourd travail de la résignation.

André Theuriet.

LE

GOUFFRE FINANCIER

I.

Après les diverses études consacrées, ici même, à montrer l'accroissement continu et la mauvaise direction des dépenses publiques, soumettre le budget de 1889 à un examen détaillé serait s'exposer à bien des redites et risquer de ne rien apprendre de neuf au lecteur. Aussi bien, ce budget, œuvre hâtive, hâtivement votée, mériterait plutôt de s'appeler : les douze douzièmes provisoires de 1889. La préoccupation exclusive du gouvernement et des chambres semble avoir été d'aboutir à un vote avant l'échéance fatale du 31 décembre, afin d'échapper aux reproches auxquels a donné lieu le laborieux enfantement du budget de 1888, voté trois mois après l'ouverture de l'exercice. Le ministre qui avait préparé la nouvelle loi de finance, la commission qui l'a discutée, le rapporteur-général qui en a résumé l'économie, paraissent avoir tous désespéré d'en faire une œuvre digne d'un sérieux examen. Lorsque la discussion générale s'est ouverte à la chambre, les députés n'avaient encore entre les mains qu'un seul des dix-huit ou vingt rapports particuliers : celui qui était relatif au ministère de la marine. Les autres arrivèrent lentement pendant le cours des débats, quelques-uns le jour même où s'ouvraient les discussions qu'ils étaient destinés à éclairer. Le rapport général contenait bien les chiffres des modifications proposées à l'œuvre ministérielle; mais pour les motifs de ces décisions de la commission, il s'en référait aux rapports particuliers, encore inédits. Une discussion du budget, conduite dans de pareilles conditions, ne pouvait manquer d'offrir des particularités inattendues. Un crédit de 200,000 francs figurait

au budget des beaux-arts sous la rubrique : Travaux en Algérie. Manifestement, il ne s'agissait point de travaux d'entretien ou de réparation aux monumens historiques, puisqu'il y était pourvu, à ce même budget, par un crédit spécial. Quels travaux les Beaux-Arts pouvaient-ils donc avoir à exécuter en Algérie? Ni le rapporteur spécial, ni le rapporteur-général, ni le ministre lui-même, ne purent fournir à cet égard le moindre renseignement. La commission n'en proposa pas moins à la chambre de voter, de confiance, le crédit demandé : toutefois, comme le vent est maintenant à l'économie, elle le réduisit de 20,000 francs sans savoir sur quoi porterait cette réduction. Le rapporteur-général du sénat, n'ayant pu éclaircir ce mystère, dut à son tour conseiller à ses collègues le vote de ce crédit d'une destination inconnue.

L'école d'apprentissage de Dellys l'a échappé belle. La commission avait jugé, en sa sagesse, que cette école ne devait plus relever du ministère du commerce : il fallait la faire figurer désormais au budget de l'Algérie et la placer sous la direction du gouverneur-général. Comme sanction de sa décision, elle avait retranché 40,000 francs des crédits demandés par le ministre du commerce; mais elle n'avait pas pris garde que le temps marchait pendant qu'elle délibérait; et quand elle rendait cette décision qui avait besoin d'être ratifiée par le parlement, la rentrée des classes avait eu lieu à l'époque accoutumée. Le ministre vint demander s'il fallait licencier les élèves nouvellement admis et fermer l'école pour laquelle aucun crédit ne figurait plus nulle part. La commission préféra lui restituer ses 40,000 francs sous la condition qu'il ferait examiner par une commission spéciale le rattachement de l'école au budget de l'Algérie et qu'il aurait une solution à proposer avant le dépôt du budget de 1890 : ce qui revient à dire que le ministre s'engagea à mettre à l'étude la question que la commission du budget avait cru pouvoir trancher sans examen. Le chemin de fer de Dakar à Saint-Louis, qui demeurera fameux dans l'histoire des voies ferrées, a donné lieu à une innovation budgétaire. Édifiée par des débats instructifs et par l'embarras que le gouvernement éprouvait à expliquer les faits, la chambre semblait résolue à ne pas voter les crédits demandés pour cette ligne vraiment extraordinaire : elle avait décidé d'ajourner son vote jusqu'à ce qu'elle fût en possession du rapport demandé à une commission spéciale sur les circonstances dans lesquelles la ligne de Dakar à Saint-Louis avait été construite, reçue et exploitée, et sur les conditions de son fonctionnement. C'était un beau mouvement; mais, revenue de son premier élan, la chambre se demanda si elle pouvait tenir le budget en suspens pour un seul crédit. Le Sénégal est loin, on était en décembre : le spectre des douzièmes provisoires se dressait

déjà devant les députés. Cependant, comment revenir sur un vote aussi louable et se déjuger à quelques jours de distance? La commission trouva un biais merveilleux. Elle proposa à la chambre de voter les 616,000 francs demandés par le gouvernement, mais de les voter à titre de *crédit de prévision*. Ils n'en sont pas moins inscrits au budget; et les conclusions, quelles qu'elles soient, de la commission spéciale, en supposant que celle-ci se réunisse jamais, ne feront pas rentrer dans les poches des contribuables un centime de ce crédit de prévision.

Si nous relevons ces particularités, c'est qu'elles font voir avec quelle précipitation et quelle légèreté, malgré l'appareil imposant de nos institutions parlementaires, on règle l'emploi des deniers publics. Le trait le plus saillant du budget de 1889, c'est la disparition à peu près complète de tout amortissement. Il n'y a plus trace, depuis plusieurs années, d'aucun amortissement de la dette générale; mais on avait jugé indispensable au crédit public de maintenir un certain amortissement pour la dette exigible et particulièrement pour les obligations sexennaires dont 100 millions viennent à échéance tous les ans. On se souvient du duel homérique qui s'engagea entre M. Tirard, ministre des finances pour la première fois, et M. Rouvier, président et rapporteur de la commission du budget, lorsque celui-ci voulut prélever sur l'amortissement destiné aux obligations sexennaires les millions nécessaires pour mettre le budget en équilibre. M. Tirard se fâcha et posa la question de cabinet. Nos ministres des finances ont fait du chemin depuis quatre ans; dans la rédaction du budget de 1889, M. Peytral avait proposé tout à la fois de pourvoir aux dépenses extraordinaires de la guerre au moyen d'une émission de bons du trésor et il avait supprimé net tout vestige d'amortissement. Ce fut, cette fois, la commission du budget qui s'émut : elle grappilla de-ci de-là quelques millions sur divers ministères, et elle parvint ainsi à inscrire au chapitre 3 du ministère des finances, sous la forme d'un modeste crédit de 5,800,000 francs, un simulacre d'amortissement. Elle reconnaissait que sur les 100 millions d'obligations qui arriveraient à échéance en 1889, 94 millions ne pourraient être payés et devraient être renouvelés; mais les apparences étaient sauves, puisque l'état paierait 6 pour 100 de ses échéances et obtiendrait terme pour le reste.

L'impartialité nous commande de signaler, à la louange de la commission de la chambre, un autre trait de la loi de finance de 1889 : la suppression du budget extraordinaire de la marine; toutes les dépenses de ce ministère ont trouvé place dans le budget ordinaire. C'est un nouveau pas vers ce retour à l'unité du budget dont personne n'essaie plus de contester la nécessité; mais cette ré-

forme n'a pu être accomplie qu'au moyen d'un jeu d'arithmétique assez compliqué et qui autorise des doutes sur le résultat final de l'exercice financier. Le ministre des finances avait dû inscrire au budget de 1889 45 millions de dépenses nouvelles qu'il qualifiait lui-même d'inéluctables parce qu'elles résultaient de lois antérieurement votées et surtout des engagemens imprudemment pris pour les constructions scolaires, les chemins vicinaux, et les travaux publics; mais, d'un autre côté, ce même budget, par comparaison avec celui de 1888, devait être exonéré de dépenses qui n'étaient pas destinées à se renouveler, et qu'on pouvait évaluer à environ 20 millions. Les perspectives de déficit se trouvaient ainsi ramenées à 25 millions. Les recettes devaient s'accroître d'un certain nombre de millions par l'effet des surtaxes et des impositions nouvelles établies en 1888 sur le bétail, les viandes abattues, les huiles lourdes, etc., et surtout par l'effet de la loi qui avait retiré aux fabricans de sucre indigène une partie des avantages de la législation de 1886. En ajoutant à ces supplémens de recettes les crédits auxquels renoncèrent divers départemens ministériels, et une plus-value générale de 12 millions 1/2 qu'on attendait de l'influence de l'exposition universelle sur toutes les consommations, la commission arriva à aligner sur le papier environ 40 millions de ressources quelque peu aléatoires qui lui parurent suffisantes pour couvrir non-seulement l'écart de 25 millions entre les recettes et les dépenses, mais encore les 14 millions auxquels le ministre de la marine avait réduit ses demandes de crédits extraordinaires. C'est ainsi qu'à la suite de compensations laborieusement établies entre les accroissemens et les suppressions de dépenses, et à raison de leur modicité, ces crédits avaient pu être inscrits au budget ordinaire sans en rompre l'équilibre.

Cet équilibre du budget ordinaire de 1889 est-il une réalité ou une illusion? Cela dépend, tout d'abord, de la valeur des économies que les ministres avaient spontanément opérées ou que la commission de la chambre leur a imposées. S'agit-il de dépenses définitivement supprimées, ou simplement ajournées dans l'attente de crédits supplémentaires? L'expérience autorise, à cet égard, des défiances que le rapporteur-général du budget de 1888 ne cachait pas au sénat. Un autre motif d'appréhension quant au maintien de l'équilibre résulte de l'insuffisance manifeste de certaines prévisions. On peut signaler en particulier les crédits votés pour l'instruction primaire : la commission du budget n'a point dissimulé à la chambre qu'elle considérait ces crédits comme inférieurs à la dépense qu'il fallait prévoir; quelques-uns de ses membres avaient proposé de les augmenter de 4 millions, et la commission s'est excusée de n'avoir souscrit à aucune augmentation sur l'impossibilité

où elle se trouvait d'évaluer avec précision le supplément de crédit qui aurait été nécessaire. La commission n'eût peut-être pas éprouvé cette hésitation, si elle avait pu mettre une ressource effective en face de ce surcroît de dépense. Le budget de la guerre présente une lacune plus grave. Bien que des lois votées dans le courant de 1888 aient autorisé la création de divers corps de troupes, tant à pied qu'à cheval, et que M. de Freycinet ait immédiatement mis à profit ces autorisations, il n'a été nullement tenu compte, dans les évaluations faites pour 1889, des augmentations d'effectif qui résulteront de ces créations. Le surcroît de dépense qu'elles entraîneront pour la solde, l'habillement et l'entretien des hommes peut s'élever jusqu'à 40 millions; les calculs les plus optimistes ne le font pas descendre au-dessous de 25 millions. Il faudra de toute nécessité y pourvoir par un crédit supplémentaire. On serait donc en droit de dire que le budget de 1889 a cessé d'être en équilibre dès l'ouverture de l'exercice, si l'administration des finances ne pouvait, pour justifier sa confiance dans un règlement favorable, s'abriter derrière la perspective des plus-values qu'elle espère.

L'exercice 1887 a présenté un déficit définitif de 17,081,073 fr. qui devront être ajoutés à ce qu'on appelle, par euphémisme, les découverts du trésor. Au 31 décembre dernier, le budget ordinaire de 1888 n'était plus en déficit que de 6,480,000 francs grâce à une plus-value de 32,819,200 francs sur les prévisions de recettes, plus-value qui provenait beaucoup moins d'un progrès dans le rendement des impôts que du surcroît de charges imposé à l'industrie sucrière et des surtaxes établies à l'importation des céréales. Le produit de ces ressources nouvelles avait été évalué à 40 millions; il n'a point justifié ces espérances; néanmoins il a été suffisant pour compenser et au-delà les mécomptes donnés par le timbre et autres sources ordinaires de revenu. Il est possible que, lors du règlement définitif de l'exercice, qui ne pourra avoir lieu qu'après le 30 juin 1889, des annulations de crédits viennent atténuer ce déficit ou même le faire disparaître. Le ministre des finances en augure bien pour l'exercice 1889, dont les recettes ont été évaluées d'après les rendemens de 1887, et qui profitera plus encore que l'exercice 1888 des élémens nouveaux de produit créés depuis deux ans. Déjà, les recettes des deux premiers mois de 1889 présentent une certaine augmentation sur les évaluations; mais il est indispensable que cette augmentation se maintienne pendant tout le cours de l'année, pour compenser les crédits supplémentaires dont l'ouverture, comme on vient de le voir, est inévitable.

Il nous est impossible de ne pas appeler l'attention sur un des expédiens auxquels le ministre des finances a eu recours pour aligner les recettes et les dépenses. Aux termes de la législation qui

régit les caisses d'épargne, il est servi aux déposans un intérêt de 4 pour 100 : les fonds versés par eux doivent être placés en valeurs de l'État par les soins de la caisse des dépôts et consignations, et si l'intérêt obtenu au moyen de ces placemens n'est pas supérieur ou égal à 4 pour 100, l'État doit parfaire la différence. C'est le cas qui se présente depuis quelques années, et l'État a dû verser, chaque fois, à la Caisse des dépôts et consignations 1 million 1/2 environ pour compléter l'intérêt dû aux déposans; mais, pendant une assez longue période, lorsque les rentes françaises portaient un intérêt plus élevé qu'aujourd'hui ou se négociaient à des cours plus bas, la Caisse des dépôts et consignations a pu placer les fonds des déposans à des conditions meilleures, et ses recettes ont dépassé les déboursés qu'elle avait à faire. Ces excédens de recettes ont constitué ce qu'on a appelé les réserves des caisses d'épargne, c'est-à-dire un fonds commun, destiné à garantir aux déposans le remboursement intégral de leurs dépôts, au cas où la Caisse des dépôts ne pourrait pas réaliser son portefeuille dans de bonnes conditions, et à couvrir les sinistres du genre de ceux qui, à Tarare et dans d'autres villes, ont atteint des caisses d'épargne. Cette réserve dont l'importance s'élevait, au 30 décembre 1887, à 42,275,701 francs était la propriété collective, le gage commun de tous les déposans : en tout cas, l'affectation n'en pouvait être changée que par une loi, rendue dans les formes régulières : néanmoins le ministre des finances ne s'est pas fait scrupule de prélever 1,500,000 francs sur ce fonds vainement protégé par la loi, et la chambre, malgré quelques protestations, a ratifié cette appropriation du bien d'autrui. Ce fait est digne de remarque parce qu'il montre tout à la fois quelle est l'intensité des besoins d'argent et à quel point le sens moral s'est affaibli chez nos gouvernans.

Quelque répréhensible que soit l'emploi de pareils moyens, si cet équilibre, dont nos gouvernans ont déshabitué le pays, était réellement obtenu en 1889, ce serait un incontestable progrès sur les exercices précédens; mais il ne faut pas oublier que nous ne parlons ici que du budget ordinaire, et que ce budget, depuis bien des années, a cessé de représenter la totalité des dépenses publiques. Nombre de dépenses n'y figurent plus, parce qu'il était devenu impossible d'y faire face avec le produit des impôts; mais elles n'en doivent pas moins être payées et elles comptent parmi les charges du pays : seulement elles sont couvertes par des emprunts contractés sous les formes les plus variées et qui vont s'accumulant. C'est là la plaie la plus grave de nos finances, et elle semble incurable. Voici l'énumération, pour 1889, de ces dépenses extra-budgétaires dont la plupart ne figurent dans la loi de finance que par les intérêts des emprunts qu'elles nécessitent. Sur les

100 millions d'obligations sexennaires qui viennent à échéance en 1889, la presque totalité, 95 millions, devra être renouvelée; sur les 138 millions accordés au département de la guerre à titre de crédits extraordinaires, 54 millions seulement sont couverts par le reliquat de la conversion du 4 1/2 pour 100, 84 millions devront donc être demandés à une émission d'obligations; 75 millions devront également être empruntés directement par l'État pour le service de la garantie d'intérêts accordée aux compagnies de chemins de fer par les conventions de 1883. En vertu des mêmes conventions, 142 millions seront dépensés en travaux neufs sur les lignes en construction, et 55 millions en travaux complémentaires sur les lignes déjà construites : pour les intérêts des sommes déjà empruntées, 40 millions devront être portés au compte de premier établissement et retomberont à la charge de l'État; enfin, le compte à régler entre l'État et les compagnies pour les insuffisances de recettes des lignes nouvelles exigera encore de 40 à 50 millions, sans que le chiffre en puisse être exactement déterminé à l'avance. Ces diverses sommes seront empruntées par les compagnies, mais la charge en incombe à l'État, pour le compte de qui les compagnies agissent. Les subventions à servir à des chemins de fer d'intérêt local et à des entreprises de tramways exigent un peu plus d'un million. Pour les travaux des ports, les chambres de commerce et les municipalités feront l'avance de 25 millions, qu'elles se procureront par des emprunts gagés sur des surtaxes, mais que le trésor devra leur rembourser. Sur le produit de l'emprunt spécial affecté à la liquidation de la caisse des chemins vicinaux et de la caisse des écoles, il sera dépensé environ 60 millions pour l'exécution des engagemens contractés antérieurement à cette liquidation. Enfin, il faudra encore se procurer par voie d'emprunt 19 millions pour l'enseignement supérieur et pour les créations et constructions de lycées, les lois en vertu desquelles ces dépenses seront faites n'y ayant affecté aucune ressource.

Si l'on additionne ces diverses dépenses auxquelles il n'est pas pourvu, et dont bien peu sont susceptibles de réduction, on voit qu'en 1889 l'État devra, par voie d'emprunt direct ou d'emprunt indirect, se procurer une somme qui peut approcher de 600 millions, mais qui ne descendra pas au-dessous de 550 millions. Ainsi, l'exercice 1889, en supposant qu'on n'éprouve aucun mécompte dans le rendement des recettes et que les crédits supplémentaires, déjà prévus, soient compensés par des annulations équivalentes, devra aboutir fatalement à un déficit minimum de 550 millions. Or ce déficit peut être considéré comme chronique. Dans la discussion du budget de 1889, un des orateurs du sénat, s'appuyant uniquement sur les derniers comptes-rendus généraux publiés par l'admi-

nistration des nances, récapitulait les excédens que les dépenses avaient présentés sur les recettes effectives dans les cinq exercices de 1882 à 1886 : il arrivait au chiffre de 4 milliards, dont il déduisait 850 millions pour tenir compte des amortissemens opérés pendant la même période sur la dette à court terme. Le déficit définitif était ainsi ramené à 3,150 millions pour cette période : si on divise ce chiffre par le nombre des années, c'est-à-dire par cinq, on trouve pour moyenne un déficit de 630 millions par exercice financier. Or cette situation ne peut qu'empirer à raison du supplement de charges que chaque exercice réglé en déficit lègue à l'exercice suivant, et ce fait est facile à vérifier. Laissons en dehors l'emprunt de 900 millions par lequel a débuté cette chambre élue en 1885 avec le fameux programme : ni emprunt ni impôts nouveaux, parce qu'on pourrait dire que cet emprunt a eu pour objet de consolider en partie les déficits des années précédentes ; mais voici les ressources extraordinaires auxquelles il a fallu recourir, depuis 1885, pour faire face aux dépenses que les recettes ordinaires ne suffisaient pas à couvrir. L'économie obtenue par la conversion du 4 1/2 ancien a été le gage d'une émission qui a produit 170 millions ; les obligations sexennaires émises ou à émettre à nouveau, en dehors du renouvellement des obligations échues, s'élèvent à 824 millions ; les obligations de 22 ans, déjà émises ou à émettre en 1889 pour épuisement de l'emprunt spécial affecté à la liquidation de la caisse des écoles et de la caisse des chemins vicinaux, montent à 215 millions : voilà pour les emprunts directement contractés par l'État ; viennent maintenant les emprunts obtenus par voie indirecte : 99 millions ont été avancés par les villes ou les chambres de commerce. Il a été ou il sera fourni par les compagnies de chemins de fer 840 millions pour les constructions nouvelles, 275 pour les travaux complémentaires et 165 du chef des intérêts et des insuffisances de recettes. Le total de ces emprunts, destinés à suppléer à l'insuffisance du budget ordinaire en 1886, 1887, 1888 et 1889, s'élève à 2,588 millions, ce qui représente un déficit moyen de 645 millions pour chacune de ces quatre années. On voit donc que le calcul qui évalue de 550 à 600 millions le déficit déjà prévu pour 1889 ne saurait être taxé de pessimisme.

L'exercice 1890, à supposer même qu'il ne reçoive le contrecoup d'aucun événement politique, aboutira au même résultat que l'exercice en cours. Le budget ordinaire actuellement soumis au parlement est en augmentation de 25 millions sur celui de 1889 ; mais il ne pourvoit pas davantage aux dépenses laissées en dehors de celui-ci. Les 180 millions accordés à la guerre à titre de crédits extraordinaires devront, en totalité, être demandés à l'émission d'obligations sexennaires. Il en sera de même des 69 millions exigés

par le service de la garantie d'intérêts. Les 160 millions destinés aux dépenses de construction de chemins de fer devront être empruntés par les compagnies au compte de l'État, ainsi que les 65 millions nécessaires pour les travaux complémentaires. Ces emprunts représentent déjà 475 millions; ajoutez-y 24,040,000 francs de fonds de concours, c'est-à-dire d'avances acceptées sous condition de remboursement ultérieur, et les subventions ordinaires pour les tramways, les chemins vicinaux, les constructions d'ecoles, les lycées et établissemens d'enseignement supérieur, et vous reconnaîtrez sans peine qu'il sera dépensé en 1890, en dehors et en sus du budget ordinaire, la même somme qu'en 1889, c'est-à-dire de 550 à 600 millions.

Il est malheureusement à prévoir qu'il en sera de même en 1891 et dans les années qui suivront. Pour s'en tenir à un seul ordre de faits, les crédits extraordinaires accordés à M. de Freycinet en 1888, et pour 1889 et 1890, ne sont que de simples acomptes sur les 1,065 millions auxquels ce ministre a consenti à limiter provisoirement son programme de dépenses nouvelles. Il reste donc encore à lui fournir, en deux ou trois années, 550 millions qui devront être demandés à l'emprunt. Nous verrons, tout à l'heure, qu'il en sera de même de bien des dépenses. Avant d'aborder cette question, il suffira, pour faire apprécier la gestion financière de la chambre qui va comparaître devant le corps électoral, de constater que le déficit des quatre budgets qu'elle aura votés ne saurait être inférieur à 2,300 millions. Elle aura ainsi fidèlement suivi l'exemple de ses deux devancières, les chambres de 1878 et de 1881, dont chacune a créé un déficit de 2 milliards 1/2 à 3 milliards, et contribué ainsi à accroître de 300 millions les charges annuelles de la dette publique.

Il était impossible, en effet, que cette succession ininterrompue de déficits n'aboutît pas à un accroissement de la dette. Comment s'expliquerait-on autrement le développement effrayant de cette dette, qui laisse loin derrière elle celle de tous les grands états des deux mondes? Il n'est peut-être pas inutile d'en établir avec précision le chiffre actuel. La dette consolidée, qui ne comprend plus que deux fonds: le 4 1/2, inconvertible jusqu'en août 1894, et le 3 pour 100, s'élève en capital à près de 22 milliards, et en intérêts à 739 millions 1/2. La dette amortissable, dont la création a eu surtout pour objet de consolider les emprunts faits pour couvrir les crédits extraordinaires, représente actuellement un capital de 4 milliards, qui va s'atténuer annuellement de 83 millions par le jeu de l'amortissement, et dont le service exige un peu plus de 141 millions. A ces 26 milliards, il convient d'ajouter 1 milliard pour la dette flottante proprement dite, un 1/2 milliard pour les

cautionnemens dont le trésor est responsable et pour les avances de la Banque de France; 2 milliards pour le capital des annuités de toute nature dont le service est imposé au trésor en dehors des conventions de 1883, et enfin 900 millions d'obligations déjà émises en exécution de ces conventions. On arrive ainsi à un chiffre de 30 milliards 1/2, qu'il faudrait augmenter d'un peu plus de 2 milliards si l'on voulait comprendre dans la dette publique le capital représentatif de la dette viagère, c'est-à-dire des pensions que l'État sert à ses anciens serviteurs; mais ce capital ne pouvant jamais devenir exigible, il est préférable de le laisser en dehors du compte et de s'en tenir au chiffre déjà formidable de 30 milliards. En revanche, pour avoir une complète mesure du fardeau qui pèse sur la nation, il convient de rapprocher de cette dette nationale dont le service absorbera, en 1889, une somme de 1,300 millions, le montant de la dette communale et départementale dont les chiffres officiels ont été récemment publiés par le ministère de l'intérieur. La dette des communes s'élève à 3,020 millions, dont 1,075 millions empruntés au Crédit foncier, et la dette des départemens à 496 millions. Ni le budget de l'Italie, ni celui de l'Espagne, ni même celui de l'Autriche-Hongrie n'atteignent, comme dépense totale, au fardeau que cette dette de 34 milliards impose au contribuable français.

Ce développement de la dette publique devait inévitablement avoir sa répercussion sur le budget ordinaire. Le service de la dette, y compris la dotation des pouvoirs publics, figurait au budget de 1870 pour 506 millions : en 1876, les emprunts contractés pour la libération du territoire, pour les indemnités de toute nature payées par l'État, en un mot pour couvrir toutes les charges provenant de la guerre contre l'Allemagne, avaient fait monter ce crédit à 1,015 millions, soit au double : il est inscrit au budget de 1889 pour 1,306 millions. C'est une surcharge d'environ 300 millions par an, imputable au régime actuel, et dont il ne peut rejeter la responsabilité sur les anciens gouvernemens, comme le font volontiers des orateurs sans bonne foi. Mais cette surcharge annuelle de 300 millions, pour le seul service de la dette, est loin de représenter ce que les conceptions chimériques, les folles entreprises, les prodigalités et le fanatisme antireligieux de nos gouvernans ont coûté au pays. En 1876, les dépenses publiques se sont élevées en totalité à 3,091,836,735 francs, et les recettes ont été de 3,190 millions, présentant ainsi un excédent disponible de 98 millions. Or cette dépense, à peine supérieure de 60 millions au seul budget ordinaire de 1890, comprenait le budget ordinaire et le budget sur ressources spéciales, tous les accroissemens de cré-

dits rendus nécessaires par les désastres de 1870, et, de plus, 150 millions affectés spécialement à l'amortissement. Les comptes généraux des finances vont nous dire quelle progression rapide les dépenses ont suivie. En 1881, la dépense totale s'est élevée à 4,060 millions; elle a donc dépassé de 968 millions la dépense de 1876, bien que les 150 millions d'amortissement eussent disparu du budget. Pour l'exercice 1882, la dépense totale a été de 4,154 millions, dépassant de 94 millions celle de l'exercice précédent. Nouveau progrès en 1883 : la dépense totale atteint 4,190 millions; et le remboursement des obligations sexennaires, à leur échéance, est mis en question. C'est alors que M. Tirard jeta le fameux cri d'alarme qui troubla si profondément la béate quiétude de nos gouvernans. Un mouvement decroissant sembla se produire dans les dépenses, grâce à l'adoption du système des caisses, qui permettaient d'en dissimuler une partie en les rejetant en dehors du budget et en les soustrayant au contrôle de la Cour des comptes. En 1884, la dépense totale n'est plus que de 4,024 millions, et en 1885 elle serait descendue à 3,686 millions, si l'on pouvait s'en rapporter aux chiffres du budget; mais le compte général des finances constate une dépense effective de 3,943 millions, supérieure de 852 millions à celle de 1876. Pour les années 1886, 1887 et 1888, nous n'avons plus que les chiffres des budgets votés par les chambres; mais, en ajoutant au budget ordinaire le budget sur ressources spéciales, le budget extraordinaire et les crédits supplémentaires votés ou demandés, on arrive à une dépense qui oscille entre 3,900 millions et 4,100 millions. Pour 1889, le budget ordinaire et le budget sur ressources spéciales sont prévus ensemble à 3,450 millions : les 550 millions de dépenses extra-budgétaires que nous avons énumérées portent la dépense totale à 4 milliards.

Au cours de la discussion du budget de 1889, il a été fait divers calculs pour évaluer la progression que les dépenses avaient suivie de 1878 à 1889. M. Tirard, lorsqu'il était ministre des finances et responsable, à ce titre, de l'équilibre du budget, avait qualifié de politique du délire la fièvre de dépense qui s'était emparée du gouvernement et des chambres, et dont on vient de voir les résultats. En décembre 1888, comme président de la commission des finances du sénat, il s'est fait, devant cette assemblée, l'apologiste de cette politique, si sévèrement jugée par lui; il a défendu la multiplication hâtive des chemins de fer improductifs, et il a glorifié les prodigalités dont l'instruction primaire a été le prétexte; mais, arrivé à la question des dépenses, il a reconnu qu'elles s'étaient accrues de 450 millions dans cette période de dix années, pour le seul budget ordinaire. Le rapporteur du sénat, M. Boulan-

ger, tout en soutenant la même thèse que M. Tirard, admettait un accroissement d'un demi-milliard ; mais il ne tenait pas compte des 48 millions dont les conversions ont allégé le service de la dette et qui ont été appliquées à d'autres dépenses, et il laissait en dehors les garanties d'intérêt. Les orateurs de l'opposition concluaient à une augmentation de 848 ou de 868 millions. M. Amagat, qui avait pris pour termes de comparaison les budgets de 1878 et de 1889, arrivait au chiffre de 818 millions ; mais il faisait remarquer que le premier de ces budgets renfermait 150 millions pour l'amortissement, et supportait pour le service de la dette les 48 millions supprimés par les conversions ; il en concluait que l'écart réel entre les dépenses des deux exercices était de plus de 1 milliard.

Le seul progrès du budget ordinaire, en éliminant toutes les dépenses auxquelles il est pourvu autrement que par l'impôt, a suffi pour absorber et au-delà toutes les plus-values qui ont pu se produire, et le rendement de toutes les impositions nouvelles et de toutes les surtaxes dont la fiscalité officielle a pu s'ingénier. Pour s'en tenir à l'œuvre de la législature actuelle, le budget ordinaire de 1887 présente une augmentation de 26 millions sur celui de 1886 ; pour 1888, l'augmentation est de 18 millions ; elle est de 35 millions pour 1889 et de 25 millions pour 1890. Ainsi donc, indépendamment des emprunts directs et indirects qu'il a fallu contracter, le budget ordinaire s'est accru de 104 millions en quatre années, et l'équilibre apparent de ce budget n'a été maintenu qu'au détriment de l'amortissement des obligations sexennaires qu'on a réduit d'année en année, à mesure que les dépenses croissaient, jusqu'au chiffre dérisoire de 5,800,000 francs pour 1889.

Personne ne peut se faire illusion au point de croire que cette progression constante du budget ordinaire soit à la veille de s'arrêter. Sans faire entrer en compte les charges nouvelles qui pourront résulter du projet de loi sur les traitemens des instituteurs, déjà voté par la chambre et en discussion devant le sénat, la seule application des lois de 1881 et de 1886 sur l'enseignement primaire doit entraîner graduellement, de l'aveu de l'administration, un accroissement de dépenses de 71 millions, qui portera à 206 millions les crédits du ministère de l'instruction publique. L'application de la future loi sur le recrutement militaire, qui doit supprimer la division du contingent en deux parties et faire passer les classes tout entières sous les drapeaux, aura pour conséquence un supplément de dépenses que les calculs les plus modérés évaluent à 24 millions, mais qui dépassera certainement ce chiffre. Le développement régulier des arrérages que le trésor doit servir sur les sommes dont il devient débiteur vis-à-vis des compagnies amène

chaque année une augmentation correspondante dans le service de la dette. Enfin, l'accroissement de la dette flottante dont le chiffre présent inspire des inquiétudes que M. Peytral, ministre des finances dans le cabinet Floquet, n'a pas dissimulées à la commission actuelle du budget, nécessitera à bref délai un emprunt de consolidation de 800 millions à 1 milliard, dont les arrérages devront s'ajouter aux charges permanentes du trésor, et trouver place dans le budget ordinaire. Il y a donc lieu de prévoir, dans un temps plus ou moins rapproché, une addition d'environ 150 millions aux dépenses actuelles de ce budget. On n'aperçoit point les ressources nouvelles qui pourront couvrir ces charges imminentes. Les économies obtenues au moyen des conversions, et le produit qu'on attendait des lois des 27 mai et 4 juillet 1887, sur les sucres indigènes ont été immédiatement absorbés. Les projets élaborés par M. Peytral, et auxquels le parlement et l'opinion ont fait un si mauvais accueil, visaient surtout des transformations dans l'assiette de divers impôts; et ce ministre se défendait vivement d'avoir voulu rien ajouter aux charges des contribuables. Ces projets ont été répudiés par le ministre actuel, et l'approche des élections générales donnait la certitude qu'aucune proposition d'impôt ne figurerait dans le budget de 1890. Il faudra pourtant finir par s'incliner devant une inexorable nécessité. Pas un homme sérieux ne peut attendre de simples économies le rétablissement de nos finances. M. Peytral a déclaré franchement à la chambre, pour justifier son premier projet de budget, qu'il était impossible de conserver un amortissement quelconque sans recourir à des créations d'impôts. Au sénat, où les préoccupations électorales sont moins impérieuses qu'à la chambre, des partisans peu suspects du régime actuel, M. Hugot, M. Loubet, M. Boulanger, rapporteur-général du budget, se sont élevés, dans ces dernières années, contre toute addition aux dépenses actuelles, et surtout contre la continuation des emprunts à découvert par lesquels on pourvoit aux dépenses extra-budgétaires. Tous demandent que les emprunts soient désormais gagés : or il n'y a qu'un seul moyen de gager un emprunt, c'est d'affecter à le servir une recette effective, et, dans le délabrement où nos finances sont tombées, un supplément de recettes ne peut plus être attendu que d'un supplément d'impôt. Que les contribuables se tiennent donc pour avertis.

II.

Quelles sont les causes dont l'action, en quelque sorte mécanique, élève d'année en année le chiffre des dépenses, et ne permet ni retour en arrière ni même un simple temps d'arrêt? Quels sont

les engagemens dont l'exécution impose de si lourdes charges au pays, et à qui incombe la responsabilité de ces engagemens? La réponse à ces questions est la partie la plus ardue de la tâche que nous nous sommes assignée.

Les pensions sont la première cause que nous voulions examiner, bien que nous nous soyons expliqué antérieurement sur ce sujet. Le fardeau qu'elles imposent au trésor devient de plus en plus lourd, et dès 1887, il préoccupait sérieusement les commissions de la chambre et du sénat. Le crédit inscrit au budget de 1888 était de 200 millions : il a été élevé à 217 millions dans le budget de 1889, et le ministre des finances demande pour 1890 un crédit de 220,496,626 francs, soit une augmentation de 3 millions 1/2 sur le budget en cours. Les choses n'en demeureront pas là, car la chambre a adopté le principe de l'unification des retraites militaires en faveur des sous-officiers, caporaux, soldats et assimilés, retraités avant la loi du 18 août 1881, et a décidé qu'ils jouiraient des avantages accordés par cette loi. L'unification devrait se faire en trois années; elle entraînera une dépense évaluée au minimum à 12 millions, et comme le premier crédit demandé est seulement de 2 millions, on a en perspective une nouvelle dépense de 10 millions. Les officiers retraités sollicitent depuis longtemps la même faveur, et il n'y a aucune raison valable pour la leur refuser, du moment qu'on entre dans la voie de la rétroactivité; puis viendra le tour des pensions de la marine, puisque les armées de terre et de mer ont toujours été traitées sur le même pied.

L'extension qu'il faudra donner aux cadres de l'armée en conséquence de la future loi sur le recrutement entraînera dans l'avenir une augmentation correspondante dans le chiffre des pensions. Ainsi s'accélérera encore la progression déjà trop rapide de cette cause de dépenses. Voici quelle a été cette progression depuis 1869 pour les pensions de l'armée de terre :

1869.....	45,136,000	francs.
1875.....	62,613,000	—
1879.....	67,045,000	—
1887.....	87,359,000	—
1889.....	92,316,000	—

La dépense est donc aujourd'hui plus que double de ce qu'elle était en 1869, c'est-à-dire avant la guerre. On remarquera surtout l'augmentation de 20 millions qui s'est produite de 1879 à 1887, plus forte de 3 millions que celle qui a eu lieu de 1869 à 1875 et qui s'explique par le fait de la guerre franco-allemande. Dans la

seconde période, les causes actives ont été l'accroissement de nos forces militaires, et la libéralité avec laquelle, en 1881, le parlement a élevé le chiffre de toutes les pensions.

Les mêmes causes ont exercé la même action sur les pensions de la marine qui ont été successivement portées aux chiffres suivans :

1869.....	11,470,000	francs.
1875..	14,822,000	—
1879.....	16,058,000	—
1887.....	27,949,000	—
1889.....	31,500,000	—

Ici, la dépense a triplé en vingt ans. La loi qui a relevé notablement le chiffre des pensions y a beaucoup contribué, mais la politique coloniale y est bien pour quelque chose. Le relèvement des pensions ne produira son effet que graduellement, à mesure que les officiers de terre et de mer actuellement en activité arriveront à l'âge de la retraite et profiteront des nouveaux tarifs. Il faut donc s'attendre à voir les crédits croître régulièrement, pendant un certain nombre d'années, de 2 millions pour la marine et 5 à 6 millions pour la guerre, sans préjudice de toutes les autres causes d'augmentations que nous avons énumérées.

Nous venons de voir que le crédit total inscrit au budget de 1889 pour les pensions de toute nature s'élève à 217 millions : c'est une augmentation de plus de 71 millions sur le chiffre de 1878 qui n'était que de 145 millions. Dans cette augmentation figurent les pensions que le parlement a jugé à propos de voter pour les insurgés de février 1848 et de décembre 1851, et les pensions plus légitimement accordées aux magistrats victimes de l'épuration judiciaire. Les pensions des fonctionnaires civils font l'objet, au budget de 1889, d'un crédit de 62,150,000 francs, auquel le budget de 1890 n'ajoute que la faible somme de 150,000 francs. Ici encore, il y a une aggravation sensible des charges du trésor, car en 1876 le crédit ne s'élevait qu'à 35,483,286. A en croire les rapporteurs des budgets et les orateurs ministériels, il faudrait en faire retomber la responsabilité sur la loi du 9 juin 1853, qui reposerait sur des calculs erronés. Il nous paraît que c'est là un moyen commode de pallier les fautes d'une mauvaise administration, et que la loi de 1853 ne mérite pas tous les reproches qu'on se complaît à lui adresser.

Cette loi est née de la passion d'uniformité dont notre bureaucratie est possédée. Jusqu'en 1853, presque toutes les grandes administrations avaient leurs règlemens particuliers et une caisse

de retraites séparée. Ces caisses étaient médiocrement garnies et les ministres ou les directeurs généraux qui avaient la responsabilité de les gérer tenaient rigoureusement la main à l'observation de la règle qui voulait que des retraites nouvelles ne fussent accordées qu'en proportion et à mesure des vacances qui se produisaient. En 1853, on voulut établir un règlement uniforme pour toutes les administrations; toutes les retenues durent être versées au trésor qui se chargea de servir directement toutes les retraites. Cette amalgamation recélait un danger qu'on aurait dû prévoir : toutes les pensions sortant d'une caisse commune, les administrations étaient dégagées du souci d'y pourvoir, et ne devaient plus se sentir tenues à la même réserve et aux mêmes précautions quant aux admissions à la retraite. Le législateur n'avait prévu qu'un inconvénient : c'était que les fonctionnaires ne cherchassent à jouir le plus tôt possible du bénéfice de la retraite; et, en fixant comme conditions indispensables soixante ans d'âge et trente années de service, il eut soin de spécifier que la réunion de ces deux conditions ne suffisait pas pour mettre le fonctionnaire en droit de réclamer sa mise à la retraite. « L'État, disait l'exposé des motifs de la loi, peut conserver les fonctionnaires dans leurs fonctions aussi longtemps que son intérêt l'exige et que leurs forces le permettent. » C'était bien mal connaître la nature humaine que de supposer que des administrations, sans cesse sollicitées d'accorder des places ou de l'avancement, mettraient obstacle au départ de fonctionnaires qui voudraient se retirer.

Comme des catégories entières de fonctionnaires pour lesquels il n'existait pas antérieurement de retraites allaient être admises au bénéfice de la nouvelle législation, l'État reconnaissait qu'il devait subvenir à l'insuffisance du produit des retenues et prendre à sa charge le supplément nécessaire. En calculant d'après le nombre des ayans droit, on estimait que la charge maxima ne dépasserait pas 19 millions, et que ce chiffre ne serait atteint qu'en 1883, à la trentième année de l'application de la loi : il ne pourrait ensuite que décroître. Ces calculs étaient-ils aussi erronés qu'on le prétend? En 1869, les pensions civiles exigèrent 28,930,534 francs sur lesquels 15,378,540 francs furent fournis par le produit des retenues et 13,551,994 par le trésor, soit moins de la moitié de la dépense. Ce dernier chiffre était le plus élevé qu'eût atteint la subvention qui pendant une douzaine d'années avait oscillé entre 9 et 11 millions. En 1876, la contribution de l'état dans le service des pensions civiles n'était encore, malgré la révolution de 1870, que de 16,497,121 francs; mais dès 1878 le chiffre de 19 millions était dépassé de 3 millions 1/2 : 22,463,872 francs.

Cette date est à elle seule une explication. C'est alors que com-

mencèrent la curée des places et l'épuration de toutes les administrations. Les vacances ne se produisant pas assez vite au gré des appétits surexcités, on foula aux pieds toutes les prescriptions de la loi de 1853; on imagina les retraites proportionnelles dont l'illégalité n'a pas besoin d'être démontrée : enfin on abaissa la limite d'âge par de simples arrêtés ministériels. Comme les mauvais exemples sont contagieux, l'amiral Aube, ministre de la marine, avait cru pouvoir, comme les ministres civils, modifier la législation : il avait abaissé, en moyenne, de trois années la limite d'âge pour le personnel non combattant de la marine, et avait mis immédiatement à la retraite un assez grand nombre de fonctionnaires. Il en résulta, pour l'exercice 1887, un dépassement de crédit de 1 million et une augmentation de crédit correspondante, dans le budget de 1888. Des observations sévères de la commission du budget, sanctionnées par un vote de la chambre, ont ramené le département de la marine à l'observation des anciens règlemens. Il serait à souhaiter qu'une démonstration non moins énergique du parlement rappelât aux ministres civils que les admissions à la retraite ne doivent être accordées qu'en proportion des vacances, car cette règle tutélaire n'est pas moins ouvertement violée que les prescriptions relatives à l'âge et aux années de services.

Dans la discussion du budget de 1888, M. Ribot et quelques autres députés avaient proposé et fait voter un article aux termes duquel le fonctionnaire mis à la retraite continuerait son service et toucherait son traitement jusqu'à la liquidation de sa pension de retraite. C'était un acte d'humanité, car, les appointemens cessant d'être payés du jour de la mise à la retraite et la pension n'étant réglée en moyenne qu'au bout de dix à onze mois, il en résulte pour les fonctionnaires peu aisés ou pères de famille une période de gêne pénible. Nous en pourrions citer des exemples navrans. L'administration ne le méconnaît pas, puisque par un procédé d'une régularité douteuse, au point de vue de la comptabilité publique, elle accorde maintenant des avances, remboursables quand le retraité touchera sa pension.

Cet amendement était en même temps un frein pour les administrations, puisqu'elles ne pouvaient disposer immédiatement des appointemens des fonctionnaires mis à la retraite. Jusqu'en 1888, on inscrivait au budget un crédit de 6 millions, destiné à servir les pensions à accorder dans le cours de l'exercice, et ce crédit se répartissait entre les divers ministères; mais dans leur impatience à satisfaire leurs créatures, les ministres épuisaient dès le mois de janvier leur quote-part dans le crédit commun, et les malheureux fonctionnaires qui venaient à être mis à la retraite après la première fournée devaient attendre jusqu'à l'année suivante avant de toucher

un centime. De là les retards dont nous venons de parler. Avec le régime que l'amendement visait à introduire, les ministres n'avaient plus intérêt à précipiter les retraites, puisqu'ils ne pouvaient faire jouir immédiatement leurs protégés des bénéfices que l'avancement était destiné à leur procurer. Aussi le vote de la chambre avait-il répandu la consternation dans toutes les administrations. Heureusement le sénat était là qui, sans débat et sans qu'on y prît garde, supprima l'article malencontreux. Les auteurs de l'amendement n'en demandèrent pas le rétablissement quand le budget revint devant la chambre, et la bureaucratie respira. Le crédit de prévision pour les retraites, considéré comme une invitation à la dépense, a disparu du budget de 1889, le gouvernement ayant déclaré qu'il préférait présenter une demande de crédit extraordinaire pour liquider les pensions accordées dans le cours des exercices. C'est une façon ingénieuse de se dérober complètement au contrôle du parlement, puisque l'importance de ces crédits extraordinaires n'est pas limitée, et que leur emploi est à la discrétion des ministres. Ces crédits seraient, d'ailleurs, inutiles si l'on se conformait à la règle de n'accorder les retraites qu'à mesure des vacances. C'est donc à l'observation de cette règle que le parlement devrait tenir rigoureusement la main. Peut-être y aurait-il lieu de demander à l'administration des finances, pour les retraites, un travail analogue à celui que la chancellerie de la Légion d'honneur fait pour les décorations, c'est-à-dire une répartition dont l'observation serait obligatoire pour les ministères. Si des précautions sérieuses ne sont pas prises, la marée montante des pensions ne s'arrêtera pas.

Les reproches qu'on a dirigés contre la loi du 9 juin 1853 peuvent être adressés avec plus de justice aux auteurs des conventions de 1883 pour l'exécution des chemins de fer. Ceux-ci, dans leur désir de sauver la plus grande partie du plan de M. de Freycinet, ont été loin de calculer avec une suffisante exactitude les charges qu'ils allaient imposer au pays. Prévenons d'abord une confusion quelquefois faite entre les annuités à la charge du ministère des finances et celles qui sont supportées par le ministère des travaux publics. Une loi du 3 août 1874 a réglé l'exécution de tous les arrangemens intervenus antérieurement entre l'État et toutes les compagnies de chemins de fer, soit pour l'allocation de subventions, soit pour le remboursement des avances faites par quelques compagnies. Il avait été calculé que la créance totale des compagnies sur l'État serait complètement éteinte en 1961, au moyen d'une annuité qui ne dépasserait pas 31 millions jusqu'en 1949 et qui décroîtrait rapidement à partir de cette date. Ce calcul ne s'est pas trouvé tout à fait exact à cause d'erreurs

tant sur le coût de quelques lignes que sur l'époque de leur achèvement et le point de départ des remboursemens de la part de l'État. Le crédit a donc dû être porté à 37 millions pour 1889, parce qu'on a transféré du ministère des travaux publics au ministère des finances les annuités relatives à 11 lignes dont les travaux sont terminés et les comptes définitivement réglés. En raison de l'abréviation de la période dans les limites de laquelle l'amortissement doit être effectué, les annuités deviennent plus fortes qu'on ne l'avait prévu. Jusqu'à ce que les comptes de toutes les lignes visées dans la loi de 1874 aient été complètement apurés, il faut s'attendre à ce que ce crédit s'accroisse de 2 ou 3 millions par an, et arrive graduellement à 53 millions.

Les annuités dont il vient d'être parlé sont servies par le ministère des finances; c'est le département des travaux publics qui fait le service des garanties d'intérêts concédées par les conventions de 1883. Ces garanties sont payées aux compagnies au moyen de fonds que l'État se procure par des émissions d'obligations. Les arrérages de ces obligations figurent seuls au budget; mais ils s'accroissent d'année en année avec chaque nouveau paiement, et la progression menace d'être rapide. Le crédit nécessaire est monté, en effet, en trois années de 2 millions 1/2 à 11 millions 1/2: il sera en 1890 de 17,500,000 francs. Les obligations émises de ce chef s'élevaient, au 1er janvier 1889, à 338 millions : il est prévu, pour 1889, une émission de 75 millions et pour 1890 une nouvelle émission de 69 millions, et cela continuera ainsi tous les ans, chaque emprunt successif ajoutant à la masse du capital à servir et à l'importance des arrérages à inscrire au budget.

On fait valoir que ces paiemens aux compagnies ne sont que des avances qui devront être remboursées, et c'est le prétexte que l'on a pris pour mettre cette dépense en dehors du budget ordinaire où elle figurait jusqu'en 1884, mais qu'elle grevait trop lourdement. Cet argument serait plausible si l'on pouvait prévoir l'époque du remboursement, mais le niveau que les recettes nettes des compagnies doivent atteindre pour que les remboursemens commencent paraît de plus en plus éloigné. D'après les documens publiés par le ministère des travaux publics, le nombre des kilomètres de chemins de fer exploités, en 1882, était de 26,239 : la recette brute s'est élevée à 1,127 millions. Quatre ans plus tard, en 1886, le nombre des kilomètres exploités était de 31,213, soit une augmentation de 5,000 kilomètres : la recette brute n'a plus été que de 1,036 millions, soit une diminution de 91 millions. On voudrait vainement ne voir dans cette diminution de la recette totale que l'effet passager d'un ralentissement momentané des affaires. La recette eût-elle été, en 1886, égale à ce qu'elle avait été en 1882,

que le résultat ne serait pas moins à déplorer parce qu'il constituerait encore une décroissance sensible dans la recette kilométrique : or c'est du chiffre de cette recette que dépend absolument la possibilité d'un produit net. Nous trouvons ici en action une autre cause qu'un ralentissement des affaires; c'est la concurrence que les nouvelles lignes font aux anciennes. Il ne faut pas croire, en effet, que toutes les recettes d'une ligne nouvelle soient nécessairement une addition à la recette totale des voies ferrées : il n'en est ainsi que des recettes qui naissent à l'intérieur de cette ligne. En effet, la plupart des transports qui s'effectuent directement par la ligne nouvelle étaient effectués antérieurement, au moyen de correspondances ou d'allongemens de parcours, par les lignes préexistantes. Un exemple le fera comprendre : jusqu'à l'ouverture de la ligne directe de Valenciennes à Lille, les transports entre ces deux villes s'effectuaient par les deux lignes de Valenciennes à Douai, et de Douai à Lille, qui ont perdu cet élément de trafic après la mise en exploitation de la ligne directe. Le déplacement du trafic opéré par les lignes que l'on construit actuellement et par celles que l'on projette aura pour résultat, pendant une période assez longue, d'affaiblir le rendement kilométrique des réseaux actuellement existans et d'en diminuer ainsi le produit net. Cette conséquence est d'autant plus probable que les régions non encore pourvues de chemins de fer comptent naturellement parmi les moins riches et les moins fécondes : d'où cette conclusion fâcheuse pour l'équilibre du budget, que la marche croissante des garanties d'intérêts n'est pas près de s'arrêter.

Par le service de la garantie d'intérêts qui assure aux actionnaires la fixité de leur revenu, c'est l'État qui fait des avances aux compagnies : celles-ci, à leur tour, font à l'État des avances qui se répercutent également sur le budget. C'est ici que les conséquences du plan Freycinet pèsent de tout leur poids sur les finances publiques. L'État était à bout de ressources et, après l'élimination sommaire de lignes trop manifestement inutiles, il restait à assurer la construction de 8,886 kilomètres. La combinaison imaginée consista à demander aux compagnies de construire une partie de ces lignes pour le compte de l'État et de fournir à l'État les fonds nécessaires pour construire les autres : dans les deux cas, elles devaient se procurer l'argent en émettant des obligations dont l'État servirait les intérêts, le maximum des travaux à exécuter dans le cours de chaque année étant fixé par le parlement. La dépense totale était évaluée à 2,600 millions : sur cette somme, 325 millions seulement étaient assurés par des promesses de subventions de provenance diverse. Les compagnies avaient reçu de l'État, depuis 1874, sous la forme de garanties d'intérêts, 550 mil-

lions : on leur demanda de se libérer envers l'État en appliquant cette somme aux constructions qu'elles allaient exécuter; et il demeura 1,725 millions à la charge de l'État. Il est fait deux parts de la dépense effectuée chaque année : la première représente les remboursemens opérés par les compagnies ; la seconde, les avances qu'elles font à l'État et dont celui-ci doit servir les intérêts. A la fin de 1889, les compagnies auront remboursé, en travaux, 357 millions : elles ne devront plus à l'État que 193 millions, et elles auront avancé 380 millions dont les intérêts sont à la charge du budget des travaux publics. A mesure que les remboursemens des compagnies approchent de leur terme, la part contributive de l'État dans la dépense annuelle devient plus forte : elle est déjà de 99,900,000 francs dans les 142 millions de dépense autorisés pour 1889, et il a fallu inscrire pour les intérêts une augmentation de crédit de 5 millions au budget de 1890. Cette part ne saurait être moindre dans les 160 millions de travaux qui vont être autorisés pour 1890 : d'où il suit que le budget des travaux publics devra recevoir en 1891 une nouvelle augmentation d'au moins 5 millions. Cela continuera ainsi d'année en année, et si l'on s'obstine à aller jusqu'au bout du plan Freycinet, la charge annuelle, qui est déjà de 17 millions 1/2 pour 1890, finira par atteindre le chiffre effrayant de 85 millions. On ne saurait envisager sans appréhension une pareille perspective. Un gouvernement aux yeux duquel les considérations électorales ne primeraient pas l'intérêt des finances publiques aurait vite pris un parti. Sur les 8,886 kilomètres classés, c'est-à-dire destinés à être exécutés comme lignes d'intérêt général, 2,000 ne sont pas encore commencés, et pour 2,000 autres, les compagnies qui doivent les exécuter ne sont pas encore désignées. C'est la moitié du réseau qui fait l'objet des conventions de 1883. Il faudrait rayer du plan général les derniers 2,000 kilomètres ; quant aux 2,000 autres, l'exécution en devrait être répartie sur une longue période, et un grand nombre de lignes pourraient être transformées en simples tramways. Il est d'autant plus nécessaire d'aviser que les 2 milliards 1/2 qui sont prévus pour l'exécution des travaux constituent un budget à part, qui échappe tout à la fois au contrôle du parlement et à l'examen de la Cour des comptes, puisque les intérêts de la dépense faite figurent seuls dans le budget.

Aux 85 millions dont l'exécution du plan Freycinet imposera la charge au ministère des travaux publics, ajoutons les 53 millions qui résulteront, pour le ministère des finances, de l'application définitive des conventions de 1874, et aussi les arrérages annuels des obligations émises pour le service des garanties d'intérêts; nous reconnaîtrons que, dans un avenir peu éloigné, le budget ordi-

naire peut avoir à faire face à une dépense annuelle d'au moins 150 millions qui ne prendrait fin qu'en 1956, époque du règlement général des comptes entre l'état et les compagnies. Sont-ce là toutes les conséquences des engagemens contractés par l'état pour satisfaire les appétits électoraux? Il s'en faut. Les compagnies contractantes ont fait valoir, non sans quelque raison, que pour mettre les chemins qu'elles étaient chargées de construire en relations avec leurs lignes, elles auraient à exécuter sur celles-ci des travaux de quelque importance, des agrandissemens de gares, des doublemens de voies, etc., dont il n'était pas juste de leur imposer la charge. Pour satisfaire à cette réclamation, les compagnies ont été autorisées à exécuter, sur leur réseau ancien, des travaux complémentaires : le parlement fixe annuellement pour chaque compagnie le maximum de la somme à dépenser et, cela fait, il n'a plus rien à y voir; tout se passe entre les ingénieurs des compagnies et les ingénieurs des travaux publics, animés, comme on sait, d'une grande bienveillance les uns pour les autres. Les dépenses complémentaires autorisées ont été de 65 millions pour 1887, de 60 millions pour 1888 et de 65 millions pour 1889 : elles seront, en 1890, de 55 millions. Il n'en résulte point une charge directe et immédiate pour le budget. Les sommes dépensées sont portées par les compagnies au compte de premier établissement de leur réseau, et, de plus, les intérêts y sont ajoutés et capitalisés chaque année. Mais, comme ce compte de premier établissement sert de base aux calculs par lesquels se détermine la quotité de la garantie d'intérêts, l'accroissement continu de ce compte ne peut manquer d'entraîner une augmentation dans le chiffre des annuités à payer lors du règlement définitif entre l'État et les compagnies.

Ce n'est pas tout encore. Les compagnies ont fait observer que les nouveaux chemins seraient improductifs pendant une période impossible à déterminer à l'avance, et que, si elles étaient obligées de prélever sur le produit de leur ancien réseau de quoi couvrir cette insuffisance de recettes, elles devraient, du chef de la garantie d'intérêts, réclamer à l'état des sommes beaucoup plus élevées. Les faits justifient cette prévision des compagnies : en 1887, les nouveaux chemins construits en vertu des conventions de 1883, et mis en exploitation, comprenaient une étendue de 4,791 kilomètres, et leur recette totale, déduction faite des frais matériels d'exploitation, ne laissait que 244,000 francs pour couvrir l'intérêt du capital de construction. Nous avons fait ressortir plus haut, par des chiffres également concluans, le préjudice qui résulte pour les recettes des anciennes lignes de l'ouverture des lignes nouvelles. Il a donc été

stipulé que les lignes nouvelles seraient exploitées au compte de l'État jusqu'à ce que les recettes couvrissent les frais : c'est ce qu'on désigne ordinairement sous le nom de compte de l'exploitation partielle. Les compagnies sont autorisées à inscrire au compte de premier établissement de ces lignes les sommes qu'elles sont obligées de débourser pour leur exploitation en sus du produit des recettes : ces sommes portent intérêt, et cet intérêt est arrêté chaque année et ajouté comme capital au compte de l'exercice précédent. Le rendement du nouveau réseau étant demeuré au-dessous des prévisions les plus pessimistes et les intérêts s'accumulant sans cesse, la dette de l'État s'accroît avec une extrême rapidité. Pour l'exercice 1887, la dépense mise à la charge de l'État dans les écritures, pour les insuffisances et les intérêts, s'est élevée aux environs de 30 millions : cette charge annuelle ne peut manquer de grossir avec chaque ligne nouvelle qu'on ouvrira. Les comptes de l'exploitation partielle ne seront apurés qu'au terme de la période de construction : on établira alors le chiffre de la dette de l'État tant pour le capital des insuffisances que pour les intérêts capitalisés. Ce compte établi, les intérêts dont les compagnies font actuellement l'avance tomberont à la charge du budget qu'ils grèveront dans des proportions considérables. La dette de l'État envers les compagnies s'accroissant beaucoup plus vite que celle des compagnies envers l'État, la liquidation définitive des conventions ne peut manquer de laisser à la charge des finances publiques un fardeau dont il est impossible de déterminer le poids. Aussi la perspective d'un remboursement à attendre des compagnies est-elle une pure chimère, qu'on essaiera d'entretenir pendant la durée de la période de construction, mais sur laquelle il n'est plus possible de se faire illusion. Remarquez que cette dette, qui prend des proportions si redoutables, s'accroît silencieusement sans que rien en trahisse la marche, sans qu'aucun chiffre soit inscrit au budget et provoque les investigations du parlement, sans qu'aucune pièce justificative soit soumise à la Cour des comptes. Les livres des compagnies sont la seule source de renseignemens avec des rapports sommaires des inspecteurs des finances qui contrôlent les additions. La Cour des comptes se plaint avec raison de ne pouvoir obtenir aucun éclaircissement sur ce budget mystérieux qui se chiffre par des centaines de millions et de n'avoir, pas plus que le parlement, un seul moyen de vérifier si les conventions de 1883 sont exécutées conformément aux dispositions législatives, et si toutes les dépenses portées en compte à l'État ont reçu une affectation conforme à la loi. On n'a pas déféré à ces observations de la Cour des comptes et on ne cherchera à instituer aucun contrôle régulier :

une lumière trop vive révèlerait un mal dont l'étendue frapperait l'opinion de stupeur : on se garde de dissiper les ténèbres qui cachent l'abîme.

Nous n'avons pas voulu scinder les observations que nous avions à présenter au sujet des chemins de fer : il nous faut parler maintenant des obligations sexennaires au moyen desquelles le trésor paie les garanties d'intérêts assurées aux lignes de France et d'Algérie. La création des premières obligations sexennaires se justifiait par l'existence, au budget, d'un crédit de 150 millions, affecté d'une manière toute spéciale à l'amortissement, et qui devait devenir libre après le dernier remboursement à faire à la Banque de France, c'est-à-dire dans un espace de moins de six années. C'était une anticipation sur l'avenir; mais on était en présence d'une ressource certaine. Ce crédit de 150 millions a d'abord été réduit à 100 millions, puis il n'a pas tardé à être à peu près complètement détourné de son affectation; il en subsiste à peine un vestige : 11 millions en 1887, 5 millions 1/2 en 1889 : pour 1890, la commission de la chambre se flatte de le relever à 24 millions au lieu de 12 que proposait le gouvernement; mais les ressources auxquelles elle veut donner cette destination sont d'une réalisation problématique. Malgré la disparition presque complète du crédit d'amortissement, on a continué les émissions d'obligations qui ne constituent plus aujourd'hui que des emprunts à découvert, sans gage d'aucune sorte que la foi publique, sans provision ni actuelle ni prochaine pour le remboursement. Elles sont devenues un détestable instrument de trésorerie : elles n'offrent point un de ces placemens à longue échéance qu'une partie du public recherche; elles coûtent beaucoup plus cher que les bons du trésor; elles menacent de grever indéfiniment le budget par l'habitude qu'on a prise de les renouveler, et cette facilité de renouvellement est une incitation permanente à la dépense pour les chambres et le gouvernement. La preuve en est dans le développement qu'elles ne cessent de prendre. Il y en avait en circulation pour 515 millions au 31 décembre 1887 : les émissions faites ou à faire en 1888 et 1889 pour le budget extraordinaire de la guerre, pour le service de la garantie d'intérêts et pour le renouvellement des obligations échues et non remboursées, vont porter ce chiffre à 944 millions, sans compter quelques menues dépenses dont il sera question plus loin, et sans ce que l'avenir réserve. On a déjà vu que le programme de dépenses militaires accepté en principe par la chambre exigera encore une émission d'un demi-milliard. De pareils chiffres sont fort inquiétans pour l'avenir du budget. M. Peytral ne l'avait pas caché à la chambre dans la discussion de la loi

de finance de 1889, et, au moment de quitter le pouvoir, il a exprimé dans les termes les plus énergiques à la commission du budget de 1890 les appréhensions que lui causait la perspective d'avoir en circulation 1,100 millions d'obligations sexennaires sans un centime à mettre en regard de cette dette à courte échéance. Il aurait voulu la retenir en dessous du milliard. Dans ce dessein, il avait proposé, pour 1889, de faire face aux 84 millions du budget extraordinaire de la guerre, qui n'étaient pas couverts par des reliquats d'emprunts, au moyen de bons du trésor indéfiniment renouvelés, espérant que le ministère de la guerre n'épuiserait pas le crédit ouvert et que l'amélioration des recettes restreindrait encore l'émission à faire. Ce système fut écarté comme sujet à trop d'inconvéniens. M. Peytral proposa alors, pour le budget de 1890, de subvenir aux dépenses extraordinaires de la guerre, non plus avec des obligations du type ordinaire, mais avec des obligations de vingt-deux ans de durée qui auraient dégagé les prochains budgets et auraient porté avec elles leur amortissement. Cette proposition a été écartée par la commission du budget, qui a préféré les obligations sexennaires, voulant laisser le champ libre aux combinaisons dont on a prêté le projet au nouveau ministre des finances, qu'il s'agisse d'un emprunt ou d'une conversion facultative de ce qui subsiste de rente 4 1/2 pour 100. A quelque combinaison que le gouvernement s'arrête, il est indispensable d'aviser, parce qu'en raison des crédits promis au département de la guerre et du service de la garantie d'intérêts, les échéances annuelles d'obligations vont dépasser de beaucoup le chiffre de 100 millions. L'exercice 1888 a préparé, pour 1894, une charge supérieure à 160 millions. En 1889, on renouvellera 86 millions d'obligations échues et impayées; on en émettra 84 millions pour le budget de la guerre et 75 millions pour les garanties d'intérêts, soit en tout 247 millions à échéance de 1895. En 1890, même en prenant au sérieux l'amortissement de 24 millions découvert par la commission du budget, il faudra encore renouveler 76 millions d'obligations, en émettre 180 millions pour le ministère de la guerre et 69 millions pour les garanties d'intérêts, soit une charge totale de 325 millions pour le budget de 1896. Ces chiffres ne suffisent-ils pas à démontrer l'indispensable et urgente nécessité d'éteindre ou de consolider par un emprunt la plus grande partie, sinon la totalité des obligations en circulation?

Nous n'avons pas encore épuisé la série des dépenses qui auront pour conséquence de faire peser sur le pays des charges toujours croissantes, et qui ont, avec les précédentes, ce caractère commun de n'être rattachées qu'indirectement au budget, et de n'être

point soumises à un contrôle effectif de la part du parlement. Nous devons parler tout d'abord de la caisse des chemins vicinaux, de sa sœur la caisse des écoles, et des transformations qu'elles ont subies. La caisse des chemins vicinaux avait été instituée par une loi du 11 juillet 1868, pour servir d'intermédiaire entre le trésor et les départemens ou les communes qui sollicitaient une subvention pour l'achèvement de leur réseau vicinal. Elle a ainsi payé en subventions 225 millions, prélevés sur les recettes budgétaires. Les demandes de subvention devenant de plus en plus nombreuses, et les excédens budgétaires ayant disparu, le système des prêts temporaires fut substitué à celui des subventions gratuites. Des lois successives ont ouvert à la caisse des crédits à employer en avances remboursables par annuités ; seulement ces crédits étaient prélevés non plus sur le budget, mais sur les ressources de la dette flottante : autant dire que c'étaient de simples autorisations d'emprunter d'une main les fonds qu'on prêtait de l'autre. La caisse a ainsi prêté 356 millions, sur lesquels 267 restent encore à rembourser par les départemens ou les communes. Les sommes déboursées par la caisse ont été, en moyenne, de 40 millions par an ; elles étaient distribuées arbitrairement, et aucun contrôle sérieux n'était exercé sur leur emploi. On résolut de mettre fin à ce système, qui donnait prise à de justes critiques, et de faire régler législativement la participation de l'État à l'achèvement du réseau vicinal. En attendant cette loi spéciale dont le projet dort dans les cartons de la chambre depuis 1881, une loi du 22 juillet 1885 ordonna simultanément la liquidation de la caisse des chemins vicinaux et de la caisse des écoles : elle autorisa, en obligations à l'échéance finale de 1907, un emprunt sur lequel 164 millions furent affectés à l'exécution des engagemens déjà pris au sujet des chemins. Au 1er janvier 1888, le trésor avait avancé 87 millions 1/2, et le gouvernement avait encore à sa disposition 76 millions pour le même objet.

Indépendamment de cette ressource temporaire dont le gouvernement fait usage comme il lui plaît, et en attendant la loi spéciale toujours promise, il a été décidé de mettre à la disposition du ministre de l'intérieur un crédit qui devait être d'une dizaine de millions par an ; mais on avait compté sans les nécessités budgétaires. Quand on fut acculé aux expédiens les plus désespérés pour donner au budget de 1887 une apparence d'équilibre, on retrancha du crédit d'abord proposé 4 millions 1/2 ; mais, pour ne pas dépouiller le ministre de l'intérieur d'une aussi précieuse monnaie électorale, un article spécial de la loi du 26 février 1887 l'autorisa à prendre, vis-à-vis des communes, les mêmes engagemens que si

le crédit était demeuré intact, et spécifia que pour l'exécution des engagemens ainsi contractés, 4 millions 1/2 seraient prélevés sur les crédits à inscrire au budget de 1888. La commodité d'un tel procédé encouragea à en renouveler l'emploi : pour suppléer à la brèche faite d'avance aux 9 millions 1/2 du budget de 1888, le ministre fut autorisé à contracter, jusqu'à concurrence de 2 millions, des engagemens anticipés sur le crédit de 1889. Ce même emprunt d'un exercice à l'autre se répète pour 3 millions en 1889, et se répétera en 1890. C'est ce qu'on appelle, dans le langage familier, manger son blé en herbe. On ne saurait imaginer rien de plus irrégulier que de faire supporter à un exercice les dépenses de l'exercice précédent ; ces viremens d'un exercice à un autre sont autrement dangereux que des viremens à l'intérieur du même budget. Où sont les moyens de contrôle? Comment vérifier que, dans le désir d'assurer le triomphe d'un candidat agréable, l'administration n'a pas excédé la limite des promesses qu'elle est autorisée à faire? Qui garantit que, dans la lutte électorale de 1889, elle hésitera à épuiser les crédits proposés pour 1890?

Une loi spéciale est d'autant plus indispensable que, toute latitude étant laissée, jusqu'à présent, au ministre de l'intérieur pour la répartition des subventions et des prêts, la faveur a seule présidé à la distribution des fonds. Pendant que des communes voyaient échouer leurs sollicitations les plus instantes, d'autres étaient traitées avec une libéralité excessive. Il en est résulté que dans bien des communes auxquelles un puissant patronage assurait une large part des faveurs ministérielles, on a multiplié outre mesure le nombre des chemins, ou on leur a donné de trop grandes dimensions ; et maintenant que les dépenses scolaires pèsent lourdement sur leur budget, ces mêmes communes sont hors d'état d'entretenir ces chemins entrepris avec tant d'ardeur et construits à si grands frais. Le service vicinal constate qu'un grand nombre de chemins sont à peine praticables, et que quelques-uns retournent rapidement à l'état de nature. Il est manifeste que, dans certaines régions, il y a eu un véritable gaspillage d'argent. En même temps que la loi promise mettra fin à ces abus en soumettant à des conditions rigoureuses l'octroi des subventions, et en assurant un contrôle efficace sur leur emploi, elle remédiera à un autre inconvénient, l'impossibilité où l'on est actuellement de voir clair dans la dépense, à raison de la multiplicité des comptabilités diverses dont il faut scruter les arcanes. Ainsi qu'un député conservateur l'a constaté au cours de la dernière discussion du budget, il est tenu soit par le trésor, soit par la caisse des dépôts et consignations, quatre comptes différens des dépenses relatives aux chemins vici-

naux, suivant qu'elles ont été effectuées avant ou après le 31 décembre 1884, sur la subvention accordée par la loi du 8 août 1885, ou sur le produit des annuités à long terme, ou enfin sur les autres ressources créées législativement. Tous ces comptes ont besoin d'être apurés et réglés définitivement par une commission d'inspecteurs des finances, et les dépenses devraient être soumises, pour l'avenir, au contrôle de la cour des comptes. Espérons, enfin, que cette loi, en réglant l'emploi des prestations, couperait court au désir mal déguisé du gouvernement de les transformer en un impôt dont il lui serait loisible de faire plus tard varier la quotité, et qui prendrait place parmi les recettes régulières du budget.

Créée en 1878, sur le modèle de la caisse des chemins vicinaux et supprimée comme celle-ci en 1885, la caisse des écoles a absorbé, dans sa courte existence, 542 millions, dont 224 en subventions gratuites et le surplus en avances remboursables, mais dont le remboursement marche avec une extrême lenteur. La plus forte partie de la somme engagée, 455 millions, a été fournie par la dette flottante, c'est-à-dire par l'emprunt. La loi du 20 juin 1885 ordonna la liquidation et la loi du 22 juillet vint allouer au ministère de l'instruction publique, sur le produit des obligations à longue échéance, une somme de 155 millions pour faire honneur aux engagemens pris antérieurement, soit pour des subventions gratuites, soit pour des prêts remboursables. De plus, comme régime transitoire, un crédit de 34 millions, réalisés en obligations sexennaires dont les dernières viennent à échéance en 1893, fut ouvert à l'administration. Actuellement, il n'est plus fait d'avances par l'État : les départemens et les communes qui entreprennent des constructions scolaires sont autorisés à contracter des emprunts avec le Crédit foncier, et l'État contribue pour une part au remboursement de ces emprunts au moyen d'une annuité dont le chiffre est déterminé chaque année par la loi de finance. Cette annuité s'accroît rapidement : de 1,500,000 fr., chiffre de 1886, elle s'est élevée à 3,863,430 fr. pour 1889, et elle montera à 4,564,000 francs en 1890. Les auteurs de la loi de 1885 avaient calculé que le programme des constructions scolaires serait complètement exécuté en quinze années, et qu'à la fin de cette période l'annuité à servir arriverait au chiffre de 17 millions qui ne serait pas dépassé jusqu'à la liquidation de l'opération. Les prêts consentis par le Crédit foncier aux communes étant à l'échéance de quarante ou de cinquante années, on peut mesurer l'énormité du sacrifice imposé aux finances publiques pendant près d'un demi-siècle; mais est-on assuré que ces sacrifices ne seront pas plus considérables encore?

On peut, en effet, adresser au système adopté pour les constructions scolaires les reproches formulés contre le mode adopté pour subventionner la vicinalité rurale. Ce jeu d'avances faites à découvert et remboursées par des annuités réparties sur une longue période, ces participations de l'État à des engagemens où il n'intervient que comme partie payante, constituent un petit budget à part au sein du grand budget et aboutissent à une comptabilité occulte. Il faut chercher dans cinq comptes différens la trace des opérations faites pour les constructions scolaires, et comme ni les avances faites par la dette flottante ni les remboursemens effectués par les départemens ou les communes ne figurent au budget, le parlement ne sait où se prendre pour exercer le contrôle qui lui appartient. Les dépenses étaient-elles utiles? Ont-elles été bien faites? L'argent n'a-t-il pas été gaspillé? Nul ne le sait : nul ne le peut dire. Le parlement ne connaît que le chiffre inscrit en bloc au budget, et la Cour des comptes ne connaîtra pas autre chose. Autre point non moins important. La loi de finance limite la somme pour laquelle le ministre peut s'engager vis-à-vis des départemens ou des communes; mais qui garantit qu'il respectera cette limite? Ne peut-il anticiper sur le crédit de l'année qui vient et même d'une seconde année? et lorsque, sur la parole de l'administration, des emprunts auront été contractés avec le Crédit foncier, il faudra bien que l'État s'exécute sans qu'aucun recours, autre qu'un blâme rétrospectif, puisse être exercé contre le ministre délinquant qui aura déjà eu un et peut-être plusieurs successeurs. Les communes les plus diligentes ou les mieux protégées commenceront par prendre la part la plus large possible du gâteau, et, comme ni la justice ni la politique ne permettront d'opposer aux retardataires une fin de non-recevoir inexorable, on peut prévoir que le maximum de 17 millions sera rapidement atteint, et qu'il sera dépassé. Ici encore chaque année à venir amènera un surcroît de charges pour le budget. A côté des dépenses pour les constructions scolaires, il convient de placer les encouragemens aux trois ordres d'enseignement. Il y est pourvu par le vote d'annuités destinées à gager de petits emprunts dont le produit est réparti entre les facultés, les lycées et les écoles primaires supérieures. L'annuité allouée pour 1889 correspond, d'après les calculs de l'administration, à un capital de 15 millions, à distribuer par le ministre.

Le traitement du personnel de l'instruction primaire soulève des questions bien autrement graves. L'ardeur fiévreuse que le parti aujourd'hui au pouvoir a apportée dans la guerre qu'il a déclarée à tout enseignement religieux, la précipitation qu'il a mise à multiplier ses coups, les atteintes qu'il a fait subir aux droits des com-

munes et des familles, ont abouti à une législation que nous craindrions d'apprécier trop sévèrement. Voici comment une commission, exclusivement composée de sénateurs républicains, la juge aujourd'hui, par l'organe de son rapporteur : « L'incohérence actuelle de la législation de l'enseignement primaire, les vices de son administration, *le désordre de sa comptabilité*, l'insoluble conflit de droits et d'intérêts entre l'État, le département et les communes, en raison de lois superposées, les combinaisons financières actuelles offrent un agencement et une complexité voisine de la confusion... manque absolu de principes, travail dénué de règles, véritable chaos administratif, telle est la situation lamentable que votre commission a cru de son devoir de vous dénoncer. » La complexité, les incohérences, les combinaisons financières que la commission sénatoriale condamne, ont-elles eu, du moins, pour compensation une amélioration dans la position des instituteurs? Non, la première œuvre législative de nos gouvernans, la loi de 1881, a eu pour résultat d'enlever aux instituteurs les avantages que leur avait assurés la loi de 1875. Ici encore, laissons parler la commission : « Cette situation, relativement satisfaisante, a subi une atteinte grave en 1881. La loi du 16 juin 1881 laisse l'instituteur se débattre sans espoir contre l'inexorable fatalité des *minima*. Il n'est que temps pour le législateur de réparer les torts involontaires dont il a la responsabilité, et de rendre l'espérance et le bien-être aux innocentes victimes de la loi de 1881. » Nous ne voulons nous occuper ici que du côté financier de ces questions. Les lois si sévèrement critiquées ont eu jusqu'ici pour conséquence d'élever à 83,581 maîtres et maîtresses le personnel enseignant de l'instruction primaire et de porter à 103 millions les crédits affectés à ce service. Ces crédits devront être graduellement accrus de 71 millions par suite de l'application de ces lois : la laïcisation des écoles de filles, d'après l'échelle actuelle des traitemens, exigera encore 4,500,000 francs : la substitution définitive des instituteurs laïques aux instituteurs congréganistes encore en fonction entraînera une dépense encore plus forte. C'est dans cette situation qu'intervient la loi déjà votée par la chambre pour relever les traitemens des instituteurs des deux sexes : cette loi prévoit une dépense nouvelle de 19,525,000 francs. De plus, elle retire aux départemens et aux communes pour l'attribuer à l'État le produit des 8 centimes spéciaux affectés au service de l'instruction primaire, et elle met à leur compte les indemnités de résidence et de logement dues à une partie du personnel : ce qui se traduira par une aggravation de charges pour les contribuables. En dernière analyse, si cette loi, en ce moment soumise au sénat, est votée sans changement,

les crédits relatifs à l'instruction primaire monteront au minimum à 194 millions. Si on y ajoute les 25 à 30 millions qui sont à la charge des départemens et des communes, M. Antonin Dubost qui, en 1884, dans son rapport sur le ministère de l'instruction publique, exprimait l'espoir qu'avant dix ans les crédits pour l'enseignement primaire atteindraient 250 millions, est bien près de voir son vœu se réaliser.

Nous arrivons maintenant à un ordre de dépenses sur lequel jusqu'ici l'attention du public et du parlement ne s'est pas suffisamment arrêtée, et qui ne tardera pas à faire peser sur le budget une charge assez considérable. Nous voulons parler de l'amélioration des voies navigables et des ports qui forme la seconde partie du grand plan de travaux publics. La dépense avait été, d'abord, évaluée à 2 milliards 1/2 : quand la pénurie d'argent commença à se faire sentir, le programme fut revisé, et la dépense, dont une partie notable était déjà effectuée, fut ramenée à 1 milliard 34 millions. Au commencement de 1888, les dépenses à faire sur le programme réduit s'élevaient encore à 372 millions, les crédits inscrits au budget ordinaire ayant été péniblement maintenus à une quinzaine de millions pour la France et l'Algérie. Cet affaiblissement des crédits, qui menaçait de prolonger singulièrement la durée des travaux commencés et même de faire ajourner indéfiniment certaines entreprises, a alarmé les localités intéressées. Pour obtenir un tour de faveur, les municipalités et les chambres de commerce ont offert à l'administration de contribuer à la dépense pour partie, et de prêter le surplus des sommes nécessaires à un taux très modéré, quelques-unes même sans intérêts. Comment repousser des gens qui vous apportent de l'argent ? Beaucoup de ces offres ont été agréées. Le gouvernement et les chambres se sont engagés de plus en plus dans cette voie sans se rendre compte du danger qu'elle recélait pour les finances publiques. Chacun des projets de loi qui accepte une offre de fonds de concours se présente isolément : la somme offerte est limitée, l'annuité qui sera nécessaire pour le remboursement paraît de peu d'importance auprès d'un budget de 3 milliards : il s'agit d'une œuvre utile et qui donnera satisfaction à un département ou à une ville. Le projet de loi est voté sans observation, à un début de séance, et une nouvelle dette est créée. On ne peut contester en effet que ces acceptations de fonds de concours ne soient de véritables emprunts de la part du gouvernement. Si, envisagés isolément, ils paraissent d'une médiocre importance, réunis, ils atteignent un chiffre notable; et l'amortissement, étant réparti sur une période peu étendue, est assez onéreux. La dette ainsi contractée par le gouvernement s'élevait, au 31 décem-

bre 1888, à 70,984,570 francs : elle s'accroîtra de 25 millions par an si on persiste dans les erremens des dernières années ; et il paraît difficile qu'il en soit autrement, car l'administration des travaux publics a déjà accepté en principe des offres pour un chiffre de 160 millions, et la plupart des projets de loi destinés à les sanctionner sont déjà déposés. La marche de l'annuité de remboursement fera mieux voir que tous les raisonnemens sur quelle pente glissante le parlement s'est engagé, en se laissant séduire par cette apparente facilité de faire des travaux sans bourse délier. La première annuité, celle qui figurait au budget de 1885, était seulement de 118,667 francs : elle est déjà de 5,098,795 francs en 1889 : elle est inscrite au budget de 1890 pour 7,883,626 francs, mais dès 1891 elle atteindra 13 millions et elle oscillera entre 13 et 15 millions jusqu'en 1906, en supposant que ce système d'emprunt indirect ne prenne pas plus d'extension. Si l'on rapproche le chiffre que l'annuité va atteindre du crédit inscrit au budget ordinaire pour les travaux des ports et qui s'élève à peine à 12 millions depuis plusieurs années, on se demande comment l'administration pourra faire face aux deux dépenses à la fois, et s'il ne faudra pas renoncer à tout travail dans la majorité de nos ports pour satisfaire aux engagemens pris vis-à-vis de quelques localités privilégiées. Déjà pour ce qui concerne les ports algériens (car le même système a été appliqué en Algérie), l'annuité de remboursement est plus considérable que le crédit budgétaire ; mais ici le champ de la dépense est plus restreint. L'annuité ne dépassera pas 1,100,000 francs ; elle décroîtra à partir de 1891, et cette dette sera éteinte en 1900.

On croit peut-être que nous avons épuisé tous les modes d'emprunt auxquels le gouvernement a eu recours. On se tromperait : il en est encore un qu'il est opportun de signaler. Après avoir vidé les caisses d'épargne, en remplaçant par du papier l'argent qui s'y trouvait, le gouvernement s'est interdit par une loi d'emprunter plus de 100 millions à la Caisse des consignations sur les fonds des déposans ; mais on se déshabitue malaisément de puiser dans une caisse où l'argent ne manque jamais. Le parlement s'étant avisé d'augmenter, par une loi du 18 août 1881, les pensions des militaires et des marins déjà retraités, sans prendre la peine de faire les fonds pour subvenir à ce surcroît de dépense, le gouvernement s'est adressé à la Caisse des consignations et lui a demandé de payer ces supplémens de pensions avec l'argent que le public lui apporte. C'est un emprunt, et même un double emprunt, car l'annuité inscrite au budget pour rembourser la caisse n'équivaut ni au capital que la caisse paie chaque année, ni à l'intérêt de ce capital : seulement, par l'effet des extinctions successives, la pro-

portion actuelle se renversera graduellement, et au bout d'une période suffisamment prolongée, la Caisse des consignations se trouvera indemne. Ce procédé d'emprunt est ingénieux; mais pour le pratiquer il faut avoir devant soi des prêteurs qui aient la vie dure et qui ne puissent débattre les conditions de leurs prêts. Il est à craindre qu'on ne soit tenté d'y recourir de nouveau. Si les auteurs d'amendemens qui ont demandé des augmentations de pension pour diverses catégories de retraités, au lieu de provoquer l'inscription au budget d'un surcroît de crédit, avaient proposé une nouvelle application du système adopté en 1881, peut-être auraient-ils eu gain de cause, parce que la chambre ne se serait rendu un compte exact ni de l'importance du capital à emprunter, ni de la durée du sacrifice à faire pour l'amortir : elle n'aurait considéré que le chiffre de l'annuité à servir.

Le gouvernement, d'ailleurs, ne va pas tarder à frapper à la porte de la Caisse des consignations. Il a décidé de se rendre maître des lignes téléphoniques et d'en faire un nouveau monopole, exploité au compte de l'etat; mais il faut d'abord exproprier les lignes existantes et trouver de l'argent pour payer les indemnités à prévoir. Cet argent serait demandé à la Caisse des consignations, dont le prêt serait amorti au moyen d'une annuité à inscrire au budget ordinaire. Ce serait encore une addition à la dette pour le capital à emprunter et aux charges budgétaires pour le service de l'amortissement. Il est également question de racheter le monopole de la fabrication des allumettes, et on serait conduit à l'emploi du même moyen pour payer les indemnités inévitables; mais ce projet paraît moins avancé que le rachat des téléphones.

III.

Si on a bien voulu nous suivre dans le périple que nous venons d'accomplir autour du budget, nous prions qu'on fasse le relevé des engagemens de toute nature contractés par le gouvernement et dont nous avons essayé de traduire en chiffres les conséquences financières; on se convaincra aisément que, loin de pouvoir espérer une diminution des charges publiques, il faut s'attendre à les voir grossir à très bref délai, de 150 millions et peut-être davantage. La chambre, dont l'agonie offre au pays un si lamentable spectacle, devra porter dans l'histoire la responsabilité d'avoir achevé, en pleine paix, de désorganiser nos finances; mais la chambre qui recueillera ce triste héritage sera aux prises avec d'inextricables embarras. Par quelle voie lui sera-t-il possible d'en sortir? Depuis trois ou quatre

ans, à la tribune et dans la presse, il n'est bruit que d'économies ; mais toutes les économies sont-elles sérieuses ou sont-elles intelligentes ? Nombre de crédits, sacrifiés pour satisfaire aux nécessités de l'équilibre budgétaire, ressuscitent immédiatement après le vote du budget, sous la forme de crédits extraordinaires ou supplémentaires. Il faut reconnaître que cette résurrection est quelquefois rendue indispensable par les besoins du service public. C'est ainsi que, dans le budget de 1887, la chambre avait retranché 868,000 fr. du crédit affecté aux services de la trésorerie, bien que l'augmentation du personnel corresponde à peine au développement prodigieux de la dette publique et des pensions qui amènent aux guichets du trésor une foule de plus en plus nombreuse. Les conséquences fâcheuses de ce retranchement se manifestèrent immédiatement, et dès le mois de mai suivant, le parlement dut voter, sous forme de crédit extraordinaire, le rétablissement du crédit supprimé. D'autres expériences n'ont pas été moins malheureuses : par exemple, la suppression de cinquante employés dans le service du contrôle des sucres, opérée au moment où la fabrication indigène reprenait son essor, avait désarmé l'administration des finances vis-à-vis de la fraude. On ne doit pas augurer mieux des réductions qu'on essaie dans le personnel chargé de la perception des impôts directs. La chambre a été désagréablement surprise en apprenant de la bouche de M. Peytral que la suppression d'une recette particulière ne procurait au trésor qu'une économie de 4,000 francs. La disparition totale des recettes particulières serait donc d'une bien médiocre ressource pour équilibrer le budget, et en supprimant le contrôle que les receveurs particuliers exercent aujourd'hui à leurs risques et périls sur les percepteurs, elle nécessiterait la création immédiate d'un service spécial d'inspection. Aussi le nouveau ministre des finances, M. Rouvier, a-t-il demandé à la commission du budget de 1890 qu'on ne procédât plus à aucune suppression, jusqu'à ce que l'expérience permît d'apprécier la valeur de cette prétendue réforme. Loin de repousser cette demande, la commission, reconnaissant le préjudice causé au service public par des retranchemens malavisés sur le petit personnel, a rétabli au budget du ministère des finances 6 millions supprimés dans les années précédentes. Il est à remarquer que le zèle de nos réformateurs s'est exercé surtout aux dépens des services actifs, et qu'il respecte les bureaux des administrations centrales, rendus inviolables par la présence des protégés des ministres ou des députés. Enfin, c'est sur les petits que l'on s'acharne : on vote aisément une hécatombe de commis : il n'est jamais question de supprimer ni un directeur, ni même un chef de division. La chambre a assisté,

cette année, à une lutte vraiment épique entre le rapporteur du budget de la marine et l'amiral Krantz, refusant victorieusement de sacrifier sur l'autel de l'économie un des quinze chefs de bureau qui dirigent, rue Saint-Florentin, une trentaine d'employés.

L'échec de quelques-unes des réductions tentées par les commissions du budget, sous la pression de l'opinion publique, peut-il être invoqué comme un argument par ceux qui opposent à toute demande de réforme la théorie de l'*incompressibilité* des dépenses de l'État, et qui crient volontiers à la calomnie quand on parle des gaspillages de l'administration républicaine? Cet échec prouverait tout au plus qu'on a mal choisi les dépenses sur lesquelles il fallait faire porter les réductions. Voyez, par exemple, le ministère des travaux publics : ses crédits ont été graduellement diminués, et ils seront encore inférieurs en 1890 aux chiffres votés pour 1889; mais les réductions portent exclusivement sur les travaux à exécuter, c'est-à-dire sur la dépense utile : elles laissent presque intact le personnel improvisé par M. de Freycinet et qui survit aux projets qu'il était destiné à exécuter. On a vraiment mauvaise grâce à nier la possibilité de réduire le chiffre formidable de nos dépenses publiques lorsque l'on voit que le budget du ministère de l'agriculture qui s'élevait, en 1884, à 45,298,528 francs, a pu, par des diminutions successives, être ramené, pour 1888, à 39,146,279 francs sans que les titulaires de ce département aient pu se plaindre qu'on en eût désorganisé les services. Or les 6,152,249 francs, ainsi retranchés en quatre années, représentent 14 pour 100 de la dépense de 1884. En additionnant les réductions successivement opérées depuis 1886 par les commissions du budget, on arriverait, au dire d'un des derniers rapporteurs, au chiffre inattendu de 110 millions : s'il est exact, comme le prétendent les apologistes du régime actuel, que le montant des dépenses non obligatoires et susceptibles de diminution ne dépasse pas 650 millions sur les 3 milliards qui figurent au budget ordinaire, les 110 millions supprimés représenteraient également 15 pour 100 de ce montant. Il serait donc avéré que les dépenses administratives avaient été exagérées de 15 pour 100 et que, pendant la période des prodigalités républicaines, de 1877 à 1887, on a dépensé sans utilité 110 millions par an, soit plus d'un milliard. Après une pareille constatation, est-il encore possible de taxer d'exagération et d'injustice les critiques adressées à la gestion financière de nos gouvernans?

Quel que soit le chiffre réel des réductions opérées, comme toutes les dépenses supprimées ont été remplacées par des dépenses nouvelles, il n'en est résulté aucun allégement effectif des charges du budget. Il faut reconnaître, d'ailleurs, que des économies durables

et de quelque importance ne seront possibles que lorsqu'on aura réorganisé les services publics en tenant compte des changemens que les chemins de fer et la télégraphie ont apportés dans les conditions d'existence de notre nation. Néanmoins, il y a encore une œuvre utile à faire, en réfrénant l'ardeur dépensière de certains départemens ministériels, les travaux publics, l'instruction publique, la marine et la guerre. A quoi aurait servi la suppression du budget extraordinaire, si on laisse le ministre des travaux publics accumuler emprunt sur emprunt, et rendre indéfiniment l'État débiteur des compagnies de chemins de fer, des départemens et des chambres de commerce? Bientôt, le budget tout entier de son département sera absorbé par les annuités à servir aux prêteurs qu'il recrute un peu partout : nous ne sommes que l'écho de sénateurs républicains, de M. Hugot, de M. Loubet, de M. Boulanger, en insistant sur la nécessité de liquider définitivement le plan Freycinet, non plus en ajournant ou en retardant les travaux qui restent à faire, mais en en supprimant la plus grande partie.

Les rapporteurs du budget crient misère à l'envi les uns des autres; mais ils trouvent toujours de l'argent pour le ministère de l'instruction publique, même pour des dépenses d'une utilité contestable. Quelle urgence y avait-il à acquérir l'hôtel de Chimay et à y dépenser en travaux d'appropriation des sommes suffisantes pour construire des bâtimens neufs? Ne pouvait-on se contenter pendant quelques années encore des ateliers qui ont suffi pendant trois quarts de siècle à l'École des beaux-arts? était-il indispensable d'y adjoindre, toute affaire cessante, de nouveaux ateliers? On va dépenser, cette année, plus d'un demi-million pour installer des facultés de médecine à Lille et à Lyon : celle de Lille n'a qu'un objet, c'est de faire concurrence à la faculté libre qui est organisée depuis plusieurs années et qui est très prospère : n'eût-il pas mieux valu, s'il est nécessaire de multiplier les centres d'enseignement médical, employer à Bordeaux l'argent qu'on va dépenser à Lille? La faculté de Lyon fera double emploi avec l'école de médecine militaire que le ministre de la guerre va installer dans la même ville et dont le besoin ne se faisait pas sentir. Cette création ne dispensera pas ce ministre, en cas de guerre, de faire appel aux services d'un très grand nombre de médecins et de chirurgiens civils. Où sera donc, pour l'État, l'avantage de caserner à Lyon une centaine de jeunes gens qui pourraient faire leurs études dans les facultés universitaires? On augmente, cette année, de 877,000 fr. l'annuité destinée à gager des emprunts dont l'objet est de donner de nouvelles subventions aux communes pour les constructions scolaires. N'est-ce pas là un défi jeté à l'opinion publique, qui se pro-

nonce de plus en plus contre ce genre de dépenses? C'est, cependant, sur l'instruction publique qu'il serait le plus facile de réaliser des économies importantes. Si l'on voulait renoncer à l'illusion de la gratuité, cette aberration antidémocratique, qui aboutit à faire payer à tous, même aux plus pauvres, l'instruction des enfans des familles aisées, l'État recouvrerait la rétribution scolaire qui, d'après les évaluations les plus faibles, produisait 18 millions, et ces millions viendraient, comme autrefois, en déduction des charges publiques. Pourquoi maintenir au budget la subvention de 14 millions, accordée aux grandes villes à la veille des élections générales de 1885, et qui ne sert qu'à l'entretien d'un état-major scolaire disproportionné avec les besoins réels de l'enseignement? N'est-ce pas assez qu'en 1887 le personnel des écoles primaires ait coûté à l'État et aux communes la somme de 120 millions? Faut-il persévérer dans les laïcisations, bien que tout le monde reconnaisse qu'on ne pourra aller jusqu'au bout dans cette voie faute de maîtres pour diriger les écoles et faute d'argent pour rémunérer ces maîtres? Faut-il multiplier encore, comme on le fait tous les jours, des établissemens d'enseignement secondaire, lycées ou collèges de garçons et de filles, auxquels on ne peut assurer les moyens d'exister par eux-mêmes, et qui retombent entièrement à la charge du budget? On le voit : le champ des économies est vaste ; mais où est le ministre, où est la chambre qui sauront lui faire rendre des millions?

Nous avons à peine besoin de rappeler à quel point la dernière discussion du budget a été défavorable au ministère de la marine. Le rapport de M. Gerville-Réache et le discours de M. Deschanel ont démontré à l'évidence que la France n'en a pas, comme on dit, pour son argent. On ne saurait plus honnêtement et plus mal employer les deniers publics. Tout en essayant de justifier ses prédécesseurs, l'amiral Krantz a reconnu que des fautes avaient été commises. Une importante amélioration sera réalisée par la suppression du budget extraordinaire qui se prêtait à de continuels viremens parce qu'aucune ligne de démarcation précise n'existait entre les crédits qui y figuraient et les crédits inscrits au budget ordinaire, et que la tentation était irrésistible de puiser indifféremment, pour une dépense, dans l'un ou dans l'autre budget. Il est à espérer que l'application sincère du décret du 23 novembre 1887 sur la comptabilité des magasins de la marine et du décret du 6 septembre 1888 sur la comptabilité des travaux mettra fin aux nombreux abus qui ont été signalés par la Cour des comptes et par les commissions parlementaires; mais la réforme la plus importante à accomplir serait la fixation de cadres pour les bâtimens à

tenir à la mer et les marins à appeler au service; et l'adoption d'un programme de constructions navales qui limiterait la liberté d'action du ministre. Chacun des hommes distingués qui se sont succédé à la tête de l'administration de la marine est arrivé au ministère avec un programme personnel qu'il s'est hâté d'exécuter, autant que le lui a permis la brièveté de son passage au pouvoir. L'un ne rêvait que croiseurs rapides, l'autre que canonnières blindées, un troisième était entiché des torpilleurs. Les commandes faites aux arsenaux et aux constructeurs se ressentaient naturellement des préférences du ministre du jour. Nos ports sont aujourd'hui encombrés de bâtimens des types les plus divers : beaucoup de ces bâtimens, objet d'un engouement passager avant que l'expérience eût prononcé sur leur valeur nautique, sont déjà condamnés et disparaîtront de la flotte; d'autres n'ont pu être maintenus en service qu'au prix de transformations extrêmement coûteuses. Rien de semblable ne serait possible en Angleterre, où le programme préparé par l'amirauté pour l'effectif des forces navales et les constructions neuves est porté devant le parlement, est soumis à une discussion approfondie, et devient une règle impérative après son adoption.

Il ne suffirait pas de mettre un frein aux fantaisies ministérielles, il faudrait aussi modifier certaines habitudes administratives. L'amiral Krantz a reconnu qu'on avait le tort de mettre à la fois en construction un trop grand nombre de bâtimens d'escadre. Il semble cependant évident qu'au point de vue de la force effective de la flotte, mieux vaut un cuirassé de plus en état de combattre que dix cuirassés à un degré plus ou moins avancé de construction. Il serait préférable, à tous les points de vue, de pousser activement les bâtimens entrepris, de concentrer sur eux le travail et la dépense, et de hâter le moment où ils pourraient prendre la mer, avant d'en mettre de nouveaux en chantier. Or certains de nos vaisseaux sont demeurés huit, dix et jusqu'à douze années en chantier : durant cette longue période, il s'est toujours rencontré quelqu'un pour critiquer le plan primitivement adopté, ou pour suggérer des perfectionnemens d'après ce qui se fait ailleurs pour les bâtimens de même type. On modifie alors les données premières, on défait et on recommence une partie de ce qui a été fait; ces remaniemens ajoutent notablement à la dépense et aboutissent à produire un bâtiment qui n'a point les mêmes qualités nautiques que s'il avait été construit d'un seul jet.

Ces pratiques vicieuses ont leur origine dans la surabondance du personnel des constructions navales, qui n'est pas réparti d'une façon rationnelle entre les ports militaires. On n'a voulu réduire le contingent d'aucun port; il faut trouver de l'occupation pour tout

ce monde, et l'on entreprend un peu partout des constructions sans plan ni méthode, et le plus souvent pour ne pas laisser oisifs des ouvriers chèrement payés. Si les chantiers de l'État étaient conduits industriellement, si le travail à la tâche était partout substitué au travail à la journée, et si la surveillance était aussi assidue et aussi régulière que dans les chantiers privés, le coût de la main-d'œuvre serait notablement abaissé. Loin de là, la loi du 8 août 1883 a fait des ouvriers des ports de véritables fonctionnaires, auxquels elle a conféré le droit à une retraite en les assimilant aux marins combattans. Chaque fois qu'au terme de travaux exceptionnels on a voulu congédier des ouvriers qu'on ne pouvait plus employer utilement, il s'est produit des manifestations tumultueuses, les autorités civiles et les députés sont intervenus auprès du gouvernement, et on a ordonné des simulacres de travaux pour continuer à payer des hommes dont on n'avait plus aucun besoin. Les ouvriers commissionnés des ports sont actuellement au chiffre de 21,500 : c'est un nombre exorbitant. On a prétendu le justifier en alléguant qu'il y avait 22,000 ouvriers dans les ports militaires anglais. Mais ce rapprochement même est la condamnation de notre administration ; car, si l'on prend pour base la proportion des bâtimens à flot et en construction dans les deux pays, le nombre des ouvriers dans les ports français ne devrait pas excéder 14,000. Il ne devrait y avoir dans les ports militaires que des ouvriers d'élite, spécialement affectés aux travaux d'armement et de réparations, sauf à leur adjoindre, dans les cas d'urgence, des ouvriers supplémentaires, comme fait l'amirauté anglaise, qui emploie simultanément deux classes d'ouvriers : les ouvriers entretenus, attachés d'une manière fixe à chaque arsenal, et des ouvriers gagistes, que l'on prend ou que l'on congédie suivant les besoins du moment. Pour la majeure partie des constructions neuves, il faudrait s'adresser à l'industrie privée, qui construit plus vite et mieux que les chantiers officiels. On en a une preuve éclatante dans le *Pelayo*, construit pour l'Espagne par la Compagnie des forges et chantiers de la Méditerranée. Ce bâtiment, que l'on considère comme le modèle le plus perfectionné des cuirassés de combat, est à flot depuis dix-huit mois ; notre cuirassé, le *Marceau*, qui est du même type, a été commencé deux ans avant le *Pelayo* et sera terminé, au plus tôt, à la fin de 1890. Nous avons un intérêt de premier ordre, sans parler de l'économie qui en résulterait, à favoriser et à développer en France l'industrie des constructions navales : l'habileté, la puissance de production et les capitaux des grands constructeurs de la Clyde et de la Tamise comptent parmi les élémens essentiels de la puissance navale de l'Angleterre.

Si l'adoption d'un plan d'ensemble serait singulièrement utile

pour amener l'ordre et la méthode dans les dépenses de la marine, on peut dire qu'une mesure de ce genre est absolument indispensable pour mettre fin au désordre inouï qui règne au ministère de la guerre. Ce département, qui est doté d'un demi-milliard dans le budget ordinaire, et qui a absorbé 3 milliards au titre extraordinaire, se dérobe à tout contrôle. Dès qu'on paraît vouloir soulever une objection, dès qu'on demande une explication sur une dépense, les nécessités de la défense nationale sont mises en avant : aussitôt les millions sont votés sans compter, et la moindre hésitation est taxée de manque de patriotisme. Cependant, même parmi les amis déclarés du gouvernement, quelques personnes commencent à se demander si tous les millions votés par le parlement ont reçu un emploi utile et judicieux, et si, à la guerre comme à la marine, les dix-huit ou vingt ministres qui ont passé au pouvoir, comme des météores, n'ont pas sacrifié trop facilement à des visées personnelles ou à des théories préconçues une partie des ressources mises à leur disposition. Comment hésiterait-on à essayer tous les modes d'équipement, tous les systèmes d'armement ou de fortification, lorsque l'argent surabonde, et qu'on peut se permettre les expériences les plus coûteuses sans avoir à redouter la critique? Pour notre part, il nous est impossible d'apercevoir pourquoi le patriotisme imposerait aux pouvoirs publics une confiance aveugle, ni quelle peut être l'utilité du mystère dont l'administration de la guerre se plaît à s'entourer. Que, dans les premières années qui ont suivi la guerre, on ait cherché à dérober aux étrangers le secret de notre dénûment, c'était une préoccupation pieuse, une illusion respectable qu'on aurait mauvaise grâce à condamner; mais la France n'en est plus là au bout de dix-huit ans d'efforts. S'il est un fait incontestable, c'est que tous les ministres de la guerre, en Europe, ont dans leur cabinet le plan détaillé de toutes les forteresses des pays voisins; c'est qu'il ne se remue nulle part une pelletée de terre en France, en Allemagne, en Italie, en Russie, sans que tous les gouvernemens en soient informés dans les vingt-quatre heures. On est vraiment tenté de croire que toutes les petites dissimulations de notre administration militaire ont beaucoup moins pour objet de cacher à nos ennemis des choses qu'ils connaissent parfaitement, que de se soustraire au contrôle du parlement et du pays.

Quand l'Angleterre, au plus fort de la guerre de Crimée, a reconnu qu'elle n'avait ni armée organisée, ni réserve, ni intendance, ni service hospitalier, a-t-elle redouté la publicité pour des constatations aussi attristantes? Son gouvernement a-t-il sollicité un blanc-seing pour remédier mystérieusement à d'aussi déplora-

bles lacunes? Il a été le premier à faire la pleine lumière, il a dit tout haut quels étaient les besoins du pays, quel argent lui était indispensable et quel emploi il en comptait faire : l'Angleterre en a-t-elle été diminuée ou affaiblie aux yeux de l'Europe? Quand les événemens de 1870 ont fait voir quelle révolution s'était accomplie dans l'art de la guerre, l'Angleterre a refondu une seconde fois son organisation militaire : elle l'a fait au grand jour, comme en 1855, sans dissimuler quels points elle croyait devoir fortifier, ni quel mode de fortification et d'armement elle adopterait. Si, en France, on avait chargé une commission d'officiers-généraux d'élaborer un plan général auquel le ministre de la guerre aurait dû se conformer, si les questions techniques avaient été soumises à des comités compétens, on n'aurait pas vu des travaux être entrepris, puis abandonnés, puis repris sans explication plausible de ces changemens; on n'aurait pas vu tout modifier arbitrairement depuis l'armement jusqu'aux uniformes. Si le contrôle parlementaire avait pu s'exercer, il eût refréné le goût immodéré de l'administration militaire pour les approvisionnemens gigantesques; il eût épargné à la France les millions que représentent le biscuit moisi ou rempli de vers qu'on jette ou qu'on vend pour engraisser la volaille, ou les effets d'habillement, mangés par les mites et mis hors d'usage sans avoir jamais servi.

Il semble qu'aux yeux de l'administration de la guerre notre industrie soit demeurée dans l'enfance, que les machines et la vapeur soient inconnues dans notre pays, et que nos fabricans soient hors d'état de rien produire en sus de la consommation quotidienne. Cette administration entasse dans ses magasins, en quantités excessives, des objets de toute nature, comme si ces approvisionnemens étaient à l'abri de toute détérioration par cela seul qu'ils lui appartiennent, et comme si l'intérêt des millions, inconsidérément dépensés par elle, ne constituait pas un sacrifice onéreux autant qu'inutile. Le général Farre a confessé un jour à la tribune qu'il avait en magasin des chaussures pour douze ans. L'administration ne tient aucun compte des situations géographiques : elle agit en Normandie, en Bretagne ou en Gascogne comme si les besoins de la défense y étaient les mêmes que dans les régions voisines de la frontière. Elle manifeste pour les produits étrangers une prédilection dont on lui fait un grief, non sans quelque raison, puisqu'elle ne s'explique pas par le souci de l'économie. On lui reproche d'avoir abandonné, pour certaines fournitures, le système de la régie directe, c'est-à-dire de l'achat par petites quantités et sur place des denrées dont elle a besoin pour le système de l'entreprise, c'est-à-dire des grandes adjudications, embrassant les fournitures à faire

à un corps d'armée tout entier. On fait remarquer que, depuis ce changement de méthode, l'administration militaire donne pour les médiocres avoines de la Norvège, de la Russie et de la Poméranie, des prix plus élevés que ceux auxquels elle pourrait acheter les meilleures avoines françaises. C'est encore un des résultats de la manie des approvisionnemens excessifs. L'administration a besoin d'avoir devant elle des entrepreneurs disposant de grands capitaux et capables de faire des avances considérables de fonds. Elle veut qu'ils entretiennent en entrepôt dans ses magasins l'approvisionnement de vingt mois et non de douze; et comme elle ne peut payer que d'année en année, elle permet à ces grands fournisseurs de calculer et de faire entrer dans leur prix de vente la perte d'intérêts qu'ils ont à supporter. De là la majoration de prix qui excite les plaintes de nos agriculteurs, écartés des adjudications par l'importance énorme des fournitures à faire, et par les conditions singulières et inattendues imposées aux soumissionnaires. De là, pour deux ou trois groupes de grands capitalistes, un monopole de fait qui a donné lieu à de vives discussions au sein de la chambre. Un vote parlementaire, enjoignant le retour à la régie directe, est demeuré sans effet jusqu'à cette année, et le ministre, qu'on sait fort opposé à ce système, a allégué pour raison qu'on n'avait pas inscrit au budget le crédit nécessaire pour faire au moins un essai. L'ouverture d'un crédit n'aurait pas été indispensable sans un fait que la chambre ne pouvait soupçonner. Quand l'administration, de sa seule initiative, a introduit le régime de l'entreprise, elle a imposé à ses fournisseurs de reprendre les approvisionnemens déjà payés qui existaient en magasin; il est ainsi rentré 8 à 9 millions qui auraient dû être reversés au trésor, mais qui, par un virement hardi, ont été appliqués aux dépenses de l'expédition du Tonkin. Pour revenir au régime de la régie directe, il aurait fallu restituer aux entrepreneurs les sept ou huit mois d'approvisionnemens qu'ils avaient fournis par avance, et effectivement on n'avait plus l'argent nécessaire; il faudra demander au parlement, s'il persiste dans le vote qu'il a rendu, un double crédit pour satisfaire les anciens et les nouveaux fournisseurs. De tels faits prouvent à quel point il est indispensable de soumettre toute la comptabilité de l'administration militaire au contrôle régulier d'inspecteurs des finances.

Ce contrôle ne s'exercerait pas moins utilement sur les établissemens que le département de la guerre administre. A la différence des autres pays où le gouvernement cherche à s'entourer de toutes les lumières et fait appel à toutes les forces vives de la nation, nous voyons le ministre de la guerre s'isoler systématiquement, comme

s'il visait à former un état dans l'état : il veut tout faire par lui-même; il veut être fabricant et industriel, quoiqu'une expérience universelle ait condamné ce système et constaté la supériorité de l'industrie privée, stimulée par l'intérêt personnel et tenue en haleine par la concurrence. Une fabrique d'armes périclitait à Saint-Étienne; si son existence était utile, quelques commandes auraient suffi pour la tirer d'embarras : le ministre a préféré l'acheter au prix de 1,300,000 francs : il va falloir l'outiller à neuf et la pourvoir de matières premières : toutes les sommes nécessaires ont été prélevées sur le budget extraordinaire, sans consulter le parlement et sans lui rendre aucun compte. Quel sera le prix de revient des fusils fabriqués dans cet établissement? C'est le moindre souci du ministère. Comment les choses se passent-elles à Tulle, à Châtellerault, où quelquefois on ne fait travailler que pour donner du pain à des masses d'ouvriers imprudemment appelés du dehors? A quel prix y achète-t-on les matières premières? que coûte leur transformation? à combien revient la main-d'œuvre? Ce sont détails oiseux pour une administration habituée à puiser à pleines mains dans les caisses de l'État. Il serait bon, cependant, d'y voir un peu plus clair et de s'assurer si on ne pourrait pas faire aussi bien, à moins de frais. Il serait surprenant qu'une surveillance plus attentive n'arrivât pas à faire économiser quelques millions sur les centaines de millions qu'on dépense.

Il serait aussi fort désirable qu'une commission parlementaire spéciale soumît à un examen approfondi le programme des entreprises dans lesquelles la guerre et la marine ont dessein de s'engager, et qui n'ont le plus souvent qu'un intérêt purement théorique. Le ministre de la marine vient d'obtenir de la chambre l'ouverture d'un crédit de 42 millions pour la mise en état de défense de Cherbourg, où, paraît-il, nos escadres seraient exposées à être brûlées par une flotte ennemie. L'exécution des travaux projetés exigerait dix années. Il semble, en premier lieu, que nos cuirassés pourraient se défendre eux-mêmes, comme fit la flotte russe enfermée dans le port de Sébastopol : ensuite, si Cherbourg est réellement aussi menacé, peut-on le laisser aussi longtemps en danger? n'est-il pas d'ailleurs à craindre qu'avec les progrès de l'artillerie on ne découvre avant l'expiration des dix années que les plans proposés sont tout aussi insuffisans que l'armement actuel? De son côté, le ministère de la guerre se prépare à demander un peu plus de 100 millions pour l'armement des côtes : sur quels points dépensera-t-on cet argent? quel plan veut-on suivre? Y a-t-il effectivement sur notre territoire des points où une tentative de débarquement pourrait avoir des conséquences sérieuses?

Toutes ces questions auraient besoin d'être éclaircies avant qu'on engageât des dépenses aussi énormes. Si tout n'est pas limité et déterminé d'avance, le génie militaire trouvera partout des points faibles et ne se lassera pas de demander des millions, car son ambition comme son rôle est de dépenser toujours.

Cependant, si on n'arrête pas cette frénésie de dépense, comment serait-il possible de ramener quelque ordre dans nos finances et de maintenir notre crédit? Il n'y a, comme nous croyons l'avoir démontré, d'autre alternative que d'accroître les recettes publiques par des créations d'impôts. Dans la dernière discussion du budget, le rapporteur du sénat reconnaissait qu'un grand emprunt était indispensable pour liquider la situation actuelle; mais il proclamait en même temps que le système des emprunts à découvert ne pouvait se prolonger davantage et que l'emprunt à contracter devrait être gagé par une ressource effective, par un impôt. La commission du budget de 1890 en a découvert deux : elle frappe les vinaigres de taxes échelonnées qui produiront 2 millions : elle demande 1,600,000 francs à une surtaxe sur les bordereaux des agens de change, ce qui charmera les banquiers de la coulisse. Il n'y a point là de quoi éteindre des déficits annuels de 600 millions. Il faut donc des impôts plus sérieux et plus productifs, de gros impôts. Aura-t-on le courage de suivre l'exemple de l'assemblée de 1871? D'un autre côté, comment imposer de nouvelles charges à une nation qui succombe déjà sous le faix? La perception des droits de mutation démontre que la valeur de la propriété rurale, qui était, en 1869, de 24 milliards 440 millions est descendue, en 1887, à 16 milliards et a, par conséquent, diminué d'un tiers. Les documens officiels constatent que de 1881 à 1888 les droits d'enregistrement perçus sur les transactions à titre onéreux sont descendus de 191 millions à 131, ce qui représente également une diminution d'un tiers, et que le chiffre des saisies immobilières est monté de 22,000 à 28,000 en quatre années. Ce sont là des preuves irréfragables des atteintes portées à la propriété immobilière. Joignez-y maintenant la décroissance de notre commerce extérieur et les souffrances de la plupart de nos industries, et vous vous demanderez avec effroi s'il est possible d'imposer de nouveaux sacrifices à une nation aussi éprouvée, et comment se fermera le gouffre où l'on a englouti la fortune de la France.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

DU

DANUBE A L'ADRIATIQUE

II[1].

LES RACES.

I.

Pour connaître les hommes dans la péninsule, il faut d'abord se défaire d'une collection de préjugés.

Il y a des modes, en politique, aussi bien que pour la coupe des vêtemens. Seulement, jadis, l'Europe portait ses modes tout près d'un siècle ; maintenant, elle en change à peu près tous les vingt ou trente ans. Son inconstance éclate dans la manière de traiter les affaires orientales. A l'égard de ces populations, elle a passé par toutes les phases de la curiosité, de l'intérêt, de l'enthousiasme et même de l'indifférence. Au début du XVIIIe siècle, à l'époque joyeuse de la Régence, l'Europe était curieuse, mais point sentimentale. Elle ne versait pas la moindre larme sur le sort des *raïas* et ne s'intéressait qu'aux détails de mœurs. Lisez les lettres de la spirituelle lady Montague, qui, vers 1717, traversa le pays où nous sommes pour aller représenter la reine Anne à Constantinople : elle apprit

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

à ses compatriotes qu'il poussait du blé en Turquie, que les malheureux chrétiens recevaient souvent le fouet, mais que les Turcs « éclairés » en étaient au fond désolés, que l'Islam était une très belle religion et que tout le mal venait d'affreux soudards mal élevés, nommés janissaires. Dans l'armée du prince Eugène, qu'elle traversa près de Peterwardein, elle rencontre une troupe de Serbes fugitifs. Ces défenseurs de la sainte cause lui paraissent un ramassis de brigands ; elle laisse entendre que le généralissime de Sa Majesté impériale se passerait bien de pareils auxiliaires. En revanche, à Andrinople, elle décrit avec complaisance l'intérieur des harems en semant par-ci par-là des réflexions philosophiques. C'était le seul moyen de plaire à la génération pour qui furent composées les *Lettres persanes*.

Cent ans plus tard, le vent de la mode avait tourné. Notre siècle, à son début, subit un véritable débordement de prose et de vers en l'honneur des chrétiens opprimés. La nouvelle croisade fut prêchée par les apôtres les plus divers. Les mystiques et les révolutionnaires, les partisans des droits de l'homme et les romantiques inspirés par le *Génie du christianisme* rivalisèrent d'ardeur. Les uns voulaient emporter d'assaut la bastille de l'Orient, les autres planter la croix au sommet. L'enthousiasme envahissait les documens diplomatiques et prêtait des accens lyriques aux protocoles. On traitait de perruques ceux qui, comme Metternich, ne partageaient pas l'entraînement général, et toutes ces aspirations confuses, poussant malgré eux les gouvernemens, aboutissaient à la bataille de Navarin. Nos frères d'Orient durent s'habiller au goût du jour. Ils étaient sincèrement convaincus que leur religion était persécutée par les fils du Prophète, alors qu'ils avaient surtout à se plaindre de leurs propres évêques ; et quand ils avaient conquis la sympathie des vrais chrétiens, ils devaient encore plaire à leurs amis les sans-culottes. Ils se fabriquaient pour la circonstance des âmes de citoyens romains, et se déclaraient mûrs pour toutes les libertés. En 1840, ils se firent aussi doctrinaires et portèrent de hautes cravates, comme M. Guizot. A chaque instant, l'Europe, oublieuse de ses engouemens de la veille, leur proposait un nouvel idéal ; ils étaient forcés de se faire, comme on dit, une nouvelle tête. J'ai vu des portraits serbes qui ressemblent à s'y méprendre au duc d'Orléans, ou qui ont la tournure morbide d'Alfred de Musset ; ce qui doit causer bien de l'étonnement aux vieilles moustaches patriotes et aux rudes figures de paysans-soldats dont les images ornent le musée de Belgrade. Un Serbe ou un Grec de nos jours ne ressemble pas plus à son grand-père que M. Tricoupis à un klephte.

Cependant, ce tourbillon d'idées contradictoires que nous avons déchaîné sur la péninsule a laissé des traces un peu partout. Par exemple, ne sommes-nous pas responsables de l'appétit vraiment désordonné que les péninsulaires manifestent pour les constitutions, pour les mots sonores, pour la politique creuse? N'ont-ils pas trouvé dans notre défroque ce vêtement parlementaire qui est peut-être indispensable à notre bonheur, mais qui produit un effet si bizarre lorsqu'il flotte sur un pantalon à la turque? N'est-ce pas à notre zèle intempestif et à nos leçons prématurées qu'ils doivent de croire à la puissance des mots, de se diviser en partis, de faire tant de discours et tant de dettes? Voilà pour les droits de l'homme. Quant à la solidarité chrétienne, elle unit les peuples d'Orient à peu près comme la parenté du sang unissait Étéocle et Polynice. Il entre autant de haine dans leurs rivalités qu'ils en ont jamais manifesté contre le croissant. L'esprit de croisade n'est guère plus vivace, et la catholique Autriche pactise avec les musulmans de Bosnie. Cela n'empêche pas, d'ailleurs, les chancelleries d'invoquer l'argument sentimental, toutes les fois qu'il s'agit de battre en brèche l'empire ottoman, ou d'activer la marche d'un dossier à la Sublime-Porte. On insinue alors qu'il serait temps de mettre en vigueur tel article du traité de Berlin sur les réformes en Arménie. La Porte comprend ce que parler veut dire. Elle accorde la faveur demandée, puis chacun rentre chez soi; de réforme il n'est plus question. C'est incroyable à quel point nous avons progressé dans la voie du scepticisme politique depuis qu'un autre traité fut signé, à Paris, en 1855. Cet instrument diplomatique, vieux de trente-quatre ans, c'est-à-dire parvenu à l'âge moyen d'un second secrétaire d'ambassade, nous paraît quelque chose d'antédiluvien; c'est un monument de candeur déjà frappé de caducité. Fait incroyable : à cette époque reculée, on croyait encore aux chrétiens d'Orient.

Mais pour être moins naïfs que nos pères, nous ne sommes pas cependant délivrés de la tyrannie de la mode. Celle qui tient aujourd'hui le haut du pavé, la fantaisie actuelle de l'Europe, c'est la question des races et des langues. A vrai dire, nous autres Français, nous avons beaucoup de peine à entrer dans le vif de cette passion. Nous soupçonnons vaguement que la théorie des races est un expédient commode dont les hommes d'état se servent dans l'intérêt de leur politique, et qu'ils rejettent quand ils n'en ont plus besoin. Pour fonder chez nous la patrie, nous avons quelque chose de mieux, Dieu merci, que la parenté du sang, toujours si problématique, ou même que celle du langage; et nous ne pensons pas que l'accord des mots puisse remplacer l'adhésion des

cœurs. Si l'on nous poussait un peu, nous hausserions les épaules en face de ce nouveau droit public, qui ramène tout droit les peuples au chaos de la société barbare, puisque c'est au sein de la barbarie que les idiomes ont été forgés. Avec notre logique à outrance, nous irions jusqu'à dire que l'Europe recule, puisqu'au moyen âge on ne s'informait pas de la qualité des sons qui sortaient de la bouche d'un homme : on le persécutait pour des croyances, non pour des solécismes; ce qui, après tout, avait meilleure figure. Quand un étranger nous parle de la mission des races, du pangermanisme, du panslavisme, nous clignons l'œil d'un air entendu, ce qui veut dire : « Parfaitement; allez toujours, nous connaissons cet air. Vous avez besoin d'une province, vous voulez rectifier une frontière. Le premier prétexte venu est le bon, si vous êtes les plus forts. Vos raisons valent tout juste autant que vos canons. »

Eh bien! mes chers compatriotes, je vous demande pardon, mais vous auriez tort de ne pas prendre au sérieux ces querelles de races. C'est une mode, c'est-à-dire une opinion transitoire, et même, j'en conviens, l'une des plus absurdes qui aient jamais dominé l'univers. Le préjugé religieux était préférable. Le préjugé des droits de l'homme était plus noble. Mais enfin cette mode gouverne despotiquement une moitié de l'Europe; et ce ne serait pas la première absurdité pour laquelle les peuples se seraient fait casser la tête. Dans certains lieux, il est convenu que l'histoire toute seule, sans la race, ne compte pour rien : l'histoire, c'est-à-dire ce patrimoine de traditions glorieuses qui unit des hommes de familles différentes par la communauté de la souffrance et de l'effort; l'histoire, c'est-à-dire le drapeau qu'on a promené ensemble sur les champs de bataille, et dans les plis duquel sont inscrits les noms des ancêtres. Tout cela, c'est de la fumée, du roman, de la politique littéraire, indigne d'un siècle vraiment scientifique. Parlez-nous de la grammaire d'un peuple, et, s'il se peut, de sa généalogie. Qu'on débaptise les rues et les magasins. Qu'on enseigne aux enfans un idiome qui sera de l'hébreu pour les trois quarts des Européens, voilà ce qui enflamme les courages. Voyez plutôt nos amis les Tchèques : ils s'appelaient autrefois Bohémiens; sous ce titre, ils avaient rempli l'Europe du bruit de leurs armes et de l'éclat de ces discussions qui ont inauguré la liberté de penser. Quand ils jetaient par les fenêtres, sur du fumier, les ministres récalcitrans, donnant ainsi un exemple un peu brutal d'indépendance parlementaire; quand, vaincus une première fois et décimés pour avoir voulu communier sous les deux espèces, ils relevaient cependant leur étendard abattu et se jetaient dans cette

guerre de trente ans qui devait les épuiser, mais fonder le protestantisme en Allemagne, à cette époque étaient-ils si difficiles sur la pureté de la race? Est-ce que les Allemands de Bohême étaient moins bons protestans ou calixtins que les Tchèques? Les hommes qui se font tuer pour la liberté de conscience sont-ils esclaves des misérables disputes de grammairiens? Aujourd'hui, ces Tchèques que nous aimons sont en train de s'appauvrir en rejetant de leur sein tous ceux qui ne veulent pas parler leur langue et auxquels il répugne de mettre des accens sur les consonnes. Comme Bohémiens, solidement assis dans leur quadrilatère de montagnes, groupés autour de leurs vieux monumens noircis où revit le souvenir de ces luttes héroïques, ils formaient encore une petite nation compacte de 5 ou 6 millions d'âmes. Demain, s'ils réussissent dans leur travail d'épuration, rejetant vers la grande Allemagne un bon tiers de leurs concitoyens, ils resteront peu nombreux, c'est-à-dire isolés et impuissans; mais ils seront purs. Ce ne sont pas, malheureusement, les seuls auxquels l'épuration à outrance aurait joué de ces tours.

Et les Hongrois? Il ne fait pas bon, à Pesth, contester les perfections de la race magyare et le droit qu'elle s'attribue de faire la chasse à tous les autres idiomes dans le royaume de saint Étienne. Si quelqu'un doutait, chez nous, du terrible sérieux qu'on y met là-bas, il n'aurait qu'à relire les dernières discussions du parlement hongrois. Il verrait que rien n'est aujourd'hui plus pénible, pour un bon Magyar, que de s'entendre inviter à porter arme dans une langue qui n'est pas la sienne. Tous les voyageurs qui ont traversé cette jolie ville de Pesth à dix ans d'intervalle ont pu constater que la plupart des noms allemands disparaissent de la face des maisons, et qu'on magyarise avec fureur. Ils ont même été quelque peu incommodés par ces inscriptions énigmatiques qui sont autant de rébus pour les étrangers. Reste à savoir si ce patriotisme est aussi éclairé qu'il est sincère. Je vois bien ce que gagnent à cette propagande cinq millions de Magyars, mais je vois encore mieux ce qu'y perd la Hongrie tout entière. Ce même roi Étienne, dont l'empereur d'Autriche porte aujourd'hui la couronne, était fier de régner sur des polyglottes, et il disait familièrement : « Je ne donnerais pas un sou d'un peuple qui ne parlerait qu'une langue. » Ce que les chroniqueurs traduisaient ainsi : *Regnum unius linguæ imbecille est.* Il entendait par là qu'une nation sort de la communion européenne, et que par suite elle s'affaiblit, lorsqu'elle se cantonne dans un langage que personne autour d'elle ne comprend.

Et puis quel abaissement d'idéal! quel dissolvant! La Hongrie

était une grande famille, ouverte à tous. Historiquement, les Magyars ne sont qu'une tribu au milieu d'autres tribus. Quand un Jean Hunyade luttait contre l'Infidèle, tout le monde courait aux armes : il n'y avait ni Slaves, ni Saxons, ni Roumains, ni Magyars, rien que des Hongrois. Aujourd'hui, l'égoïsme des uns réveille celui des autres. Les voilà tous qui interrogent leurs parchemins, s'écoutent parler, s'admirent et se découvrent des filiations extraordinaires. Bien plus : ils commencent à se mesurer les uns les autres, à se compter, à faire assaut de noblesse. Ils se lancent à la tête de vieilles chroniques. Ils ont la bouche remplie du nom de leurs ancêtres, parfaitement obscurs d'ailleurs. Dans cette émulation d'archaïsme, c'est à qui remontera le plus haut à travers la nuit des temps. Le moyen âge ne leur suffit déjà plus. Ils retournent jusqu'aux invasions. Leur fureur de nationalité refait l'histoire à rebours, franchit les Carpathes en sens inverse, va chercher des titres dans les plaines du Volga ou de l'Oural, escaladera tout à l'heure les plateaux d'Asie pour y découvrir la trace des campemens grossiers de leurs pères. Ils ne sont pas exigeans, d'ailleurs, sur l'éducation de ces premiers parens. Les uns se disent les fils d'Attila, bien que, pour leur bonheur et le nôtre, ils n'aient aucun trait commun avec cet horrible boucher, la terreur de l'Europe. Les autres invoqueront quelque chef de tribu slave dont le nom est couvert d'un oubli mérité. Que Voltaire avait donc raison lorsqu'il disait, avant d'écrire l'histoire des Russes : « Il faut toujours se souvenir qu'aucune famille sur la terre ne connaît son premier auteur, et que, par conséquent, aucun peuple ne connaît sa première origine. » Ou du moins, si nous ne pouvons nous passer de fables autour du berceau des peuples, qu'on les choisisse riantes, libres de pédanterie ; qu'on s'imagine descendre d'un Troyen ou d'un Grec, comme le Dardanus des Romains, comme notre fabuleux Francus : c'est tout aussi vraisemblable et beaucoup moins ennuyeux. On n'a pas vu des savans s'injurier, l'écume à la bouche, en l'honneur de ces héros aimables, aussi calmes, sous leur casque légendaire, que le Léonidas de David. Surtout on n'a pas vu les peuples qui s'attribuaient cette origine flatteuse regretter le temps où ils allaient à quatre pattes, pourvu que ces pattes ne fussent pas faites comme celles du voisin. Au contraire, ils redressaient leur stature et s'efforçaient de marcher avec majesté, car ils prenaient pour modèle une statue grecque et non quelque brute farouche à peine sortie des steppes.

Ce que j'en dis n'est pas pour fâcher les Hongrois, ce peuple noble, élégant et fier. Mais sont-ils bien sûrs qu'en insistant sur les origines, ils ne réveilleront pas le sauvage endormi chez les

Ruthènes, les Slavons, les Serbes et bien d'autres? Je les trouvais plus généreux et par conséquent plus habiles lorsqu'ils parlaient un latin de cuisine, et que, tirant leurs grands sabres recourbés, ils criaient tout d'une voix : *Moriamur pro rege nostro Maria-Theresa.*

On me montrait un jour, à la bibliothèque de Pesth, quelques-uns des rares volumes échappés au sac de la *Corvina*, et restitués naguère par la gracieuseté du Sultan. Je maniais avec respect ces antiques reliures de velours et d'argent aux armes du roi Mathias, et tournais delicatement le gros parchemin des feuillets. Le texte etait le plus souvent du latin, quelquefois du grec, quelquefois de l'allemand. Je demandai au bibliothécaire s'il existait un seul de ces livres écrit en langue magyare; il me répondit qu'il n'en connaissait pas. « Eh quoi! lui dis-je : votre héros favori tenait si peu à cette langue maternelle, dont vous voulez faire le palladium de votre nationalité? En a-t-il accompli de moins grandes choses? Était-il moins Hongrois jusqu'aux moelles? Et la Hongrie était-elle moins écoutée dans les conseils de l'Europe lorsqu'elle contenait le Turc, gouvernait le Bohémien, tenait en échec l'empereur d'Allemagne? Ne sont-ce pas là les grands souvenirs qui unissent toutes les parties de la monarchie? Ne vaudrait-il pas mieux faire traduire l'histoire de Mathias Corvin dans les cinq ou six dialectes du royaume, que de forcer des lèvres roumaines ou slaves à conjuguer les verbes magyars? »

En sortant de la bibliothèque, je parcourus, comme tout le monde, les galeries du musée qui est dans le même bâtiment. Après avoir admiré ces riches et somptueux bijoux, ces perles d'un si bel orient, ces audacieux cabochons, ces armes à demi orientales, ces aigrettes, ces selles et ces ceintures revêtues de pierreries, reliques de la Hongrie chevaleresque, j'arrivai dans la salle de l'âge de pierre, et j'allais me retirer, car je confesse ma très médiocre sympathie pour les vieux silex, lorsque mon attention fut appelée sur une vitrine profondément symbolique : elle contenait le squelette d'un contemporain du silex, encore couché dans son tombeau. Si la philosophie et la religion n'enseignaient pas que cette carcasse fut habitée par une âme, jamais, je l'avoue, je n'aurais reconnu mon semblable dans ce carnivore à la mâchoire effrayante, au crâne d'orang-outang, aux phalanges démesurées. Je mis ma main à côté de la sienne en pensant, avec un frisson, de quelle étreinte elle serait broyée dans cet étau si, par hasard, le jour du jugement dernier, nous étions forcés de faire des politesses à nos plus lointains parens. Candidats qui devez distribuer tant de poignées de mains à vos électeurs, réjouissez-vous de ce que nos

braves paysans ont dégénéré depuis l'âge de pierre ; autrement vous feriez une aussi vilaine grimace que don Juan lorsqu'il met sa main dans celle de la statue. « Voici donc, pensai-je, notre ancêtre à tous, le véritable père des races, le Deucalion de la science moderne. Quelle leçon de modestie ! Vraiment ce n'est pas la peine de se disputer cette alliance, ni d'intenter un procès historique sur a recherche de la paternité. Les titres d'un peuple ne gisent pas dans ce limon grossier, ils consistent plutôt dans les efforts qu'il fait pour en sortir. Les hommes deviennent de plus en plus nobles à mesure qu'ils s'éloignent davantage de leurs origines, qu'ils donnent la préférence à l'esprit sur la matière, à la pensée sur les mots, à la réflexion sur l'instinct. »

Il faut le reconnaître, les peuples de la péninsule, toujours dociles aux modes européennes, sont eux-mêmes gravement atteints de la maladie des races et des langues, *morbus ethnographicus*. Roumains, Serbes, Bulgares, Grecs, se disputent à l'envi les territoires et les titres de propriété, sans parler des Albanais, encore trop ignorans pour disserter, mais non moins entêtés que les autres de la supériorité de leur race, et possédant sur la propriété des idées tellement larges, que les preuves écrites leur paraissent tout à fait superflues. Leurs voisins, au contraire, ont une vocation prononcée pour les cartes ethnographiques. Ils en dressent de magnifiques, avec de belles teintes rouges, bleues, vertes. Mais, par un singulier hasard, ces cartes diffèrent autant les unes des autres qu'un atlas moderne de celui de Ptolémée. Au lieu de tracer d'un pinceau impartial la bigarrure des races, il se trouve toujours que le géographe, excellent patriote, laisse tomber sur son ouvrage un gros pâté de couleur nationale ; ce pâté fait la tache d'huile, gagne de proche en proche, devient énorme, et finit par envahir toute la péninsule. De sorte que si vous entrez dans un gymnase athénien, vous y verrez le tableau d'une presqu'île entièrement peuplée de Grecs, tandis qu'à Belgrade, la part des Serbes vous semblera colossale.

Les professeurs slaves sont peut-être les plus redoutables de tous, car ils sont très érudits et très convaincus. Suivant eux, il n'est rien de bon, de doux, de familier, de fraternel, et en même temps de fort, d'élevé, de puissant que le slave. Veut-on terminer les guerres, inaugurer le règne de la charité sur la terre? qu'on laisse faire aux Slaves. Veut-on au contraire former une immense confédération militaire, qui tienne la balance de l'Europe et du monde? encore les Slaves. Aucune race n'est plus pure, ni plus étendue en hauteur, largeur et profondeur. D'ailleurs, ils aperçoivent partout des Slaves, même en Roumanie et jusque dans le Pé-

loponnèse, où les Slaves ont en effet peuplé quelques villages. Un homme qui a la jaunisse voit toute la nature en jaune. Pour eux, ils voient slave, et cela répond à tout. Je parle bien entendu des ardens, des prophètes, de l'extrême gauche du parti national; car en tout pays, les gens raisonnables gardent des mesures et suivent la mode à distance.

A vrai dire, les peuples de la péninsule ont, pour justifier cette frénésie, une excuse qui manque à beaucoup de leurs aînés. Leur histoire a été brusquement engloutie par le cataclysme de la conquête ottomane. Ils sont comme des fils de noble race dont les papiers de famille auraient été brûlés dans un grand incendie. L'imagination se donne alors carrière, et invente les descendances les plus illustres. Au besoin, il se trouve des historiens complaisans pour leur fabriquer des arbres généalogiques, exactement comme jadis les familles fraîchement anoblies confiaient à des archivistes à gages le soin de leur procurer des ancêtres au meilleur prix.

Puis, le passé ne leur offrait aucun point de repère, aucune trace d'unité plus ancienne. Quand on descend en Espagne ou en Italie, on a devant soi des Italiens et des Espagnols. Un élève de troisième, muni seulement du *De viris*, pourrait tracer des uns et des autres un portrait supportable. Il dirait que les premiers sont plus subtils, et les seconds plus fiers; que leur caractère se suit; que le siège de Saragosse rappelle celui de Sagonte, et que, parmi les Italiens modernes, on trouve beaucoup de petits Machiavels. Mais ici, vous n'avez même pas une expression générique pour désigner les habitans de la péninsule. Quand s'est-elle jamais rangée tout entière sous les mêmes lois? Tout ce qui était loin des côtes paraissait aux anciens Grecs hyperboréen. Ils peuplaient de Scythes et de barbares ces limbes de l'antiquité. La lumière qui brillait à Athènes laissait les bords du Danube dans une sorte de demi-jour crépusculaire. De l'empire d'Alexandre, dont nous suivons les étapes à travers l'Asie, c'est peut-être le berceau que nous connaissons le moins : il faut laisser aux gens doctes le labeur ingrat de délimiter le royaume de Macédoine. Les Romains eux-mêmes n'ont vu d'abord dans l'*Illyricum* qu'un nid de pirates. Ils l'ont soumis à contre-cœur. Ces conquérans économes de leur force ont mis leurs pieds dans les traces grecques; et tandis qu'ailleurs, en Gaule et en Espagne par exemple, ils romanisaient à fond, ils se sont contentés ici d'occuper solidement la côte et les routes stratégiques. L'empire grec a fait surtout de la diplomatie avec les peuples de l'intérieur. Au moyen âge, parmi tant d'hommes remarquables qui poussaient dans tous les coins de la presqu'île, aucun ne vécut assez longtemps ou ne fut assez fort pour la soumettre

tout entière. Quant aux Turcs, je n'en parle pas, puisque leur maxime fondamentale est de tenir les vaincus à distance et de perpétuer leurs divisions.

Ainsi cette terre magnifique, avec la découpure dorée de ses caps et la ceinture de ses mers bleues, cette terre dont les profils harmonieux sont sortis les premiers de l'ombre des temps fabuleux pour se colorer des feux de la civilisation naissante; cette région privilégiée, qui a gardé d'une aussi belle aurore je ne sais quel reflet divin, fut condamnée pendant longtemps à ne recevoir dans ses plis que des ébauches de nations. Vainement les infortunés péninsulaires fouilleraient la légende et l'histoire : ils n'y rencontreraient pas, comme les Allemands, un Arminius ou un Frédéric Barberousse pour personnifier l'unité nationale. Que dis-je? ils n'y trouveraient même pas les élémens d'une allégorie : on ne verra pas sur les bords du Danube une statue pareille à cette *Germania* qui nous regarde par-dessus le Rhin, car on ne saurait comment la nommer. Si quelque sculpteur travaillant dans le grand, notre Bartholdi par exemple, voulait représenter la péninsule, il ne choisirait point l'image d'une déesse s'appuyant sur sa large épée : il ferait un groupe de trois femmes s'arrachant les lambeaux d'une robe turque, et il inscrirait sur le socle : *Sclavinia, Romania, Hellas;* encore aurait-il soin d'indiquer que *Sclavinia* possède deux enfans, *Serbia* et *Bulgaria,* qui se surveillent d'un œil jaloux. Hélas! quand viendra le temps où l'on pourra peindre ces filles du même sol sous les traits de ces sœurs aimables qui dansaient autrefois sur l'Helicon, calmes, souriantes, les yeux au ciel, et se tenant par la main?

C'est un malheur pour ces peuples d'avoir secoué leur longue léthargie dans notre siècle de lumière. Deux ou trois cents ans plus tôt, la raison d'état, qui régnait en souveraine, eût fait leur bonheur malgré eux. Quelque Louis XI cruel et rusé, dont ils honoreraient aujourd'hui la mémoire, se fût chargé de mater toutes ces petites nationalités récalcitrantes et de les fondre en un seul peuple solide et résistant. Plus tard, la conscience leur serait venue avec la liberté; mais du moins ils auraient ouvert les yeux sur un large horizon. Notre siècle leur a donné une âme avant qu'ils n'eussent un corps. Plus l'âme est grande, plus elle est à l'étroit dans ce corps chétif. Ils pensent trop. Ils interrogent trop leurs origines. Les états qu'ils fondent sont comme des enfans précoces à la tête énorme, aux membres grêles. Le premier résultat des réflexions qu'ils font sur eux-mêmes est de se diviser.

Je n'ai jamais mieux compris le mythe de la tour de Babel. Il consacre sans doute la tentative de quelque Charlemagne préhisto-

rique qui voulut réunir dans une grande monarchie le tourbillon des tribus éparses sur les plateaux de l'Asie centrale. Déjà l'édifice élevait jusqu'au ciel sa tête orgueilleuse, et, comme une immense ruche, distribuait en cellules régulières la cohue des peuples. Un roi voisin se sentit menacé. Il envoya ses anges, c'est-à-dire de savans professeurs qui soufflèrent sur la foule un vent de nationalité. Ils allaient de tribu en tribu, faisaient des conférences, et démontraient à chaque peuple l'excellence de sa race et les mérites intrinsèques et extrinsèques de son jargon natal. Ils vantèrent la vie libre du désert et le bonheur de rester chacun sous sa tente. Ils éveillaient habilement la jalousie des locataires du rez-de-chaussée contre les habitans des étages supérieurs. Après leur départ, il s'éleva un furieux tumulte. Chacun ne jurait plus que par sa littérature nationale. C'était un charivari à ne pas s'entendre. On ne se trouva d'accord que pour mettre la pioche dans les murailles, qui s'effrondrèrent avec un grand fracas. De même, il semble que quelque dieu jaloux ait toujours entretenu dans la péninsule la confusion des langues et fait échouer tous les essais de construction politique.

Et aujourd'hui, le mal ne s'étend-il pas à notre civilisation tout entière? Je peux alléguer sur ce point le témoignage d'un vieux diplomate, peu suspect de sensiblerie philanthropique : « Dans ma jeunesse, disait-il avec mélancolie, nous rêvions une Europe cosmopolite, très humaine, et faisant aussi petite que possible la part du feu, c'est-à-dire de la politique. Il nous semblait que le commerce et la courtoisie, les chemins de fer et les belles-lettres, le télégraphe et les congrès scientifiques devaient abaisser les frontières, et ne laisseraient subsister que quelques remparts, soigneusement dissimulés sous des plaques de gazon. Or, voici que j'ai un pied dans la tombe, et je ne vois partout que canons chargés, frontières hérissées, regards menaçans ; j'assiste, en pleine paix, à une guerre sourde de douaniers, de gendarmes et de maîtres d'école. Chaque nation s'isole à plaisir et traite l'étranger en ennemi... Franchement, l'Europe n'est pas belle à voir, et je la quitterai sans regret. »

II.

Il n'est pas de meilleur terrain que la péninsule des Balkans, pour étudier en plein air, et tout en se promenant, la question des races. Je recommande aux hommes fatigués du travail de cabinet ce genre d'expérience à l'air libre. C'est beaucoup moins

compliqué que les tables de comparaison de Bacon ou que la méthode inductive de Stuart Mill. Vous enfourchez un petit cheval du pays, aux naseaux bien ouverts, et vous partez chaque jour dans la fraîcheur du matin. La vallée dort encore; elle est tout embaumée de la senteur des foins. La grosse tête ronde des noyers cache le tournant de la route qui mène à l'inconnu... Bientôt votre monture se lance au galop à travers les sentiers de montagnes, enjambe les ruisseaux d'un coup de reins, fait feu des quatre pieds. Ce procédé d'observation exige avant tout de l'assiette et du genou en selle. Le second point est de regarder bien attentivement la stature et la tête des passans, ou même celle de votre pandour, qui vous précède sa carabine sur l'épaule, et que vous n'aimeriez pas à rencontrer le soir au coin d'un bois, s'il ne vous avait été présenté par l'autorité constituée. Le troisième point, c'est de faire causer l'employé asthmatique qu'on vous a donné comme compagnon de voyage, et qui trotte à côté de vous en s'épongeant le front. Tout élève de l'école des sciences politiques qui emploiera de la sorte sa bourse de voyage rapportera chez lui une moisson de documens humains et le plus riche appétit. Je m'en suis, pour ma part, très bien trouvé, surtout au point de vue de la santé. Seulement quelques-unes de mes conclusions diffèrent tellement des idées généralement admises, que je ne les présente pas sans une certaine appréhension.

Par exemple, j'ai constaté que, si l'on classait les peuples, non d'après le nombre, mesure grossière, mais d'après l'excellence et la beauté de la forme, qui sont après tout les véritables signes de race, il faudrait renverser l'ordre établi, et mettre en tête les tziganes, ces parias de l'Orient. Oui, ceux qui veulent confier le gouvernement des sociétés aux races les plus pures, les plus exquises, les plus affinées, devraient immédiatement suggérer à Bucharest ou à Belgrade de prendre le ministère parmi ces aimables vauriens, si tant est qu'on pût fixer leur humeur vagabonde; ou mieux encore, de choisir une reine parmi les filles d'Égypte. Ces réflexions me venaient précisément un jour que je suivais de l'œil le balancement des hanches d'une jeune tzigane portant deux seaux de cuivre aux deux extrémités d'un bâton. J'admirais la délicatesse de ses attaches, la profondeur noire de son regard, la mobilité de ses narines frémissantes, et la noblesse extraordinaire d'un maintien que les métiers les plus abjects et les haillons les plus sordides n'avaient pu déformer. Ce souillon semblait une reine en exil, victime des maléfices de quelque enchanteur. Je ne doute pas un instant que, débarbouillée, peignée, convenablement attifée, elle n'eût repris sa première forme, et reçu les hommages des peuples sous les traits d'une princesse de Lahore ou de Delhi.

Si l'on trouve ma théorie trop matérialiste; si l'on m'objecte qu'elle fait trop de cas de la forme et point assez des aptitudes variées de la race, de sa résistance, de son génie, de son être moral, je répondrai que ce sont là des considérations d'un autre ordre, qui tiennent à l'éducation ou à l'histoire plutôt qu'à la pureté du sang; que, du reste, ces avantages sont sujets à controverse, aucun peuple ne se faisant faute de s'attribuer tout le génie du monde; tandis qu'on est bien forcé d'accepter son nez comme Dieu l'a bâti. La beauté physique de la race est donc le témoignage le plus irrécusable de sa noblesse. Nos voisins d'outre-Manche ont coutume de dire que le parlement d'Angleterre peut tout, sauf changer un homme en femme. On pourrait dire aussi : les conquérans, les donneurs de lois, les fondateurs d'états peuvent tout, sauf modifier la structure de leurs concitoyens. Ils changent le vêtement, le dehors, peut-être même à la longue quelques plis du visage. Mais un artisan plus puissant qu'eux a façonné la race. Au regard de ce Michel-Ange céleste, qui fait voler la dure matière sous les éclats de son ciseau, les siècles sont des momens fugitifs. Il a pour metteur au point le vieux Chronos éternel. Selon le mot profond de la *Genèse*, il a tiré de l'argile la forme humaine, et l'a pétrie sur un divin modèle. C'est lui qui ajoute, retranche, courbe ou redresse, dégage la statue du bloc informe, fait sortir l'homme de la bauge natale, et livre à la lumière un marbre animé. Le législateur arrive alors, et ajoute sa petite couche de peinture qui est quelquefois un très vilain barbouillage. Mais pour embrasser l'œuvre de la Providence, il faut se croire prophète inspiré ou philosophe universel; il faut être Moïse ou Darwin. Fonder un système politique sur une synthèse aussi colossale est quelque chose, en soi, de parfaitement ridicule. C'est comme si l'on disait : tous les nez aquilins, tous les reins saillans, tous les cheveux blonds jouiront seuls des droits électoraux. Dites aussi : nous ne cultiverons dans nos jardins qu'une seule espèce d'arbres; nous ne mangerons qu'une seule espèce de fruits. Les légumes d'une taille élancée domineront, les rampans seront proscrits...

Quoi qu'il en soit, le tzigane promène sa taille maigre et nerveuse sur toutes les routes de la péninsule. Ce rêveur ne se laisse enfermer dans aucun cadre. Je le vois toujours tel qu'il m'apparut un soir aux environs de Belgrade. C'était en automne, à l'heure où le soleil se couche derrière des nuages de pourpre, et où les bons bourgeois s'en vont dîner. Déjà la route était à peu près déserte : quelques rares paysans se hâtaient vers le gîte et vers la soupe. Seul un musicien tzigane tournait le dos à la ville et s'enfonçait dans la campagne, en jouant machinalement un air

sur son violon renversé, qu'il laissait presque tomber d'une main nonchalante. Il allait ainsi Dieu sait où, la tête penchée, perdu dans son rêve, ou peut-être ne pensant à rien, savourant, comme un oiseau, la plainte maigre de sa guimbarde et le dernier rayon du jour. Je contemplai longtemps sa silhouette décroissante sur l'horizon de flamme. Bien des choses passeront dans la péninsule et même ailleurs, bien des royaumes crouleront, bien des soleils disparaîtront derrière les nuages ensanglantés, avant que le petit homme noir interrompe sa promenade et sa chanson.

Une autre remarque, puisée dans le trésor de mes observations équestres, c'est le rôle extraordinaire et trop méconnu de la femme en matière d'ethnographie. Lorsque vous entendrez dire d'un peuple que les hommes ne sont pas mal, mais que les femmes sont affreuses, soyez sûrs qu'il s'agit d'une race vigoureuse peut-être, mais imparfaite, dépourvue de noblesse naturelle, d'une race utilitaire ou brutale, qui n'a point encore complètement digéré le barbare. On n'est pas difficile pour la beauté des hommes : qu'ils soient robustes, agiles, rompus à la peine, c'est assez. Le travail les façonne; chacun d'eux porte sur son front et dans sa carrure le pli du métier. Mais la femme, qui recèle l'avenir dans ses flancs, doit conserver les formes belles et pures pour les transmettre aux générations futures. Lorsqu'elle est lourde et hommasse, c'est que le peuple entier n'est pas tout à fait dégagé de la brutalité primitive. Au contraire, lorsqu'une race décline, selon le sort des choses périssables, l'homme s'affaisse le premier; la femme garde longtemps encore le reflet de sa haute origine. A l'appui de ma thèse, les exemples abondent dans la péninsule des Balkans. Mais il est difficile de les citer sans manquer aux règles de la galanterie; car il faudrait établir une classification et distribuer des prix de beauté, ce qui n'appartient qu'au roi de Hongrie.

Je me flatte que mon procédé, s'il était judicieusement appliqué, donnerait la clé d'une quantité de phénomènes, demeurés jusqu'ici sans explication plausible. Par exemple, on a remarqué la vitalité vraiment surprenante de certaines races nobles, longtemps opprimées. On constate que le sang roumain gagne partout sur les populations limitrophes, ce qui met l'esprit des savans à la torture. Ils ont même édifié à cette occasion tout un système sur l'élasticité de la race latine, qui me paraît un cercle vicieux. Autant dire, comme Sganarelle, qu'on devient muet parce qu'on perd l'usage de la parole. Pour prendre la nature sur le fait, il suffit cependant de visiter les bords du Danube. Dès que l'on compare les femmes roumaines à leurs voisines, et la souple démarche des unes à la pesante allure des autres, tout devient clair : l'attrait que les premières

exercent sur les hommes des autres races, et le nombre prodigieux de petits Roumains qui poussent chaque année dans les cantons où elles s'établissent. C'est la propagande par le mariage, la plus sûre de toutes et la plus pacifique. On peut dire du peuple roumain, en changeant légèrement le vers célèbre :

Bella gerant alii : tu, pulchra Valaquia, nube.

Voilà le fruit de l'observation en plein air. Tout devient d'une simplicité charmante. Sans compter que la science serait beaucoup moins rébarbative, si l'on y mêlait un peu de l'éternel féminin.

Ce fil conducteur m'a permis de me reconnaître dans une question bien plus embrouillée, en sorte que je puis dire que c'est véritablement Ariane, cette gracieuse messagère, qui m'a tiré du labyrinthe. Il s'agissait de savoir comment les races s'étaient mêlées dans l'intérieur de la péninsule, et si les anciennes populations n'avaient laissé aucune trace sur la terre occupée par les Slaves. J'avoue que je prenais difficilement mon parti d'un pareil cataclysme. Je regrettais cette vieille population de l'Hémus, dont M. Renan dit qu'au temps de saint Paul elle était encore très pure, de noblesse authentique, et de plus très bonne enfant. Les professeurs slaves avaient beau m'expliquer que c'était la faute aux Avares ; que ces barbares, appelés aussi Ougres, c'est-à-dire ogres, ne faisaient qu'une bouchée des peuples qui leur tombaient sous la main ; qu'ils avaient ainsi ouvert un grand trou béant dans la péninsule, et que d'honnêtes Slaves s'étaient chargés de boucher le trou : je n'étais pas convaincu. Pauvres Avares! il ne manque peut-être à leur mémoire qu'un professeur de leur sang pour démontrer qu'ils ont été, eux aussi, des barbares de bien, des égorgeurs philanthropiques. Mais quoi! ils sont morts, en tant que nation; et les morts ont « une discrétion qui n'est pas croyable. » On peut mettre à leur compte tous les forfaits imaginables : ils ne réclament jamais. Toujours est-il que j'ai de la peine à concevoir ces immenses boucheries où l'on passe tout un peuple au fil de l'épée, sans laisser personne pour en porter la nouvelle. Sans doute, la péninsule a vu de bien laides choses pendant ces derniers mille ans. Il y a eu beaucoup d'incendies, de viols, de ravages. Nul, sinon peut-être M. Taine, ne pourrait mesurer la fureur aveugle de ces brutes déchaînées. Cependant, quand le diable s'en mêlerait, toute orgie a son lendemain. L'homme le plus féroce n'est pas assez fou pour égorger de sang-froid l'esclave qui le nourrit. Un écrivain slave éminent, Constantin Jiretchek, homme de sens, a dit : « Jamais, sur la terre, il n'est arrivé qu'un peuple subjugué disparût

complètement sans laisser une goutte de sang dans les veines du vainqueur ni un mot dans sa langue. »

Une autre circonstance achevait de me mettre sur mes gardes contre un panslavisme effréné. L'historien Procope, qui a vu les Slaves au moment de leur arrivée dans la péninsule, affirme qu'à cette époque ils étaient blonds, tirant sur le châtain clair. D'autres témoignages nous apprennent qu'ils avaient le plus souvent les yeux bleus. Or l'immense majorité des Slaves qui habitent aujourd'hui la Serbie et la Bulgarie ont les cheveux noirs, mais d'un noir de jais, avec de la barbe noire jusque dans les yeux, lesquels sont presque toujours du plus beau brun. Les transformistes allèguent l'influence du climat, comme si l'homme était une brique et changeait de couleur en passant plusieurs fois au four. A ce compte, les Hollandais du Transvaal seraient tous nègres depuis longtemps. J'ai, du reste, un fait précis à leur opposer : dans l'un des coins les plus chauds de la péninsule, au pied des mont Copaonic, je sais un canton où toute la population, cependant fort ancienne, est du blond le plus franc, du blond filasse. La peau, cuite au soleil, a pris des tons cuivrés; ces visages de pain d'épices produisent le plus singulier effet sous une tignasse claire. Mais le soleil a eu beau darder ses rayons, il n'a pu changer ni les cheveux ni les yeux. Le soleil luit pour tout le monde. Il ne saurait noircir les uns et blanchir les autres. Il faut donc chercher l'explication, non dans une grande règle inflexible, mais dans une petite loi capricieuse qui s'est divertie à varier les types.

Or, en tout pays, le caprice de l'homme, c'est la femme. Voilà le mot de l'énigme. Jamais les peuples n'auraient pu, — je ne dis pas se fondre, cela est trop évident, — mais même vivre en paix côte à côte, s'il ne s'était trouvé en présence que des museaux masculins. Tout seuls, nous ne sommes bons qu'à nous entretuer. Mais la femme était là, et, comme d'habitude, elle a séduit son farouche vainqueur. Elle avait de grands yeux bruns, des cheveux noirs comme l'aile du corbeau, un air doux, et peut-être quelque littérature, ce qui devait tourner la tête à ces barbares du Nord. Le drame de l'invasion se terminait souvent comme un vaudeville, par de justes noces. Je n'ai pas besoin de rappeler ici ce que chacun de nous peut observer dans son ménage, c'est-à-dire l'empire extraordinaire qu'une femme prend sur son mari, surtout lorsqu'elle lui est supérieure par l'esprit. Son instinct de fille d'Eve suffirait. Nous sommes tous plus ou moins sous le joug. Ces braves guerriers y passèrent comme les autres. Hercule fila aux pieds d'Omphale; ou plutôt il déposa son javelot et sa hache pour saisir le manche de la charrue recourbée. Trois ou quatre générations ne

s'étaient pas écoulées que les fils de cet ancien voleur de grand chemin, bruns de visage, noirs de poil, ayant dérobé un rayon de soleil aux yeux de leurs mères, cheminaient paisiblement dans les traces, et même, on peut le dire, dans les chaussures des anciens habitans. Ils ressemblaient à s'y méprendre aux paysans de la colonne Trajane. Leurs descendans offrent encore le même type; et M. Renan, qui a sondé tous les mystères de la vie, n'a pas tort de confondre les mœurs des Bulgares modernes avec celles des anciens Thraces.

Lorsque, sur les bords de la Morava, défile une troupe de moissonneurs, coiffés du petit chapeau de paille en forme d'écuelle, la longue chemise de toile blanche relevée et serrée autour des reins, le pied chaussé de sandales à lanières, on croit voir ces travailleurs des bas-reliefs antiques, plus libres, mais pas beaucoup plus gais que lorsqu'ils marchaient sous la férule de l'intendant grec ou romain. Elles sont toujours les mêmes, ces générations de laboureurs qui fabriquent le pain quotidien de l'histoire, et qui jouent, dans les révolutions, le rôle du chœur dans les tragédies. Tels on les reconnaît également sur les beaux vases grecs, semant, fauchant, moissonnant, tandis que leurs maîtres, semblables à des demi-dieux, conservent, dans une noble oisiveté, l'élégance des attitudes. Les voyageurs assurent que les choses n'ont guère changé sur les pentes de l'Hémus. Moins élégans peut-être, mais non moins superbes, sont les demi-dieux qui règnent à Sofia, tandis qu'à leurs pieds le paysan bulgare, aussi patient que son prédécesseur le Thrace, et presque aussi indifférent à la politique, continue de semer et de récolter.

Quant à ces mauvais garçons qui se sont entêtés à rester blonds dans leur Copaonic, ce sont sans doute les restes d'une peuplade qui n'avait aucun goût pour les femmes du pays. Au temps de l'empereur Douchan, c'est-à-dire au XIVe siècle, ces montagnes étaient fréquentées par des Saxons, qui venaient travailler aux mines. On les appelait *Burgari*, du mot allemand *Bürger*. Ils n'étaient pas plus tôt arrivés qu'ils fondaient une communauté allemande, un cercle d'ouvriers allemands, une petite chapelle allemande, et qu'ils réclamaient des privilèges allemands, c'est-à-dire fort étendus. C'étaient, d'ailleurs, les plus fins mineurs du monde, et les rois, qui avaient besoin d'argent, se les disputaient. C'est ainsi qu'au moyen âge ils peuplèrent une partie de la Transylvanie, et que dans ce siècle ils vont chercher fortune en Amérique. Il n'est pas rare de rencontrer là-bas, dans les Alleghanys, une de ces petites villes d'origine teutonne, où l'on boit de la bière, en parlant avec attendrissement de la mère patrie, qu'on vénère de loin sans la moindre

envie d'y retourner. Généralement, ces colonies traînent avec elles un régiment de blondes épouses et une véritable légion de jeunes albinos. Les hommes ne se marient guère aux femmes du pays. C'est une opinion bien établie chez eux qu'il n'est pas de bière comparable à celle de Munich, ni de femme supérieure à la femme allemande. Leurs ancêtres pensaient exactement de même, au moins sur le second point. Aussi est-il permis de supposer que ces îlots de paysans blonds sont les restes des Saxons du Copaonic.

Il est surprenant qu'à une époque plus reculée tant de tribus germaines, qui traversèrent la péninsule, aient complètement disparu. Au IXe siècle, on disait encore la messe en langue gothique sur les bords de l'Hellespont. Du temps de l'empereur Anastase, il y avait un petit groupe d'Hérules à l'embouchure de la Save, c'est-à-dire au lieu même où s'élève Belgrade. Aujourd'hui, les Hérules qu'on rencontre à Belgrade sont surtout des marchands autrichiens et des commis-voyageurs allemands qui vendent très cher au Slave naïf les produits de l'industrie nationale. Ils ont grandement perfectionné l'art de l'invasion. Les premiers Germains qui entrèrent dans la péninsule gagnaient leur vie le fer à la main et la menace à la bouche. Les seuls mots qu'ils aient laissés dans la langue slave signifient ruine (*drus*), — briser (*raz drusan*), — et aussi demander (*sukam*), — se garder (*varda*). Leurs descendans sont plus habiles. Ils demandent toujours, mais ils ne parlent plus de « ruiner, » ni de « briser. » Leurs manières sont engageantes, leur langage est insinuant; leurs marchandises seules laissent parfois à désirer. Aussi font-ils des progrès surprenans. Par Belgrade, leur langue, leurs prospectus, leurs produits inondent la péninsule. Il ne leur reste plus qu'à se faire aimer. Mais c'est pour eux le plus difficile.

Les Valaques de l'intérieur ont un sort bien différent de leurs frères les Roumains. Ils ne sont point groupés en corps de peuple, mais répandus un peu partout, dans les villes, sur les routes et dans les montagnes, où ils exercent une foule de métiers presque nomades, depuis celui d'aubergiste jusqu'à celui de pasteur. Ils ont en général des traits plus réguliers, une physionomie plus mobile que les Slaves. Mais il est étonnant de rencontrer ces descendans présumés des maîtres du monde en aussi modeste posture. On dit qu'ils sont aimables cabaretiers, orfèvres recommandables et surtout excellens chaudronniers. Si respectables que soient ces différentes professions, il y a, dans un tel retour de fortune, belle matière à philosopher. Ce rétameur de casseroles, dans lequel aurait été transvasée l'âme orgueilleuse d'un Romain, pourrait dire, comme le pauvre chien savant de Sully-Prudhomme :

Oui, plains-moi, j'étais conquérant!

Ils sont cependant fort gais en général et ne paraissent pas sentir le malheur de leur condition. C'est plutôt la branche de Roumanie passée au rang de famille royale, qui doit rougir quelquefois de ces parens pauvres. Que dirions-nous s'il y avait en Allemagne, dans les montagnes de la Forêt-Noire, une race errante de Français, humbles, serviables, raccommodant le chaudron de Gretchen et les bottes de son digne époux Hermann sans jamais tourner les yeux vers la mère-patrie?

Toutefois, la chute est moins profonde qu'on ne croirait au premier abord. Au temps de la domination romaine, les Latins qui se fixèrent dans ces parages n'étaient pas la fleur des pois, le dessus du panier. Ils venaient à la suite des troupes, établissaient leur petit commerce au croisement des routes et versaient indistinctement le vin de Dalmatie aux braves légionnaires pendant l'étape et aux farouches montagnards de l'intérieur. Ils devaient ressembler beaucoup à ces Allemands qui foisonnent aujourd'hui dans les rues de Strasbourg et de Metz. On les trouve aussi fort tard dans l'emploi de muletiers et de goujats d'armée. Les chroniqueurs byzantins rapportent une anecdote qui montre la persistance de leur langue, mais non celle de leur bravoure. Vers la fin du VIe siècle, une armée impériale, partie de Byzance, s'en allait contre les Avares. Pendant une marche, un des mulets laissa tomber sa charge. Quelques soldats crièrent en mauvais latin au muletier distrait : *Torna, torna, fratre!* Toute cette canaille comprit aussitôt que l'ennemi arrivait et se mit à fuir en désordre, en criant de toutes ses forces : *Torna, torna!* autrement dit : « Sauve qui peut! »

La condition de berger a du moins quelque chose de fier. Des hommes capables de se condamner à la solitude pour éviter le contact du vainqueur n'étaient pas les premiers venus. Un peuple qui se fait berger sort de l'histoire pour entrer dans l'éternité : on dirait qu'il ne change plus. Sur tous les hauts pâturages de la péninsule, on rencontre ces Valaques poussant leurs troupeaux. Ils font si bien corps avec leur nouvel état que, dès le temps des anciens rois serbes, pâtre et Valaque étaient des termes synonymes. La vie nomade avait, du reste, bien de l'attrait si l'on s'en rapporte aux ordonnances de l'empereur Douchan : ce potentat dut, pour conserver des bras à l'agriculture, interdire à ses sujets d'épouser des filles valaques. Toutes ces Carmens emmenaient là-haut, dans la montagne, les robustes enfans de la plaine.

Je conseille au voyageur de visiter les pâturages du centre s'il veut avoir une image parfaite de la vie primitive. Non pas qu'ils soient entièrement peuplés de Valaques : toutes les races et toutes les langues y sont représentées; même toutes les espèces de la création.

Entre le règne animal et le règne humain, il n'y a plus vraiment que des nuances. On fait chambrée avec les chèvres et les moutons. Quand, pour vous faire place, le patriarche les met à la porte, il ne les chasse pas comme des hôtes importuns ou comme des esclaves : il les écarte avec des gestes polis, en leur demandant pardon de la liberté grande. « Viens chez moi, me disait un de ces hommes bibliques. J'ai un cheval à vendre, et, pour te faire honneur, je ferai sortir les porcs de la maison. »

Celle-ci, avec son toit tombant jusqu'à terre, a le plus souvent la forme d'une tente en bois. Au-delà, je ne vois plus que la vie du désert et la tente en poil de chameau. Pour manger, on s'assoit tout près de terre, sur des escabeaux nains ; et quand je dis manger, c'est parce que notre langue n'a pas d'autre terme pour désigner l'action d'avaler des choses horribles, du lait à la fois caillé et cuit, des rognures de semelles de bottes et du fromage gâté. Mais, pendant ce temps-là, le maître du logis vous regarde avec de si bons yeux, avec si une évidente intention d'hospitalité, qu'on avale quand même pour lui faire plaisir.

Dans la salle commune, et d'ailleurs unique, il n'y a pas un lit : seulement de la paille semée à terre, puis un terrible goût de renfermé. Mon compagnon de voyage, un Anglais, ne pouvait contenir son indignation. « Cela est ridicule, disait-il. Cela devrait être interdit. Une pareille vie ne vaut pas la peine de vivre. Si cet homme avait l'ombre de sens commun, il se pendrait demain à un arbre, lui et toute sa famille. En pareil cas, le suicide est le seul progrès possible. » Le fait est qu'entre l'Anglais bien nourri, bien équipé, correct, et ce primitif en guenilles, le contraste était trop fort. Ce casque indien contemplant cette calotte graisseuse, et lui exposant par raison démonstrative la nécessité de mettre fin à ses jours, c'était d'une gaîté macabre digne de Pickwick-club. Probablement, nous autres Français, nous sommes plus élastiques, ou moins gravement convaincus de la supériorité de notre ventre civilisé sur les estomacs primitifs. Toujours est-il que je dormis à merveille dans cette grange ; et que le matin j'éprouvai même des sensations agréables, en faisant ma toilette au bord d'une claire fontaine, sous un épais couvert de hêtres, tandis que l'arche de Noé s'éveillait, et que les vaches s'enfonçaient une à une dans le rideau forestier tendu autour de mon boudoir matinal. Mais ces mœurs pastorales, sur l'emplacement même d'anciennes mines qui comptent parmi les plus riches de l'antiquité, cette existence inculte de vieilles races autrefois nobles et actives, révèlent un recul énorme de civilisation. Tenons-nous bien ; car si l'humanité ne se surveillait pas, elle retournerait au singe tout droit.

Si les femmes jouent un rôle capital dans l'histoire des races, on devrait retrouver chez elles quelques traits de ces populations anciennes, qui, non-seulement en Grèce, mais même en Macédoine et en Thrace, fournirent jadis aux artistes grecs de si admirables modèles. Je dois confesser que mon attente a été quelque peu déçue, au moins dans les pays colonisés par les Slaves. Les paysannes y sont volontiers rustaudes et mal tournées; vigoureuses, pour la plupart et propres à faire d'excellentes bêtes de somme; mais le plus souvent courtes, rentassées, avec une figure tout en large, nul port, et de grâce pas davantage. Dans la première fleur de jeunesse, elles ont, comme eût dit Mlle de Scudéry, moins de charme que de fraîcheur, moins de fraîcheur que d'éclat, moins d'éclat que de grosse et reluisante santé; de sorte que, si leurs grand'mères se sont employées jadis à civiliser les Barbares, il est à croire que, dans la suite des siècles, elles ont été elles-mêmes fortement barbarisées. Le courant des invasions a dépassé l'étendue de leurs capacités civilisatrices; les anciens moules, trop chargés de nouveau métal, ont été brisés.

En outre, elles ont, dans leurs relations avec le sexe fort, une allure qui renverse toutes nos idées. Non-seulement l'épouse suit son mari par derrière comme un petit chien, mais les jeunes filles elles-mêmes baisent la main des jeunes gens avec une humilité révoltante. Ces jeunes freluquets se laissent faire comme si cet acte servile était la chose la plus naturelle du monde. Ils considèrent que la toute-puissance réside dans les trois ou quatre poils follets qui ornent leur menton. Je n'ai jamais assisté à ces baise-mains sans avoir envie de prendre le jeune homme par la barbe et de secouer énergiquement son impertinente divinité. Peut-être est-ce une dernière trace de la souveraine propriété que les vainqueurs s'attribuaient jadis sur les femmes des vaincus. Peut-être est-ce un tour d'adresse que ces dernières ont légué à leurs petites-filles pour dissimuler l'empire infiniment plus réel qu'elles exercent sur les hommes. Dans les deux cas, ces marques de servitude confirmeraient mon hypothèse. Nous aurions sous les yeux la lignée passablement abâtardie de la femme antique que peignit Apelle et que sculpta Praxitèle. Seulement la statue a été martelée par les Barbares. Un coup de hache a rendu son nez camard et mutilé ses longs doigts souples. Elle nous apparaît telle qu'un marbre de Paros dans une fouille, au moment où la pioche vient de le mettre au jour : un limon grossier empâte ses formes divines, alourdit ses jambes et ses bras. Il faut un œil d'archéologue pour discerner le cadavre d'une déesse sous les plis pesans de ce linceul.

Cependant la déesse se trahit encore par endroits. Chez les filles des Serbes contemporains, le sublime est dans le regard et la séduction dans la voix. Les plus disgraciées d'entre elles ont des yeux admirables qui reflètent les ardeurs du soleil d'Orient. Certainement ce regard brûlant et noir n'est pas venu du Nord ; il a été transmis en droite ligne par les femmes passionnées qui, dans ces lieux mêmes, déchirèrent jadis Orphée pour le punir d'en avoir méconnu l'attrait. Il est vrai que ces yeux sont un peu dépaysés dans les bonnes figures rougeaudes. Ils ne reprennent tout leur éclat que dans la classe supérieure, où la vie plus sédentaire prête au teint des dames une pâleur intéressante. Quant à la voix, elle est, chez les femmes du pays, d'une douceur et d'une sonorité remarquables. Bien souvent, je me suis arrêté auprès des commères fort incultes qui vendent leurs légumes au marché, rien que pour entendre la musique de leurs paroles. Le serbe, ainsi parlé, semble presque aussi harmonieux que l'italien. Il est clair pour moi que c'est en passant par la bouche des femmes de Thrace et d'Illyrie que cette langue rude, hérissée de consonnes, pleine d'accens gutturaux, a dépouillé en partie sa sauvagerie et pris des inflexions méridionales. Ces gosiers de femmes sont admirables pour velouter les sons trop durs. Il faut entendre une jeune bourgeoise serbe débiter un morceau de poésie. Déjà bien différente de sa sœur, la paysanne, elle est souvent frêle et mince : on est surpris de l'ampleur colorée de sa voix qui s'épanche en cascades cristallines. Je suis sûr qu'elle aurait de la grâce, même à prononcer le nom de la ville de *Trn*, cette localité d'où les voyelles ont été bannies comme les bouches inutiles d'une ville assiégée. Je vois d'ici les guerriers serbes, au IXe siècle, forçant ces aimables créatures à se gargariser de slave, et troublés eux-mêmes par le charme étrange que leur langue prenait sur des lèvres roses.

Ces observations paraîtront sans doute frivoles au regard d'une science austère, qui dresse l'état civil des races à coups de dictionnaire : cette science en lunettes n'admet pas qu'en fait de langage, comme en toute chose, l'air fait souvent la chanson. A mon avis, cependant, il y a là de tout petits faits qui démolissent une grosse légende, née dans le courant de ce siècle, et d'après laquelle les Slaves méridionaux, depuis Agram jusqu'à Philippopoli, et de la Mer-Noire à l'Adriatique, formeraient une race parfaitement homogène, divisée seulement par le malheur des temps. J'ai une impression tout opposée. Je crois que cette race, ou plutôt ces races de même origine, sont saturées d'élémens étrangers ; qu'en chaque lieu elles ont absorbé les populations anciennes au point de perdre leur caractère propre, et qu'elles ne peuvent revendiquer la pro-

priété exclusive ni de leur sang, ni de leurs mœurs, ni même du son de leurs paroles. Peut-être alors est-il moins difficile de comprendre pourquoi le Bosniaque diffère si radicalement du Serbe et du Dalmate, et pourquoi il y a si peu de sympathie entre le Serbe et le Bulgare. Sans doute l'histoire a envenimé ces dissentimens; mais ils étaient en germe dans la variété des peuples et des terroirs. On peut mettre sur le compte de l'Islam le contraste qui existe entre les Serbes et leurs frères de Bosnie. Mais pourquoi ces derniers ont-ils embrassé l'Islamisme, tandis que les autres restaient chrétiens, sinon parce qu'ils pensaient et sentaient différemment? Et pourquoi cette divergence dans leurs pensées, qui les place aux deux pôles du monde moderne, sinon parce que les uns étaient devenus de véritables montagnards illyriens, des réfractaires incorrigibles, tandis que les autres, bons cultivateurs, soumis aux autorités établies, avaient épousé, avec les filles de la plaine, les opinions tranquilles qui règnent généralement le long des grands cours d'eau? Leurs femmes allaient à l'église grecque : ils y furent aussi; de l'autre côté de la Save, leurs cousins, les Croates, ayant trouvé dans le pays des femmes catholiques, entendirent la messe en latin. Les types changèrent, et avec eux les mœurs, la condition sociale, tout ce qui met de la distance entre les hommes. Pour la stature physique, pour la physionomie, il y a plus d'intervalle entre un Serbe de Serajevo et un Serbe de Belgrade qu'entre les Allemands et nous. Les uns sont des aristocrates renforcés, les autres ont conservé religieusement les traditions d'égalité qui dominaient autrefois dans ces plaines. — Mais, dit-on, c'est que la noblesse des Serbes avait été décimée par les Turcs. — A la bonne heure : mais s'ils avaient été de la même trempe que leurs voisins, ils ne se fussent pas laissés décimer.

De cette fameuse parenté d'origine, il ne reste absolument que la communauté du langage; et c'est quelque chose. Depuis Varna jusqu'à Raguse, on vous donne le bonjour en serbe; les hommes sèment leurs entretiens de la même formule sacramentelle : *Dobro! Dobro!* (Bon, bon!) qui révèle au moins chez la plupart d'entre eux un même fond d'indifférence philosophique. Mais ils sont tellement dissemblables sous tous les autres aspects, que la similitude de langue vous fait à chaque instant dresser l'oreille comme une nouveauté. L'unité de langage a mieux résisté que l'unité de mœurs, parce que l'envahisseur avait le nombre et la force, et que les populations locales étaient insuffisamment romanisées. Je ne méconnais pas l'importance de cet avantage, et je souhaite qu'il permette à ces peuples de se mieux comprendre. Mais je me refuse à croire qu'un idiome uniforme soit un ciment suffi-

sant pour lier ensemble les pierres d'un édifice aussi disparate. La langue est une monnaie courante qui permet d'échanger des idées, rien de plus. Si ces idées n'offrent aucune équivalence, si elles se heurtent, au contraire, les pièces ont beau être marquées au même coin : les hommes ne peuvent s'entendre, et l'affaire est rompue. Ce qui importe, c'est la direction des idées, bien plus que le sens des mots. Les philologues qui concluent de la ressemblance des uns à l'identité des autres me paraissent commettre un sophisme très semblable à celui des apprentis économistes, lorsqu'ils confondent la richesse avec la monnaie qui en est le signe. Les Espagnols tombèrent autrefois dans cette erreur, et s'en trouvèrent mal. Tandis qu'ils distribuaient tout l'argent du Nouveau-Monde, il leur semblait tenir entre les mains la richesse universelle. Ils n'en restèrent cependant que plus pauvres sur leur fier plateau de Castille, qu'ils n'avaient pas su cultiver pour le mettre au niveau du reste de l'Europe. De même, les Slaves méridionaux se croient riches parce qu'ils disposent d'un idiome qui circule d'un bout à l'autre de la péninsule et qui a cours jusque dans les comités panslavistes de Moscou. Mais tant qu'ils cultiveront dans leurs montagnes des produits aussi différens que la religion de Mahomet et celle du Christ; tant qu'ils auront à droite un parfait modèle d'aristocratie territoriale et à gauche la plus jalouse des démocraties; enfin, tant qu'ils abuseront de la politique, qui divise, et négligeront les grands travaux d'utilité générale, qui unissent, ils resteront pauvres au milieu de leur belle langue slave. Ni la petite monnaie des propos qui se débitent dans les auberges, ni les pièces de prix qu'on frappe dans les académies, ni les jurons des rouliers, ni les politesses oratoires qu'on échange entre Raguse, Agram, Belgrade et Sofia n'effaceront ces démarcations. Ce n'est pas le langage, ce sont les âmes qu'il faudrait appareiller.

Je cherche cependant, malgré tant de contradictions, à me faire une idée du Slave moyen, tel qu'il existe dans les pays chrétiens complètement émancipés. Je laisse de côté les types excentriques, le Slave latinisé des bords de l'Adriatique, le Slave musulman de Bosnie. Je néglige également le Slave en redingote et en habit noir, produit perfectionné, greffe tardive et fragile de la civilisation européenne sur les branches d'un sauvageon. Je vais droit à l'homme des campagnes, déjà compliqué par le mélange des races, mais plus simple et plus voisin de son origine. Ces paysans du Danube ont-ils une physionomie? Entre ceux de la Morava, du Vardar et de la Maritza existe-t-il des traits communs?

Entrons dans une auberge, où se mêlent tous les types et toutes les races de la péninsule. Voici justement un marchand musulman,

blanc et gras, qui se rend à Novi-Bazar avec toute une escorte de serviteurs taillés en hercules. Ces hommes sont accroupis à terre dans une immobilité parfaite. Par le contraste, nous allons mieux comprendre le Serbe ou le Bulgare qui passe à côté. Celui-ci laisse généralement croître ses cheveux et sa barbe : le musulman se rase la figure et le front. Le Serbe est flegmatique, le musulman est impassible. Le Serbe vit lentement, parle et rit sans éclat de voix. Le musulman ne parle presque pas, et ne rit jamais. On peut accuser l'un d'apathie et de mollesse, parce qu'il est déjà Européen ; on peut mesurer et critiquer ses mouvemens, parce qu'il commence à marcher. Mais chez l'autre, la parfaite immobilité morale échappe à toute mesure : ce n'est plus de l'apathie, c'est du fatalisme. Ce n'est plus un accident de caractère, c'est un principe. Les traits du musulman, dans leur gravité, reflètent ce parti-pris, tandis que ceux du Slave ont ces plis variés qui révèlent des pensées assez semblables aux nôtres, mais avec un air d'indolence et de détachement. Le musulman nous paraît un type original. Nous trouvons de la grandeur dans son mépris pour nos petites agitations. A première vue, le Slave chrétien nous paraît une copie médiocre d'un tableau que nous savons par cœur.

Mais si nous vivons près d'eux, l'impression change. Nous nous lasserons peut-être du musulman digne et monotone. Nous découvrirons, sous le Slave inculte, un bien plus précieux que l'or, plus beau que la beauté. A travers la broussaille des cheveux emmêlés luit un regard qui nous attire. Quand on fraie avec le paysan slave, on a ce sentiment étrange que l'âme, chez ce peuple, est supérieure à son enveloppe, l'instinct plus élevé que l'éducation, la vie morale au-dessus du milieu physique. Ils vivent dans la boue, quelquefois même dans l'ordure. En dehors des jours de fête, ils n'ont aucun soin de leur personne. Il n'est pas rare de rencontrer, dans les rues de Belgrade, des paysans aisés tellement loqueteux, déguenillés, que leur chemise passe à travers leur culotte. Dans les villages, les maisons, assez propres au dehors, sont misérables au dedans. On n'y trouve pas même une armoire pareille à celle de nos plus pauvres cultivateurs. Les vêtemens de la famille sont entassés pêle-mêle dans un seul coffre. Tout cela est triste à voir : cependant, si vous écoutez cet homme inculte ; si vous observez sa douceur compatissante, sa patience, non point brutale, mais raisonnée, philosophique même, vous trouverez en lui quelque chose de plus grand que chez tel fermier américain, propre, calculateur, égoïste et borné. Ce quelque chose, c'est un stoïcisme doublé de bonté.

Voulez-vous connaître la manière de sentir de ce peuple? Re-

marquez, au croisement des routes, des piliers de granit grossièrement taillés, semblables à des cippes funéraires d'une époque très primitive. On y voit représentée l'image naïve d'un soldat tenant un fusil, c'est-à-dire un bâton surmonté d'une baïonnette. Des yeux tout ronds, une figure toute ronde, une énorme paire de moustaches, voilà pour l'expression. Quelquefois l'artiste timide s'est borné à graver dans la pierre des sabres et des fusils croisés. Tous ces monumens portent une même date, 1885, et rappellent un même fait, Slivnitza. Ce sont les pères de famille qui, d'eux-mêmes, et sans encouragement officiel, ont voulu consacrer de leurs humbles deniers la mémoire des soldats morts à l'ennemi. La grossièreté même de l'exécution est touchante. Ces hommes, qui savent mourir sans se plaindre, sont faibles sur l'épitaphe et taillent médiocrement le marbre. Point d'inscriptions pompeuses, point de groupes emphatiques, d'armes brisées, de blessés soutenus par des génies vengeurs. L'antiquité et le moyen âge procédaient ainsi par brèves notations. Sans doute, la fameuse inscription des Thermopyles : « Passant, va dire à Sparte... » fut inventée après coup par quelque rhéteur. Une simple date gravée dans le roc, quelques guerriers sommaires comme des hiéroglyphes, c'est assez pour émouvoir lorsque l'héroïsme est dans les âmes, non dans les attitudes. De même au XIIe siècle, la figure, au trait, d'un guerrier croisant les mains sur l'épée de combat. Longtemps l'Europe a joué sa tragédie, comme Shakspeare ses premiers drames, entre quatre murs nus. A présent, elle est devenue théâtrale. Il lui faut des statues colossales pour les victoires, des lions sublimes pour les défaites. On ferait une montagne du marbre et du bronze qui ont été dépensés des deux côtés des Vosges depuis 1870. Je préfère les pauvres pierres de Serbie. Qu'on n'allègue pas la grandeur différente de la scène : ici ou là, de mourir il n'est qu'un coup, comme disent les bonnes gens. Je ne donne pas les Serbes pour de grands tacticiens. Mais ils savent souffrir et se taire. Je les ai vus immobiles et silencieux sous la pluie, des journées entières, sans capote et quelquefois sans pain. Pas un murmure ne s'élevait. Je les ai revus plus tard dans les hôpitaux, supportant les opérations avec une fermeté tranquille, la cigarette à la bouche, tandis que leur face livide et leurs yeux noirs agrandis, seuls vivans, se tournaient vers le ciel d'Orient. Ces peuples sont rompus aux longues souffrances. Ils n'ont pas besoin qu'une littérature spéciale leur enseigne, depuis l'enfance, l'art de bien mourir. Leur courage passif dédaigne le stimulant de la vanité. C'est pourquoi je m'incline devant les blocs informes dont la piété de leurs proches a semé les rubans de routes.

Je conviens que ces hommes sont moins beaux que leurs pères, dont les pareils se rencontrent encore, çà et là, en Herzégovine et dans la Montagne Noire. Ils ont perdu l'air truculent, le mufle guerrier qui fait saillir la moustache en avant, l'allure martiale de l'heiduque. Leur barbe pend assez mélancoliquement. Ils ressemblent à des sauvages désabusés par l'expérience amère de la vie. Chez eux, la volonté s'est détendue sous une pression séculaire. Mais aussi sont-ils moins férocement égoïstes que les trois quarts de l'humanité. Il leur manque la tenue, le respect de soi-même : mais ils n'ont point la vanité agressive. Ils ne sont pas chatouilleux sur le point d'honneur : mais ils ne font pas consister cet honneur à se couper la gorge, et la plupart de leurs querelles s'évanouissent en paroles. Ils ont une discipline un peu lâche, et semblent apprécier médiocrement les beautés de l'exercice à la prussienne, qu'on leur impose bon gré mal gré : mais ils ne mettent pas leur joie à régenter, à tourmenter leurs semblables. On leur souhaiterait plus d'énergie pour améliorer leur sort, mais ils ne sont ni âpres ni avides. En un mot, s'ils sont hommes, c'est-à-dire guidés, comme les autres, par l'intérêt, ils n'apportent point, dans la lutte pour l'existence, ce culte prodigieux, absorbant, exclusif du *moi*, qui est le trait saillant de la civilisation moderne. Aussi les historiens des peuples forts n'auraient pour eux que du dédain. Je suis sûr que M. Mommsen ne peut pas les sentir. Mais, Dieu merci! nous avons assez de modèles, sur la terre, de ces peuples énergiques et voraces, que la nature a pourvus d'une magnifique mâchoire et d'un estomac transcendant. Ils abondent, les peuples qui vivent à deux genoux devant leur *moi*, qui le soignent, le brossent tous les matins, le placent bien en vue sur un autel, l'adorent, le proposent à l'admiration du monde, qui se délectent de sa contemplation et dansent autour, comme les israélites firent jadis autour d'un certain veau, coulé dans un métal précieux. Il ne me déplaît pas de rencontrer de temps en temps des peuples d'un appétit moins convaincu et d'un orgueil moins intrépide.

Caractère de race? Je n'en crois rien : je n'ai pas plus foi dans les vertus slaves que dans les vertus germaniques. Je ne reconnais à aucune race le droit de monopoliser le courage ni la charité. Produit des circonstances? Certainement. Ces hommes ne sont pas faits autrement que nous : seulement, à un certain carrefour de l'histoire, l'Orient et l'Occident ont bifurqué.

Qu'on veuille bien réfléchir à toutes les causes qui ont exalté la personnalité humaine depuis les temps les plus reculés, de telle sorte que la seule conquête indiscutable de notre civilisation, parmi tant de ruines, est le triomphe du *moi* et de ses accessoires. Qu'on

se remémore la lutte ancienne contre les vieux mythes oppresseurs de l'individu ; — les grands empires asiatiques brisés et pulvérisés par la cité ; — puis le citoyen, d'abord esclave de la cité, investi peu à peu de droits distincts qu'il oppose à ceux de l'État ; — le travailleur, esclave de l'homme libre, émancipé à son tour et reconnu le frère de son maître ; — en religion, le dogme de l'immortalité de l'âme prolongeant l'existence du *moi* jusque dans l'éternité ; — toute morale établie sur la responsabilité de cet être indivisible et indestructible ; — toute sagesse économique tendant à élever la moyenne de la vie et à satisfaire les besoins de l'individu. Cet idéal, il a fallu l'inculquer à des sauvages, car l'homme livré à ses instincts se distingue à peine des brutes qui l'entourent. Il n'y a que deux manières de dompter cette brute : ou bien faire peser sur sa tête le joug des castes et de la théocratie ; ou bien éveiller sa conscience et développer chez elle un égoïsme intelligent. Notre civilisation a choisi la seconde. Elle a pris le *moi* comme centre, et contraint la nature elle-même à s'incliner devant lui. Tout a contribué à favoriser l'énergie individuelle : l'isolement féodal au moyen âge, les guerres privées ; — la lutte contre cette féodalité au nom des intérêts coalisés ; — la conquête de la liberté ; le lent effort des déshérités pour obtenir une place au soleil ; — la vie humaine devenue sacrée en dehors des champs de bataille ; — l'existence même de Dieu prouvée par un acte spontané de la conscience : tout l'univers et toute l'histoire ont tourné autour de notre chétive personne. C'est justement l'inverse de la philosophie indienne ou chinoise.

Que l'on contemple maintenant cet orgueilleux *moi*, seul debout sur les débris des systèmes et des formes sociales ; qu'on fasse dériver de cette source unique les qualités et les défauts de notre société : nos arts sublimes et notre puérile vanité ; notre goût du bien-être et notre mollesse ; notre foi dans le progrès indéfini et nos chimères sociales ; notre admirable besoin d'action et nos vaines querelles de mur mitoyen ; l'effort productif à côté de l'agitation stérile ; enfin, nos grandeurs et nos misères morales : la dignité, mais aussi l'hypertrophie du *moi ;* nos affections profondes, mais à base étroite, detachées des grands objets pour s'accrocher trop exclusivement à l'être périssable ; l'esprit de concurrence et de jalousie étouffant sans cesse la voix de la fraternité ; — l'idée même de la patrie, cette grande victoire sur l'égoïsme, n'étant au fond que le *moi* porté à sa plus haute puissance, un *moi* multiplié par millions, un *moi* transfiguré, seul capable de nous faire oublier le misérable *moi* éphémère que nous sommes.

Or certains peuples ont été tellement foulés par les invasions,

décimés par les pestes, usés par la misère, qu'ils ne voyaient plus d'issue à leur affreuse destinée : après une courte éclaircie, l'horizon terrestre semblait se refermer sur eux. Supposez donc qu'aux heures sombres, un concours extraordinaire de circonstances ait brisé, chez l'un de ces peuples, le ressort moteur, éteint l'esprit d'aventure, abreuvé le pauvre *moi* d'humiliations sans bornes et fait tomber sur le dos individuel de ce dieu de l'histoire une grêle de coups de bâton : n'est-il pas vrai que l'orgueil humain en eût gardé une courbature chronique? Admettez, par exemple, Charles Martel vaincu à Poitiers, les Sarrasins plus maîtres de la France qu'ils ne l'ont été de l'Espagne, la noblesse décimée, dispersée, ou convertie : assurément, la Gaule chrétienne, ainsi subjuguée, n'aurait eu d'autre ressource que la résignation, et le souvenir vague d'une grandeur fugitive. Des deux faces du christianisme, l'une contemplative, l'autre militante, elle n'aurait vu que la face orientale et consolante; elle aurait embrassé la religion de l'apôtre Jean et non celle de l'apôtre Paul. Cette tristesse touchante, qui se peint naïvement sur nos statues du XIIIe siècle, mais qui, chez nous, fut sans cesse démentie par l'agitation des communes, par les joyeuses corporations d'artisans, par l'humeur batailleuse et l'amour naissant de la patrie, — cette tristesse fût devenue l'expression habituelle de tout un peuple, et l'eût fait glisser sur la pente du fatalisme. Il ne nous serait resté que l'horreur de la contrainte, jointe à un grand sentiment de commisération pour nos compagnons de chaîne. Il y aurait eu, dans les cœurs français, moins d'énergie vivace et plus de pitié compatissante... mais je m'aperçois que ce Français hypothétique que j'essaie de m'imaginer n'est autre que le Slave d'Orient.

Avec de telles dispositions, ce vaincu de l'histoire est mal armé pour le conflit moderne. Il n'a pas la belle confiance en soi-même qui est le commencement du succès. Il ne croit point assez énergiquement à son étoile, à l'excellence de son pays sur tous les autres, et à la complicité du Dieu des armées dans ses batailles. Chez lui, le patriotisme n'est point agressif ni circonscrit dans des frontières bien déterminées. C'est plutôt un sentiment de famille, qui unit chaque petit groupe à la communauté voisine. Il s'est développé par la résistance à l'oppression. Il est resté à l'état diffus, très fort pour la guerre d'escarmouches, très impuissant pour l'attaque et pour la levée en masse. L'idéal des paysans slaves serait de vivre côte à côte, sans trop d'effort, au milieu de peuples de mêmes mœurs, avec le moins de gouvernement possible. On conçoit combien il est difficile d'asseoir sur un pareil caractère un gouvernement à l'européenne. Ces hommes-là ne sentent pas les beautés de la

raison d'état. Il suffit de voir marcher un sous-officier dans la rue pour comprendre qu'il lui est parfaitement égal de personnifier la patrie. Vainement un état-major de messieurs vêtus de noir, formés dans les universités d'Europe, essaient de faire comprendre à ces réfractaires les arcanes de la grande politique : ils n'entendent rien, ni à la *constellation* des puissances, ni à *l'équilibre,* ni à la *prépondérance,* ni à tous les mots hypocrites par lesquels nous masquons l'ambition toute crue. Dans le courant du siècle, ils n'ont eu que deux idées bien arrêtées, mais deux bonnes. La première était de ne pas recevoir le fouet : pour cela, ils se sont battus comme des héros. Quand ils le reçoivent encore, ils ont du moins la satisfaction de se l'administrer entre eux, comme naguère à Sofia. La seconde idée, c'est de payer le moins d'impôt possible ; et cela ne fait pas le compte des gouvernemens, qui ont besoin d'argent pour faire figure dans le monde.

Il me semble que, dans ce rapide coup d'œil, nous pouvons déjà saisir la physionomie de la péninsule, avec ses vifs contrastes de lumière et d'ombre. La main qui a semé tant de contradictions sur son sol est la même qui varie à l'infini les formes de la vie et qui tantôt rassemble dans un centre nerveux toute l'activité motrice des animaux, tantôt répand dans leurs membres une vitalité diffuse : ils ont alors moins de ressort pour la lutte, mais ils peuvent survivre à de cruelles mutilations. Ces peuples-ci l'ont bien prouvé. Nul d'entre eux ne paraît de taille à jouer le rôle d'un Piémont rusé, d'une Prusse batailleuse, ni à dompter les autres au nom de la raison d'état. Mais ils ne sont pas davantage une matière molle et plastique que les grandes puissances peuvent repétrir à leur gré. Ils échapperont quand on pensera les tenir. Leur patriotisme est fait de patience et de ténacité. Peut-être un jour ces tronçons épars sauront-ils se rejoindre sous une loi plus clémente que la dure loi de conquête qui gouverne aujourd'hui l'Europe. Peut-être comprendront-ils que l'identité de race importe moins que la communauté des souvenirs et des malheurs : ce jour-là, ils auront rouvert les sources de la véritable fraternité.

* * *

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

LA MISSION DE M. DE PERSIGNY A BERLIN EN 1850.

II[1].

LA DÉMISSION DE M. DE PERSIGNY. — D'ERFURT A OLMUTZ.

V. — TENSION ENTRE PARIS ET BERLIN.

L'agitation était grande dans les conseils de Frédéric-Guillaume, à la fin du mois de février. On venait d'apprendre du même coup l'évolution conciliante du cabinet de Vienne dans l'affaire des réfugiés, et la formation d'un corps français sur les frontières de l'est, sous le commandement du général Changarnier, qu'on croyait brouillé avec l'Élysée. Les lettres de M. de Persigny et les insinuations de la diplomatie autrichienne contre la duplicité prussienne avaient fini par émouvoir Louis Napoléon. Il voyait toutes ses avances méconnues; de plus, il lui revenait par des avis, vrais ou faux, qu'il était question à Berlin de renforcer de 25,000 hommes l'armée d'occupation prussienne dans le grand-duché de Baden.

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

Le moment lui avait paru opportun de donner à la fois un avertissement à la Prusse et un témoignage de sa reconnaissance à la Suisse par une démonstration militaire.

Les correspondances du comte de Hatzfeld n'avaient pas fait pressentir une aussi grave détermination. Elles montraient Louis Napoléon impuissant, aux prises avec les partis. Ce ne sont pas les renseignemens qui font défaut aux diplomates accrédités à Paris ; le difficile pour eux est de se placer assez haut pour démêler la vérité au milieu des passions qui s'agitent autour d'eux. M. de Hatzfeld assurément était bien placé pour savoir ce qui se passait dans les sphères gouvernementales. Mais son esprit timide, tatillon, n'était pas fait pour pénétrer « les vues souterraines » et les brusques évolutions d'un esprit aussi compliqué que celui de Louis Napoléon. L'accueil toujours gracieux et empressé qu'il recevait à l'Élysée ne lui permettait pas de prévoir que, du jour au lendemain, on romprait en visière à sa cour. « Il est deux langages, disait Joseph de Maistre, l'un de convention, tout en complimens et en protestations d'éternelle amitié, et l'autre sonore, laconique, qui atteint la racine des choses, les causes, les motifs secrets, les effets présumables et les vues souterraines. » Cette langue laconique sonore qui atteint la racine des choses n'était pas celle du ministre du roi à Paris ; elle n'était que trop celle de l'envoyé du prince-président à Berlin.

La Prusse, il faut bien le reconnaître, avait manœuvré avec une insigne maladresse. Après avoir recherché l'appui de la France, qui lui était indispensable, pour assurer ses desseins au nord de l'Allemagne, elle avait soulevé imprudemment une question qui nous tenait à cœur, et sur laquelle, avec la meilleure volonté du monde, nous ne pouvions transiger. Grisée par le succès du parti conservateur aux élections d'Erfurt et par l'impassibilité apparente du cabinet de Vienne, en face de sa politique envahissante, elle avait cru pouvoir résolument aller de l'avant. Révolutionnaire en Allemagne, elle s'était posée en champion de la réaction et du droit divin en Suisse. Elle avait trop auguré de ses forces et de son ascendant moral. Elle n'était pas de taille à poursuivre à la fois la revendication de Neufchâtel et l'asservissement à sa domination des états allemands du Nord, au mépris des traités de Vienne, sans être certaine d'une solide alliance. S'imaginer qu'il suffirait de caresser les instincts conservateurs de la Russie et de l'Autriche, en leur proposant une coalition contre la Suisse, protégée par la France, c'était se méprendre sur les intérêts de leur politique. Toutes deux réprouvaient les projets de M. de Radowitz ; le parlement d'Erfurt, avec ses tendances constitutionnelles et nationales, était à leurs yeux un danger plus sérieux pour les principes

d'ordre en Europe que la présence de quelques milliers de réfugiés sur le territoire suisse. Le ministre de Russie à Berlin, M. de Meyendorff, le donnait à entendre; son langage était loin d'être bienveillant pour la politique prussienne. « Mon maître, disait-il, n'a pas l'habitude de faire des remontrances, il frappe! » Le roi Frédéric-Guillaume, abandonné par la France, réprouvé par la Russie et menacé par l'Autriche, ne devait pas tarder à reconnaître l'inanité de ses combinaisons.

« La nouvelle de la nomination du général Changarnier au commandement de l'armée de l'est, arrivée avant-hier par dépêche, a produit ici la plus profonde sensation, écrivait M. de Persigny, à la date du 2 mars. Le corps diplomatique tout entier en a été comme atterré. Quant à la cour, l'étonnement passe toutes les bornes. Ce qui l'augmente, c'est que, sur les rapports du comte de Hatzfeld, on croyait le général entièrement gagné aux royalistes. On était loin de soupçonner qu'il pût épouser contre la Prusse la cause bonapartiste; on était certain qu'il refuserait le commandement s'il lui était offert. Jugez de l'état des esprits! En présence de notre attitude, le cabinet de Berlin ne songerait plus qu'à battre en retraite; il céderait non-seulement sur la question des réfugiés, mais renoncerait à ses prétentions sur Neufchâtel. C'est le bruit général du corps diplomatique. On prétend que le nouveau ministre de la guerre, en raison du fâcheux état de l'armée, aurait insisté sur l'urgence d'une politique conciliatrice. — L'Autriche, d'ailleurs, rentre en scène; elle affecterait d'énormes prétentions. Elle veut la confédération germanique et demande à y entrer avec tous ses états. On parle de la concentration de 180 bataillons autrichiens sur les frontières de la Silésie. Les bruits les plus alarmans circulent et agitent le corps diplomatique. Mais ce qui domine tout, c'est l'attitude de la France. On dit et répète partout qu'elle est résolue à faire la guerre à la première occasion, et l'on en conclut que toute la politique européenne est transformée. On cherche surtout à dénaturer ma conduite. On suppose que je ne suis venu ici que pour demander à la Prusse les provinces rhénanes en échange de son agrandissement en Allemagne. Le gouvernement prussien cherche à accréditer ce bruit. C'est d'une mauvaise foi insigne, car il sait que je n'ai jamais prononcé un mot semblable. Quoi qu'il en soit, la conduite que j'ai tenue ici est excellente. Non-seulement la Prusse cédera sur la question des réfugiés, mais l'Europe dorénavant se verra forcée de compter avec nous. En tout cas, si le gouvernement prussien faisait la folie à laquelle on le pousse, en s'attaquant à la Suisse, jamais occasion plus belle se sera offerte à la France de se relever. »

Frédéric II, pour amorcer les princes et les mettre sous sa coupe, recommandait à ses agens de se servir de « paroles veloutées. » M. de Persigny, au contraire, croyait être habile en épouvantant ceux qu'il devait rassurer. A son arrivée à Berlin, je l'ai dit au début de cette étude, l'Allemagne, à peine sortie de la crise révolutionnaire de 1848, était profondément divisée; la lutte d'influence engagée entre la Prusse et l'Autriche s'aggravait chaque jour et menaçait de dégénérer en guerre ouverte. Deux politiques s'offraient à nous : l'une consistait à atténuer les préventions de la cour de Potsdam, à caresser ses visées ambitieuses et à la pousser à une rupture violente avec le cabinet de Vienne : c'était celle du prince-président; la seconde, plus sage pour un gouvernement naissant et contesté, qui avait besoin de se faire accepter, était de déclarer que nous ne permettrions aucune transformation du corps germanique préjudiciable à nos intérêts : c'était celle du ministère des affaires étrangères et du comité de l'assemblée législative; affirmer le respect des traités et le maintien de la paix était, d'après eux, le moyen le plus sûr d'asseoir notre influence morale en Europe. Mais inquiéter tous les cabinets, s'afficher avec la Prusse en approuvant ostensiblement l'œuvre d'Erfurt et la forcer en même temps à reculer avant d'être irrémédiablement engagée, était, de toutes les politiques, à coup sûr la plus regrettable. Ce fut celle que M. de Persigny, piqué dans son amour-propre, poursuivit inconsciemment à Berlin en se faisant inopportunément l'apôtre menaçant des idées napoléoniennes et en grossissant, outre mesure, la portée de la question des réfugiés. Moins nerveux, plus patient, il eût ménagé son autorité, il se serait expliqué les préjugés du roi en se rappelant les dures épreuves de sa maison sous le premier empire; il se serait borné à des remontrances courtoises et eût compris une politique, qui, par sa faiblesse même, était condamnée aux réticences.

Le comte de Hatzfeld dut se rendre à l'Élysée pour justifier son gouvernement et se plaindre de l'attitude si peu cordiale de l'envoyé de France dont il avait naguère si ardemment sollicité la nomination. S'il n'alla pas jusqu'à se permettre de réclamer son rappel, il laissait entrevoir que sa cour se sentirait fort soulagée en n'ayant plus à compter avec un agent fantasque, querelleur. N'avait-il pas en peu de semaines tout mis sens dessus dessous, mécontenté le roi, froissé les ministres et scandalisé le corps diplomatique? Le gouvernement prussien avait contre M. de Persigny des griefs plus graves encore, mais il se gardait bien de les formuler. Il ne lui pardonnait pas d'avoir déchiré les voiles, deviné, révélé les équivoques de sa politique et, par l'hostilité de son attitude, ébranlé dans ses fondemens l'édifice d'Erfurt.

Ce n'était pas, assurément, ce qu'avait voulu Louis Napoléon; son confident avait mal interprété sa pensée, méconnu ses instructions. Il se hâta de lui prêcher la raison, de lui recommander la conciliation. Il n'entrait pas dans ses vues de rompre avec le cabinet de Berlin. Il le lui fit entendre sévèrement. S'étonnant de ses méprises, il lui reprochait de manquer de prudence et de patience. « Vous devriez savoir cependant, disait-il avec humeur, que ma politique est de marcher d'accord avec la Prusse et l'Angleterre. » Si Louis Napoléon était timide en face des personnes, il ne l'était pas toujours la plume à la main.

M. de Persigny était un impénitent, il ne démordait pas de ses idées. D'anciennes et de communes épreuves l'autorisaient d'ailleurs à s'expliquer avec le prince, familièrement, en toute franchise. « Je suis tout à fait pénétré de l'esprit qui a dicté votre lettre, répondait-il à ses remontrances, j'ai besoin seulement d'y faire une observation. Il y a pour votre politique deux choses bien distinctes : la dignité de la France, qui doit passer avant tout, et l'alliance franco-anglo-prussienne ensuite. Vous ne vous expliquez pas, me dites-vous, l'attitude de la Prusse dans la question suisse; la sottise qu'elle a faite vous paraît si extraordinaire que vous me demandez si je ne me suis pas mépris, ou si elle ne s'est pas laissé prendre dans un piége que lui auraient tendu la Russie et l'Autriche. Détrompez-vous, il n'en est rien : c'est le mauvais esprit de la cour de Charlottenbourg qui a tout fait. L'Autriche s'est empressée de profiter de ses sottises, voilà tout ; aucun doute n'est possible à cet égard. Les faits, d'ailleurs, sont patens. Le mauvais esprit de la cour tient à ses préjugés contre la France. D'habiles intrigues les entretiennent. Je conviens avec vous qu'il est difficile de comprendre la folie du roi qui, pour satisfaire à la vanité d'un vain titre féodal de prince de Neufchâtel, n'a pas craint d'exposer l'alliance française. La raison se rend compte des préjugés, elle ne les explique pas. Ce que je puis dire seulement, c'est qu'on supposait la France vouée à l'impuissance. Il y a au fond de toute cette politique un mépris de la France que pour rien au monde je ne devais accepter en votre nom. Aussi ai-je dû prendre ici un langage aussi fier, aussi hautain, aussi impérieux qu'on était ingrat. Maintenant, je connais très bien ces gens-là. J'ai parcouru la correspondance des cinquante dernières années; il n'y a pas de doute à avoir sur leur caractère. Ils n'ont, au fond du cœur, aucune délicatesse, et c'est pour cela qu'il ne faut leur passer aucune grossièreté. J'ai été sans doute d'une dureté, d'une fermeté et d'une fierté qu'ils ne connaissaient pas depuis longtemps. Cette attitude a parfaitement réussi; vous verrez que nous n'en serons plus tard que meilleurs amis, si cela convient à notre politique. Ne tenez pas compte de quelques petites

fautes de détail; on ne remplace pas la politique de la faiblesse par la politique de la force sans frottement et sans un peu d'exagération. Du reste, notre situation est excellente. Je leur ai montré une telle assurance, je leur ai fait sentir si vivement notre force qu'ils ne s'y frotteront plus. Je suis doublement enchanté de l'occasion que l'affaire de Suisse vous a fournie. C'est une leçon non-seulement pour eux, mais pour toutes les puissances. Quant aux tentatives de coalition dont je vous ai parlé, il est bien entendu que ce sont des projets chimériques. Il y a aujourd'hui un abîme entre la Prusse et l'alliance austro-russe. Le roi Frédéric-Guillaume, placé entre deux sentimens contraires, l'ambition de dominer l'Allemagne et des préjugés féodaux profondément enracinés, passe sa vie à les satisfaire tour à tour. Il serait ravi sans doute de fomenter une coalition contre la France, s'il n'avait pas à compter avec le libéralisme révolutionnaire de l'Allemagne. Le temps des coalitions est passé. En laissant la Prusse s'engager dans l'affaire d'Erfurt, nous avons brisé la vieille alliance des trois cours du nord. Nous avons reconquis la liberté de nos mouvemens, nous pouvons sans crainte parler haut et ferme aux uns et aux autres. C'était l'habitude autrefois, dès que nous avions un différend sérieux à l'étranger, de nous menacer d'une coalition pour avoir raison de notre politique. L'état de l'Europe est tel aujourd'hui que notre faiblesse seule pourrait autoriser une action commune. Mais avec l'attitude que vous prenez, cette éventualité est une chimère qui ne mérite pas d'être discutée. »

Le temps des coalitions était en effet passé. La révolution de 1848 avait ébranlé les trônes et forcé les souverains à reconnaître l'inanité du droit divin. Les peuples partout s'étaient soulevés en proclamant un principe nouveau : celui des nationalités. Mais l'esprit de la sainte-alliance n'en restait pas moins vivant dans les cours; il ne devait sombrer qu'au début de la guerre de Crimée, après un effort suprême tenté en 1852, au nom des traités de Vienne, pour s'opposer au rétablissement d'un second empire en France et pour protester contre le titre et l'hérédité invoqués par Louis Napoléon.

L'anxiété grandissait à Berlin dans les derniers jours de mars. Les résistances au système prussien surgissaient de toutes parts à l'intérieur et au dehors. Les nouvelles de Vienne et de tous les points de l'Allemagne devenaient alarmantes. « Il faut avilir la Prusse avant de la démolir, » disait le prince de Schwarzenberg; « il faut effacer de l'histoire allemande l'épisode de Frédéric II, » disait M. de Beust. Tous les adversaires de la Prusse relevaient la tête en la voyant livrée à ses propres forces, brouillée avec la

France. Les libéraux lui reprochaient d'avoir fait avorter l'œuvre du parlement de Francfort, et les conservateurs de s'être faite l'instrument de la révolution.

« Les ennemis de la fédération prussienne s'agitent, écrivait M. de Persigny, ils ont l'air triomphant. Les Russes et les Autrichiens me font des caresses, et l'on répand le bruit que la cour de Pétersbourg et la cour de Vienne vont faire au cabinet de Berlin d'énergiques remontrances. J'en ai parlé à M. de Prokesch, qui m'a dit en haussant les épaules : « Les protestations sont superflues, Erfurt n'est pas viable, et si la constitution qu'on élabore devait être promulguée, l'Autriche ne se bornerait pas à de vaines protestations, elle mènerait les Prussiens tambour battant ! »

« On parle d'armemens autrichiens et russes, et l'on dit que le gouvernement prussien, en prévision de menaçantes éventualités, demandera 18 millions de thalers aux chambres. Tous les esprits sont en l'air. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'au milieu de cette agitation, je ne cède à aucun entraînement ; je me borne au rôle d'observateur et j'évite de donner à mon attitude une signification belliqueuse. Je m'efforce, au contraire, d'ouvrir les yeux au gouvernement prussien. Il méritait un châtiment, et, selon toutes les probabilités, ce châtiment ne lui manquera pas. C'est à notre attitude qu'il devait le succès de sa politique ; si nous avions dès l'origine protesté contre tout changement en Allemagne, la question d'Erfurt n'aurait jamais pu surgir. C'est en exploitant notre attitude sympathique, en faisant dire par les journaux que la France approuvait l'union restreinte et se refusait à s'associer à l'opposition de l'Autriche et de la Russie qu'on a pu réussir à impressionner l'Allemagne, à vaincre les résistances des états du Nord. »

Le gouvernement prussien cherchait en vain à dissimuler à l'Allemagne l'altération de ses rapports avec la France ; l'Autriche et ses alliés savaient à quoi s'en tenir. Leur langage devenait de plus en plus hautain. M. de Schleinitz prévoyait le moment où il serait acculé dans une impasse ; ses familiers se succédaient dans le cabinet de notre envoyé, caressans, démonstratifs ; ils affirmaient que tout s'arrangerait à notre entière satisfaction si nous voulions faire la plus petite concession à Sa Majesté. Le danger les rendait éloquens. A les entendre, la France et la Prusse étaient faites pour s'estimer et s'associer dans une commune politique. N'étaient-elles pas les deux nations les plus éclairées, les plus libérales du continent? Le ministre prussien ne se bornait pas à des protestations, soucieux de l'attitude agressive de ses adversaires et prévoyant une rupture ouverte avec l'Autriche, il insinuait que le roi parlait d'envoyer secrètement

un agent à Paris pour pressentir notre gouvernement et se concerter avec lui. M. de Persigny ne l'y encourageait pas ; il faisait dépendre nos déterminations de la marche des événemens et des courans de l'opinion qu'ils provoqueraient en France (1).

Ce langage, assurément, était sage, honnête ; toutefois, s'il répondait aux instructions du ministère des affaires étrangères, il ne se conciliait pas avec les pensées secrètes de l'Élysée. Louis Napoléon voulait encourager la Prusse et non l'inquiéter sur nos déterminations éventuelles. Mais, excité par les insinuations du baron de Prokesch et sous le charme du langage mielleux de M. de Meyendorf (2), le ministre de Russie, M. de Persigny faisait la sourde oreille aux avances les plus caractérisées.

Après avoir, à ses débuts, prêté son appui moral au cabinet de Berlin, jusqu'à autoriser des bruits d'alliance, par ressentiment, il jouait le jeu de ses adversaires. Leurs mobiles lui échappaient ; il semblait ne pas se douter qu'entretenir l'irritation entre Paris et Berlin était pour les diplomates russes, autrichiens, bavarois, wurtembergeois, saxons et hanovriens, tous hostiles à l'union d'Erfurt, le moyen le plus efficace de la faire avorter. Il les servait à souhait, car il ne décolérait pas. « Notre position est excellente, écrivait-il au prince, il faut que notre diplomatie s'en rende compte, qu'elle sorte de son ornière. Dites à ceux de nos agens que vous voyez à Paris, que, si l'on faisait la faute de vous traiter comme Louis-Philippe, vous n'hésiteriez pas à faire la guerre, car tout ce qui

(1) Lettre de M. de Persigny au prince président, Berlin, 18 mai 1850. — « M. de Schleinitz me parla de l'intention du roi d'envoyer un agent secret à Paris pour sonder les dispositions de notre gouvernement et lui demander ce qu'il ferait le jour d'une rupture ouverte entre la Prusse et l'Autriche. Je lui ai fait comprendre combien il nous serait difficile de nous prononcer sur des éventualités lointaines. Je lui ai dit que faire des déclarations anticipées serait sortir de notre neutralité et porter atteinte aux susceptibilités nationales de l'Allemagne, que la guerre seule pourrait nous autoriser à prendre un parti, et qu'à cet égard il appartenait à la Prusse de juger de l'état de notre pays, des dispositions du sentiment public et à pressentir nos résolutions sans les provoquer prématurément ; une démarche du roi faite à Pétersbourg serait sans inconvénient, car la volonté de l'empereur Nicolas est souveraine, il peut décider de la paix et de la guerre à son gré ; mais quand il s'agit de la France où le gouvernement relève de l'opinion, de pareilles ouvertures ne seraient pas sans inconvénient. C'est à vous de deviner, car tout dépendra de la marche des événemens. »

(2) Lettre de M. de Persigny. — « M. de Meyendorf est un homme de la plus haute distinction, désigné depuis longtemps à remplacer M. de Nesselrode au ministère des affaires étrangères. Il n'a aucun préjugé, il comprend parfaitement que, votre force étant tout entière dans le sentiment national, vous ne pouvez à aucun prix y laisser porter atteinte. Il m'affirme que son souverain le comprend comme lui et qu'il entend vous traiter avec la plus haute considération. » — « Si vous deviez constater un manque d'égards de la part de la Russie, me dit-il, veuillez me le signaler ; il y sera porté remède aussitôt. »

passe par la voie du département est affaibli à un point dont vous n'avez pas idée. Ce n'est pas en un jour qu'on peut changer des habitudes, des traditions de vingt ans. La dernière dépêche que j'ai reçue du ministère se borne, au sujet de la question prussienne, à la phrase banale que voici : « Il importe à la paix de l'Europe que le cabinet de Berlin ne méconnaisse pas les considérations que vous lui avez présentées. » Quant à nos armemens de l'Est, pas un mot. Supposez à Berlin un ministre qui ne soit pas pénétré de votre esprit et qui n'ait pas de résolution dans le caractère, voilà un homme désorienté qui ne saura que dire; supposez que ce soit un de nos diplomates habituels, que fera-t-il? Il dira, quand on lui parlera de nos armemens, qu'il ne faut pas s'en inquiéter, que c'est pour satisfaire à l'opinion publique en France, et toute cette belle situation sera dénaturée, compromise.

« Heureusement que cela n'a pas eu lieu ici. Il n'y a pas eu d'équivoques. J'ai parlé haut et ferme; j'ai repoussé toutes les insinuations de médiation et d'alliance; chacun sait maintenant qu'il ne faut plus jouer avec la France et que vous êtes aussi ferme que sage. Quant à ma situation personnelle, ne vous en préoccupez pas. Après avoir été pendant quinze jours l'objet des colères et des fureurs de la cour, de la société et du corps diplomatique, je vois aujourd'hui tout le monde poli et gracieux. C'est le triomphe de votre bonne et énergique politique. »

Pour justifier son attitude si peu conforme à ses instructions, M. de Persigny se faisait modeste; il se plaisait à faire remonter ce qu'il appelait « le triomphe de notre politique » au président. Il lui attribuait le mérite de s'être assuré la reconnaissance de la Suisse en faisant reculer la Prusse. Il voyait dans ce résultat tout un avenir, car, disait-il, si la guerre venait à éclater, la Suisse nous assurerait une position stratégique de « premier ordre. » Mais, après ce fugitif accès d'humilité, il revenait aussitôt à sa glorification personnelle. Il priait le prince de faire copier ses dépêches et de les soumettre au général Changarnier, au comte Molé et à M. Carlier, pour bien leur montrer la crânerie imprimée à notre politique extérieure. Il lui demandait aussi de ne pas laisser dénaturer notre rôle au dehors par nos journaux. « La presse prussienne, disait-il, est admirablement dirigée ; elle est très habile à travestir, au profit de son gouvernement, les questions étrangères. C'est ainsi que la *Deutsche Reform*, un organe officieux, s'applique à séparer le bonapartisme de la France. Elle croit à la force des vieux partis et voudrait vous faire écraser par les factions. Il serait important de faire connaître au public l'état des choses. Il n'y a pas d'inconvénient à dire aujourd'hui que vous avez voulu soutenir l'Allemagne.

Si les gouvernemens ne l'ignorent pas, les peuples ne savent qu'imparfaitement comment et pour quels misérables intérêts royaux la Prusse a récompensé votre concours. Il faudrait surtout séparer la cause allemande de la coterie de Charlottenbourg, cela ferait dans le *Napoléon* une profonde sensation. »

Cette véhémente sortie contre l'ingratitude prussienne se terminait par une instante prière ; M. de Persigny suppliait le prince de ne plus lui écrire par la poste, car toutes ses lettres, disait-il, lui arrivaient en retard et lacérées. La recommandation était étrange. Le prince s'expliquait en toute liberté avec son ambassadeur sur les affaires de l'état, et au lieu d'assurer le secret à ses correspondances par l'envoi de courriers, il ne craignait pas de les livrer au dépouillement du cabinet noir prussien dont il ne pouvait ignorer l'existence. Était-ce le fait d'une inconcevable étourderie, ou bien tenait-il à rassurer le roi Frédéric-Guillaume, en lui permettant de constater, par l'expression familière de sa pensée, que son représentant à Berlin n'était pas l'interprète fidèle de sa politique ?

VI. — LA DÉMISSION DE M. DE PERSIGNY.

La mission de M. de Persigny touchait à sa fin, sa position n'était plus tenable dans une cour formaliste, ombrageuse et susceptible ; au lieu d'être une assistance, il était devenu un danger ; on cherchait à s'en débarrasser. Mais il n'était pas de ces agens sans attaches, qu'on révoque par simple décret, sur les insinuations d'un gouvernement étranger. Convaincu qu'il ne serait pas écouté à l'Élysée, le comte de Hatzfeld parvint à impressionner les membres les plus influens de l'assemblée législative, opposée à toute immixtion dans les affaires allemandes. Le comité des affaires extérieures s'en expliqua avec le général de La Hitte qui, en butte aux récriminations incessantes d'un collaborateur acariâtre, n'avait aucune raison de le ménager. Il fit ressortir à l'Élysée ses excentricités, son indiscipline, le contraste de ses appréciations avec celles de notre diplomatie accréditée auprès des cours du midi. Il insista sur la nécessité d'être exactement renseigné sur les affaires allemandes par un esprit éclairé, impartial, et sur ses instances, le président se prêta à l'envoi d'un agent officieux en Allemagne. M. Rio, un publiciste ultramontain bien vu des conservateurs, fut chargé de suivre les discussions du parlement d'Erfurt et d'en rendre compte au département. Sa mission n'était pas celle d'un simple reporter. Dans la pensée du président il devait, par sa présence, prouver à M. de Radowitz l'im-

portance qu'il attachait au succès de son œuvre; dans celle du comité du ministère des affaires étrangères, il devait se borner au rôle impassible d'observateur; dans celle du ministre, au contraire, il devait se montrer sympathique à l'Autriche et à ses partisans. C'était de la politique en partie triple.

Bien inspiré, M. Rio eût débuté par Berlin; mais au lieu de ménager les légitimes susceptibilités de notre légation, il fit l'école buissonnière à Carlsruhe, à Stuttgart et à Munich. Il eut surtout le tort de s'arrêter à Francfort, au centre de l'agitation allemande, d'y prendre couleur en se frottant aux partis, et de se donner les allures et l'importance d'un agent diplomatique. Il n'en fallut pas davantage pour faire vibrer les nerfs irascibles de M. de Persigny. L'envoyé du département, en se présentant tardivement à la légation, quinze jours après son départ de Paris, fut d'autant plus mal accueilli que les lettres du ministre et du président, dont il était porteur, avaient perdu l'attrait de l'actualité. M. de Persigny en fit ses plaintes au prince. « Je comprends, disait-il, qu'en remettant votre lettre à M. Rio vous ayez cru qu'elle me parviendrait aussitôt; mais je ne m'explique pas que M. de La Hitte ait pu lui confier une dépêche importante qui devait m'éclairer sur votre politique, sachant qu'il ne se rendrait pas directement à Berlin. Vous me permettrez de vous présenter de sérieuses observations au sujet de cette mission qui autorise celui qui en est chargé de ne correspondre qu'avec le département. Cela me met dans une situation fausse. Placé à Berlin, au point capital où se décident les événemens, j'en suis réduit à ne savoir ce qui se passe à Erfurt que par les journaux. Une telle situation n'est pas acceptable; il faut que toutes les dépêches de M. Rio me soient adressées sous cachet volant pour me permettre de régler ma conduite d'après ses renseignemens. Sans cela, je jouerai ici un rôle ridicule, car le véritable représentant de la France serait M. Rio. On vous a représenté sa mission comme une simple mission d'observation, elle devrait en effet n'être que cela; mais en correspondant en dehors de mon contrôle avec le ministère, il devient un agent officiel. Il s'impose à l'attention de tous les partis en Allemagne. Chacun cherchera à pénétrer son opinion, en croyant pénétrer l'opinion du gouvernement français; il y aura deux actions divergentes, l'une à Berlin, l'autre à Erfurt. Ce qui aggrave les difficultés de cette situation, ce sont les tendances politiques de M. Rio; il est légitimiste et ne s'en cache pas. Vous l'ignorez sans doute; mais à Francfort il a pris ouvertement parti pour l'Autriche, à tel point que M. de Radowitz, vivement mécontenté, a demandé à ce qu'il n'y eût pas d'agent français à Erfurt. Je suis tellement pénétré des inconvéniens de cet état de choses, que je

donne dès à présent ma démission. Il faut, d'ailleurs, que j'aille à Paris pour vous parler de ce qui se passe ici et m'entendre avec vous sur les graves événemens qui se préparent. »

Peu de jours après, M. de Persigny quittait, en effet, Berlin, en agent indiscipliné, sans l'autorisation du département, emportant de sa campagne diplomatique un décevant souvenir. Il n'y reparut que fugitivement, dans les derniers jours de juin, pour lever son établissement. Chapitré sans doute par le président, il surveilla cette fois sa parole. Il eut à cœur d'effacer les impressions fâcheuses laissées par ses orageux débats en dépensant beaucoup de grâce et d'esprit. Ses causeries ne manquaient pas d'attrait lorsque, par aventure, il se désintéressait de la politique et ne se jetait pas dans d'interminables dissertations sur les pyramides d'Égypte, édifiées, selon lui, non pour témoigner de la grandeur des pharaons, mais pour arrêter les sables du désert (1). De toutes ses toquades, c'était celle qui rencontrait à Berlin le moins de contradicteurs. Elle souriait au roi, fort épris à ce moment de sphinx, de momies et de sarcophages et aussi de faux palimpsestes qu'il achetait à grands frais, sur la garantie du docteur Lepsius, un de ses savans les plus renommés (2).

M. de Persigny put croire que son départ inspirait de sincères regrets, tant on mit de soins à l'enguirlander. Il était de ceux qu'on couvre de fleurs à l'heure des adieux, mais qu'on ne pleure pas. Ne pas être regretté et passer à l'état de cauchemar est le sort des ambassadeurs déplaisans et des hommes d'état vindicatifs. Dans un dîner donné en son honneur, auquel assistaient tous les membres du cabinet et du corps diplomatique, M. de Schleinitz lui réserva la première place. Il ne fut pas insensible à cette marque inusitée de déférence, et il ne manqua pas de la relever. « On m'a fait passer, contrairement à l'usage diplomatique, écrivait-il, avant

(1) Il avait développé son système dans une brochure.

(2) Alexandre de Humboldt m'a raconté qu'ayant conçu des doutes sur l'authenticité des palimpsestes, il avait conseillé au roi de les envoyer à Paris pour les soumettre à l'examen de son ami, M. Hase, un incomparable orientaliste qui connaissait à fond toutes les locutions du grec classique et du grec byzantin. « Je flairais une escroquerie, me disait-il, en voyant les manuscrits si chèrement acquis par l'académie de Berlin, confirmer de la façon la plus surprenante, les théories les plus risquées et les plus contestées de Lepsius sur l'Égypte. » L'expertise fut désastreuse, le texte fourmillait de locutions modernes. M. Hase renvoya les palimpsestes en disant finement : « Leur authenticité ne saurait être mise en doute, si on fait remonter leur origine à la première partie du XIXe siècle après Jésus Christ. » Simonidès, le vendeur, fut arrêté à Leipzig et condamné. C'était un faussaire prodigieux doublé d'un psychologue avisé; il avait pris le grand égyptologue, dont la Prusse était fière, par son côté vulnérable : la vanité.

mes collègues plus anciens que moi, j'ai eu tous les honneurs de la soirée. » Il fut choyé, caressé; mais on ne rend pas les illusions à ceux qui les ont perdues.

Il était dit que les réfugiés seraient funestes à M. de Persigny; en 1850, ils le brouillèrent avec le gouvernement prussien et, en 1858 (1), la demande d'extradition de Bernard, l'un des complices d'Orsini, le brouilla avec le gouvernement anglais. Il se présenta au *Foreign Office*, en grand uniforme, la menace à la bouche, criant en portant la main à la garde de son épée : « Puisque vous ne voulez pas céder, c'est la guerre! c'est la guerre! » — L'empereur n'ayant pas ratifié ses menaces, il se démit de son ambassade. Il espérait que sa démission serait refusée; il fut consterné, en apprenant que, sur les instances du comte Walewski, son adversaire, très bien en cour à ce moment, elle était acceptée.

L'envoi de M. Rio à Erfurt fut, en 1850, le prétexte et non la cause véritable de sa détermination. Il avait conscience de ses fautes, bien qu'il s'attribuât le mérite d'avoir sauvé la Suisse en faisant reculer la Prusse : *Scripsit et salvavit*. Il sentait son crédit atteint, sa parole méconnue; la cour lui battait froid, les ministres l'évitaient, et ses collègues, sauf le baron Nothomb, toujours enchanté de s'édifier en le faisant parler, n'entretenaient avec lui que des rapports de courtoisie. Sagace, pénétrant, il avait, dès la première heure, vu clair dans le jeu de la Prusse; il avait signalé à Louis Napoléon, en pure perte malheureusement, sa politique tortueuse, ses préjugés, ses haines endémiques, son ambition démesurée. Mais, possédé d'une idée fixe, il n'avait tenu aucun compte de ses instructions; il avait eu surtout le tort de faire sentir trop ostensiblement aux ministres prussiens les effets de sa clairvoyance, et les gouvernemens dont les procédés laissent à désirer n'aiment pas les diplomates perspicaces qui savent atteindre « la racine des choses. »

(1) Journal de lord Malmesbury, mars 1858. — « Persigny, qui est tout dévoué à lord Palmerston, est furieux de me voir aux affaires; il lui rapporte tout ce qui se passe entre nous. J'espère qu'il va partir, car nos relations seraient malaisées et pénibles. Il n'a aucune discrétion, aucun empire sur lui-même. La première fois qu'il est venu me voir au *foreign office*, il extravaguait, portant la main à la garde de son épée, car il avait mis son uniforme, criant : « C'est la guerre! c'est la guerre! » Tandis que je restais impassible, seul moyen d'affronter ses explosions de colère, on me raconte que l'empereur n'était pas disposé à accepter sa démission, qu'il l'avait cachée pendant plusieurs jours à Walewski; mais que celui-ci, en ayant été informé, avait menacé de se retirer lui même si elle n'était pas maintenue. L'empereur a cédé, et Walewski a aussitôt envoyé une dépêche à Persigny avec ces simples mots : « Votre démission est acceptée. » Le pauvre Persigny est exaspéré de ce procédé imprévu; c'est le duc de Malakof qui le remplace. »

Le prince-président n'était pas heureux dans le choix de ses envoyés; qu'ils fussent officieux ou officiels, ils prenaient le contre-pied de sa politique. M. Rio devait atténuer à Erfurt le mal fait à Berlin par M. de Persigny, et il l'aggravait sous l'influence ultramontaine et légitimiste de l'Assemblée législative. Si Louis Napoléon était mal servi, il le devait à son esprit à la fois systématique et irrésolu et surtout à son insouciance fataliste dans le choix de ses instrumens.

Avant de quitter le poste où si gratuitement il s'était fait tant de mauvais sang, M. de Persigny se donna la satisfaction de récriminer contre le général de La Hitte, qui, la question suisse étant définitivement réglée par un complet recul de la Prusse, s'était permis de mettre en doute les intentions agressives du cabinet de Berlin et de regretter la scène faite au comte de Brandebourg. « Il est fort commode, disait-il, aujourd'hui que le différend n'a plus de portée, de dire que la Prusse n'a jamais eu l'intention d'agir sans nous et qu'il eût suffi de quelques observations pour la faire renoncer à toute idée d'intervention. Il est très facile surtout de relever quelques exagérations de langage et de subordonner le jugement d'une conduite qui a réussi, à la considération de quelques paroles imprudentes. Je m'attendais à ces reproches; mais, comme j'ai le sentiment profond d'avoir fait mon devoir et *rempli mes véritables instructions*, je crois pouvoir les supporter sans me plaindre et sans m'en préoccuper. Mais si quelque exagération de langage dans ma dépêche a pu vous donner l'idée d'une scène de menaces et de hauteurs injustifiables, la conversation elle-même n'en a eu en aucune manière le caractère. Ma dépêche n'était que le squelette d'un entretien de deux heures; toute la partie philosophique, toute la partie des précautions oratoires, des politesses de langage, des réserves des personnes devait être naturellement rejetée de la rédaction, sous peine d'écrire un volume. Tout ceci est tellement élémentaire que je suis étonné d'avoir besoin de le dire.

« Quant à la situation elle-même, la voici en peu de mots. La France, après avoir pris une attitude à laquelle on n'était plus habitué, après avoir fait passer dans tous les esprits la conviction de sa force et de sa résolution, après avoir mis à découvert les secrets de la faiblesse de ses voisins, après avoir dissipé les préjugés amoncelés contre elle, la France, dis-je, est ici, malgré ses embarras intérieurs, *dont, au reste, on prévoit le terme prochain*, dans la plus haute situation, car elle est courtisée par toutes les puissances et elle apparaît comme l'arbitre futur du grand débat qui agite l'Europe. Le moment approche où elle aura, en effet, un grand rôle à jouer. C'est alors qu'il sera permis de dire si la manière dont

s'est terminée ici l'affaire suisse aura été utile ou nuisible à notre influence. Quant à ce qui me concerne personnellement, j'attends avec calme et confiance les résultats de la politique qui a été suivie, et, loin de redouter pour l'avenir le blâme qui m'a été infligé par le département, ce n'est pas sans une certaine satisfaction que j'en confie les traces aux archives de la légation. »

Après avoir dit son fait au général de La Hitte, M. de Persigny prenait à partie la diplomatie française, dont les appréciations avaient le tort de ne pas cadrer avec les siennes. « Je sais, disait-il, que la plupart de nos agens en Allemagne se font les mêmes illusions qu'à Vienne sur les défaillances de la Prusse. Je ne saurais assez prémunir le gouvernement contre ces appréciations. Je suis au centre même de la résistance, je la vois grandir chaque jour, et la situation se développe dans toute sa gravité telle que je l'ai définie dès mon arrivée. Tandis que l'Autriche luttera pour sa prépondérance, la guerre en Prusse prendra le caractère d'une guerre nationale. *Soyez certain qu'on est ici plein de confiance, de résolution, et qu'on ne reculera pas.* »

Le ministre de Belgique à Berlin ne se piquait pas d'être prophète; mais dès la première heure, il avait, avec une rare connaissance des hommes et des choses, plus judicieusement caractérisé le dénoûment de la politique d'Erfurt en disant : « Vous verrez qu'on ira jusqu'au bord de l'abîme pour se retourner et tomber dans la boue. »

Le 3 septembre 1870, vingt ans après avoir tracé la lettre qui devait rester dans nos archives comme un témoignage impérissable de l'infaillibilité de ses prévisions, M. de Persigny descendait, éperdu, l'avenue des Champs-Élysées. Il courait aux Tuileries non pour aviser aux moyens de salut, mais pour donner cours à ses plaintes, à ses reproches; ses croyances et sa fortune venaient de s'effondrer. Son émotion était débordante, il gesticulait, extravaguait et criait : « Nous sommes f... » C'était une réminiscence tragique, hélas ! du 4e hussards. — Sa mort ne tarda pas. Avant d'expirer, il implora de celui dont il avait été l'apôtre un humble pardon pour d'amères récriminations proférées dans des accès de désespérance (1).

(1) Il avait adressé à l'empereur, à Wilhemshöhe, des lettres amères, et, à Londres, il s'était permis de prendre à partie l'impératrice. Il lui avait reproché d'avoir provoqué la guerre du Mexique en empêchant la ratification de la convention de Soledad signée par l'amiral Jurien de La Gravière, et d'avoir, en vue de la régence, poussé à la guerre de 1870. Il lui faisait surtout un crime d'avoir repoussé les propositions que le comte de Bernstorff, l'ambassadeur de Prusse en Angleterre, était venu, après Sedan, lui offrir au nom du comte de Bismarck et qui, moyennant la cession de Strasbourg et

Notre premier secrétaire prit en main la direction de la légation dans un esprit plus conforme à la pensée du département. M. Cintrat, fils du directeur politique, était un homme fin, sensé, quelque peu sceptique. Soucieux de sa responsabilité, il ne recherchait pas les affaires, et lorsqu'il ne pouvait les éviter, il les traitait avec le sang-froid et l'autorité d'un agent élevé dans les traditions de notre politique. Autant son père abattait de mémoires et de circulaires, autant il écrivait peu de dépêches; son esprit était vif, mais sa plume discrète. Nommé en 1852 ministre à Hambourg, où j'eus l'honneur de lui succéder en 1868, il acheta un immeuble et s'y installa comme s'il devait y finir sa carrière et sa vie. Peu enclin aux sollicitations, il fit si peu parler de lui, bien qu'accrédité auprès de sept états, — les trois villes hanséatiques, les deux Mecklembourg, le duché de Brunswick et le duché d'Oldenbourg, — que le département oublia pendant seize ans ses titres à un légitime avancement. Il fut admis à faire valoir ses droits à la retraite sans avoir pu donner toute sa mesure. « Tels peuvent être loués de ce qu'ils ont su faire, tels de ce qu'ils auraient pu faire, » a dit La Bruyère.

Les situations brisées ne se reconstituent pas aisément, et les rapports entre Paris et Berlin étaient pour le moins disloqués. Louis Napoléon, sans être dégrisé comme son ambassadeur, se voyait déçu dans ses espérances. La cour de Prusse n'avait pas répondu à son attente. S'il avait écouté M. de Persigny, il l'eût abandonnée à la vindicte de l'Autriche. Mais la politique qu'il lui conseillait était le renversement de toutes ses combinaisons. Il lui en coûtait de laisser échapper les chances sur lesquelles il spéculait. Son intérêt lui commandait, croyait-il, de ne pas décourager la Prusse, de la laisser aux prises avec sa rivale et de se servir de ses ambitions pour le succès de ses propres desseins. Il redoubla d'attentions, de prévenances avec M. de Hatzfeld pour rendre à sa cour la confiance que lui avait fait perdre son confident et, lorsqu'il vit les événemens se compliquer de plus en plus en Allemagne, il pressentit l'Angleterre sur son attitude éventuelle.

Dès son avènement au pouvoir, il s'était efforcé de chercher des dérivatifs au dehors et de préparer les voies et moyens pour réali-

de sa banlieue et une indemnité de guerre de 2 milliards, devaient nous assurer la paix. Il n'était pas clément pour l'impératrice; son hostilité datait de loin, elle remontait à son mariage: ses récriminations dépassaient la mesure, elles étaient d'ailleurs imméritées. Je l'ai fait ressortir dans le récit que j'ai consacré au drame du mois de juillet 1870 (*L'Allemagne et l'Italie en 1870 et 1871*). M. de Persigny mourut à Nice, dans l'hiver de 1872, presque dans le dénûment, bien que l'empereur, si généreux envers ses amis, l'eût comblé de faveurs. Il a laissé des mémoires qui, dit-on, ne tarderont pas à paraître.

ser le plan qu'il avait conçu et médité dans l'exil. Mais, surveillé de près par une assemblée jalouse de ses prérogatives, n'ayant pas la libre disposition de l'armée et de la diplomatie, il lui était difficile de poursuivre ouvertement une politique personnelle sans s'exposer à un conflit avec la chambre. Il ne s'adressa pas moins à lord Malmesbury, avec lequel il s'était étroitement lié au temps de son exil à Londres. Il lui démontra que l'Europe réclamait une modification aux traités de 1815, et il lui demanda, à brûle-pourpoint, comme un homme qui ne doute de rien et que rien ne déconcerte, ce que ferait l'Angleterre : 1° si cette modification était soumise à un congrès; 2° si la guerre devait éclater en Allemagne. Il ne cachait pas qu'il soutiendrait la Prusse et se dédommagerait sur le Rhin. L'Angleterre y trouverait son compte, car il lui serait loisible, au prix de son alliance ou de son abstention, d'étendre son influence en Égypte. Le prince reconnaissait du reste les difficultés de sa tâche. Il disait que le parti légitimiste, le plus borné de tous, voulait lui faire jouer le rôle de Monk, mais qu'en eût-il le pouvoir, il ne trahirait pas les sept millions d'électeurs qui l'avaient nommé. Dans une seconde lettre, en date du mois d'avril 1850, à la fois mélancolique et résolue, il écrivait au ministre anglais : « Je suis ici absolument isolé. Mes partisans ne me connaissent pas, et ils me sont inconnus. Il est peu de Français qui m'aient vu de près depuis que je suis arrivé d'Angleterre. J'ai essayé de concilier les partis sans en venir à bout. On voudrait m'enlever et me mettre à Vincennes. On ne peut rien faire de la chambre, je suis absolument seul; mais j'ai pour moi l'armée et les populations, et je ne désespère pas. Vous voyez ma position, il est temps d'en finir. »

Le cabinet de Berlin n'ignorait pas les embarras de Louis Napoléon; il savait qu'il aurait, fût-il sincère et désintéressé, à compter, dans sa politique extérieure, avec l'assemblée législative, dont les sympathies inclinaient vers l'Autriche, et qu'il serait paralysé le jour où il voudrait à main armée prendre en Allemagne fait et cause pour la Prusse; de là, en partie, « les perfidies » qui avaient exaspéré M. de Persigny.

Cependant Frédéric-Guillaume, malgré ses cuisantes perplexités, était trop avancé pour reculer sans porter atteinte à la dignité de sa couronne. Sa personne venait d'être l'objet d'un attentat qui révélait les passions soulevées, même dans l'armée, par sa politique. Le 22 mai, un artilleur de la garde avait tiré sur lui. Visé à bout portant, il avait été blessé à l'avant-bras. C'était un symptôme significatif; il dénotait la gravité de la situation. On avait surexcité le sentiment national, il fallait le satisfaire. Il ne suffisait pas d'avoir fait voter en bloc une constitution par le parlement d'Erfurt et de l'avoir soumise au congrès des princes

réuni à Berlin, il importait de la promulguer et de l'appliquer pour justifier de solennelles déclarations. M. de Schleinitz reconnaissait qu'on était lancé dans une voie qui ne permettait plus à la Prusse de revenir sur ses pas sans y laisser son renom. Mais il ne se dissimulait pas les périls d'une politique à outrance. Le caractère aventureux du prince de Schwarzenberg lui donnait à réfléchir. « L'Autriche, disait-il, se débat dans une crise financière inextricable, sa situation intérieure est voisine de la décomposition ; elle a besoin de son armée pour contenir ses provinces, elle a tout à craindre d'une guerre en Allemagne, qui pourrait provoquer une intervention de la France en Italie, et cependant avec un homme d'état aussi audacieux, toutes les folies sont à redouter! »

Les événemens, que je vais esquisser en traits rapides pour compléter cette étude, ne devaient que trop vite, après le départ de M. de Persigny, justifier les appréhensions du ministre prussien. Il est dans l'histoire des épisodes d'un enseignement dramatique, saisissant ; ils méritent d'être remis en pleine lumière, ne serait-ce que pour relever le patriotisme découragé, en montrant combien sont rapides les retours de fortune pour les peuples dont la foi sait résister aux plus humiliantes épreuves.

VII. — L'ALLEMAGNE DANS LES DERNIERS MOIS DE 1850.

L'Allemagne présentait en 1850 un étrange spectacle : l'Autriche en était exclue, le droit ancien avait disparu, les liens fédéraux étaient brisés et le particularisme s'affirmait de toutes parts. Les rêves unitaires de 1848 avaient abouti à une menaçante sécession. Deux camps se trouvaient en présence, d'un côté la Prusse avec les petits états du Nord, embrigadés à contre-cœur dans l'union restreinte sous la pression du parti libéral de Gotha, de l'autre, les quatre royaumes, le Wurtemberg, le Hanovre, la Saxe et la Bavière, coalisés entre eux et enrôlés avec la Hesse électorale, le grand-duché de Darmstadt, sous la bannière de l'Autriche.

La Prusse s'appuyait sur la constitution impériale votée *in extremis* par le parlement de Francfort pour réclamer, au nom de son avenir, l'hégémonie en Allemagne ; et l'Autriche, en souvenir de son passé, se refusait à abdiquer son influence traditionnelle et les droits qu'elle tenait du congrès de Vienne pour satisfaire l'ambition de sa rivale. Sa diplomatie, aussi persévérante que résolue, avait entrepris avec la diplomatie prussienne une lutte ardente qui, déjà au mois de mai 1849, avait forcé le cabinet de Berlin à se prêter à la réinstallation d'une commission fédérale au siège de l'ancien *Bund*. La Prusse avait reconnu implicitement, par cette concession, qu'elle ne représentait pas seule l'Allemagne et elle avait permis

à l'Autriche de reprendre pied, officiellement, dans la confédération dont les professeurs de l'église Saint-Paul l'avaient expulsée. Il est vrai, que dans le débat ouvert entre les deux puissances, M. de Schleinitz persistait à se maintenir dans ses positions et à repousser la restauration éventuelle de la diète germanique. « Elle a été dissoute légalement, disait-il, le 12 juillet 1848, avec votre assentiment, pour être remplacée par un de vos princes, l'archiduc Jean, nommé vicaire général de l'empire. Vous avez participé à tout ce qui s'est fait en 1848, vos députés ont siégé à l'église Saint-Paul; ils se sont, de votre consentement, associés, sans réserves, à tous les travaux de l'assemblée nationale; vous avez donc mauvaise grâce d'affirmer aujourd'hui que la constitution votée par le parlement avant sa dissolution est illégale. J'invoque les droits qu'elle me confère et c'est en vertu de l'article du pacte de Vienne qui permet aux princes allemands de former entre eux une union restreinte en dehors du lien fédéral, que j'entends procéder à la formation d'une nouvelle Allemagne. — Votre argumentation, répondait le prince de Schwarzenberg, n'est pas sérieuse. L'assemblée de Francfort, en mettant fin à l'existence de la diète germanique, a usurpé un pouvoir qui ne lui appartenait pas. La diète, en transmettant l'exécution de son mandat, n'y a nullement renoncé; elle a confié ses pouvoirs à l'archiduc Jean, pour les remettre plus tard à une autorité définitivement constituée. Or le pouvoir central de 1848 n'était qu'une création provisoire, et la transmission a cessé d'être valable avec l'existence du provisoire. » Au fond, ce que voulait l'Autriche, c'était de passer l'éponge sur 1848 et de rétablir de droit et de fait, comme si rien ne s'était passé dans l'intervalle, l'ancienne législation fédérale. C'était trop augurer de la condescendance de la Prusse et traiter par trop cavalièrement les aspirations unitaires. Le cabinet de Berlin ne pouvait admettre de pareilles prétentions; il protesta en termes vifs et altiers contre les procédés du cabinet de Vienne, qui déjà prenait ses mesures pour rétablir le conseil restreint de l'ancienne confédération.

Le 10 mai, le jour même où Frédéric-Guillaume ouvrait à Berlin le congrès des princes, l'Autriche procédait à l'ouverture du *plenum* à Francfort. C'était élever autel contre autel, méconnaître les protestations de la Prusse, et jeter un dédaigneux défi à la création d'Erfurt. Plus les événemens marchaient, plus les relations des deux gouvernemens s'envenimaient; jamais elles n'avaient été aussi tendues; les notes et les dépêches se croisaient, chaque jour plus acrimonieuses; on invoquait des argumens subtils, on s'invectivait dans les journaux, comme les héros de l'*Iliade*, avant de se mesurer en champ clos.

Le général de Radowitz perdait du terrain. Frédéric-Guillaume

devenait hésitant. Le plan qui l'avait séduit ne lui disait plus rien de bon depuis qu'il voyait les obstacles surgir et les nuages s'amonceler. Inquiet et perplexe, il cherchait à se prémunir contre une catastrophe. Loin de pousser les princes réunis en congrès à Berlin, à faire à la constitution d'Erfurt, soumise à leur examen, le sacrifice de leurs prérogatives, il les encourageait, sous main, à la discuter sans précipitation et à en éliminer soigneusement tous les principes révolutionnaires. Mal engagé, il cherchait à gagner du temps et à ne pas fermer la porte à une réconciliation avec l'Autriche. Sa situation n'avait rien de rassurant; il était sans alliés au dehors depuis qu'il s'était aliéné les sympathies de la France, et il n'avait derrière lui que le menu fretin des princes allemands, tandis que l'Autriche, appuyée par la Russie, disposait de toutes les cours secondaires. Le roi de Bavière et le roi de Wurtemberg travaillaient avec ardeur pour la faire rentrer en scène. Soucieux de leur indépendance, ils portaient à François-Joseph des toasts significatifs.

Au mois d'octobre 1850, tous les souverains du Midi accouraient à Bregenz pour présenter leurs hommages à l'empereur d'Autriche et pour se concerter avec lui. Ils lui demandaient de se mettre à leur tête, de maîtriser la Prusse et de la réduire une fois pour toutes à l'impuissance. Tout ce qui revenait à Berlin de l'entrevue était peu rassurant. On appréhendait une coalition. Il devenait évident que l'Autriche et ses confédérés n'attendaient qu'un prétexte pour mettre la Prusse en demeure de renoncer à sa politique séparatiste et de rentrer, dégrisée de ses velléités ambitieuses, dans le giron fédéral.

Ce prétexte, la cour de Hesse-Cassel, dont j'ai raconté naguère les excentricités, ne devait pas tarder à le fournir. Les épreuves de 1848 n'avaient laissé à l'électeur aucun enseignement ; elles n'avaient servi qu'à le rendre plus fantasque, plus taquin et plus intolérant (1). Il ne pouvait se consoler de s'être prêté à une charte libérale qui le mettait aux prises avec des chambres ingouvernables ; il s'appliquait à reprendre une à une les concessions qu'on s'était permis de lui extorquer. Il rêvait un coup d'état. Il avait trouvé en M. Hassenpflug, condamné jadis en Prusse pour malversation, un ministre docile, retors, prêt à toutes les violences. Dès que la chambre résistait, ils la renvoyaient cavalièrement et procédaient à de nouvelles élections. Ne pouvant venir à bout de l'opposition croissante du pays, ils l'avaient décrété en état de siège, en dépit des protestations de la bureaucratie, de la magistrature et des populations. L'armée, mise en demeure de violer la constitution, par un nouveau serment de fidélité au souverain, s'y était refusé. Se

(1) Voir la *Revue* du 1er et du 15 août 1888, *Une Cour allemande au XIXe siècle.*

voyant abandonné par ses officiers, l'électeur avait promptement quitté sa capitale ; son courage n'était pas au niveau de ses instincts : c'était, je crois l'avoir dit, un roseau peint en fer.

Personne n'avait plus que lui, en Allemagne, compromis la royauté et il se posait en victime de la révolution! Il réclamait l'intervention des souverains pour le remettre sur son trône, au nom des principes monarchiques qu'il prétendait outrageusement méconnus. Membre de l'union d'Erfurt, il passa brusquement à l'Autriche, pensant, à juste titre, trouver à Francfort plutôt qu'à Berlin les moyens nécessaires pour remettre ses sujets à la raison. Mais, tandis qu'il sollicitait le secours du *Bund* autrichien, les populations hessoises imploraient l'appui du *Bund* prussien.

Par son évolution, la Prusse, qu'il abhorrait, se trouvait, à son contentement, acculée dans un dilemme. Si elle intervenait en Hesse, elle jetait le gant à l'Autriche, et, si elle permettait à la diète de relever son autorité, elle subissait un affront. « Mieux vaut la guerre, » disait M. de Radowitz, qui venait de remplacer M. de Schleinitz au ministère des affaires étrangères. — Que risquait-on? Le congrès des princes, réuni à Berlin, ne battait plus que d'une aile, l'œuvre d'Erfurt menaçait de sombrer, une action énergique seule pouvait la remettre à flot. On s'attendait à de graves événemens, en voyant inopinément le général de Radowitz sortir des coulisses et prendre le pouvoir.

VIII. — LA CONFÉRENCE DE VARSOVIE.

Dès le lendemain, en effet, le général de Groeben à la tête d'un corps d'armée prussien pénétrait en Hesse et occupait Cassel, tandis qu'un général autrichien, le comte de Linange, nommé commissaire fédéral par le *plenum* de Francfort, s'avançait à la tête d'un corps d'armée bavarois pour rétablir l'autorité de l'électeur dans ses états. Un choc semblait inévitable. On comptait sans le roi, bien que depuis 1848 il n'eût pas cessé de donner à l'Allemagne le spectacle des plus affligeantes évolutions. Frédéric-Guillaume courtisait la révolution tant qu'elle ouvrait des perspectives à son ambition, il la répudiait dès qu'elle l'exposait à un danger. Le mot d'Alexandre de Humboldt devait se justifier cette fois encore; sa conscience, qui décidément lui voulait du mal, se réveilla juste au moment où le général de Radowitz présentait à sa signature le décret de mobilisation. Le parti féodal qui combattait les deux grandes passions nationales : la délivrance des duchés de l'Elbe et l'unité de l'Allemagne, n'était pas resté inactif, il avait mis tout en branle pour l'effrayer et le faire reculer. Il déplorait, par l'organe de M. de Bismarck, qu'on voulût imposer à la monarchie des Hohenzollern

une constitution qui permettrait à une coalition de petits états de la majoriser. Il réprouvait, au nom du vrai patriotisme, toute transformation portant atteinte aux droits de souveraineté des princes; il répudiait les couleurs nationales allemandes, les tenant pour l'emblème de la révolution. La guerre faite au roi de Danemark était, à ses yeux, une entreprise inique, frivole, désastreuse, révolutionnaire. M. de Bismarck demandait enfin qu'on relevât en Allemagne la colonne du droit sur ses bases légales en restaurant la Confédération germanique. Les argumens du parti de la Croix, les prières de la reine Élisabeth, la tante de François-Joseph, avaient comme toujours produit leur effet sur l'esprit du roi. Mais ce qui l'avait impressionné surtout, c'étaient les correspondances de ses agens. Non-seulement les diplomates des princes qui s'étaient rencontrés sur le lac de Constance, dans les derniers jours d'octobre, tenaient des propos méprisans pour sa personne, mais, symptôme alarmant, les diplomates russes, si disciplinés, s'associaient à leurs récriminations. Le doute n'était plus permis, la Russie prenait couleur, elle se mettait ostensiblement du côté de l'Autriche.

L'empereur Nicolas, en effet, entrait en scène avec le ton hautain que l'Europe lui laissait prendre. La révolution de 1848 l'avait bien servi. Il avait profité des fautes des peuples et des gouvernemens pour s'immiscer dans leurs débats. Les Polonais étant les alliés des Magyars, il avait joué un rôle déterminant en Hongrie (1); signataire des traités de 1815, il avait suivi de près les affaires allemandes, il avait couvert les dynasties menacées de son appui moral et montré son pavillon dans l'archipel danois. Les conservateurs de tous les pays exaltaient à l'envi sa sagesse, il était à leurs yeux le défenseur des trônes et l'adversaire militant des démocrates. Habitué à jouer le rôle d'arbitre dans les différends germaniques, il invitait le comte de Brandebourg et le prince de Schwarzenberg à venir s'expliquer devant lui à Varsovie. Ses invitations étaient des ordres. Les Allemands, si glorieux et si provocans aujourd'hui, n'étaient pas fiers alors. Le comte de Brandebourg partit sur l'heure avec le prince de Prusse.

Frédéric-Guillaume croyait avoir des titres à l'amitié de son beau-frère; il s'en remettait à lui pour le tirer d'embarras; il lui confiait le soin de sa dignité et de ses intérêts. C'était une illusion; il était condamné d'avance; le prince Guillaume, son frère, n'en plaida pas

(1) Manifeste de l'empereur Nicolas, 8 mai 1849. — « L'insurrection hongroise, soutenue par l'influence de nos traîtres de la Pologne de l'année 1831, a donné à la révolution des Magyars une extension de plus en plus menaçante. L'empereur d'Autriche nous ayant invité à l'assister contre l'ennemi commun, notre armée se mettra en marche pour étouffer la révolte et anéantir les anarchistes audacieux qui menacent aussi bien la tranquillité de nos provinces. »

moins les circonstances atténuantes. Il lui semblait que pour rétablir entre les deux gouvernemens l'ancienne harmonie, il suffisait de se faire des concessions réciproques. Il demandait qu'on accordât à la Prusse des délais pour lui permettre, sans compromettre sa dignité par une brusque rupture avec les aspirations de l'Allemagne, de rentrer dans l'esprit des traités de 1815. « Nous sommes prêts, disait-il, à accéder à une nouvelle organisation centrale à Francfort et à enlever à la constitution d'Erfurt tout ce qui pourrait lui donner le caractère de propagande révolutionnaire; nous réglerons ses attributions avec vous d'une façon invariable. L'union restreinte n'a qu'un but : museler la révolution et fortifier contre elle les petits états, impuissans à se défendre, livrés à leurs seules forces. Elle ne menace l'indépendance d'aucun souverain, elle est loin de prétendre à la domination de l'Allemagne, elle songe moins encore à dépouiller l'Autriche de sa prépondérance traditionnelle. Opposer l'esprit unitaire, dans l'intérêt social, à l'esprit révolutionnaire, tel est son but. Après avoir arraché la Saxe, le grand-duché de Bade et les états de la Thuringe à l'anarchie, par nos armes, il est de notre devoir de leur garantir l'avenir. Nous ne nous inspirons que du salut public, nous n'avons qu'un désir : conjurer un conflit en nous prêtant, dans la mesure de notre dignité, à la restauration d'un pouvoir central en Allemagne. »

Le ministre autrichien prit acte des dispositions pacifiques manifestées par le prince de Prusse au nom du roi. Il déclara ne pas s'opposer à une union restreinte dont l'*unique but* serait de défendre militairement contre la révolution les petits états qui en feraient partie, mais il ajouta que pour rien au monde il n'accepterait la constitution d'Erfurt. Une constitution qui faisait passer l'autorité législative des mains des princes dans celles d'une assemblée populaire était, à ses yeux, le triomphe éclatant de la révolution, une menace perpétuelle pour l'Allemagne, la violation flagrante des traités de 1815.

Les protestations du roi, de son frère et de son ministre ne suffisaient pas au prince de Schwarzenberg; il en connaissait la valeur. Il voulait enlever à la Prusse, une fois pour toutes, l'arme qu'elle brandissait ou cachait au gré de ses convenances. Il savait que son jeu était double; qu'elle préconisait la sainte-alliance, ou pactisait avec la révolution, en se montrant tour à tour aux princes et aux peuples, oiseau ou souris suivant la marche des événemens. Si aujourd'hui la cour de Berlin affectait la modération et le désintéressement, c'est qu'elle y était contrainte; il fallait en profiter pour lui couper les ailes et la faire rentrer, l'oreille basse, dans le terrier fédéral.

Il ne dépendait plus que de l'empereur Nicolas de préciser les

bases de la réconciliation ; mais soit calcul, soit impuissance à trouver une formule, il se déroba, en se retranchant dans de significatives généralités. Tout en protestant de son attachement aux deux souverains, qui, disait-il, lui imposait une neutralité amicale, il déclara qu'en cas de conflit, il se verrait contraint d'intervenir en faveur de la puissance attaquée, et que pour lui la puissance agressive ne serait pas celle qui prendrait les armes la première, mais bien celle dont la conduite aurait forcé sa rivale de recourir à ce parti extrême. Ses oracles s'inspiraient de Montesquieu, qui faisait remonter la responsabilité de la guerre, non pas à ceux qui la déclarent, mais à ceux qui, par leurs actes, la rendent inévitable. « Signataire et garant des traités de 1815, disait le tsar, je serai forcé d'intervenir en Allemagne en faveur de la puissance qui s'en constituera le défenseur. » Il était évident qu'il prenait fait et cause pour l'Autriche. Dans ses entretiens avec le comte de Brandebourg, il avait apprécié, d'ailleurs, en termes sévères, la politique louvoyante et révolutionnaire du roi et il n'avait pas caché que, s'il devait y persévérer, il l'abandonnerait à son sort. Il n'était pas homme à livrer l'Allemagne à la Prusse ; il savait que, le jour où l'Autriche cesserait d'être une puissance germanique, elle serait condamnée fatalement à chercher son expansion en Orient et à barrer à la Russie le passage des Balkans. C'est ce qu'Alexandre II, mal inspiré, sous l'empire d'étroits ressentimens et séduit par les cajoleries du roi Guillaume, son oncle, refusa de comprendre en 1866 et en 1870.

IX. — L'ÉPILOGUE DE LA POLITIQUE D'ERFURT.

Le président du conseil revint de Varsovie consterné ; selon lui, le seul moyen d'échapper à une guerre désastreuse était de sortir au plus vite de l'aventure d'Erfurt et de s'entendre, coûte que coûte, avec le cabinet de Vienne. Mobile, timoré, Frédéric-Guillaume ne craignait pas d'évoluer en face du danger et de faire de ses ministres les victimes expiatoires de ses erreurs. Sans sourciller et sur l'heure, il donna congé au général de Radowitz et confia à l'habileté du comte de Brandebourg le soin de remettre à flot sa politique désemparée.

Le comte de Brandebourg ne se fit pas prier ; pénétré des remontrances du tsar, il écrivit prestement au prince de Schwarzenberg une dépêche modeste et conciliante. La Prusse brûlait à peu près tout ce qu'elle avait adoré ; elle manifestait l'intention de tempérer sa politique allemande et ses revendications contre le Danemark. Si elle ne faisait pas litière de l'union restreinte, elle se montrait disposée à considérer comme nulle et non avenue la constitution impériale votée le 28 mai 1849 par le parlement de

Francfort et que depuis un an elle ne cessait d'invoquer. Le comte de Brandebourg déclarait en outre ne pas s'opposer à une intervention militaire de l'Autriche et de ses alliés en Hesse, et il se disait prêt à traiter avec eux, dans des conférences libres, toutes les questions pendantes; il eût été difficile de se montrer plus accommodant.

Le roi était mortifié sans doute des sacrifices qu'on lui imposait, mais il échappait à la guerre, rompait avec la révolution et revenait aux vrais principes : sa conscience était satisfaite. Tout marchait au gré de ses vœux, l'entente qu'il souhaitait ardemment paraissait assurée, lorsque le comte de Brandebourg mourut subitement. Le tableau changea aussitôt, de pacifique le roi redevint belliqueux. La mort si soudaine de son ministre n'était-elle pas un indice céleste! Dieu évidemment réprouvait le sacrifice du général de Radowitz, et son devoir était tout tracé par les décrets de la providence, ils lui commandaient de reprendre son conseiller et de sauvegarder l'honneur prussien. Saisi d'un retour de patriotisme, d'un de ces élans généreux passagers comme l'inspiration, il pensa que son gouvernement devait se retremper dans les grandes entreprises, que sa mission était non pas de se subordonner à l'Autriche, mais bien de réaliser le rêve de l'Allemagne. — « Les rois de Prusse, disait-on, ont deux âmes dans leur poitrine qui s'entre-choquent comme les deux enfans dans le sein de Rebecca : le respect et la haine de la maison de Habsbourg. »

Frédéric-Guillaume revint au programme d'Erfurt que la veille il avait abjuré. « La Prusse, avait dit le général de Radowitz, le 29 avril 1849, devant le parlement séparatiste, ne met rien au-dessus de l'honneur et du droit; elle aurait pu en 1848, dans des temps troublés, profiter de l'effarement des princes allemands pour leur extorquer des concessions; elle aurait pu aggraver la lutte que l'Autriche soutenait pour son existence; elle a su résister à toutes les tentations, elle saura également résister à toutes les intimidations, directes ou indirectes. » C'est en s'inspirant de ce mâle langage que Frédéric-Guillaume, après avoir un instant abdiqué ses pensées ambitieuses, sous la pression de la Russie, brisait du jour au lendemain avec la conciliation et jetait le gant à l'Autriche.

Le 6 novembre, il décrétait la mobilisation de l'armée et de la landwehr, convoquait les chambres et adressait un manifeste belliqueux à son peuple. C'était un *alea jacta est*. Toute nouvelle défaillance semblait impossible, une conflagration était imminente. Dejà les avant-gardes avaient échangé des coups de fusil à Bronzell sur les frontières électorales, lorsqu'on apprit que les Prussiens se repliaient subitement, sans s'opposer à la marche des Bavarois sur

les routes d'étape, où d'après les conventions elles avaient le droit de cantonner. La conscience du roi s'était réveillée de nouveau. Plus flottant que jamais entre la honte d'un recul et la folie d'une guerre, il avait cherché et croyait avoir trouvé son salut dans une transaction. Il s'était flatté qu'en donnant à ses soldats l'ordre de se replier, il calmerait l'Autriche menaçante et pourrait renouer avec elle les négociations si brusquement rompues. Il était trop tard. On jugeait mal à Berlin l'homme d'état qui avait pris la haute main dans les conseils de François-Joseph (1); on oubliait les sentimens vindicatifs des ministres dirigeans de Saxe et des cours méridionales. Ils avaient de vieux comptes à régler avec la Prusse, tous étaient résolus à en finir une bonne fois avec elle et à lui faire payer chèrement les audaces et les violences de sa politique. Le prince de Schwarzenberg n'était pas homme à se contenter de demi-concessions, l'occasion lui paraissait bonne pour résoudre à fond et définitivement la question du dualisme germanique. Il était entré au pouvoir à l'heure où l'Autriche, en lutte avec la révolution, en Italie, en Hongrie et en Bohême, combattait pour l'existence. Doué d'un esprit entreprenant, il avait sauvé la monarchie en mettant à son service toute l'ardeur de sa brillante nature. Il menait de front, comme les Peterborough et les Bentinck, avec une fougue égale, le plaisir et les affaires. Au mois de décembre 1850, le sort du royaume de Prusse était entre ses mains. Il avait trois magnifiques corps d'armée mobilisés en Bohême; 80,000 Bavarois étaient sur le pied de guerre, 20,000 Saxons occupaient l'Elbe jusqu'à Troppau, les contingens fédéraux hessois, badois et wurtembergeois étaient en marche, et l'armée prussienne, commandée par de vieux généraux, ne s'était pas couverte de gloire en se mesurant avec les Danois.

Le ministre autrichien connaissait la mobilité de caractère du roi, la désorganisation de son armée, les divisions et les incertitudes de son cabinet; il se sentait soutenu par la Russie, suivi d'alliés impatiens de satisfaire de vieux et profonds ressentimens, et le gouvernement français, dont naguère il redoutait l'intervention, restait sous la pression de l'assemblée législative, silencieux, impassible.

(1) Il appartenait à une des plus anciennes familles de Bohême, la famille Tsernogora, germanisée sous le nom de Schwarzenberg. Il entra jeune dans la diplomatie, tout en continuant à faire partie de l'armée. Envoyé à Inspruck lors de la guerre d'Italie, en 1848, par le maréchal Radetzky, pour relever le moral de la cour exilée de Vienne, il frappa l'empereur par l'énergie et la hauteur de ses vues, et, lorsqu'à la fin de 1848 il s'agit de reconstituer l'empire, c'est à lui qu'on s'adressa. Il représentait dans le ministère le principe de la centralisation. Son père était, sous le premier empire, ambassadeur d'Autriche à Paris, et sa mère périt dans les flammes de l'incendie qui éclata dans la salle de bal à la fête donnée à l'ambassade d'Autriche à l'occasion du mariage de Napoléon avec Marie-Louise.

Il avait le vent en poupe; aussi parlait-il en grand seigneur, haut et ferme, certain de gagner la partie. Il exigeait que la Prusse évacuât non seulement Cassel, mais toute la Hesse y compris les routes d'étape, avec l'espoir que le roi, en retour d'un ordre aussi mortifiant, répondrait par une déclaration de guerre (1). Pour rendre la blessure plus cuisante, on avait prescrit au baron de Prokesch de prendre ses passeports si dans les vingt-quatre heures, il n'était pas fait droit à cette injurieuse sommation. — Tout était à la guerre en Allemagne, il était question d'anéantir la Prusse et de se partager ses dépouilles. Le gouvernement du roi subissait ces haineuses attaques sans les relever; mais la chambre n'y restait pas insensible : de toutes les provinces, disait son président, le comte de Schwerin, on nous crie qu'on ne veut souffrir aucune humiliation. « L'épée est tirée, répondait l'assemblée dans une adresse au roi, elle frappera énergiquement quiconque voudrait porter atteinte aux droits et à l'honneur de la nation. »

L'instant décisif était venu, et le conseil affolé ne savait que décider. Les ministres couraient chez le baron de Prokesch pour le supplier de retarder son départ. Dans les derniers jours de novembre, le général de Radowitz, abandonné par son souverain et par ses collègues, disparaissait brusquement, sous les décombres de sa politique, en butte aux plus amères récriminations. Le roi après ce sacrifice demandait en termes pressans à l'empereur Nicolas d'intervenir auprès de François-Joseph, et M. de Manteuffel, qui avait succédé à M. de Radowitz au ministère des affaires étrangères, expédiait dépêches sur dépêches au prince de Schwarzenberg pour obtenir une entrevue à Oderberg, sur les frontières de la Silésie, dans l'espoir de le ramener à la conciliation. Mais ses appels restaient sans réponse. Les représentans des cours allemandes alliées à l'Autriche s'opposaient à toute entente. Réunis dans les salons du prince, ils attendaient avec une fébrile impatience le mot décisif, celui de la vengeance pour le transmettre à leurs gouvernemens. L'ouverture des hostilités était imminente; les armées coalisées n'attendaient plus qu'un signal pour s'ébranler et procéder à l'exécution fédérale de la Prusse par l'envahissement de son territoire, lorsqu'on apprit que le ministre prussien, sans être fixé sur la rencontre d'Oderberg, était parti précipitamment, comme poussé par une indicible terreur, pour Olmütz, où se tenait le gouvernement autrichien. L'orgueil prussien était profondément atteint, toutes les espérances dont on se berçait depuis trois ans recevaient le plus cruel démenti. La diplomatie du roi

(1) Dépêche télégraphique du prince de Schwarzenberg : « Si les troupes fédérales rencontraient dans leur marche une résistance ouverte de la Prusse, ce serait la guerre. »

passait sous les fourches caudines, et pour obtenir l'aman, elle sacrifiait : la Hesse, le Holstein et l'union restreinte. Elle reniait tout ce qui s'était fait sous son inspiration en Allemagne depuis 1848 : le parlement de Francfort, la guerre contre le Danemark, la constitution de l'empire, l'œuvre d'Erfurt. Le seul et triste avantage qu'elle se réservait dans le traité que le prince de Schwarzenberg appelait orgueilleusement des *ponctuations* (1), c'était de coopérer, avec le cabinet de Vienne et ses alliés, à étouffer les causes que la Prusse avait embrassées, le droit de frapper ses amis en commun avec ses adversaires. Elle s'engageait à rétablir sur son trône l'électeur de Hesse, le plus impopulaire des souverains, que ses partisans avaient renversé ; à étouffer l'agitation révolutionnaire qu'elle avait entretenue dans le Holstein ; elle se prêtait au rétablissement de la vieille diète de Francfort emportée par l'élan national de 1848, concédait à l'Autriche des avantages économiques importans et se soumettait à l'entrée de toutes ses populations non allemandes dans la confédération germanique.

Après avoir ainsi fait amende honorable en face de l'Europe, et refait ce qu'il avait défait, le gouvernement du roi envoyait à Francfort M. de Rochow, un diplomate réactionnaire, et comme gage de sa repentance il lui adjoignait M. de Bismarck, qui, dans les chambres prussiennes, avait vengé les injures faites à l'Autriche par le parti libéral et reconnu sa prépotence sur la Prusse.

M. de Manteuffel s'était sacrifié pour sauver son roi et son pays, il n'en fut pas moins honni et conspué. Victime de fautes qu'il n'avait pas commises, son nom est encore aujourd'hui aux yeux des libéraux prussiens le synonyme de pusillanimité. Le baron de Manteuffel se défendit en termes éloquens, avec le sentiment d'un grand devoir accompli. Il démontra que, s'il avait abandonné ses alliés, déchiré la constitution d'Erfurt, et abdiqué, au nom de son souverain, l'idée unitaire si hautement proclamée, il avait su ménager à la Prusse une situation à part dans la confédération germanique, en la faisant entrer en partage de la suprématie autrichienne. « Si le présent est sacrifié, disait-il, l'avenir est ré-

(1) Les préliminaires furent signés à Olmütz le 29 novembre 1850. La Prusse, en vertu des *ponctuations*, se déclarait prête à régler les affaires de Hesse et de Holstein de concert avec tous les gouvernemens allemands, à nommer une commission pour s'entendre à Francfort sur les mesures à prendre en commun ; — elle s'engageait à n'opposer aucun obstacle à l'action des troupes appelées par l'électeur ; — elle obtenait toutefois l'autorisation de maintenir un bataillon à Cassel, avec l'assentiment formel de l'électeur ; — elle envoyait, de concert avec l'Autriche, un commissaire dans le Holstein pour exiger de la lieutenance, au nom de la confédération germanique, la suspension des hostilités, la retraite des troupes derrière l'Eider, en les menaçant d'une exécution en cas de refus ; — des conférences ministérielles devaient s'ouvrir immédiatement à Dresde.

servé. » Ce n'était pas le langage d'un vaincu. Blessé de ces explications, le prince de Schwarzenberg interpréta à son tour les *ponctuations*, en répliquant au mémoire justificatif du plénipotentiaire du roi, par une outrageante circulaire livrée à la publicité. « L'Autriche, disait-il, a voulu prouver qu'il lui répugnait de se servir de ses immenses avantages pour humilier la Prusse; mais elle n'a fait aucun sacrifice à sa politique fédérale, ni à celle de ses alliés. » Il constatait que le cabinet de Berlin avait absolument et irrévocablement déchiré la constitution de l'union restreinte, et il racontait à l'Europe l'incident humiliant des dépêches télégraphiques affolées de M. de Manteuffel et sa course éperdue à Olmütz. Accusé de faiblesse par ses alliés, il justifiait sa mansuétude en disant avec un superbe dédain : « L'empereur, mon auguste maître, n'a pas cru pouvoir repousser les demandes du roi de Prusse, si modestement formulées. »

Le prince de Schwarzenberg manquait aux devoirs de la générosité. On frappe ses ennemis, on leur impose la rançon de la défaite, mais on ménage leur honneur. Les exigences implacables provoquent les revanches, et plus les traités sont humilians, plus les nations cèdent à l'irrésistible impulsion de les déchirer.

Un pays, à moins d'abdiquer, ne renonce pas à ses tendances historiques; celles de la Prusse étaient de dominer l'Allemagne, et, comme cette idée était dans toutes les têtes et que chacun tendait à un but commun, elle devait, en dépit des garanties les plus formelles, passer du rêve à la réalité. Aussi le baron de Manteuffel avait-il raison de ne pas céder au découragement et de ne pas fermer la porte aux espérances nationales, en affirmant que, si la convention d'Olmütz brisait le présent, elle assurait l'avenir.

Si l'indignation fut grande au nord de l'Allemagne, elle ne fut pas moindre en Saxe, en Bavière, en Hanovre, en Wurtemberg et dans le grand-duché de Bade, lorsqu'on connut l'arrangement d'Olmütz. Les cours allemandes voyaient, avec rage, la vengeance leur échapper, elles comptaient en écrasant la Prusse se mettre à l'abri de ses convoitises, et, sauf l'honneur, elle sortait indemne de l'aventure où sa fortune aurait dû sombrer; si elle était « avilie, » elle n'était pas « démolie, » et l'épisode de Frédéric le Grand n'était pas effacé de l'histoire allemande. Le comte de Beust en eut une jaunisse, ses mémoires traduisent la douloureuse impression qu'il ressentit en apprenant le contre-ordre que le prince de Schwarzenberg donna si malencontreusement aux armées coalisées, au sortir de ses conférences avec M. de Manteuffel. « Ne pas jouer une partie gagnée d'avance, s'écrie-t-il, laisser échapper étourdiment l'occasion de brider, une fois pour toutes, l'ambition prussienne me parut impossible! » Ses regrets ne devinrent que

plus cuisans, lorsque le prince de Prusse, pour le persifler sans doute, lui dit peu de temps après : « Si les armées fédérales ne sont pas entrées à Berlin au mois de janvier 1851, c'est qu'elles ne l'ont pas voulu. » Telles étaient dans ces temps, à la fois si récens et si lointains, les haines et les rivalités séculaires dont s'inspirait l'Allemagne. J'en fus le témoin à Francfort, dans les jeunes années de ma carrière, à la veille et au lendemain d'Olmütz, au moment où elles se déchaînaient impétueuses, brutales. Ma mémoire en a gardé une ineffaçable empreinte. Je vois encore l'attitude humiliée des diplomates prussiens, les allures triomphantes des coalisés de Bregenz ; je crois entendre les imprécations vindicatives qui s'échangeaient des deux rives du Mein. Il est des souvenirs dont l'écho n'a rien d'affligeant, ils font vibrer l'espérance dans les cœurs aux heures de decouragement.

Les fautes se paient et les occasions perdues ne se retrouvent plus. La mansuétude inattendue du prince de Schwarzenberg, provoquée par un élan de générosité de François-Joseph, — si ce n'est par l'intervention de l'empereur Nicolas, — décida du sort des deux empires; elle sauva la Prusse, mais elle perdit l'Autriche.

En 1866, les mêmes causes provoquèrent les mêmes passions ; mais les constellations n'étaient plus les mêmes. L'Autriche, mal inspirée, mal commandée, était isolée, tandis que la Prusse, animée du souffle de la vengeance, alliée, par notre fait, aux Italiens, avait réorganisé son armée et s'était assuré de secrètes complicités à Paris et à Pétersbourg. La direction des deux politiques avait changé de main. Le comte de Bismarck, converti à l'idée de la revanche, était entré en scène à l'heure où le prince de Schwarzenberg, comme un brillant météore, en disparaissait soudainement (1). La roue de la fortune avait tourné ; l'armée autrichienne, qui était certaine de vaincre au mois de décembre 1850, subissait la défaite dans une lutte fratricide au mois de juillet 1866 (2). M. de Persigny, dans ses lettres au président, avait prédit le châtiment de la Prusse ; mais, bien qu'il eût le don des voyans, il n'avait pas prévu son prompt relèvement.

G. Rothan.

(1) Le prince avait, dans la journée du 5 avril 1852, donné de nombreuses audiences et présidé le conseil des ministres. En s'habillant pour aller à un grand dîner chez son frère, il perdit subitement connaissance, et en moins d'une demi-heure il expira.

(2) *La Prusse et son roi pendant la guerre de Crimée*, chapitre v.

SŒUR MARTHE

I.

Ce soir-là, à cinq heures, Laurent Verdine, en rentrant chez lui, trouva un télégramme ainsi conçu : « *Ma grand'mère morte au château de Plancheuille. Viens.* — GEORGE OLIVIER. »

Tout de suite Laurent alla regarder l'*Indicateur des chemins de fer*. Plancheuille est à quelques kilomètres de Moulins. En partant de Paris ce soir, il arriverait là-bas dans la matinée.

Il n'hésita pas un instant. N'était-il pas le meilleur ami, le seul ami de George! Alors, sans perdre une minute, il se disposa à partir. Trois ou quatre livres, quelques vêtemens, une bonne couverture, les dernières recommandations à la vieille bonne qui tenait son ménage, et le voilà en route ; le voilà en wagon.

George de Plancheuille ! oui, certes, c'est son meilleur ami. Et il se ressouvenait du grand voyage qu'ils avaient fait ensemble, il y a huit ans déjà, par delà l'Atlantique, dans les immenses forêts brésiliennes, de Rio jusqu'aux Cordillères, à travers les périls et les émotions de toutes sortes.

Dès le collège leur amitié avait été très tendre. Laurent Verdine, fils d'un petit médecin de province, et George, fils du général Olivier de Plancheuille, s'étaient l'un pour l'autre, au début de la vie, pris d'une de ces sympathies profondes et précoces qui durent toute une existence et résistent à tous les orages. Un beau jour, à peine bacheliers, ils étaient ensemble partis pour l'Amérique.

Pour ce coup de tête, Laurent fut blâmé par tout le monde. Mais il était rebelle à toute discipline. Il osait adopter l'insou-

ciance pour principe, et il avait l'énorme et impardonnable audace de penser à sa guise. Or, pour réussir, il faut prendre souci de son opinion personnelle beaucoup moins que de l'opinion des autres. Laurent était donc un original, et il eût mérité d'être puni de son escapade.

Pourtant il ne fut pas puni. Loin de là. Revenu en France, il avait bien vite conquis un des premiers rangs parmi les étudians, ses contemporains. Interne des hôpitaux, puis maintenant docteur. Comme le temps marche! Déjà docteur. Mais ce n'est qu'une première étape; il y a d'autres grades à conquérir. Surtout devant lui un monde de faits, tous mystérieux, tous intéressans, à approfondir, à analyser. Et Laurent se sentait, pour son art, pris d'une sorte de passion amoureuse, peu commune en notre époque sceptique et positive.

A toute vapeur le train emmenait Laurent loin de Paris. Il voyait défiler, aux rayons fantaisistes de la lune, les plaines, les rivières, les ponts, les coteaux, les longues routes plantées d'arbres, les villages avec leurs maisonnettes et leurs chaumières; et, tout en regardant, Laurent repassait les événemens qui avaient traversé sa vie, presque aussi fugitifs que ces silhouettes rapides : son voyage, ses travaux, ses amitiés, ses amours. Il remuait dans son esprit les études aventureuses qu'il avait entreprises sur les formes étranges de l'intelligence humaine, ce mystère des mystères; et il se sentait attiré, en même temps qu'effrayé, par ces profondeurs inouïes, abîmes sans fin où tout est inconnu. Il mêlait le passé à l'avenir, les espérances aux regrets. Où s'arrêtera sa curiosité? D'autres mondes, peut-être...

Il se réveilla à Moulins. A demi endormi encore, il descend de wagon, hèle, dans la cour de la gare, une voiture attelée de deux petits chevaux vigoureux. Et allégrement, au coup de fouet qui les enveloppe, les deux petits chevaux traversent la ville.

Maintenant Laurent ne rêve plus de magnétisme et de médecine; il pense aux personnes qu'il va trouver à Plancheuille; à son ami George, à la vieille grand'mère qui vient de mourir, au père de George, le général Olivier de Plancheuille, le plus simple et le plus loyal des hommes. Malgré tout, dans cette famille en deuil, il ne restera pas longtemps. Que de travaux l'attendent chez lui! Bien sûr, dans deux jours, Laurent sera de retour à Paris.

II.

Au château de Plancheuille, la première personne que Laurent aperçut, ce fut son ami George, qui l'embrassa tendrement, les larmes aux yeux.

— Pauvre grand'mère, dit-il, elle s'est éteinte tout doucement! A son âge, la mort est sans secousse. Comme tu es bon d'être venu! Mais tu vas nous rester ici quelques jours; tu tiendras compagnie à mon père, qui est bien triste. Puis je te présenterai à ma femme; tu l'as vue le jour de notre mariage, il y a quelques mois, et depuis lors... Mais je vais d'abord te conduire dans ta chambre.

La chambre de Laurent était au rez-de-chaussée. Une porte vitrée l'éclairait, si bien qu'on pouvait par là entrer directement dans le parc. Tout près de là, un peu en arrière, une chapelle qui semblait dépendre du château. Une allée plantée de tilleuls partait de la chapelle pour aboutir à une petite grille. A partir de cette grille commençait le village; un assemblage de maisons dont Laurent distingua les toits pointus couverts de chaume.

Quelques instans après, au salon, le général serrait la main de Laurent avec force, comme s'il voulait la briser.

— Merci, mon cher Laurent, merci! Ah! nous subissons une cruelle épreuve. Nous en avons vu de bien dures, nous autres vieux!.. J'ai vu mourir ma femme... J'ai vu Sedan... J'ai vu bien d'autres horreurs encore!.. Eh bien! la mort de ma pauvre vieille mère m'a plus remué que tout le reste. Encore une fois, merci pour George et merci pour moi.

La cérémonie devait avoir lieu le lendemain. Laurent se dit: « Je repartirai demain. » Pourtant il avait une grande journée à passer à Plancheuille. Comment l'employer, cette interminable journée?

Pour se soustraire à l'atmosphère pesante d'une maison mortuaire, il partit seul, à l'aventure, et se mit à errer dans le parc et les environs. Il marcha ainsi toute la journée, suivant tous les dédales de la petite rivière qui serpentait dans les prés.

Quoique Parisien, quoique sceptique, Laurent était quelque peu poète. — Tout esprit généreux sent vibrer en lui une parcelle de poésie. — Cette belle journée de septembre lui gonflait le cœur d'une sorte de tendresse vague pour les choses et pour les hommes. « Le bonheur est peut-être ici. Pourquoi lutter, peiner, combattre, là-bas, à Paris, perdu dans ce tourbillon de haines, de jalousies, de rivalités? Pourquoi ne pas vivre ici, au sein de cette bienfaisante nature? Ici, on peut librement aimer les hommes, sans se soucier de leurs ambitions et de leurs disputes. On les aime d'autant plus qu'on est plus loin d'eux. »

Quand il rentra au château, un peu fatigué, le soleil venait de se coucher. Il semblait que l'horizon fût embrasé par un immense et magnifique incendie, spectacle grandiose que Laurent contempla

longtemps avec amour. Mais l'ombre tombait vite, et les contours des arbres, de la chapelle, du village, se perdaient dans l'obscurité grandissante.

Soudain, au milieu du silence, tout près de lui, Laurent entendit vibrer les sons d'un orgue. Ils venaient de la petite chapelle. Oui, c'étaient bien les sons de l'orgue. Laurent reconnut l'*Ave Maria* de Gounod. Ce chant mélodieux et pur, qui retentissait dans l'ombre et le silence du crépuscule, était d'une harmonie puissante. Laurent écoutait avec ravissement. « Qui donc, se disait-il, peut jouer de l'orgue, ici, à Plancheuille? C'est la femme de George sans doute. »

Mais, au fond, il se souciait peu de savoir le nom de l'organiste. Il s'abandonnait au charme de cette musique délicieuse, et, accoudé à la fenêtre, respirant toutes les senteurs de l'automne, humant à pleins poumons la vie et la jeunesse, il laissait croître son émotion.

L'*Ave Maria* était terminé. Laurent entendit se fermer la porte de la chapelle : il se pencha pour voir qui sortait; mais il ne vit qu'une ombre glissant à travers les arbres de l'allée. Puis tout rentra dans le silence. Ainsi ce n'était pas la femme de George. Qui donc alors?

Le soir, au souper, dans la grande salle du château, il fit la connaissance d'un nouveau convive, le curé du village, l'abbé Lenègre, personnage un peu rustique, mais paternel et fin. — « Bon type de curé de campagne! » pensa Laurent.

Pendant le dîner, il eut envie de demander le nom de celui ou de celle qui jouait si bien de l'orgue; mais une sorte de fausse honte le retenait. Il craignait de montrer à quel point il avait été ému. Parfois on a la pudeur de ses émotions : même on les cache comme si l'on en devait rougir.

Le général et son fils, soucieux de rendre leur hospitalité aimable, cherchèrent à faire oublier à leur hôte le triste devoir qu'il était venu accomplir. On causa avec cordialité, avec simplicité; mais de bonne heure on se sépara.

— Me permettez-vous de vous reconduire au presbytère? dit Laurent au vieux prêtre.

— Oh! le presbytère n'est pas loin, mais j'accepte, pour avoir le plaisir de causer quelques instans de plus avec vous.

En sortant du château, ils passèrent devant la chapelle. Laurent ne put s'empêcher de demander :

— Est-ce là votre église, monsieur le curé?

— Hé oui, dit le bonhomme, c'est mon église. L'ancienne a été brûlée il y a vingt ans; et c'est le général qui a fait construire ceci, en attendant qu'on nous ait donné une vraie église paroissiale. Voilà vingt ans que nous attendons, sans pouvoir trouver en-

core les fonds necessaires. Nous vivons, hélas! dans un temps bien impie... et vous-même sans doute...

— Mais non, monsieur le curé, dit Laurent en souriant, pas tant que vous le supposez. On calomnie beaucoup les sentimens de ces pauvres médecins. Vraiment nous savons respecter les hommes de bien partout où ils se trouvent. Et puis, comment ne pas être ému quand on voit, comme ici dans la famille de Plancheuille, revivre les traditions patriarcales d'autrefois?.. Mais, au fait, puisque nous parlons de la chapelle, j'ai entendu, avant le dîner, retentir les sons de l'orgue. Vous avez donc un orgue et un organiste; voire même un organiste de talent?

— Ah! vous avez remarqué... reprit le curé. Mais c'était sans doute sœur Marthe.

— Sœur Marthe?

— Oui, une de nos religieuses... Je dis religieuse, bien qu'elle ne soit encore que novice. Mais elle va, dans quelques semaines, prononcer ses vœux... Elle a du talent, n'est-ce pas?

— Beaucoup de talent, monsieur le curé... Je puis vous en parler en connaissance de cause; car (tel que vous me voyez et quoique vous me preniez pour un impie) je sais jouer de l'orgue. Ce serait trop long de vous raconter par quelles séries de hasards je me trouve pourvu de ce talent d'agrément. Bref, tant bien que mal, je sais moi aussi jouer de l'orgue. Eh bien! vraiment la sœur Marthe a beaucoup de talent. — Vous avez donc un couvent ici?

— Un couvent, non certes, mais une école. Nous la devons encore au général. Cette école est tenue par des sœurs de Saint-Vincent de Paul, et, tenez, voici justement leur domicile.

Laurent et le curé avaient, en effet, franchi la grille qui terminait le parc. Ils passaient devant une grande maison toute blanche. Au faîte se dressait une croix qui, dans la nuit, se détachait en noir sur l'horizon étoilé.

— Eh bien! mon jeune ami, cette sœur Marthe qui vient tous les soirs jouer dans la chapelle est fort malade, la pauvre enfant, et même... — Par quelle étourderie, indigne de mon âge, n'avais-je pas pensé à vous parler d'elle! — Il faut que vous l'examiniez : vous aurez peut-être un bon conseil médical à lui donner. Oui! c'est cela. Venez me prendre au presbytère demain matin, avant la cérémonie, à huit heures. Je vous amènerai ici, à la maison des sœurs. Vous verrez sœur Marthe, et vous nous direz ce qu'on peut faire pour la sauver.

— Elle est phtisique, je suppose?

— Phtisique! hélas! je le crains. C'est pour nous tous une grande tristesse; car sœur Marthe est une de nos plus vaillantes

religieuses. Il faut un grand courage, jeune homme, pour faire entrer l'alphabet dans les têtes rétives de nos petites montagnardes. Eh bien! sœur Marthe passe ses journées à cette ingrate besogne. Quand elle a un moment de libre, le soir, après la classe, elle va jouer de l'orgue dans la chapelle. D'ailleurs, à la triste cérémonie de demain, vous entendrez ses petites élèves; et vous constaterez qu'elles ont la voix juste et qu'elles chantent en mesure. Ah! mon cher docteur, si vous pouviez sauver la sœur Marthe, vous feriez une bien bonne action.

— Nous pouvons peu de chose, hélas! Mais je vous promets que je ferai de mon mieux. Dites-moi, monsieur le curé, comment a-t-elle appris à jouer de l'orgue? Est-ce vous qui lui avez donné des leçons?

— Non, ma foi! je ne suis qu'un profane... en fait de musique, s'entend... et incapable d'enseigner autre chose que le catéchisme. Mais sœur Marthe a été à Paris; elle a reçu une instruction excellente, et même, entre nous, son existence a été quelque peu romanesque. Je vous la raconterais s'il n'était pas si tard... Je crois bien! dit-il, en allant pêcher sa vieille montre perdue dans la poche de sa soutane, onze heures! c'est presque une débauche. Au revoir, mon jeune ami, nous voici au presbytère. A demain matin; je compte sur vous.

Là-dessus Laurent rentra au château; il se coucha et s'endormit d'un paisible sommeil, sans penser ni au curé ni à sœur Marthe. Le mystère de l'orgue était éclairci : il n'avait plus rien d'intéressant.

III.

De bonne heure, le lendemain, Laurent se leva. Un brouillard léger couvrait, comme d'une gaze fine, le fond de la vallée. Tout dispos, Laurent ouvrit sa fenêtre, l'enjamba et rapidement alla au village. Quand il arriva au presbytère, il aperçut le vieux curé qui se promenait dans son jardin, le bréviaire à la main.

— Ah! vous êtes exact, à ce qu'il paraît, docteur. Eh bien! entrez, et venez regarder mes roses... Mais cela ne vous intéresse guère, je le vois, vous aimez mieux savoir l'histoire de sœur Marthe... Tenez, asseyez-vous, ici, sous ce berceau de chèvrefeuille... Sœur Marthe a été élevée à Paris, dans un grand couvent très célèbre où elle entra tout enfant. Elle était orpheline, disait-on, et personne ne venait la voir. Pendant le temps des vacances, alors que les autres petites filles regagnent joyeusement le foyer paternel, elle restait au couvent, toute seule, avec la supérieure et les autres religieuses. Elle n'était pourtant pas tout à fait abandonnée; car elle avait un tuteur, un gentilhomme très riche et très grave, qui venait à de rares

intervalles lui rendre une courte visite ; s'informant de ses travaux, de ses plaisirs et de ses peines, lui apportant des bonbons, des joujoux, des livres. Un jour, la supérieure appela Angèle, — c'était le nom de sœur Marthe avant son noviciat — « : Mon enfant, lui dit-elle, un grand malheur vous a frappée. Votre tuteur est mort subitement. Prenez courage, ma chère fille, et priez Dieu pour lui. » Le lendemain, de nouveau, la supérieure fit venir Angèle : « Ma fille, les destinées de Dieu sont impénétrables. Vous n'êtes pas une orpheline ; car votre mère n'est pas morte. Elle est malheureuse : elle est pauvre : elle vous demande. Voulez-vous aller vivre avec elle ? » — « Oh oui !.. » s'écria Angèle... La supérieure sourit tristement, embrassa Angèle, et Angèle partit.

— Eh mais ! dit Laurent, nous voici en plein romantisme.

— Hélas ! le reste n'est plus ni romantique ni romanesque. La mère d'Angèle était une paysanne ; une vraie paysanne, qui avait été jadis assez jolie et assez légère... Vous me comprenez, n'est-ce pas... et vous comprenez qui était le tuteur d'Angèle. Lui mort, et mort sans testament, Angèle et sa mère furent abandonnées. Elles vécurent ainsi toutes les deux dans une misère noire, rude surtout pour Angèle qui n'était habituée ni aux travaux des champs ni aux soins du ménage. Songez donc ! passer sans transition du plus riche couvent de Paris à une misérable chaumière !

— Est-ce que sœur Marthe sait que son tuteur était son père ?

— Oh ! grand Dieu, non ! dit le curé. L'honneur de la mère doit être sacré aux yeux de l'enfant. On n'a jamais eu le courage de lui apprendre la vérité, et je ne vous aurais pas raconté toute cette histoire si je ne vous tenais pour un galant homme, incapable d'une indiscrétion. La supérieure du couvent de Paris m'a tout confié, mais sœur Marthe ne sait et n'a besoin de savoir rien de plus... Pour finir, je vous dirai que bientôt la mère d'Angèle mourut. La pauvre enfant, tout à fait délaissée, écrivit à la supérieure de son couvent, déclarant qu'elle voulait être religieuse. Et, en effet, quel autre avenir pour elle ? Elle avait reçu l'éducation d'une grande dame : pouvait-elle redevenir une paysanne ? La jeune Angèle est donc rentrée au couvent, et on nous l'a envoyée ici, pour qu'elle achève son noviciat. Malheureusement sa santé est bien fragile. Chacun des douloureux événemens de sa vie a ébranlé son organisation délicate. Elle est très nerveuse, presque maladivement nerveuse, et sujette à des crises graves qu'elle cache le mieux qu'elle peut et qui ne laissent pas de nous inquiéter. Ainsi, à côté de sa maladie de poitrine, il y a une affection quelconque du système nerveux, une névrose, comme vous dites. George m'a dit que vous aviez étudié ce genre de maladie. Vrai-

ment, je crois que vous pourriez beaucoup pour elle... Et maintenant, partons pour aller la voir; car la cérémonie est à dix heures, et le temps nous presse un peu.

La sœur supérieure de l'école de Plancheuille, une bonne grosse femme souriante, parut fort satisfaite quand le curé annonça qu'il amenait un médecin de Paris pour soigner sœur Marthe.

— Entrez par ici, messieurs, je vais faire venir notre chère sœur. Ah! pour sûr, elle va me recevoir mal quand je lui parlerai d'un médecin. Elle prétend qu'elle n'est pas malade. Hélas! comme elle se trompe, la pauvre enfant! J'ai beau dire, elle ne veut pas se soigner. Mais je la déciderai tout de même, et il lui faudra bien prendre quelque souci de sa santé. Messieurs, attendez-nous quelques instans ici, je vous prie; je vous l'amène à l'instant même.

Laurent et le curé restaient debout dans une grande salle humide, froide, sombre. Le seul ornement était un grand crucifix rustique. Point de chaises : des bancs de bois blanc rangés le long des murs, et une carte géographique de la France, qui se balançait à côté du crucifix.

Quand sœur Marthe entra, ce fut comme un rayon de soleil qui pénétra.

Laurent eut un geste de surprise.

Sœur Marthe, c'était la chasteté et la grâce. Le sévère costume de religieuse relevait, avec une étonnante vigueur d'image, des yeux pensifs, un front pâle et pur, des cheveux blonds qui, par derrière, au cou, débordaient le nimbe blanc du bonnet, des mains fines, diaphanes... C'était presque une apparition. Laurent se sentit troublé, ému, charmé.

— Mais, monsieur le curé, dit-elle, vous êtes vraiment trop bon... Vous savez bien que je ne suis pas malade.

— Au contraire, mon enfant, je sais que vous êtes souffrante. Vous avez la fièvre tous les soirs; et il n'est que temps de songer à vous soigner. Mon jeune ami le docteur Laurent Verdine, que voici, va vous examiner, vous interroger, et il vous indiquera ce qu'il convient de faire pour guérir.

— Soit, monsieur le curé, dit sœur Marthe en rougissant un peu; par obéissance je me soumettrai.

Alors Laurent, un peu ému, prit la main de sœur Marthe. — Il y avait vraiment un peu de fièvre. — Puis il appuya légèrement l'oreille sur la poitrine, et fit quelques questions auxquelles la jeune religieuse répondit à demi-voix.

— C'est bien, ma sœur, dit-il enfin : il n'y a rien de grave, je vous assure. Je vais dire à votre supérieure ce qu'il convient de faire.

Elle leva sur lui ses beaux yeux :

— Merci, monsieur, fit-elle.

Laurent s'inclina.

— Puis-je partir maintenant, monsieur le curé? ajouta-t-elle. Mes petites filles m'attendent.

— Oui, mon enfant, vous pouvez partir, dit le prêtre.

Laurent la suivit longuement des yeux, jusqu'à ce que la porte fût fermée. A ce moment, par une autre porte, la supérieure entra.

— Eh bien! docteur, que pensez-vous de notre sœur Marthe?..

— Hélas! elle me paraît assez malade. Je veux bien lui prescrire quelques médicamens; mais je vous avoue que la confiance me manque. Que pouvons-nous avec des drogues contre une lésion pulmonaire? Essayons cependant. Voici une ordonnance qu'il faudra exécuter: du tannin en cachets, et, tous les matins, deux gouttes de cette liqueur arsenicale. Mais ce qu'il faudrait à cette pauvre jeune fille, c'est l'air vivifiant de la mer. Non pas le brumeux Océan, mais la Méditerranée au climat doux et réconfortant. Nous voici déjà presque en automne : il ne faut pas que sœur Marthe passe l'hiver ici. Qu'elle parte, qu'elle aille à Alger, à Nice ou à Malte; qu'elle parte : sa vie en dépend.

La supérieure soupira...

— Nous tâcherons, monsieur le docteur. Un voyage, ce n'est vraiment pas facile; il faut de l'argent, beaucoup d'argent; mais enfin nous ferons de notre mieux...

IV.

Dans les villages, les enterremens sont des fêtes touchantes, à la fois plus solennelles et plus simples que les fastueuses et prétentieuses cérémonies des villes.

Paysans, paysannes de tout âge, étaient arrivés au château de Plancheuille. Ils avaient revêtu leurs habits du dimanche; et, l'air un peu gauche, ils entraient dans la chapelle, timides et respectueux, craignant d'être observés et promenant de tous côtés leurs regards observateurs.

Quelques parens de la défunte étaient venus de Paris. Ils entrèrent à la suite du général et de George et s'assirent sur le premier banc. Laurent s'était mis à l'écart, tout près de l'orgue. Il vit arriver sœur Marthe, suivie des petites filles. Les yeux naïfs et curieux de ces enfans s'arrêtèrent sur Laurent pendant quelques secondes. Quant à sœur Marthe, elle passa devant lui sans l'apercevoir. Cependant Laurent crut voir qu'elle rougissait. Alors, lui aussi, se mit à rougir, sottement, niaisement, sans savoir pour-

quoi. Mais plus il s'indignait de sa sottise, plus il sentait croître sa rougeur.

Tout de suite sœur Marthe se mit à l'orgue, et les enfans entonnèrent un cantique. Laurent, placé un peu en arrière, admirait le chaste profil de la jeune fille, éclairé obliquement par les rayons du soleil qui traversaient les vitraux. La beauté pure d'Angèle, la voix de ces petits enfans, le chant de l'orgue, le recueillement de l'assistance, les larmes à demi contenues du général et de George; il y avait de quoi ébranler l'âme d'un poète. Une émotion contenue saisissait Laurent. Et voilà que ce sceptique endurci et impénitent sentait en lui vibrer les sentimens religieux, cette vague et sublime aspiration vers l'inconnu qui est au fond de tout être humain.

Au moment où la messe finissait, Laurent s'approcha de sœur Marthe et lui dit quelques mots tout bas. Elle se leva aussitôt, et Laurent prit sa place devant l'orgue... Il se sentait comme inspiré, et il joua avec une passion extraordinaire l'hymne qu'il avait, la veille au soir, entendu jouer par sœur Marthe, l'*Ave Maria* de Gounod.

Jamais la petite chapelle de Plancheuille n'avait retenti d'accens aussi pathétiques, aussi déchirans; toute l'assistance était profondément émue. Sœur Marthe, debout près de l'orgue, écoutait, comme transportée en extase. Le général et George pleuraient.

V.

Laurent s'était juré qu'il repartirait le soir même pour Paris; mais on insista tant qu'il ne put se dégager. Le général l'avait pris à part, après le déjeuner, et lui avait dit, les larmes aux yeux :

— Non, mon ami, vous ne pouvez nous abandonner ainsi! Voyez : les neveux, les cousins de ma pauvre chère maman se soucient bien de nous! Ils se sont déjà tous envolés à leurs affaires ou à leurs plaisirs, et nous voici de nouveau seuls, seuls avec notre deuil. Comme ce château sera désert maintenant! Quelle tristesse! quelle lugubre tristesse! Oh! je ne parle pas de George! C'était sa grand'mère, non sa mère : alors le déchirement est moins grand. Et puis il est jeune, il adore sa femme, il a l'avenir devant lui; c'est une vie qui commence, mais moi, c'est une vie qui finit; et, sans l'amitié... Allons! c'est dit. Vous restez. Vous me tiendrez compagnie quelques jours encore. Nous parlerons de ma pauvre maman : nous chasserons, nous philosopherons ensemble.

Laurent resta.

Ce jour-là même il fit avec George et le général une longue promenade; mais il était distrait, préoccupé, inquiet. Il essayait de se reprendre, de se remettre, d'arrêter la course folle des rêves qui

traversaient son esprit. Sœur Marthe! Sœur Marthe! quelle folie de penser à sœur Marthe! Pourquoi être resté? Serait-ce pour la revoir, pour s'abandonner à des rêves absurdes, mille fois absurdes? Eh non, c'est pour céder aux prières du général... Et pourtant, au fond de sa conscience, il comprenait que c'était pour sœur Marthe qu'il était resté : afin de la revoir, de la guérir peut-être. Mais il savait bien qu'elle ne guérirait pas. Est-ce qu'on guérit la phtisie? Et une angoisse amère le prenait à la pensée que cette pauvre fille était condamnée. Vraiment, se disait-il, il n'y a pas de quoi s'attrister; j'en ai tant vu déjà de ces pauvres filles phtisiques!

Ces beaux raisonnemens restaient tout à fait inutiles : l'image de sœur Marthe ne le quitta pas un instant pendant la promenade.

Elle fut longue, cette promenade. On ne rentra qu'à la nuit. En passant devant la chapelle, Laurent remarqua que la porte était fermée. Sans doute sœur Marthe était venue, comme d'habitude, jouer de l'orgue; puis elle était repartie. Quel dommage d'être rentré si tard! Au lieu de cette insipide promenade dans des prairies et des forêts, semblables à toutes les prairies et les forêts du monde, il aurait pu parler à sœur Marthe, la voir, s'asseoir à côté d'elle. Quel dommage!

Le dîner fut moins silencieux que la veille. Faisant effort de gaîté, George tâcha de dissiper la tristesse qui pesait sur le front de sa jeune femme et de son père. Le général se prêta de bonne grâce à ses efforts. Il causa, comme il savait causer, avec grâce et bonhomie. Mais Laurent ne se déridait pas.

— Voyons, Laurent, lui dit le général, racontez-nous où et comment vous avez appris à jouer de l'orgue? Est-ce dans les forêts de l'Amazone ou dans les pavillons de l'École de médecine?

— Eh! mon père, disait George, ne savez-vous pas que Laurent a tous les talens? Il est voyageur, chasseur, musicien, médecin et même magnétiseur.

— Comment! dit le général, vous croyez au magnétisme?

— Je suis forcé d'y croire, dit Laurent en souriant.

— Cela doit être bien intéressant, dit Claire.

— Intéressant, madame, dit Laurent, certes! et même un peu plus qu'intéressant. Mais il y a de dures compensations. Croyez-moi, c'est un supplice pénible, et toujours nouveau, que d'assister à des phénomènes merveilleux qu'on ne comprend pas et qu'on sait ne pouvoir jamais comprendre. Combien de fois, hélas! me suis-je arrêté devant un mystère trop grand et une ombre trop profonde! Un poète allemand raconte l'histoire de certain sorcier qui a enfin découvert le mot magique qui fait venir un gnome. Le gnome arrive et apporte de l'eau, comme doit le faire tout gnome bien appris.

Mais le pauvre sorcier ne connaît pas l'autre mot magique, celui qui est nécessaire pour arrêter le maléfice commencé, de sorte que le gnome infernal continue à verser de l'eau. Il verse, il verse sans fin. Impossible de lui faire suspendre son travail, si bien que l'infortuné magicien finit par être noyé... C'est là toute notre histoire, madame. Nous évoquons, un peu au hasard, des forces que nous ne connaissons pas; et, quand il s'agit de les faire rentrer dans l'ordre, nous sommes impuissans.

— En somme, que pouvez-vous? dit George.

— Pas grand'chose, mais quelque chose. Par exemple, nous pouvons créer des personnages.

— Des personnages! dit le général. En effet, j'ai entendu parler de cela, mais je n'ai jamais bien compris.

— Oh! ce n'est pas bien compliqué. Il y a en nous, en notre âme, qui paraît unique, des existences multiples. En nous s'agitent quantité de personnes diverses qui ont chacune leur pensée et leur caractère spécial. Si l'on cherchait bien, on trouverait chez chacun de nous l'étoffe d'un saint, d'un aventurier, d'un débauché, d'un criminel. Eh bien! par le magnétisme, nous pouvons faire apparaître tous ces individus dissimulés, latens, qui sont en nous, et qui, dans la vie de chaque jour, se cachent dans le personnage principal, qui est nous-même. D'ailleurs, tous ces bonshommes qui sont cachés en nous sont encore nous-même, et notre moi est l'ensemble de tous ces individus... Ma foi, je ne sais si je me fais comprendre; mais cela me paraît bien clair. Je sais une dame qui est la plus simple bourgeoise du monde : elle ne connaît que son tricot et son fricot. Elle aime la gaudriole et ne songe qu'à soigner son mari et ses enfans. Mais, dès qu'on l'a endormie du sommeil magnétique, elle a horreur de ces basses occupations. Foin de toutes ces vilenies! Elle déteste ménage, enfans et mari, veut voir l'Éternel face à face, et se lamente de ne pouvoir plus être vierge et martyre.

— Alors, dit Claire, quelle est la plus vraie de ces deux femmes? Est-ce la sainte ou la bourgeoise?

— Elles sont vraies toutes les deux, et d'autant plus vraies qu'elles ne se connaissent pas. Au réveil tout est oublié. Il ne reste plus rien, absolument rien, dans la mémoire. C'est un oubli complet, une destruction profonde de tous les souvenirs, une ignorance immense qui surprend toujours, tant elle est absolue. Au reste, je ne sais pourquoi l'on s'étonne; car nous sommes tous, plus ou moins, ressemblans à ces somnambules. Oui, vraiment, madame, nous portons en nous, sans les connaître, les germes de tous les sentimens et de toutes les passions, et nous ne connais-

sons guère les vrais ressorts de notre vie mieux que les somnambules ne connaissent les personnages qu'ils jouent.

Quand le curé arriva, à la fin du repas, on causait encore magnétisme.

— Dites ce que vous voudrez, affirma le brave homme; mais ce sont là des expériences malsaines qui, tôt ou tard, sont funestes à ceux qui s'y livrent. Ah! jeune homme, méfiez-vous! Il y a quelque perfidie diabolique sous cette invention. Vous ne croyez peut-être pas au diable! Mais moi, j'y crois solidement. *Quærens quem devoret,* le tentateur rôde autour de nous, et il prend parfois, pour mieux nous abuser, le masque de la science.

Laurent sourit sans répondre. Il pensa que le tentateur prend toutes les formes, même celle d'une chaste religieuse.

VI.

Le lendemain, Laurent fit des prodiges de diplomatie pour obtenir qu'on revînt au château de bonne heure. Il y réussit tant bien que mal. A quatre heures, tout le monde était de retour. Mais il ne rentra pas dans sa chambre, et il prit la direction de la chapelle. Prudemment, il regardait autour de lui, comme s'il craignait d'être épié; mais il ne vit personne, et, résolument, il entra.

Il ne songeait pas à se cacher, mais il ne voulait pas être vu. Il s'était assis dans l'ombre, sur un banc placé derrière la chaire, et là il attendait, la gorge serrée, le cœur palpitant d'émotion, ni plus ni moins que s'il s'agissait d'un rendez-vous d'amour. Le soleil couchant jetait à travers les vitraux ses rayons rouges, bleus, verts, et l'humble église était baignée dans un grand calme, un silence religieux.

« C'est ainsi que commencent les pires folies, pensa Laurent. Viendra-t-elle? Pourquoi ne viendrait-elle pas, puisqu'elle a l'habitude de venir ici tous les soirs? »

Soudain la porte de la chapelle se referma. Oui, c'était bien sœur Marthe. Elle s'avançait tranquillement vers l'orgue.

Alors Laurent se leva et fit un pas en avant. Elle eut un petit cri de surprise :

— Ah! pardon! je croyais être seule.

— C'est moi, ma sœur, qui dois vous demander pardon, murmura Laurent assez ému. Vous avez hier matin admirablement joué de l'orgue, et je serais heureux de vous entendre encore ce soir. Est-ce indiscret? Si c'est indiscret, je me retire.

— Ah! monsieur, fit-elle en souriant, je crois que vous vous

moquez de moi. Vous jouez si bien, si bien, que je suis à peine une écolière à côté de vous.

— Vraiment non, je ne joue pas si bien que vous le croyez. Mais j'ai eu la rare fortune de recevoir les leçons d'un maître excellent, un grand artiste, et c'est à lui que je dois le peu que je sais.

— Tenez, ma sœur, dit-il en s'asseyant devant l'orgue, si vous le permettez, laissez-moi commencer; cela vous enhardira. N'avez-vous pas joué l'*Ave Maria* l'autre soir? Eh bien! voici comment on attaque ce morceau. Il faut que, dès le début, on entende vibrer comme une invocation suprême, un cri de reconnaissance, un élan de tendresse infinie. C'est un sacrifice solennel; l'encens de l'humble et tendre prière qui monte, monte lentement et majestueusement vers le ciel bleu. Il y a de tout dans cette hymne, mais il y a surtout de l'admiration et de l'amour.

Maintenant Laurent ne se préoccupait plus de sœur Marthe, il se laissait entraîner par l'inspiration; et de nouveau, dans le silence du soir, l'*Ave Maria* ébranlait les murs de la chapelle, chant d'amour presque divin, où Laurent mettait toute son âme.

Soudain il regarda sœur Marthe. Elle était immobile, debout près de lui, les yeux fixes, comme perdus dans le vide. Laurent reconnut cette attitude, cette immobilité extatique. Hé quoi! serait-ce du somnambulisme? Il savait que la musique peut, sur des organisations nerveuses, déterminer parfois de pareilles crises. Mais comment supposer que cette religieuse?..

Il se remit bien vite. D'un geste énergique et prompt, il étendit la main devant le front de sœur Marthe. Immédiatement elle poussa un profond soupir et ses yeux se fermèrent.

— Sœur Marthe? dit-il très bas.

— Je ne m'appelle pas sœur Marthe, dit-elle en se redressant fièrement; je m'appelle Angèle de Mérande.

Comme Laurent stupéfait ne répondait pas, elle ajouta à voix très basse:

— Que voulez-vous de moi?

Laurent était très embarrassé. Certainement Angèle était en somnambulisme. Mais que pouvait-il faire? qu'allait-il dire?

— Je veux vous guérir; je veux vous sauver.

— Ah! vous parlez de la religieuse, dit-elle avec un suprême dédain. Mais vous savez bien qu'elle est poitrinaire et qu'elle va mourir.

— Non; il ne faut pas qu'elle meure. Je veux qu'elle vive. Il faut qu'elle vive.

Angèle réfléchit un instant, et secoua la tête avec indifférence:

— Que vous importe?

Puis elle vint tout près de Laurent, et, lui appuyant la main sur l'épaule, lui dit d'une voix suppliante :

— Jouez encore, je vous prie.

— Non, fit Laurent, je ne jouerai plus. Je veux la guérir.

— Encore une fois que vous importe? Vous savez bien qu'elle ne peut pas vous aimer, elle.

Laurent sentit qu'il devenait très pâle. Il s'aperçut que ses mains tremblaient, et il comprit à quel point il était troublé, profondément troublé. Mais il évita de répondre à Angèle et se contenta de répéter, comme machinalement, sa phrase de tout à l'heure :

— Je ne veux pas qu'elle meure. Nous la sauverons : n'est-ce pas, nous la sauverons?

— Si vous voulez, dit Angèle, en prenant entre ses deux mains la main tremblante de Laurent, si vous voulez. Ne savez-vous pas que je vous obéirai toujours?

— Toujours, murmura Laurent, comme s'il se parlait à lui-même.

Il n'avait presque plus conscience de ses paroles. Il se sentait envahi par le rêve; il n'osait même pas dégager sa main des mains brûlantes d'Angèle. Combien de fois, curieusement penché sur les visages de ses magnétisées, n'avait-il pas épié leurs paroles, leurs gestes, leurs attitudes, pour surprendre quelques-uns des mystères grandioses de l'intelligence qui se révèlent alors par de subites et passagères lueurs! Mais aujourd'hui, ce n'était pas le feu sacré de la science qui faisait battre son cœur et qui lui oppressait la poitrine. Aimer sœur Marthe, aimer Angèle. En est-il donc venu à ce degré de folie?

Angèle lui prit la main et la baisa.

Il la retira brusquement :

— Non!.. Je ne veux pas, dit-il d'une voix ferme. Je ne veux pas de cela. Écoute-moi maintenant, et songe à m'obéir.

— Ah! s'écria-t-elle en portant les deux mains sur son sein. Je vous en prie, ne me parlez pas avec dureté. Vous me faites mal.

— Pardon, pardon!

Il renonçait déjà à son rôle de maître. Il était à genoux, et les larmes étouffaient sa voix.

— Angèle, dit-il, Angèle, comprenez-moi. Je ne vous parlerai plus avec dureté; je ne vous ferai plus de peine. Il ne s'agit pas de vous; mais de l'autre, la religieuse, sœur Marthe, qui va bientôt prononcer ses vœux. Il faut la guérir, la sauver. Toi seule tu peux arrêter le mal terrible qui la menace, et je veux que tu la sauves.

Il y eut un long silence. Angèle semblait réfléchir profondément.

— Soit, dit-elle enfin. Je vous promets qu'elle ne mourra pas.

— Ah! merci, merci!

C'est lui, à présent, qui tenait les mains d'Angèle serrées entre les siennes. Elle, les yeux fermés, souriait, comme si cette chaste caresse l'eût rendue heureuse jusqu'au fond de l'être.

Et Laurent, se laissant emporter par cette vision qui entrait dans sa vie, ne pouvait détacher ses regards de ce charmant visage, éclairé par un fin et tendre sourire.

Puis, soudain, reprenant possession de lui-même, il laissa retomber les mains de la jeune fille.

Elle cherchait à les maintenir dans les siennes; mais il résistait.

— Adieu, Angèle, adieu! Il est tard, il faut rappeler sœur Marthe.

— Non, je ne veux pas qu'elle revienne. Qu'avons-nous besoin d'elle?

— Il le faut, répéta Laurent, il le faut.

Il voyait croître à chaque instant l'ombre du crépuscule. Déjà on ne distinguait plus les sillons des dalles de l'église, et le crucifix du maître-autel était à demi perdu dans les ténèbres.

Il comprit qu'il fallait en finir. D'un effort énergique il prit les deux mains d'Angèle et lui souffla vivement sur le front.

Elle eut un léger soupir, et, aussitôt, ouvrit les yeux. Alors elle regarda autour d'elle, et, après un court moment d'indécision, se dirigea vers la porte :

— Merci, monsieur le docteur, dit gravement sœur Marthe. La prochaine fois, quand je jouerai l'*Ave Maria*, je me souviendrai de la leçon que vous m'avez donnée.

Puis elle sortit. Laurent, debout devant la porte de la chapelle, la suivit des yeux jusqu'à ce qu'elle eût franchi la grille du parc.

On comprend que ce soir-là, au dîner, Laurent eut des distractions, et qu'il prêta une oreille très peu attentive aux conversations de ses hôtes.

On parla encore magnétisme; et, là-dessus, Laurent s'emporta.

— Au fond le magnétisme est une énorme ineptie, et je l'ai désormais en horreur. Jamais plus je ne m'occuperai de cette sottise : c'est perdre son temps; et je donnerais volontiers dix années de ma vie pour n'être jamais entré dans cette étude maudite.

— Quoi, dit George, n'en sais-tu pas plus que les autres?

— J'en sais moins que les autres, au contraire. Ah! mon ami, ce qui me désole, c'est que toujours je travaillerai en vain pour ne rien comprendre. Mais vois donc l'histoire! Le magnétisme, ce n'est plus ni moins que le problème de l'au-delà. Quand donc a-t-il été résolu? Quand donc a-t-on même approché de la solution? Voilà trois mille ans que les hommes étudient, et ils ne sont pas plus avancés qu'il y a trois mille ans. Les prêtres d'Isis ont cherché pendant vingt-cinq dynasties de rois : ils n'ont rien trouvé.

Voilà vingt siècles que, dans les montagnes du Thibet, les fakirs se mortifient et se macèrent. A quoi sont-ils arrivés? Et nous, dans notre savante Europe, nous sommes aussi impuissans que ces vieux bonzes. Ce qui me console de mes peines, c'est de penser qu'après nous d'autres chercheront sans trouver davantage. Non, vraiment, le mieux est de laisser tout cela reposer dans le fatras des vieilles erreurs. Dormons, mangeons, buvons, marchons, vivons, et ne nous creusons pas la tête à chercher une solution à l'insoluble.

— Bon, dit le général, tout cela, ce sont des phrases, et vous n'en pensez pas un mot. Vous seriez tout le premier à vous plaindre si l'on vous imposait la tranquillité.

— Non, mon général, je vous le jure. Ah! je crois que le curé avait raison, et que ce sont là des problèmes infernaux. A les approfondir, j'ai perdu, et complètement perdu, hélas! la divine paix du cœur.

— La paix du cœur, la paix du cœur, belle affaire! il n'y a que les limaçons qui la possèdent, la paix du cœur.

Le soir, sur la terrasse du château, en fumant leur cigare, Laurent et le général causaient encore. Ils parlaient du bonheur, ce rêve insaisissable de tout être humain, songe creux, imagination vaine, à l'effrayante et harassante poursuite. La conclusion du général fut que le bonheur n'est ni le repos, ni l'action; mais l'action avec l'espoir du repos. Laurent, au contraire, prétendait qu'une grande bêtise est nécessaire au bonheur. Une aisance très modeste, une passion tenace, modérée et facile à satisfaire, comme la collection des timbres-poste ou des papillons; un petit emploi monotone, qui occupe la journée sans fatigue; un estomac irréprochable, que rien ne dérange; un égoïsme féroce que rien ne trouble; voilà les conditions du vrai et du solide bonheur.

Pauvre Laurent! il sent que le bonheur n'est pas fait pour lui. Il ne peut revenir en arrière, effacer les images et les souvenirs qui s'imposent à lui. On n'est pas le maître de sa pensée; on ne peut se dire : « oublions, arrêtons-nous. » Même au milieu des folies on ne peut ni oublier ni s'arrêter. Cette ridicule aventure ne peut dégénérer qu'en un odieux scandale. Alors il faut partir, et partir tout de suite. Mais partir, c'est ne plus la revoir. Quelle cruauté du sort!

Il passa toute la nuit sans dormir. Debout, au balcon de sa fenêtre, il regardait dans la campagne : la lune éclairait la chapelle, un silence profond régnait partout.

Sœur Marthe dort à présent. Mais l'autre, cette adorable Angèle, où est-elle? dans quelle ombre est-elle plongée? Si je voulais, jamais elle ne reparaîtrait. Et pourquoi ne le voudrais-je pas? Ne trouverai-je pas là l'amour vrai, l'amour pur et profond tel que nulle

femme au monde ne peut me le donner. Et puis, si c'est l'amour, c'est la puissance aussi, puissance si grande qu'aucun homme ne peut en rêver de pareille. L'amour et la puissance, que faut-il de plus pour faire battre le cœur d'un homme?

Bonheur, amour, science, puissance, avenir! Qu'y a-t-il de vrai derrière tous ces grands mots?

C'est à l'aube seulement que Laurent put s'endormir.

VII.

Le lendemain devait être un jour de chasse, George et le général avaient promis à Laurent de lui faire tuer quelques faisans, peut-être même un coq de bruyère, gibier tout à fait exceptionnel qu'on ne trouve plus guère en France. Ils partirent tous les trois de grand matin.

Laurent cherchait à s'étourdir, à se distraire, à tromper l'agitation malsaine qui l'avait remué pendant la nuit. Il marcha toute la journée, et il eut la chance de tuer quelques faisans, à la grande joie du général, qui s'étonnait de trouver dans ce Parisien un aussi intrépide chasseur.

George, le premier, désira rentrer. Puis le général imita son exemple. Laurent se trouva donc dans le bois tout seul, en compagnie d'un gars de douze ans qui lui portait ses cartouches et son gibier.

Jusque-là il avait fait bonne contenance. Mais, quand il se vit ainsi livré à lui-même, tout son courage de chasseur disparut subitement. Sur la côte du vallon, entre les éclaircies des châtaigniers, on distinguait dans le lointain les tourelles du château, et, près des tourelles, la petite chapelle toute blanche, où hier sœur Marthe...

Angèle ou sœur Marthe; il ne les distingue pas l'une de l'autre. Il en est amoureux. Amoureux! Est-ce assez fou? Certes, il a été amoureux déjà; deux fois, à bien compter. La première fois, à vingt-deux ans, d'une petite ouvrière gaie, insouciante, élégante, très tendre aussi, et qu'il avait, pendant un mois au moins, aimée à à la folie. Puis, une seconde fois, à vingt-huit ans, d'une jeune femme charmante, aimable et jolie. Mais ces deux caprices amoureux, plus sensuels peut-être qu'amoureux, ne ressemblaient nullement à cette palpitation pleine d'angoisses, à la fois délicieuse et fatigante, dont le seul souvenir d'Angèle obsédait sa poitrine.

Alors il s'aperçut qu'il avait pris un sentier qui le rapprochait, au lieu de l'éloigner du village. Il reconnut aussi qu'au lieu de descendre lentement, posément, à la manière d'un chasseur qui regarde de tous côtés, il dévalait le long des broussailles dans

les sentiers pierreux, comme s'il était furieusement pressé de revenir. Son jeune compagnon était tout essoufflé.

— Hé là ! docteur, lui cria-t-on à quelques pas du sentier.

Il s'arrêta court. Sous un chêne, le vieux curé lisait son bréviaire :

— Vous revenez au village, jeune homme, à ce que je vois. Eh bien ! rentrons ensemble. Il est près de cinq heures, c'est le moment de regagner notre logis.

— Donnez-moi le bras, monsieur le curé.

— Pourquoi faire ? Les jambes sont encore solides... Mais, à ce que je vois, vous avez fait bonne chasse à Plancheuille.

— Eh ! oui, monsieur le curé, la journée a été assez bonne. Non pour les coqs de bruyère, cependant.

— Ah ! ils sont malins, les gueux. Il faut se lever de bonne heure pour les voir.

Il y eut un moment de silence. Le curé marchait devant Laurent, et ils avaient fort à faire de se guider à travers les pierres et les ronces.

— A propos, dit le curé en se retournant, est-ce que ce soir vous donnerez encore une leçon d'orgue à notre sœur Marthe ?

— Mais je ne sais ; peut-être, fit Laurent interdit.

— Elle a été enchantée de sa leçon d'hier. Vous avez un rare talent musical, mon cher docteur. Vous ai-je dit que vous nous avez tous transportés d'admiration, le jour de l'enterrement, avec votre *Ave Maria?* Certes, la sœur Marthe a des dispositions pour la musique ; mais elle est encore bien loin de vous, et je suis sûr que quelques leçons d'un pareil artiste lui profiteraient plus que deux années de travail solitaire. Deux années ! vivra-t-elle seulement deux années, la pauvre enfant ?

— J'ai bon espoir, monsieur le curé, je vous l'avoue. Et je crains de vous avoir effrayé l'autre jour en vous disant que le mal était sans remède. Oui, vraiment, la nature a des ressources inattendues.

— La Providence aussi, jeune homme, dit le curé gravement.

Laurent ne répondit pas ; il ne se souciait pas de discuter. Il laissa le curé faire l'éloge de la sœur Marthe : or, sur ce point, le brave homme ne tarissait pas. Sœur Marthe était la meilleure institutrice qu'on eût jamais rencontrée à Plancheuille. — Toutes nos petites filles l'adorent ; et puis, s'il y a un malade à secourir, un chagrin à consoler, c'est toujours sœur Marthe qui arrive la première. Et il y a des gens qui parlent des laïques ! Non, vraiment, mon ami, trouvez-moi parmi vos institutrices communales une femme comme sœur Marthe... Tenez, je passerai devant l'école et je vous enverrai votre élève.

Il était cinq heures quand Laurent entra dans la chapelle. Quelques instans après, il vit arriver sœur Marthe.

— Je veux encore vous remercier, monsieur, de votre obligeance. M. le curé m'a dit que vous m'attendiez, et je viens...

— Oui, ma sœur, tant que vous voudrez. Je suis heureux de pouvoir vous être utile. Allons! asseyez-vous près de moi. Aujourd'hui, si vous voulez bien, ce ne sera plus l'*Ave Maria*, mais le *Stabat* de Rossini. Voyez comme, dès les premières mesures, le chant révèle la douleur solennelle et profonde qui envahit l'âme de la mère du Christ.

Laurent s'était promis qu'il n'évoquerait pas Angèle; mais il n'eut pas le courage de se tenir parole à lui-même, et, quand il vit le regard d'Angèle devenir fixe, il étendit la main au-devant de son front. Comme la veille, elle poussa un profond soupir, et ses yeux se fermèrent.

Aussitôt un sourire anima son visage, jusque-là sérieux et froid.

Elle se leva, alla à Laurent, et lui prit les mains :

— Ah! merci de m'avoir rappelée. Si vous saviez comme je vous ai attendu. Toute la nuit j'ai pensé à vous, — car je rêve pendant la nuit, et je vais chercher ceux que j'aime. — Eh bien! cette nuit, je vous ai vu : vous étiez debout près de la fenêtre, et vous regardiez la chapelle.

— C'est vrai, murmura Laurent.

— Et l'autre, la religieuse, comment ne comprend-elle rien? Elle ne sait pas que je suis venue. Elle ne sait pas que je peux vous voir la nuit. Elle ne sait pas que je peux lire dans votre pensée.

— Quoi? lire dans ma pensée!

Elle sourit avec orgueil :

— Est-ce que vous ne savez pas cela, vous qui avez tant étudié le magnétisme? Oui, je peux voir ce qui traverse votre imagination ou votre volonté. Je n'ai pas besoin d'effort : tout se présente avec une netteté parfaite, comme dans un miroir... Voulez-vous que je vous dise ce que vous avez pensé cette nuit, et ce que vous pensez en ce moment?

Elle souriait avec une sorte de malice. Laurent, interdit, ne lui répondait pas.

Alors, à voix très basse, se penchant à l'oreille de Laurent, elle lui dit :

— Je vous remercie de m'aimer d'amour.

— Angèle, ne parlez pas ainsi. Ne prononcez pas ce mot d'amour. Vous ne pouvez le comprendre.

Elle se leva et appuya sa main sur l'épaule de Laurent.

— Maintenant nous sommes unis pour toujours, et rien ne peut plus nous séparer. Désormais, quoi que vous pensiez, quoi que vous fassiez, je serai toujours là, près de vous. Même je veux vous pro-

téger. Voyez d'ailleurs comme je suis obéissante aux ordres qui me viennent de vous. Je ne puis faire autrement; car je suis fière de vous obéir. Ne m'avez-vous pas dit qu'il fallait guérir sœur Marthe? Eh bien! depuis hier, sœur Marthe va déjà mieux, et je vous promets que dans trois mois elle ne sera plus malade et ne toussera plus. Êtes-vous content de moi, ô mon seigneur, ô mon maître?

Laurent ne répondait pas. Qu'aurait-il pu répondre? La main d'Angèle restait doucement appuyée sur son épaule. Comment se défendre? Il se disait : « Quelques instans encore, et je la réveillerai. Nous reviendrons à la réalité des choses, à la cruelle et implacable réalité. Alors, il n'y aura plus que la sœur Marthe, une inconnue pour moi, et moi, un inconnu pour elle. »

Déjà Angèle avait pénétré la pensée de Laurent : — Si vous vouliez, mon ami, je resterais toujours avec vous : jamais sœur Marthe ne reparaîtrait. Vous pourriez partir d'ici, m'emmener avec vous : personne ne le saurait. Je partirais enveloppée dans un grand manteau et je ne vous quitterais plus jamais. Je serais votre esclave, votre chose, je vous suivrais partout; à Paris, en Italie, en Angleterre, partout. N'êtes-vous pas libre de faire tout ce qui vous plaît? Qui pourrait nous arrêter? Vous ne laisseriez pas revenir sœur Marthe, et elle finirait peut-être par ne plus pouvoir revenir : il n'y aurait plus que votre Angèle. Pauvre sœur Marthe! Elle n'a pas encore prononcé ses vœux. C'est dans trois mois seulement. Elle ne voulait pas être religieuse. Il a fallu de cruels événemens pour forcer sa vocation. Certes, elle a bien souffert jadis, mais maintenant elle ne souffre plus. Voulez-vous que je vous dise, Laurent, elle ne connaît que sa mère; elle ne sait pas que son père, c'est... le comte de Mérande. — Angèle prononça ce nom si bas que Laurent l'entendit à peine. — Il est mort maintenant, et, comme il n'y a rien d'écrit, personne ne peut savoir ou prouver qu'il est son père. C'est lui qui venait la voir au couvent. Sœur Marthe croit qu'il était son tuteur; mais ce n'était pas son tuteur, n'est-ce pas? C'était son père, son vrai père. Mon ami, promettez-moi que vous ne révélerez pas ce secret à sœur Marthe. Cela lui ferait trop de peine pour le souvenir de sa mère.

— Je vous le promets, dit Laurent.

Il écoutait avec une stupéfaction indicible. Oui, non-seulement Angèle lisait ses pensées les plus secrètes, mais encore elle pouvait connaître des faits que nul autre ne connaissait. Combien de fois Laurent n'avait-il pas cherché chez ses sujets magnétiques une preuve de la *lucidité?* Et voici que maintenant Angèle lui en donnait sans effort une éclatante démonstration.

D'ailleurs Laurent ne songeait plus ni à la lucidité ni à la science. Il était remué jusqu'au fond de l'âme. La voix tendre et les paroles amoureuses d'Angèle l'avaient jeté dans un grand trouble. Et puis, cette petite main, appuyée sur lui et frémissant à toutes les émotions, était comme une caresse d'une chasteté et d'une douceur infinies. Sa raison lui échappait. Partir, fuir avec elle... Et pourquoi pas? A quoi bon se préoccuper de l'avenir? Les jours douloureux, les regrets, les remords viendront plus tard. A présent, puisqu'elle est là, puisqu'elle m'aime, ne songeons plus qu'à elle et laissons tout le reste.

Cependant Angèle semblait suivre, avec une attention pénétrante, les pensées confuses qui se présentaient à lui. Soudain, elle en dégagea la conclusion.

— Ah! merci! nous partons, nous partons ensemble.

Elle se dirigea vers la porte. Mais déjà Laurent s'était ressaisi tout entier. « Non, c'est impossible, cela. Partir avec sœur Marthe! Que dirait-on à Plancheuille? Que dirait le général? Qui sait même si les tribunaux ne verraient pas là une séduction illicite? » Laurent frissonna de terreur. Les gendarmes, la cour d'assises, il y a de quoi faire trembler les plus braves. Non, décidément, c'est impossible. Il est certaines folies qu'il n'est pas permis de commettre.

Il se leva et prit Angèle par la main :

— Je ne veux pas, dit-il en la regardant fixement.

Elle cherchait à se dégager et détournait la tête. Mais il lui parlait avec force :

— Souviens-toi bien de ceci, Angèle, c'est qu'il faut qu'elle guérisse, et elle guérira.

Puis, sans lui laisser le temps de répondre, il lui souffla sur le front. Elle poussa un léger soupir. La sœur Marthe était revenue :

— Merci, monsieur, fit-elle. Maintenant je jouerai le *Stabat* comme vous me l'avez appris.

VIII.

Laurent passa une nuit plus agitée encore que la précédente : mais cette fois l'insomnie lui inspira la sagesse. L'idée de la cour d'assises, qui, jusque-là, s'était à peine présentée à lui, avait pris des proportions qui l'épouvantaient. On parlait alors beaucoup, dans les journaux et dans les tribunaux, de séduction par l'hypnotisme. Or, au cas où il fuirait avec Angèle, il ne pourrait prouver que l'hypnotisme n'était pas en cause. Cette religieuse pieuse et charitable, partant avec lui pour l'avoir vu deux fois, cela ne peut

s'expliquer que par un crime. Toutes les sévérités de la loi retomberaient sur lui. Il serait anéanti sous le poids de cet énorme scandale. Donc, il faut renoncer à toutes ces folies, laisser, laisser Angèle et fuir bien loin, bien loin.

Oui, il faut tout oublier. Tout peut être oublié. Car rien ne s'est passé qui soit irréparable. Aujourd'hui, sa pensée est pleine d'Angèle; mais, dans quelques jours, dans quelques mois, au plus, Angèle ne sera plus pour lui qu'un vague souvenir. Il faut que cette aventure romanesque, ébauchée dans une chapelle, prenne fin là. Il ne restera de cette délicieuse et fugitive apparition qu'un souvenir charmant, lointain, tel que les jeunes gens doivent en acquérir pour enchanter les heures sombres de la vieillesse.

Par malheur, il ne pouvait partir le jour même. Une grande partie de chasse avait été projetée. On devait aller au bois des Serpes, à une dizaine de kilomètres de Plancheuille. C'est là qu'on espérait trouver un coq de bruyère, ce mythe des chasseurs.

Laurent ne voulut pas, en partant, faire de la peine au général et à son ami. D'ailleurs, nul inconvénient à rester une journée encore; on ne devait rentrer à Plancheuille qu'à huit heures du soir, ce qui rendrait impossible toute entrevue avec la sœur Marthe. Cette nuit-là serait donc la dernière nuit passée au château. A six heures du matin, une voiture le conduirait à Moulins. Il serait à Paris le jour même; et, une fois à Paris, plus d'orgues, plus de sœur Marthe, plus de roman. La vie active le reprendrait sans partage. Adieu ces folles chimères et ces aventures absurdes pour lesquelles il se sentait déjà trop vieux.

La journée fut ce qu'elle devait être, pareille à toutes les parties de chasse. Laurent essaya de s'amuser, et il sembla, en effet, fort joyeux. Mais quelque ardeur qu'il tentât de mettre à la poursuite du gibier, il ne pouvait prendre de l'intérêt aux faisans qui s'envolaient devant lui ou aux coqs de bruyère qu'on entendait chanter dans le lointain. Non! il était ailleurs; il revoyait Angèle, il entendait sa voix charmante...

Fini, c'est fini à tout jamais! Jamais plus il ne reverra cette adorable créature; jamais plus il n'entendra cette voix harmonieuse qui évoquait en lui toutes les douceurs de l'amour.

J'en appelle à tous ceux qui ont pensé. Est-il rien de plus douloureux que la rupture éternelle avec ce qui a existé? l'adieu irrémédiable et définitif à ce qui ne reviendra plus jamais? Et pourtant, hélas! notre existence est-elle autre chose? Qu'est-ce que vivre, sinon faire de perpétuels et irréparables adieux?

Pourtant Laurent s'applaudissait de sa résolution, et c'était avec un grand soulagement qu'il voyait le soleil marcher à l'horizon,

s'incliner, puis descendre, puis, enfin, atteindre la limite des coteaux. Six heures! L'ombre tombait déjà. On ne sera à Plancheuille que vers huit heures, à la nuit close, et, le lendemain matin, sur la route de Paris. Paris! Paris! c'était sa sauvegarde à présent.

Quand Laurent annonça à ses hôtes qu'il voulait partir aussi vite, on le pressa de rester. Il fut inflexible; mais il promit de revenir.

— Soit, dit le général, je prends acte de votre promesse; vous me faites bien de la peine, mais enfin... Demain matin, à six heures, puisque vous l'exigez, la voiture sera prête et vous conduira à Moulins. Embrassez-moi, mon ami, et à bientôt!

Laurent rentra dans sa chambre. Avant de s'endormir, il jeta un dernier coup d'œil sur le parc et ouvrit la fenêtre toute grande. Le silence était solennel. Alors une immense tristesse l'envahit. Quoi! il ne la reverra plus, cette Angèle, dont le cœur a battu si près du sien! A quelles vaines idoles sacrifie-t-il tant d'amour? Qui lui saura gré de cette abnégation, de cet héroïsme de vertu? Est-ce bien de l'abnégation? et cette vertu n'est-elle pas le masque de la lâcheté?

Tout d'un coup, voici que dans l'allée il crut apercevoir une forme blanche qui se dirigeait vers le château. Un grand frisson le secoua de la tête aux pieds. Une hallucination, une apparition peut-être! Il se rejeta en arrière, n'osant pas regarder le fantôme; il avait peur, et son cœur battait avec tant de force qu'il en pouvait entendre les vibrations tumultueuses frapper les parois de sa poitrine.

Bientôt, domptant son épouvante, il s'approcha de la fenêtre, et, s'appuyant contre le mur, il regarda, un peu penché en avant, comme s'il plongeait ses regards dans l'abîme. Oui, c'était bien Angèle: on entendait craquer le sable sous ses pas.

Une apparition n'a pas cette netteté d'image. Non! ce n'est pas une apparition; car Laurent se sent toute son intelligence et la pleine possession de lui-même.

Elle n'avait pas sa coiffe de religieuse. Ses beaux cheveux, que le fer n'avait pas tondus encore, étaient rejetés en arrière. Une longue robe blanche l'enveloppait; et, par-dessus cette robe blanche, un manteau long et épais, tel qu'en portent les bergers du pays, traînait jusqu'à terre.

Sans hésitation, Angèle se dirigea vers la fenêtre de Laurent :

— Laurent, dit-elle à demi-voix, c'est moi, n'ayez pas peur!

— Vous, Angèle, vous!

Elle avait les yeux fermés : cependant elle marchait avec assurance, comme si elle eût distingué tous les objets alentour.

— Eh bien! oui, c'est moi. Vous n'avez pas voulu venir à la cha-

pelle aujourd'hui? Alors, vous voyez! c'est moi qui viens à vous. Donnez-moi la main pour m'aider à monter. On pourrait me voir, et vous comprenez que je ne veux pas être vue.

— Quelle imprudence! murmura Laurent. Pourtant il lui donna la main. Alors, légèrement, Angèle sauta dans la chambre, s'appuyant à peine sur le bras de Laurent.

— Il fait froid, dit-elle en se pressant contre lui, réchauffez-moi un peu. Et, avant qu'il pût s'en défendre, elle était près de lui, toute frissonnante.

Elle appuya doucement sa tête sur la poitrine du jeune homme.

— N'est-ce pas, dit-elle, que j'ai bien fait de venir? vous aviez l'intention de partir... sans me dire adieu, ingrat! Dès que vous avez ouvert la fenêtre, je vous ai vu. L'autre, la religieuse, dormait profondément. Alors je me suis levée sans bruit. Tout était silencieux. A la hâte j'ai mis une robe et ce manteau. Chez nous les portes ne sont pas fermées à clé, de sorte que j'ai pu sortir sans difficulté. Personne ne passe dans les rues du village à minuit; et puis, qui m'aurait reconnue? En tout cas, on ne m'a ni vue ni entendue. Je suis près de vous maintenant, et je suis bien heureuse!

— Quelle imprudence! quelle imprudence! répétait Laurent.

La tête d'Angèle reposait sur son sein, et, malgré lui, ivre d'amour, il couvrait de baisers brûlans son front et ses cheveux. Elle souriait et se laissait faire.

— Vous étiez là devant la fenêtre, et vous m'avez appelée; je ne serais pas venue si vous ne m'aviez appelée. Mais vous m'avez dit : « Viens! » Oh! je vous ai entendu, je vous ai compris : me voici.

— Non, dit Laurent, je ne t'ai pas appelée. Non! Et il essayait de la repousser. Mais elle, obstinément, lui prenait les mains et s'attachait à lui.

— Je vous en prie, disait-elle d'une voix suppliante, je vous en prie, Laurent, ne soyez pas méchant pour moi. Hélas! je ne suis ni belle, ni séduisante comme les femmes que vous avez aimées; mais je vous aimerai si fort! Songez que vous êtes tout pour moi, mon maître, mon roi, mon dieu. Laurent, par pitié! aimez-moi.

Certes Laurent connaissait toute l'étendue de son pouvoir sur Angèle. Il savait que de sa main puissante il pouvait évoquer dans son âme les images douces ou sanglantes, terrifiantes ou aimables: la réveiller ou la plonger dans une léthargie profonde; peut-être même, qui sait? lui faire oublier tout; changer cet amour en haine. Cet être charmant qui était venu à lui, presque sans être appelé, était sous sa dépendance absolue; fantôme que d'un mot, d'un signe, il ferait rentrer dans le néant. Mais il ne se résignait pas à ce sacrifice douloureux.

L'air froid des nuits d'automne pénétrait dans la chambre; il

eut un frisson, et il ferma la fenêtre, car il se sentait glacé jusqu'aux moelles. Alors, il alluma une bougie dont la lueur vacillante jetait sur Angèle un pâle et fantasque éclat.

Debout, adossé à la cheminée, il écoutait Angèle sans répondre, sans penser même. Il se sentait sans courage. Oui! c'est là l'amour vrai, l'amour absolu, le seul qui mérite d'être vécu. Jamais il ne sera aimé avec cet abandon de soi, avec cette tendresse sans limite. Qui sait si ce n'est pas là la clé du grand mystère? Les prêtres d'Isis, les derviches du Thibet et les savans de l'Europe n'ont rien pu éclaircir parce qu'ils n'ont pas eu, ce qui seul peut faire des miracles, l'anéantissement de la volonté dans l'amour.

Et puis, toute sa jeunesse frémissait en lui. La fièvre amoureuse l'avait pris. Cette adorable et chaste jeune fille qui se livrait à lui, se pressant contre sa poitrine, l'entourant de ses bras délicats, dans sa chambre, au milieu du silence de la nuit. Quelle tentation redoutable! Il n'osait ni se livrer ni résister... Il résistait pourtant, en se disant que cette résistance même était peut-être la pire des folies.

Quant à elle, elle semblait heureuse, et elle souriait.

— Voyez, Laurent, comme cela sera facile. Je partirai à pied pour Moulins. Je marcherai toute la nuit, j'arriverai encore à la gare avant vous. Vous, vous prendrez la voiture et nous nous retrouverons là-bas, à Moulins. Avec mon manteau et un voile sur la tête, personne ne reconnaîtra sœur Marthe. Alors, nous partirons pour Paris ensemble. Comprenez-vous cela? Ensemble! et nous ne nous quitterons plus. Quelle douceur, n'est-ce pas? Partir avec vous, ne plus vous quitter, ne nous quitter jamais, nous aimer sans remords, sans frayeur... Oh! je vois bien ce que vous pensez. Vous craignez qu'on entende du bruit dans votre chambre; mais là-bas, chez vous, à Paris, nous ne craindrons rien. Pendant quelques jours ici on s'occupera de sœur Marthe. On cherchera ce qu'elle a pu devenir; mais on ne retrouvera pas sa trace. Et puis on ne pensera plus à elle. Sœur Marthe aura disparu. Qui donc s'intéresse à sœur Marthe? Moi, je ne m'appelle pas sœur Marthe, je suis Angèle de Mérande. Mon père était le comte de Mérande, et je suis son héritière; car il m'a légué toute sa fortune. Il y a un testament, je le sais, quoique ce testament n'ait pas été retrouvé. Ah! si je voulais! je serais riche. Je vous dirai peut-être un jour où ce testament a été caché par mon père... Mais, que m'importe la richesse? que m'importe ma naissance? Je ne veux que ton amour, Laurent : oui, je veux ton amour; tout ton amour. Je veux que tu te donnes à moi tout entier, de même que je me donne toute à toi, corps et âme. Je veux être ton Angèle comme tu seras

mon Laurent. Tout, tout pour toi! C'est que tu ne sais pas quel est mon pouvoir. Oh! mon ami, tu verras ce que je ferai pour toi et par toi. Je te dévoilerai les secrets inconnus des hommes, des faibles hommes. Je t'apprendrai comment, parfois, se détachent pour nous les voiles de l'avenir. Je te montrerai comment, dans des éclairs rapides qui nous illuminent l'âme, le temps et l'espace n'existent plus pour nous. Oui, par moi, Laurent, par moi, tu auras la science : je te le promets, ami. On se mettra à tes genoux : les hommes stupéfaits t'adoreront presque comme un Dieu. Et je ferai cela pour te plaire, je serai à tes ordres pour te rendre puissant, car, moi, toute cette science ne me touche pas, et je ne veux rien que ta tendresse.

Laurent, sans rien dire, repoussait doucement Angèle qui lui tendait son front. Il ne savait plus ce qu'il allait faire, et il était à demi vaincu, à demi perdu, quand soudain, dans le silence, on entendit la sonnerie d'une vieille horloge.

— Chut, dit Angèle, en mettant un doigt sur ses lèvres : et elle compta : Un, deux, trois. Trois heures, déjà trois heures. Allons, il faut partir.

Et elle ouvrit brusquement la fenêtre.

— Partir! pour aller où? s'écria Laurent.

— A Moulins, où vous allez me rejoindre tout à l'heure.

Mais Laurent, faisant un suprême effort :

— Non, dit-il avec force, non! Tu ne partiras pas. Et, puisqu'il en est ainsi, que cela soit fini pour toujours, fini pour toujours.

Alors, d'un geste brusque, il étendit la main sur le front d'Angèle. Elle chancela, poussa un faible cri et tomba à la renverse. Laurent put la retenir à demi dans ses bras.

Subitement la scène avait changé. Angèle gisait par terre presque inanimée, pâle comme une morte, dans l'inertie effrayante d'un cadavre.

Laurent appuya la main sur la poitrine d'Angèle : le cœur battait encore, lentement, lentement, faiblement.

— La léthargie, murmura-t-il.

Il savait que, malgré cette immobilité, Angèle, dans cette léthargie profonde, pouvait encore entendre et comprendre.

Il se mit à deux genoux sur le plancher, et, prenant la froide main d'Angèle entre ses mains, il lui parla à demi-voix, si près d'elle que ses lèvres touchaient presque les joues pâles de la jeune fille.

— Angèle, écoute-moi bien. Voici ma volonté formelle : je veux qu'elle soit accomplie. Il faut que sœur Marthe guérisse. Sœur Marthe guérira, je le veux. Dans six mois il faut qu'il ne reste plus

aucune trace de sa maladie. Et, quant à toi, Angèle, toi qui m'as donné ton amour tendre et doux, sache-le bien, je t'aime, je t'adore... Quoi qu'il m'arrive plus tard, tout sera pâle dans ma vie à côté de cette heure inoubliable où nous nous sommes aimés. Oui, mon Angèle, je pleure parce que c'est toute ma jeunesse, c'est toute ma vie qui s'en va avec toi... Écoute-moi encore, Angèle, car tu m'entends, je le sais, ton âme chaste et aimante me comprend. Quoique tes lèvres soient pâles et froides, quoique le souffle régulier de ton haleine et le battement lent de ton cœur ne trahissent aucune émotion, tu m'entends, Angèle. Hé bien, je ne veux pas, je ne veux pas que tu reviennes. Ton souvenir vivra dans mon cœur; mais, plus jamais, entends-tu bien, plus jamais, Angèle ne reviendra. Tu ne répondras plus à aucun appel, ni de moi ni de personne. Rien ne pourra te faire revenir. Je le veux, et je sais que cet ordre solennel sera exécuté... Et maintenant, adieu, adieu pour toujours, chère âme que j'ai adorée, adieu!

Elle était toujours étendue par terre, immobile. Il se pencha et la baisa au front.

Puis il essaya de la réveiller. Ce n'était pas d'ailleurs sans craindre le moment du réveil. Que va dire sœur Marthe quand elle va se retrouver ici? Comment lui faire comprendre qu'une force mystérieuse l'a fait sortir de son lit pour l'amener ici, dans cette chambre, au milieu de la nuit, en tête-à-tête avec Laurent? Quelle stupeur! quelle terreur! quelle honte peut-être!

Pourtant il tâchait de la réveiller. Mais il s'aperçut bientôt que ses efforts étaient tout à fait inutiles. Nul signe de retour à la conscience. Même, plus il voyait l'impuissance de ses tentatives, plus il sentait que sa volonté lui échappait, cette volonté plus que jamais nécessaire. Son attention distraite ne pouvait plus se prêter à aucun effort, et toujours, sur le sol, à côté de lui, Angèle, pâle, insensible, respirait avec la même sérénité.

Si habitué qu'il fût au spectacle effrayant de la léthargie, Laurent était épouvanté. Cette femme qui gisait par terre sans mouvement; c'était presque l'image de la mort. Est-ce qu'il n'allait plus pouvoir rappeler la vie? Le choc avait été trop brusque, l'émotion trop profonde. Dans ces organismes humains extraordinaires, presque surnaturels, il y a des ressorts délicats que la plus légère atteinte est capable de briser pour toujours.

Angèle, Angèle va mourir, mourir ici, mourir par moi! Et cette idée sinistre passait et repassait dans l'esprit de Laurent avec une rapidité vertigineuse. Vainement il se disait que jamais la léthargie n'amène ainsi la mort; que ces crises, qui terrifient, sont au fond sans danger. Il avait oublié toutes les leçons de la science : il se

voyait devant un cadavre, et, plus il avait peur, plus il était impuissant. Les idées sinistres tourbillonnaient dans sa tête; traçant des cercles redoutables qui se rétrécissaient de plus en plus, comme les orbes immenses, toujours plus serrés, que les vautours décrivent quand ils vont fondre sur leur proie.

Une sueur froide perlait sur le front de Laurent.

— Angèle, disait-il, réveille-toi! réveille-toi! — Mais rien, rien. Toujours cette funeste immobilité, ce silence terrible de la mort. — Il entr'ouvrait les paupières; l'œil était terne et sans regard. — Angèle, Angèle, réveille-toi.

Soudain, dans la campagne, au loin, un coq chanta. Un autre coq répondit. Une lueur pâle, à peine visible, frangea l'horizon.

Laurent eut une inspiration subite. Il comprit. Oui, si Angèle s'est endormie de cette profonde léthargie, c'est pour que sœur Marthe ignore à jamais qu'elle a été dans la chambre de Laurent. Le mystère de cette nuit d'amour doit rester inconnu à sœur Marthe, inconnu à tous.

Alors Laurent reprit courage. Il ne fit plus d'efforts pour réveiller Angèle : il la prit dans ses bras et, franchissant la fenêtre, descendit dans le parc. Il la portait doucement, pieds nus, pour qu'on n'entendît pas crier le sable. Il arriva ainsi jusqu'à la porte de la chapelle, qui heureusement n'était pas fermée à clé.

Quand Laurent l'ouvrit, les gonds rouillés grincèrent avec un bruit qui parut retentissant. Laurent s'arrêta, le cœur palpitant d'angoisse. Il resta ainsi quelques minutes, tenant le corps d'Angèle dans ses bras et n'osant pas avancer.

Quoique dans la campagne l'aube commençât à naître, l'église était dans une ombre profonde. Cependant on distinguait vaguement le maître-autel.

Laurent avançait lentement, portant son précieux fardeau. Quand il fut devant la grille du chœur, tout doucement il étendit Angèle sur les dalles, comme on aurait pu étendre un cadavre. Il la recouvrit de l'épais manteau qu'elle avait apporté; puis, se penchant sur elle, il la baisa chastement au front.

— Adieu, mon Angèle, adieu. S'il y a quelque part une autre existence; — hélas! pourquoi faut-il que je n'y puisse croire! — O mon Angèle, nous nous reverrons... Adieu pour toujours ici-bas.

Mais Angèle restait immobile, inerte. Toujours cette effrayante monotonie d'une respiration impassible, cette pâleur et cette rigidité des traits. Laurent lui parlait comme on doit parler aux morts.

Sur le seuil de la chapelle il se retourna. Il vit confusément la forme blanche gisant par terre, comme un spectre lointain. Il fit un geste désespéré et referma la porte.

IX.

Quand il fut rentré dans sa chambre, il eut la sensation de l'homme qui est sorti vivant d'un grand péril. Vivant, mais déchiré. Il portait au cœur une de ces profondes blessures que le temps adoucit, mais n'efface pas. Pourtant il vivait. Nulle honte, nul scandale ne viendraient ternir sa vie. Après tout, pourquoi ne pas reprendre son travail, ses espérances d'autrefois? La vie est encore pour lui ce qu'elle était il y a trois jours, avant que le chant funeste de l'*Ave Maria* eût retenti dans le silence du crépuscule.

Et puis il fallait agir; et, dans les grandes douleurs, l'action est une consolation.

A six heures du matin, la victoria du général attendait Laurent devant le perron. On partit au grand trot. Mais, au bout d'une demi-heure, Laurent s'aperçut qu'il avait oublié sa valise, contenant des papiers de la plus haute importance. « Revenons, dit-il au cocher, je reprendrai le train ce soir... »

— Ah! bon Dieu, lui dit George, comme tu arrives bien! C'est une vraie chance que tu aies oublié ton manuscrit. Figure-toi qu'on a trouvé la sœur Marthe, à demi morte, étendue dans l'église. Elle était sans connaissance. On a essayé de la réveiller et on n'y est pas parvenu. Maintenant elle est au couvent : la supérieure et le curé sont près d'elle. Allons, viens vite, tu pourras peut-être la ramener à la vie.

— Mais comment la sœur Marthe se trouvait-elle ainsi, à six heures du matin, dans l'église?

— Ma foi, on n'y comprend rien, dit George, elle se sera sans doute levée pendant la nuit, — il paraît qu'elle est somnambule, — pour aller faire ses dévotions; alors le froid l'aura saisie, et elle aura perdu connaissance.

Ils étaient arrivés devant l'école; il s'y trouvait un petit attroupement de bonnes femmes et de gamins.

George et Laurent entrèrent.

La léthargie était aussi profonde que tout à l'heure. Rien ne pouvait faire soupçonner qu'elle durerait soit des jours, soit des mois, soit des minutes. Mais Laurent avait repris son sang-froid. Il savait que ces léthargies sont inoffensives, malgré la terreur qu'elles inspirent. Pour sœur Marthe, nul danger. Affaire de quelques heures. Et assurément sœur Marthe va revenir, pleinement inconsciente de tous les événemens qu'a vécu Angèle.

Aussi, malgré les instances de toutes les personnes qui entouraient le lit de sœur Marthe, ne voulut-il employer aucun moyen pour la réveiller.

— Tout ce que nous ferons, disait-il, ne peut avoir que des inconvénients. Elle se réveillera toute seule. Si nous laissons sa léthargie se dissiper, sœur Marthe, au réveil, ne sera ni fatiguée ni malade; tandis que, par un réveil brusquement provoqué, nous risquons d'amener une crise longue et redoutable.

Vers midi, tout d'un coup, sœur Marthe fit un mouvement. Sa respiration, jusque-là absolument régulière, se suspendit un instant. Elle poussa un long et profond soupir; puis, ouvrant les yeux, regarda autour d'elle. Elle était encore vêtue de sa robe blanche : son premier mouvement fut de tâter et de regarder sa robe.

— Hé quoi! fit-elle, stupéfaite, intimidée de voir tout ce monde autour d'elle, qu'y a-t-il? que s'est-il donc passé? Au nom du ciel, qu'y a-t-il?

— Remerciez Dieu, ma fille, lui dit la supérieure, vous avez échappé à un grand péril.

— Quel péril? Je ne comprends pas.

La supérieure pria les assistans de se retirer. Alors, quand elle fut seule avec sœur Marthe, elle lui raconta que ce matin, à six heures et demie, on ne l'avait pas vue dans son lit, et qu'on l'avait cherchée partout; qu'enfin, dans la chapelle, on l'avait trouvée gisant par terre, comme morte.

Sœur Marthe était interdite. Les yeux perdus dans l'espace, elle essayait de comprendre, de se souvenir, de ressaisir quelques lambeaux de tout ce passé qu'elle ignorait et qui fuyait devant elle. Mais elle ne retrouvait rien. Elle se souvenait que, la veille au soir, comme d'habitude, elle s'était couchée dans son petit lit de religieuse. Elle avait dormi d'un tranquille sommeil, et pourtant il avait dû se passer quelque chose d'étrange et d'inexplicable, puisqu'elle se retrouvait, à midi, habillée de blanc, avec toutes ces personnes étrangères autour de son lit.

— Ma fille, remerciez Dieu. Dieu pour vous a fait un miracle et vous voilà sauvée.

— Non-seulement je suis sauvée, reprit sœur Marthe en souriant, mais je ne suis pas malade et je me sens toute disposée à faire la classe aujourd'hui.

A ce moment, Laurent entra; il essaya vainement de faire comprendre à sœur Marthe que le mieux était de se reposer. Elle prétendit qu'elle ne souffrait pas, qu'elle n'était pas malade; qu'on s'était déjà beaucoup trop occupé d'elle et qu'on lui ferait vrai-

ment de la peine en continuant à lui parler de cet incident ridicule.

Là-dessus Laurent cessa ses exhortations. Le soir même, tout à fait rassuré, il partit pour Paris; et, cette fois, il n'oublia aucun manuscrit dans sa chambre.

X.

Qui de nous ne s'est amusé à jeter, dans le miroir tranquille d'un lac, une grosse pierre? L'eau jaillit, et tout autour une onde se forme, puis une autre, puis une autre encore. Elles s'élargissent rapidement, gagnent les rives, s'y répercutent, reviennent au centre; puis, de nouveau, par cercles pressés, retournent aux bords. Et cette agitation continue longtemps. Longtemps la sérénité de l'eau est perdue.

Est-ce que notre âme n'est pas comme l'onde pure de ce lac? Qu'un événement imprévu, une passion amoureuse, par exemple, vienne s'abattre sur nous, et c'en est fait à jamais de la sérénité de l'âme. Mais nous sommes plus malheureux que le lac stupide. Le lac oublie. Nous, nous n'oublions pas. Le lac reprend bientôt sa limpidité; mais nous, il nous faut nous souvenir. Puissance odieuse du souvenir! Une douleur ancienne mord aussi cruellement qu'une douleur récente.

Laurent en faisait la rude expérience. Il s'était dit : « j'oublierai, je travaillerai. » Mais le travail ne peut donner l'oubli que quand on a déjà l'indifférence.

Donc Laurent essaya de se remettre à l'œuvre. Il recommença ses recherches scientifiques, alla au théâtre, rendit visite à ses amis; mais la science, les amis et le théâtre lui parurent également insupportables.

Jadis il avait fait la cour à certaine jeune veuve, très coquette, qui l'avait éconduit. Pour mieux se distraire, il voulut tenter de nouveau l'aventure. Dès la première visite, il fut bien reçu, et même trop bien reçu. Quoiqu'il fût loin d'être fat, il n'était pas aveugle. Il comprit facilement que, s'il insistait... Mais il n'insista pas. Il ne se souciait pas de jouer la comédie de l'amour. N'avait-il pas, dans la chapelle de Plancheuille, senti palpiter près de lui l'amour vrai? Son caprice pour la jeune veuve s'était subitement envolé, dès qu'il s'était rendu compte qu'elle céderait à ses instances.

Il passa deux mois ainsi, très triste, de cette lourde tristesse qui nous pèse d'autant plus que nous en trouvons la cause plus absurde. Il ne pouvait penser qu'à Angèle. Il ne se pardonnait pas d'avoir

été si prudent, si réservé, si sage. A quoi lui a-t-elle servi, cette sagesse? Il voulait éviter d'être malheureux, et le voilà plus malheureux que jamais. Non vraiment, il faut en finir! Il ne faut pas se laisser ronger par un tourment inepte qui prend la meilleure partie de la vie. A tout prix il faut se délivrer de cette obsession; et pour cela il faut revoir Angèle.

Au premier jour de novembre, brusquement, il repartit pour Plancheuille.

Le général poussa un cri de joie quand il aperçut Laurent. Il était seul, tout à fait seul; car George voyageait en Italie avec sa jeune femme.

— Décidément, dit-il à Laurent, vous en voulez à mes faisans. Eh bien! nous leur dirons un mot. Mais, vraiment, vous avez eu une idée admirable, d'autant plus qu'ici vous pourrez vous recueillir, travailler, mettre en ordre vos documens. Chez nous, liberté complète. Vous avez peut-être apporté quelques livres? Oui. Eh bien! c'est parfait. Vous travaillerez à votre aise. Pourquoi ne resteriez-vous pas avec moi jusqu'au 1er janvier?

— Mais je ne dis pas non, mon général, si mes malades ne me rappellent pas.

— Vos malades! mais votre principal malade, c'est moi. J'ai la goutte et des rhumatismes; ce que vous autres, médecins, vous appelez des rhumatismes goutteux. Et puis je tousse comme un damné : or je ne veux être soigné que par vous, et ce serait manquer au devoir et à l'amitié que de m'abandonner. D'ailleurs, ne croyez pas qu'à Plancheuille vous n'aurez pas de malades. Vous avez quelque réputation dans le pays, depuis que vous avez guéri la sœur Marthe.

— Au fait, c'est vrai, dit Laurent, en affectant un air détaché, comment va la sœur Marthe depuis deux mois?

— Le mieux du monde. Je ne sais ce que vous lui avez prescrit, mais votre ordonnance a fait merveille. Elle était bien malade, poitrinaire, disait-on; mais à présent elle est guérie, ou peu s'en faut. Au demeurant, pour que vous ayez de ses nouvelles, je vais faire prier notre brave curé de dîner ce soir au château. C'est un excellent homme, qui parle de vous avec une vraie sympathie. Nous ferons une partie de whist le soir. Avouez que vous avez bien fait de venir?

— Ma foi, mon général, je suis parti de Paris fort malade. J'avais dans la tête un tas de papillons noirs qui faisaient un bruit diabolique. Mais, depuis que je suis ici, ils se sont envolés comme par miracle, et l'appétit des grands jours est revenu.

En effet, Laurent, dès qu'il avait revu les tourelles de Plan-

cheuille et le mur blanc de la petite chapelle, s'était senti soudain comme transformé.

Il s'effrayait presque de ce changement subit, qui lui révélait un état d'esprit bien anormal, et un trouble plus profond que tout ce qu'il avait pu soupçonner. Quoi! cette histoire d'Angèle, cette aventure romanesque qui aurait dû être un des fugitifs épisodes de sa vie, tenait une si grande place! Pourquoi ce tremblement, ce frisson, cette lueur d'espérance en retrouvant cette chambre? C'est par là qu'Angèle est entrée! C'est sur ce fauteuil qu'elle s'est assise! C'est près de cette cheminée qu'elle m'a entouré le cou de ses bras caressans. Voici la chapelle où je l'ai entendue pour la première fois! Voici l'allée où la forme blanche, dans la nuit, est venue vers moi! Plus loin, c'est le village. Et elle est là, et si je voulais...

Mais il ne voulut pas. Il s'imposa ce sacrifice. Il tint compagnie au général toute la journée et le suivit dans sa promenade.

Vers cinq heures ils rentrèrent. Pendant qu'ils faisaient une partie de billard, on entendit tout d'un coup le chant de l'orgue. Laurent pâlit, puis rougit.

— Hé mais! dit le général, voici votre élève qui joue de l'orgue. C'est comme cela tous les soirs. Il me semble qu'elle a fait des progrès depuis vos dernières leçons. Demain, si le cœur vous en dit, vous pourrez recommencer.

Pendant le dîner, on reparla encore de sœur Marthe. C'était comme une conspiration universelle : tout le monde, à Plancheuille, semblait s'entendre pour faire à Laurent l'éloge de la jeune religieuse, comme s'il avait eu besoin d'être ramené à ce souvenir. Le curé ne cessa de parler d'elle, s'émerveillant de sa guérison; et il recommença dans les plus petits détails tout ce qu'il savait du fameux épisode de la léthargie.

— Si vous voulez, docteur, nous irons la voir demain, après sa classe. Vous constaterez par vous-même qu'elle va tout à fait bien.

— C'est par l'arsenic que vous l'avez traitée? dit le général.

— Oh! vraiment, dit Laurent un peu gêné, il ne faut pas trop tôt crier victoire. Et je vous rappellerai, monsieur le curé, qu'un grand médecin, vivant en un siècle moins sceptique que le nôtre, avait coutume de dire quand il sauvait un malade : « Je le pansai : Dieu l'a guéri. »

— Bravo! dit le curé, bien dit et bien pensé, sans jeu de mots.

Le lendemain, devant l'école, Laurent trouva le curé qui causait avec la supérieure.

— Ah! monsieur le docteur, dit l'excellente femme, nous sommes

bien heureux de vous retrouver. Votre présence a été un bienfait pour nous. Vous allez voir quel changement miraculeux s'est opéré dans la santé de notre sœur Marthe. Surtout ne lui parlez pas de sa crise de somnambulisme ; car elle en a honte, la pauvre enfant, et c'est un sujet de conversation qui lui fait horreur.

Sœur Marthe entra. Laurent tâchait de ne pas paraître ému. Il affectait la solennelle et indifférente gravité du médecin qui est appelé à porter un diagnostic. Mais, de fait, la présence de sœur Marthe le remuait profondément. Il la dévorait du regard, comme s'il n'avait pas osé espérer la revoir. « Oui ! c'est bien elle. Voici ses mains adorables qui se sont nouées autour de mon cou. Voici ce corps souple qui s'est pressé contre le mien ! Angèle ou sœur Marthe, ou toutes les deux ensemble ? Comment cette religieuse si douce, si timide, si humble, a-t-elle osé me parler d'amour et me demander l'amour ? »

— Il paraît, ma sœur, que vous êtes en voie de guérison?

— Oui, monsieur le docteur, grâce à vous, et je suis heureuse de pouvoir vous en témoigner toute ma reconnaissance. J'exécute fidèlement vos recommandations : deux gouttes de liqueur arsenicale tous les matins.

— Eh bien ! ma sœur, il faut continuer. Mais, auparavant, permettez-moi d'écouter un instant.

Il appuya légèrement l'oreille contre la poitrine de sœur Marthe. Elle souriait avec résignation, avec un peu d'ennui peut-être, trouvant qu'on s'occupait trop d'elle.

Le curé et la supérieure attendaient anxieusement.

— Eh bien ? firent-ils, quand Laurent eut fini d'ausculter.

— Eh bien, dit Laurent, je suis étonné moi-même de constater un aussi grand progrès. Il y a toujours, ici à droite, une petite lésion ; mais c'est fort peu de chose. L'amélioration est éclatante, inespérée ; encore quelques mois du même régime, et tout ira bien, très bien même.

— Merci, monsieur le docteur, fit sœur Marthe.

Comme elle s'apprêtait à sortir, Laurent l'arrêta :

— Et les leçons d'orgue, ma sœur, vous conviendrait-il de les reprendre ?

Sœur Marthe regarda la supérieure, comme pour lui demander autorisation ou conseil. Mais déjà le curé avait répondu :

— Certainement oui, mon enfant, il faut continuer. Et je compte bien, pour ma part, que M. Laurent Verdine restera ici assez longtemps pour que vous puissiez nous jouer l'*Ave Maria* aussi bien que M. Verdine lui-même.

— Vous voulez vous moquer de moi, dit sœur Marthe ; je n'ai

pas besoin d'être une artiste, et il suffit que j'aide les petites filles à chanter les cantiques au catéchisme.

XI.

Si Laurent a cru que, pour se délivrer du souvenir d'Angèle, il lui suffisait de revenir à Plancheuille, Laurent s'est terriblement trompé. A peine a-t-il entendu la voix de sœur Marthe, qu'il s'est senti repris tout entier. Maintenant il n'a plus qu'un seul désir, c'est de retrouver Angèle. Avec une impatience croissante, il attend, dans la chapelle, le moment où sœur Marthe va arriver.

Il entendit la porte qui s'ouvrait. C'était sœur Marthe : il distingua le bruit léger de ses pas sur la dalle, le traînement de sa robe, avec le cliquetis du crucifix qui pendait à son côté. Il ne leva pas les yeux, mais il se sentait troublé jusqu'au fond de l'âme. Son cœur battait avec force, et il savourait ce moment délicieux... qui ne l'a connu? — où la femme aimée, adorée, arrive enfin après une longue attente. Deux mois ! Il avait attendu deux mois ! Il avait vécu ces deux mois dans l'unique espoir de cette heure charmante. A présent l'heure est venue... Eh bien ! que va-t-il faire ? Il ne le sait pas et ne veut pas le savoir... Il n'ose pas s'avouer à lui-même ce qu'il va décider. Ou plutôt, il n'a rien décidé. Il laissera Angèle faire ce qu'elle voudra... et il s'abandonnera à elle. C'est elle-même qui prononcera. Car le sacrifice héroïque qu'il a fait jadis, il ne se sent plus le courage de le recommencer.

— Eh bien ! ma sœur, dit-il, si vous voulez, nous nous mettrons à l'œuvre tout de suite. Nous jouerons, par exemple, le *Requiem* de Mozart? C'est un chant de douleur aussi ; mais la plainte est plus solennelle et moins poignante que dans le *Stabat*.

Il commença. Sœur Marthe, debout derrière lui, écoutait attentivement. Quand il eut fini, ce fut elle qui prit la parole :

— Certes, dit-elle, c'est une admirable musique ; mais vous l'avez jouée de mémoire. Hélas ! il me serait impossible d'en profiter. Si vous voulez, vous me jouerez de nouveau l'*Ave Maria* que je connais assez bien.

— Soit, dit Laurent, un peu étonné.

Il joua alors les premières mesures de l'*Ave Maria*. Au bout de quelques instans, il regarda sœur Marthe, mais il ne vit aucun changement en elle; elle n'avait pas les yeux fixes. Au contraire, elle suivait avec un vif intérêt le développement de cet admirable chant qui, sous les doigts expérimentés de Laurent, ébranlait de toute sa passion les voûtes sombres de l'église. Alors Laurent s'arrêta.

— Pourquoi ne continuez-vous pas, monsieur? demanda sœur Marthe. Pour l'*Ave Maria,* que je connais, je puis très bien vous suivre.

Laurent eut un frisson. Oui, il se souvenait que, dans cette fatale nuit, il avait solennellement ordonné à Angèle de ne plus jamais reparaître. Est-ce que, par hasard, elle serait trop fidèle à ce commandement? Il savait que l'ordre donné est absolu. Il savait que l'obéissance est servile. Est-ce qu'en vérité Angèle ne reviendrait plus jamais, jamais?

Alors il continua. Ses doigts parcouraient machinalement le clavier; mais tout bas il répétait : « Angèle! Angèle! viens, je le veux. Viens, je te l'ordonne. Oublie l'ordre que je t'ai donné jadis. Tu sais bien que je t'aime et que je n'aime que toi. Tu sais que je veux vivre pour toi, pour toi seule. »

Mais, malgré lui, il se souvenait d'avoir dit : « Je ne veux plus de toi. Tu n'existeras plus ni pour moi ni pour les autres. » Et il comprenait qu'il avait élevé entre Angèle et le monde des vivans une barrière que rien ne pouvait franchir. Jusqu'alors, même aux heures les plus amères des grandes désespérances, il avait toujours, au fond de l'âme, pensé qu'il pourrait revoir Angèle; mais, en cet instant cruel, l'idée atroce qu'Angèle était perdue pour lui, comme un éclair dont l'éblouissement détruit tout, avait sillonné son intelligence.

Alors il regarda sœur Marthe.

— Oh! monsieur, lui dit-elle en souriant, je vous suis bien reconnaissante. Voulez-vous me permettre de reprendre le même chant à mon tour? Vous verrez si j'ai profité de la leçon.

— Essayez, dit Laurent, en se levant.

Il dit cela avec une sorte d'irritation. Sa voix, si caressante jusque-là, était devenue un peu dure, comme s'il était dépité.

Sœur Marthe le regarda un moment avec surprise, puis se mit à l'orgue.

Pendant qu'elle jouait, Laurent se tenait derrière elle. Il concentrait toutes les forces de sa volonté et de son intelligence. « Angèle! Angèle! Je veux, je veux que tu viennes. » Même il fit un geste et étendit la main sur la tête de la religieuse.

Mais ce fut sans effet. Sœur Marthe continuait tranquillement :

— Je crois vraiment que je ne vais pas en mesure, dit-elle en souriant.

Laurent ne répondit pas. Il était humilié, désespéré, triste jusqu'au fond de l'âme. Les larmes lui montèrent aux yeux.

— Vous souffrez, monsieur? dit sœur Marthe en se levant.

— Non, ma sœur, ce n'est rien, je vous assure. Un peu d'émotion peut-être.

— En tout cas il est tard : il faut que je rentre. Merci, monsieur.

Elle allait partir ; il tenta un dernier effort :

— Angèle, dit-il à haute voix.

Elle rougit.

— Comment savez-vous mon ancien nom, monsieur le docteur ? dit-elle en hésitant un peu... C'est M. le curé qui vous l'a sans doute appris. Mais Angèle s'est consacrée à Dieu, et il n'y a plus que sœur Marthe.

— Pardon, fit-il en lui prenant la main, pardon, si je vous ai appelée Angèle. Mais j'avais jadis une amie, une sœur, que j'aimais tendrement ; elle se nommait Angèle, et elle est morte, morte !

Laurent, la tête entre les mains, pleurait.

— Hélas ! murmura sœur Marthe, priez Dieu, monsieur. Toutes les consolations viennent de Dieu.

XII.

Le général trouva, ce soir-là, que Laurent était fort fantasque. C'était une fusée de paradoxes sur le magnétisme, la science, les femmes et les religions.

— En somme, dit-il, pour résumer la discussion, plus je vois votre Plancheuille, mon général, plus je trouve admirable l'existence qu'on peut y mener. Les paysans, les champs, la chasse, les montagnes, les blés et les moutons : voilà la seule vérité. Tout le reste n'est que mensonge. J'ai vraiment envie de venir m'établir chez vous. Je vous paierai une petite pension pour vous indemniser : et puisque George,.. l'imprudent !.. a cru bon de mettre son bonheur entre les mains d'une femme, tous les deux nous vivrons en ermites, en solitaires, sans rien demander aux dieux et aux hommes que de ne pas venir nous troubler.

Sur ces entrefaites, le curé arriva. On engagea une forte partie de whist qui dura jusqu'à onze heures. Mais, quand le général fut remonté dans sa chambre, Laurent prit un air grave, presque solennel, qui faisait un étrange contraste avec la gaîté factice et malsaine qu'il avait affichée pendant toute la soirée :

— Pardonnez-moi, monsieur le curé, si je vous parle encore de sœur Marthe ; mais, puisqu'elle est orpheline et abandonnée, n'êtes-vous pas ici son seul protecteur ? Or il s'agit vraiment pour elle de choses graves, et vous ne me pardonneriez pas si je gardais le si-

lence. Vous m'avez dit que le père d'Angèle était mort. Connaissez-vous le nom de son père?

— Oui, dit le curé. La supérieure du couvent des Ursulines, sans me le dire positivement, m'a laissé entendre que le tuteur de la jeune Angèle était réellement son père.

— Et elle vous a dit le nom de ce tuteur?

— Elle me l'a dit; mais personne ici ne le connaît, et sœur Marthe elle-même l'ignore.

— Eh bien! monsieur le curé, je puis vous dire le nom du père de sœur Marthe. Elle devrait s'appeler Angèle de Mérande si son père l'avait reconnue. Ne suis-je pas bien informé?.. Et que diriez-vous si je parvenais à établir que M. de Mérande, mort sans enfant et sans neveux, a fait un testament en faveur de sa fille?

— Je dirais que vous êtes vraiment un peu sorcier; car voici près d'un an que M. de Mérande est mort. Sa fortune est aujourd'hui toute partagée, et on n'a nulle part rien trouvé qui ressemblât à un testament.

— Eh bien! monsieur le curé, ce testament existe.

— Est-ce une de vos somnambules qui vous a fait cette révélation? dit le curé en souriant.

— Oui, dit Laurent froidement, c'est une de mes somnambules. Et ne croyez pas que je plaisante. Jamais, à aucun moment de ma vie, je n'ai été aussi sérieux. Demain matin je partirai pour Paris; et quand je reviendrai ici, je vous rapporterai la fortune d'Angèle de Mérande. Comprenez-vous ce que cela signifie? monsieur le curé. Pauvre, sœur Marthe ne peut pas guérir. Mais, si elle est riche, si elle est entourée du luxe et des soins minutieux que seule peut donner la richesse, elle vivra. Ce qui est donc en jeu, c'est la vie de sœur Marthe... et son bonheur aussi. Ne m'avez-vous pas dit que la misère avait décidé sa vocation?.. Et maintenant, souhaitez-moi bonne chance et au revoir.

Le curé rentra au presbytère fort intrigué, ne sachant que croire. Était-ce une plaisanterie ou une forfanterie?

Le lendemain, au château, il apprit que Laurent était parti.

— C'est un bien aimable homme, disait le général. Il ne me paraît pas très sérieux : mais que m'importe? Après tout, les gens sérieux sont ennuyeux, et Laurent n'est pas ennuyeux du tout.

XIII.

A mesure que Laurent s'éloignait de Plancheuille, il comprenait mieux la difficulté de l'entreprise. Découvrir le notaire de M. de Mérande, un des cent notaires de Paris, rien de plus simple.

Mais l'interroger, le questionner, lui parler de la petite Angèle ou de la sœur Marthe, cela devenait déjà plus délicat. Quel titre invoquer pour défendre ainsi les intérêts de cette jeune religieuse? Et surtout quelle raison alléguer pour affirmer l'existence d'un testament? Un testament, c'est un fait authentique, palpable, non un propos en l'air. Quand ce notaire demandera une preuve : quelle preuve trouver? Angèle seule pourrait dire, dans un de ses éclairs de lucidité, où M. de Mérande a écrit ses dernières volontés. ... Angèle... Ah! misère des misères! Angèle ne reviendra plus. A présent c'est fini pour toujours. Hé bien! soit, tout est fini. Je ne chercherai pas ce testament. Je ferai d'autres expériences. Je trouverai d'autres sujets aussi brillans, et plus faciles à manier que cette Angèle. En voilà assez des religieuses et des balivernes.

C'est sur cette belle résolution qu'il rentra dans Paris.

Il se remit tout de suite au magnétisme. Une jeune femme, nommée Lucienne, s'était jadis prêtée de bonne grâce à diverses expériences. C'était la bonne amie d'Émile D..., un des camarades de Laurent. Émile avait quitté Paris, laissant Lucienne toute seule; Laurent parvint à retrouver son adresse.

Alors il reprit quelques expériences qui réussirent; mais il s'en fatigua bien vite. Lucienne ne présentait que les phénomènes vulgaires, classiques, de l'hypnotisme, pour lesquels Laurent avait maintenant une aversion insurmontable.

Et puis il sentait que Lucienne se prenait pour lui d'une sotte passion amoureuse. Cela lui devint absolument odieux. Il essaya d'inspirer à Lucienne endormie de l'aversion pour remplacer l'amour, mais il ne réussit pas : l'amour persistait, malgré toutes les suggestions. Les différens commandemens qu'il formulait étaient, par Lucienne, exécutés irrégulièrement; il se mettait alors en colère et malmenait fort la pauvre fille.

Il multiplia les séances de catalepsie, d'extase, les prolongeant pendant plusieurs heures. Il en étudiait les phases avec une attention persévérante. Docilement, comme une machine bien réglée, comme un automate ingénieux et savant, Lucienne obéissait; mais, d'un mot, Laurent pouvait faire disparaître tout l'édifice qu'il avait laborieusement construit.

Et toujours sa pensée revenait à Angèle. Quelle différence entre la subtile lucidité d'Angèle, et ce grossier, rudimentaire mécanisme de la pauvre Lucienne! Si la lucidité existe, — et elle existe, — c'est Angèle qui peut seule en donner la preuve. En une heure, avec Angèle, il en apprendra plus qu'en quinze ans avec Lucienne.

Un soir, comme il passait devant un grand magasin d'instrumens de musique, il aperçut un orgue qui était à vendre pour huit cents francs. Il entra, examina la machine, et se décida à l'acheter.

A partir de ce moment il abandonna complètement Lucienne. Il passait ses journées chez lui à jouer de l'orgue, sans se soucier des réclamations des locataires, entassant dans son salon les musiques religieuses des grands maîtres ; mais c'était encore au *Stabat* de Rossini et à l'*Ave Maria* de Gounod qu'il se voyait sans cesse malgré lui ramené.

Il y a dans les choses et dans les événemens une logique extraordinaire, parfois effrayante. Les ignorans parlent du hasard ; mais il est probable qu'il n'y a pas de hasard. Un soir, en jetant les yeux sur l'étalage d'un bouquiniste qui demeurait près de chez lui, Laurent tomba sur une piteuse brochure délabrée intitulée : *le Château de Mérande*. Il apprit ainsi qu'il y a en Picardie, près d'Abbeville, un château de Mérande. La brochure datait de 1842. Elle relatait les beautés de cette demeure princière, presque historique, apanage d'une famille très riche, très ancienne et très noble.

Cette fois les idées de Laurent se sont définitivement arrêtées. Il est bien question maintenant d'un caprice amoureux ou d'une curiosité scientifique ! Il s'agit d'un grand acte de justice à accomplir. Angèle est l'héritière de la famille de Mérande. Il faut lui rendre l'héritage qui lui est dû.

Alors il fit des recherches. En consultant un annuaire, il découvrit qu'il y avait à Paris trois Mérande : un ébéniste qui demeurait faubourg Saint-Antoine, un marchand de vin à Belleville et un comte de Mérande demeurant rue Oudinot, 118. Rue Oudinot, 118, Laurent apprit par le concierge que le comte de Mérande était mort l'année précédente. C'était, paraît-il, un homme de cinquante ans, décédé sans enfant, et ne laissant que des héritiers éloignés. Le partage de la fortune n'était pas fait encore, et l'hôtel était à vendre. L'affiche portait le nom du notaire, maître Leflèchu, rue de l'Élysée.

Jusque-là tout avait été très facile ; mais Laurent ne put aller plus loin. Maître Leflèchu, très affairé, très distrait, sourit finement quand Laurent lui parla d'un héritage et d'un testament.

— Mais enfin, dit Laurent impatienté, vous savez bien que M. de Mérande avait un enfant naturel. Cela est presque de notoriété publique, et il n'est pas possible qu'il n'ait rien laissé à sa fille.

— Hé, monsieur, répondit maître Leflèchu, je connais cette histoire comme vous, mieux que vous peut-être. Cette petite Angèle, que le comte allait voir tous les mois au couvent de l'avenue d'Eylau, était la fille d'un de ses gardes, brave homme mort par accident. Je ne sais rien de plus, et personne ne saurait en dire davantage. Certes, M. de Mérande avait pris cette pauvre enfant sous sa protection, mais voilà tout. Quand mon noble client mourut, emporté en quelques heures, comme vous le savez sans doute, par une maladie foudroyante, ses héritiers ont voulu envoyer un secours à

cette jeune fille et à sa mère. Il s'agissait, je crois, d'une somme assez importante; mais ils ont eu le regret d'être mal reçus.

Alors Laurent se mit en colère. Il était arrivé à cet état d'exaspération nerveuse qui ne souffre pas la contradiction. Le notaire lui répondit poliment et froidement. Enfin, comme Laurent continuait à discuter avec vivacité, maître Leflèchu se leva.

— Permettez-moi, monsieur, de ne pas prolonger cet inutile entretien. Vous me parlez d'un testament et d'un acte de reconnaissance. Rien de mieux. Mais c'est à vous de faire la preuve. Jusque-là votre protégée n'a pas plus de droits que vous, ou moi, ou mon dernier clerc, à la succession du comte de Mérande. Si vous m'autorisiez à vous donner un conseil, je vous engagerais à ne pas poursuivre des recherches qui seront sans doute sans effet. Mais cela ne me regarde pas. Venez chez moi avec ces actes, et nous verrons ce qu'il y a faire. Jusque-là le mieux est de garder le silence... En attendant, j'ai bien l'honneur de vous saluer; car j'ai là de nombreux cliens qui m'attendent.

Le soir même, Laurent repartit pour Plancheuille.

XIV.

Rien n'est plus sombre que Plancheuille en hiver. De la neige partout; une bise âpre, glaciale, qui siffle en mugissant dans les branches dénudées des arbres. Au loin, faisant tache sur le sol blanc, les chaumes des maisons éparses, qui envoient dans la brume leur panache de fumée. Des routes pétries de boue et de neige, des corbeaux égrenés dans le ciel par bandes affamées, croassantes. Des nuages gris, sombres, qui courent, chassés par le vent, très bas, couvrant les montagnes de leur humide obscurité.

L'âme de Laurent était plus triste encore que la vallée de Plancheuille. Il comprenait qu'il avait manqué sa vie. Pour tout homme, il y a eu un moment fatidique où l'avenir s'est décidé : le bonheur de toute une existence dépend de ce point minuscule, atome imperceptible dans le temps. Hé bien, Laurent, à cet instant suprême, n'avait su montrer ni résolution, ni énergie, ni perspicacité. Il avait laissé passer, sans en profiter, la minute décisive qui jugeait de toute sa vie. Cette minute ne reviendra plus jamais, et, quelque cruelle que soit cette fatalité des choses humaines, quarante ans de repentir et de larmes ne feront pas reparaître ce moment fugitif et irrévocable.

Oui! Laurent avait manqué sa vie. L'infortuné, il avait repoussé Angèle! Et pourtant, Angèle, c'était l'amour, l'amour profond, suave, immense, tel que les poètes et les grands hommes l'ont conçu; l'amour, sans frein ni loi, qui domine les mesquines con-

ventions sociales au sein desquelles nous étouffons. C'était aussi la science, une science infinie et mystérieuse qui dépasse les conceptions les plus folles de l'intelligence, et qui, d'un bond, aurait placé Laurent parmi les bienfaiteurs de l'humanité. Par un caprice de la fortune il a tenu entre ses mains un prodige. Une révélation presque surnaturelle s'est offerte à lui, et il n'en a pas profité. Sot, triple sot! Brute, triple brute!

Au fond de l'âme, il a perdu tout espoir. Il sait que tout est fini entre Angèle et lui. La déchirure est profonde, irréparable; le passé ne revient plus, puisque c'est le passé. Nulle force humaine ne peut rappeler la minute qui a disparu, effacer la parole qui vient de retentir dans l'espace. Une parole, une seule, comme un glas funèbre, a résonné aux oreilles d'Angèle; et Angèle est rentrée dans le néant.

Au château de Plancheuille, le général était seul; il avait un accès de goutte, et c'est à grand'peine s'il pouvait descendre dans la salle à manger aux heures des repas.

— Merci, mon jeune ami, de cette visite inattendue et inespérée. Vous êtes vraiment bien gentil de penser à un vieux solitaire comme moi. Voyons, est-ce pour me guérir ou pour vous distraire que vous venez ici? Je devine que vous avez des chagrins... des chagrins d'amour peut-être?

Laurent secoua la tête. — Qui sait? Même pour les heureux du monde, la vie est un lourd fardeau; mais, en tout cas, mon général, je crois que vous guérirez plus tôt que moi.

— Allons donc, enfant que vous êtes, un chagrin d'amour, ce n'est pas mortel; ce n'est même pas cruel, et, quand c'est cruel, la douceur l'emporte sur la cruauté. Ah! ce qui est dur, c'est de ne plus sentir monter au cœur la sève ardente et tendre de la jeunesse. Laissons cela! — Qu'allez-vous faire ici, tout seul?

— J'ai apporté quelques livres, et je travaillerai comme je pourrai. Le travail est encore ce qu'on a imaginé de mieux pour soulager les maux de l'âme.

Mais Laurent ne se mit point au travail. A peine le déjeuner fut-il terminé qu'il alla au presbytère.

— Hé mais, fit le brave curé, c'est notre jeune docteur; m'apportez-vous de bonnes nouvelles?

— Je ne puis rien vous dire à présent, monsieur le curé, mais j'espère que ce soir... Il faut d'abord que je parle à sœur Marthe. Ce que j'ai à lui révéler doit rester absolument secret entre elle et moi. Voulez-vous la prévenir que je l'attends au château, dans une heure? Je lui parlerai, je lui demanderai des explications formelles, et sa réponse décidera de son sort.

— Allons, vous parlez par mystère; pourtant qu'il soit fait selon

votre désir. Vous savez que j'ai une entière confiance en vous ; mais vous la ménagerez, n'est-ce pas, mon ami ?

Maintenant Laurent attendait sœur Marthe dans le salon. Un grand feu flambait dans la haute cheminée, pendant qu'au dehors les rafales de neige venaient fouetter les vitres.

Il avait retrouvé toute sa présence d'esprit, tout son sang-froid. Il allait jouer deux existences humaines : la sienne et celle de sœur Marthe. Il paraît que les condamnés à mort, quand ils sont arrivés à la minute suprême, gardent un calme effrayant. Laurent avait le calme des condamnés.

Sœur Marthe entra.

— Ah ! vous voilà, ma sœur, dit Laurent en allant vers elle. Tenez, venez près du feu pour vous sécher et vous réchauffer. M. le curé vous a dit sans doute que j'avais à vous parler d'affaires fort sérieuses ?

— Oui, monsieur, dit sœur Marthe, et je n'ai guère compris son langage. Je pense qu'il s'agit de ma santé ?

— Certainement, dit Laurent, il s'agit de votre santé... et puis... d'autre chose encore. Parlons d'abord de votre santé.

— Hé bien, monsieur, grâce à vos prescriptions, je ne suis plus malade. Je ne tousse plus malgré le froid de l'hiver, et je n'ai plus jamais de fièvre.

— Hé, mais, ma sœur, personne n'est plus heureux que moi de ce succès presque inespéré.

Il regardait sœur Marthe, et il se sentait tout attendri. Jamais les yeux de la jeune fille n'avaient brillé d'un aussi pur et vif éclat. La douceur et la candeur de ce regard troublaient profondément l'âme de Laurent, et il sentait, à la voir, toute la force de son amour.

Il reprit tout son courage. C'en est fait, il fera son devoir jusqu'au bout.

— Puisque votre santé est rétablie, ma sœur, rien de mieux. Vous continuerez le même traitement, et bientôt il ne sera plus question de médecine et de maladie... Si je vous ai priée de venir ici, c'est que j'ai à vous donner d'importantes nouvelles de votre famille.

— De ma famille ! s'écria-t-elle, interdite..

— Ou plutôt de la famille de M. de Mérande... Ne vous étonnez pas, ma sœur, je vous en prie, et laissez-moi m'expliquer. Le hasard, la Providence peut-être, m'a mis en relation avec la famille de votre tuteur, et je viens...

— Ah ! monsieur, dit sœur Marthe en se levant, n'achevez pas. Je devine ce que vous venez me proposer, et, d'avance, je refuse. A la mort de mon tuteur on avait déjà offert à ma mère une petite pension ; mais ma mère a refusé, estimant qu'on ne lui devait rien,

et que, s'il lui était permis d'accepter un bienfait de M. de Mérande, notre protecteur, elle ne pouvait recevoir une aumône de ses héritiers. Ce que ma mère a fait, monsieur, je veux le faire et je dois le faire. Cela me sera d'autant plus facile que je n'ai besoin de rien. Dans quelques jours, je vais prononcer mes vœux. C'est ma décision irrévocable. Donc je n'ai plus rien à faire avec les biens de ce monde. Sœur Marthe n'a besoin que de l'oubli.

— Ma sœur, vous ne m'avez pas compris. Il ne s'agit pas d'une aumône, mais d'une restitution. Que diriez-vous si les héritiers de M. de Mérande n'étaient pas les héritiers véritables? Que diriez-vous si M. de Mérande vous avait laissé toute sa fortune?

— Oh! monsieur, ce n'est pas possible, et je croirais, si je ne vous connaissais pas, que vous voulez vous jouer de moi.

— Ma sœur, le moment est solennel. Répondez-moi franchement, loyalement. Quand M. de Mérande allait vous voir à votre couvent, vous parlait il de l'avenir et de ses projets?

— Jamais, monsieur. Pourquoi m'en aurait-il parlé? qu'avait-il à me dire? Ne savez-vous pas qu'il était mon tuteur et que mon père était garde chez lui?

— Et vous ne savez rien de plus?

— Non, monsieur, rien de plus.

Et sœur Marthe regarda Laurent avec une stupéfaction si sincère qu'il n'osa pas poursuivre.

— Hé bien, moi, ma sœur, je sais, — vous entendez bien, je sais, — que M. de Mérande a fait un testament et que vous êtes son unique héritière.

Sœur Marthe était devenue toute pâle.

— Pardonnez-moi, monsieur, si je vous interroge. Mais, pour que vous me parliez ainsi, vous avez vu ce testament? vous me l'apportez peut-être?

— Hélas! non, je ne l'ai pas vu; mais je sais qu'il existe.

— Et vous ne pouvez rien me dire de plus certain?

— J'espérais que vous pourriez me donner quelques indications.

— Moi, monsieur, et comment cela?

Vraiment elle était presque en colère. Elle se dirigea vers la porte. Laurent essaya de la retenir encore.

— Ainsi, ma sœur, vous ne voulez pas de la richesse que je vous apporte? Si vous étiez riche, que feriez-vous?

— D'abord, monsieur le docteur, dit-elle gravement, je ne suis pas riche; je ne puis pas l'être. Je ne suis qu'une humble fille, orpheline et sans appui. Ensuite, si j'étais riche, à quoi bon cette richesse que vous avez, je ne sais trop pourquoi ni comment, rêvée pour moi? Je me suis fait la promesse de me consacrer à Dieu, et je tiendrai ma promesse. Pauvre, je vivrai avec les pauvres.

— Alors votre résolution est immuable?

— Oui, monsieur, immuable. Laissez-moi partir, je vous prie.

Laurent lui avait pris les deux mains.

— Ah! c'est ainsi, dit-il à demi-voix. Eh bien, il faut en finir.

La jeune fille se débattait et essayait de se dégager; mais lui, la regardant bien en face, fixement: — Angèle, Angèle, dit-il, viens! Je le veux!

Sœur Marthe poussa un faible cri et tomba à la renverse.

— Ah! s'écria Laurent, enfin! te voilà, Angèle! merci, merci.

Mais Angèle ne fit pas un mouvement. Elle restait étendue sur le tapis, inerte, immobile. C'était ce même silence mortel, ce même calme effrayant qui l'avait déjà envahie il y a quatre mois, quand Laurent, dans sa chambre, l'avait empêchée de partir.

Laurent se dit : « Voici un premier pas de fait. Quand j'aurai dissipé cet accès de léthargie, c'est Angèle qui apparaîtra. »

Il était maintenant sûr du succès. Il avait retrouvé son pouvoir. Cela durerait peut-être longtemps, mais enfin il savait qu'Angèle reviendrait.

Elle était là, respirant lentement. Ses lèvres pâles s'entr'ouvraient légèrement à chaque souffle de sa respiration.

Laurent, à genoux, la contemplait avec amour.

« Ah! se disait-il, comme je l'aime! comme je l'aime! »

Il se pencha, et doucement, avec des précautions très tendres, il passa ses deux mains sur le front de la jeune fille. Il recommença à plusieurs reprises, mais il ne vit aucun changement. Ni ses paroles, ni ses gestes, ni son souffle, rien ne changeait l'état d'Angèle. Elle restait immobile. Pendant une demi-heure Laurent s'épuisa en efforts. Enfin, tout d'un coup, il comprit. Un frisson le traversa de la tête aux pieds. Il y a de ces éclairs effrayans qui nous dévoilent, en moins d'une seconde, toute une ruine, tout un anéantissement, et qui nous révèlent plus de malheurs qu'on ne pourrait en raconter en plusieurs jours. Une clarté aveuglante traversa l'âme de Laurent. Oui, c'est la fin, la fin de tout. Angèle est morte, morte à jamais. Tout ce suprême effort qu'il a tenté a abouti là, à se faire encore entendre d'elle. Elle est revenue pour que Laurent puisse lui adresser un suprême adieu. Elle veut l'entendre une dernière fois; mais elle ne peut lui répondre. Aujourd'hui! aujourd'hui encore, et puis ce sera tout... et à jamais. L'ordre qu'il a donné, l'autre jour, là-bas, dans sa chambre, va être exécuté dans toute sa rigueur... Pas de rémission, pas de faiblesse. Angèle ne reviendra plus.

Un immense désespoir le saisit. C'était plus que le désespoir; c'était le remords. Qui donc, sinon lui-même, avait brisé cet ins-

trument admirable, avait anéanti cette âme tendre qui l'adorait... A qui s'en prendre, sinon à lui, l'imbécile! le misérable!

Que lui importent le testament et l'héritage des Mérande! Ce qu'il veut, c'est Angèle, cette Angèle adorée qui venait à lui et qu'il a indignement repoussée. Il l'aime d'un amour ardent, passionné, et il ne peut rien. Et c'est par sa faute, par sa cynique lâcheté, qu'il ne peut plus rien.

Par terre, à genoux près d'Angèle, il pleurait. Il pressait entre ses mains brûlantes cette main inerte, et il aurait donné son existence tout entière pour sentir une légère inflexion des doigts qui répondît à ses supplications.

Mais non : rien. Les doigts d'Angèle restaient immobiles. Sa main était comme celle d'un cadavre. Le pouls battait lentement, avec une régularité inexorable.

— Angèle! Angèle! puisque tu ne peux pas me répondre, au moins tu m'entendras. Oui, mon Angèle, c'est un suprême adieu que je viens te dire ici. Un adieu et un pardon. Pardonne-moi! je n'ai pas osé vivre pour toi, et désormais ma faute pèsera lourdement sur ma vie entière. Comme nous aurions été heureux! riches! puissans! Riches, car tu es bien Angèle de Mérande. Tu sais qu'il y a un testament, toi seule le sais; et, si tu ne le dis pas, le secret mourra avec toi. Puissans, car tu m'aurais révélé des sciences inconnues aux humains. Heureux, car tu m'aimais, oh! mon Angèle! tu m'as aimé tout de suite, et moi, je t'aimais tant, et maintenant je t'aime tant encore que je ne vivrai plus que par ton souvenir... Pardonne-moi! Pardonne-moi!.. Mais tout espoir n'est pas perdu encore. Angèle, écoute. L'ordre que je t'avais donné, cet ordre maudit, je le déchire, je l'anéantis. Oublie-le, et viens. Déchire-le, comme je le déchire. Secoue les chaînes épaisses qui pèsent sur tes membres. Que j'entende ta voix, ta douce voix; que tes mains reprennent de la force. Une parole seulement, un geste, et tu seras sauvée. Lève-toi, marche, reprends ton pouvoir sur ton corps charmant. Angèle! Oh! c'est affreux, cela, est-ce que tu ne reparaîtras plus jamais?

Il crut voir, — était-ce un effet de la clarté vacillante du bois qui flambait dans l'âtre? — il crut voir remuer légèrement les lèvres d'Angèle. Mais c'était une illusion, sans doute, car les traits gardairent la même sérénité, et le cœur battait avec la même lenteur monotone.

Il se cacha la tête entre les mains et sanglota.

— Oh! mon Angèle! adieu et pardon!

Il se pencha sur elle et appuya longuement ses lèvres sur les siennes. Mais les lèvres d'Angèle restèrent inertes, insensibles à

cette caresse, sans nul effort pour la chercher ou pour s'y soustraire. C'était l'indifférence glaciale de la mort.

Alors Laurent se leva.

— Puisque tout est fini, dit-il, sœur Marthe, revenez.

Il étendit la main. Alors, lentement, la jeune fille dressa la tête, les yeux fermés encore. Puis, s'appuyant sur les coudes, elle se releva.

Quand elle fut debout, elle ouvrit les yeux et passa la main sur ses paupières.

— Quoi que vous puissiez dire, monsieur, ma résolution est immuable. Je vous remercie de vos bonnes intentions, mais je ne veux rien devoir aux héritiers de M. de Mérande... Puis-je me retirer maintenant, et ne désirez-vous plus rien de moi?

Laurent secoua la tête sans pouvoir parler.

— Encore une fois, merci, monsieur, fit-elle.

XV.

Laurent est revenu à Plancheuille, au printemps. Là-bas, à Paris, rien ne lui a réussi : le magnétisme lui inspire un dégoût profond : la médecine lui paraît un métier à la fois fatigant et frivole, peuplé de déceptions et d'amertumes. Quant à la musique, elle l'écœure.

Il a refusé la proposition de son père qui aurait voulu le garder près de lui, en Franche-Comté, dans un gros bourg, où un médecin actif peut gagner facilement six à huit mille francs par an. On y acquiert de l'influence, et, qui sait, on peut être un jour député.

Laurent a préféré accepter à Plancheuille l'hospitalité du général. Il passe son temps dans la montagne à faire de l'histoire naturelle. Il étudie les fossiles et récolte des plantes et des insectes. Il prétend qu'il ne quittera plus jamais Plancheuille. Mais le général, qui croit à un chagrin d'amour, sait bien qu'à vingt-huit ans chagrin d'amour n'est pas mortel. Il sait que la science reprendra le dessus et que bientôt Laurent se remettra à vivre, à espérer. A souffrir aussi, puisque c'est surtout cela qui est la vie.

Quant à sœur Marthe, elle a quitté Plancheuille.

Dès qu'elle a eu prononcé ses vœux, on l'a envoyée dans un petit village de Bretagne, près de Douarnenez, où elle apprend le français et le catéchisme aux petites Bretonnes. Elle est très gaie, très pieuse, et sa santé est excellente.

CHARLES ÉPHRYRE.

LA

FEMME AUX ÉTATS-UNIS

II[1].

L'AMOUR ET LE MARIAGE.

I.

Sur un continent nouveau, sans limites alors connues, une émigration de proscrits volontaires, fuyant, non la vindicte des lois, mais l'oppression des partis, mécontens plutôt que révoltés, exilés sans arrière-pensée de retour, emportant tout avec eux : famille, or et traditions, tel fut le point de départ de la colonisation américaine. Dès le début, par la force des choses, par l'isolement, par les dangers affrontés en commun, par le rôle même que les événemens lui imposent et que nous avons retracé, la femme s'affirme l'égale de l'homme, non plus inférieure à lui comme elle l'était alors en Europe, passant de l'autorité paternelle absolue sous le joug non moins despotique de l'autorité conjugale. Ces chaînes tombent le jour où elle aborde sur ces côtes lointaines; son rôle grandit. Aussi utile, aussi nécessaire que l'homme à l'œuvre commune, les services qu'elle rend lui conquièrent l'égalité qu'elle ambitionne.

Si l'on n'introduit pas explicitement cette égalité dans les lois,

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1889.

c'est qu'elle n'en a que faire, c'est que tout droit nettement défini est non moins nettement limité, et qu'elle a tout à gagner à ne pas préciser les siens. Enfant, l'école lui est ouverte, et, dès l'âge le plus tendre, sa faiblesse et ses charmes lui font des protecteurs et des admirateurs de ses compagnons. Jeune fille, elle s'appartient. Femme, le divorce lui permet de rompre un lien oppresseur. L'opinion publique la suit et la protège dans chacune des étapes successives de sa vie.

Mais elle aspire plus haut, et cette égalité ne la satisfait pas. Les circonstances auxquelles elle en est redevable s'affirment et secondent son ambition. Les années passent, la prospérité s'accroît, la civilisation s'étend. Dans un champ d'activité plus rémunérateur et plus vaste, si la tâche de l'homme est plus absorbante, celle de la femme devient plus légère. Affranchie des pénibles travaux qui incombaient aux premières émigrantes, elle n'a plus comme elles, comme sa grand'mère et sa mère, à pétrir et cuire le pain, à confectionner les vêtemens de la famille, à faire œuvre de servante; elle a des loisirs pour cultiver son esprit, pour élargir le cercle de ses connaissances, et, dans ce domaine que l'homme est contraint, par un labeur incessant qui le prend au sortir de l'école, d'abandonner trop tôt, elle va régner sans conteste et sans rivaux. Aux charmes de son sexe elle unira ceux d'un esprit cultivé, d'une supériorité intellectuelle que, de longtemps, l'homme ne pourra lui disputer.

Ses facultés agissantes et pensantes n'ont plus, comme au début, le même emploi que celles de son compagnon. L'activité silencieuse et froide de l'homme s'exerce en tous sens sur un continent illimité, sur un sol fertile qui rémunère ses peines au centuple, mais qui, prenant tout son temps, ne lui en laisse que peu pour la vie de famille, aucun pour la culture de son esprit. Il sait gagner l'argent, mais il ignore l'art de le dépenser, de lui faire rendre la somme de confort, de jouissances délicates que sa possession comporte. Elle s'y exerce, elle l'acquiert et y déploie ses ingénieuses facultés. Elle embellit son *home* et le lui rend plus attrayant; elle s'embellit elle-même, et il l'admire d'autant plus. Elle devient l'agent de la dépense comme il est celui de la recette; elle éperonne son ardeur au travail en flattant son cœur et sa vanité; elle met à profit les loisirs que son labeur lui crée, et, au respect inné que la femme inspire, en tant que femme, à l'homme de sa race, se joint le respect que lui impose une culture intellectuelle supérieure à la sienne.

Deux fois reine, la toute-puissance la grise, et le culte qu'on lui rend, les hommages dont on l'entoure, légitiment à ses yeux ses

caprices et ses exigences. Assurée du respect de tous, certaine de trouver en tout homme, quel qu'il soit, un protecteur et un défenseur, de conférer une faveur en demandant un service, elle se meut à l'aise dans cette atmosphère de galanterie, banale à force d'être étendue, qui s'adresse à son sexe plus qu'à sa personne, et dont elle n'hésite pas à réclamer hautement les privilèges. Quiconque a visité New-York a eu maintes fois l'occasion d'assister à la scène que raconte le baron de Hubner. « Je suis assis dans un des tramways-cars qui parcourent les rues principales de la grande ville. Un léger coup d'éventail m'arrache à mes pensées, et voilà, fièrement dressée devant moi, une jeune femme qui me toise de pied en cap, d'un regard hautain, impérieux, voire même courroucé. Je m'empresse de me lever, et elle prend ma place sans daigner me remercier, ne fût-ce que par un sourire ou un regard. Je suis cependant obligé de faire le reste du voyage debout, dans une position assez incommode, et en m'accrochant péniblement à une des courroies posées à cet effet le long du plafond de la voiture. Un jour, une jeune fille avait ainsi expulsé, d'une façon particulièrement cavalière, un vieillard infirme. Au moment où elle quittait la voiture, un des voyageurs la rappela. « Mademoiselle, lui dit-il, vous avez oublié quelque chose. » Elle revint précipitamment sur ses pas. « Vous avez oublié de remercier monsieur (1). »

De tels faits ne sont pas rares, mais ce serait être injuste envers les femmes américaines que d'attribuer à toutes le manque d'égards de quelques-unes. Cette assurance, cette conscience moins de leurs droits que de leurs privilèges, expliquent leur indépendance, comment elles peuvent entreprendre, seules, de longs voyages, certaines de trouver partout une universelle déférence et des attentions dont elles s'acquittent, semble-t-il, par le fait seul de les accepter, en échange desquelles nul n'attend même un remercîment.

De bonne heure et partout elles sont accoutumées à rencontrer les signes visibles de leur incontestable souveraineté, de l'universel respect. Partout elles sont chez elles et en ont conscience. A New-York, la ville cosmopolite, la ville du monde qui contient le plus d'Irlandais après Dublin, le plus d'Allemands après Berlin et Vienne, à Chicago et à Saint-Louis, ces villages de l'Ouest qui, ayant fait fortune, sont devenus de grandes villes, les marques apparentes de la royauté féminine frappent les yeux. Dans tous les endroits, publics ou privés, au théâtre et dans les hôtels, dans les chemins de fer et à bord des bateaux à vapeur, dans les restaurans et dans

(1) *Promenades autour du monde*, 2 vol. in-8°; Hachette et Cie.

les magasins, dans la rue et dans les parcs, dans les salons et dans la maison paternelle, la femme est reine.

Toute royauté a son point de départ; nous avons indiqué quel fut le sien. Toute royauté a sa raison d'être; elle justifie la sienne par sa double supériorité. C'est aux sources vives de toute beauté physique qu'elle a puisé ses charmes. Unis jeunes et par amour, son père et sa mère lui ont transmis les dons que la nature prodigue aux enfans de la jeunesse et de l'amour. En elle s'affinent les traits caractéristiques d'une race vigoureuse et saine, parfois, comme dans l'Ouest, pure de tout mélange. Là où l'immigration a fait intervenir, comme dans les États de l'Est, un facteur nouveau, ce facteur a modifié, non déformé, le type primitif. Le sang hibernien, français, italien, allemand, qui se mêle dans ses veines au sang anglo-saxon, tempère de vivacité ou de morbidesse, de grâce ou de langueur les contours trop arrêtés qu'elle tient de ses ascendans. Aussi retrouve-t-on sur ce sol presque tous les genres de beauté plastique : la voluptueuse nonchalance de la créole, l'aristocratique pureté de lignes de l'Anglaise, l'expressive et mobile physionomie de la Française, le teint éblouissant et les formes sveltes des filles d'Irlande. A ces races diverses elle a emprunté ce qui constituait la supériorité de chacune; la jeunesse et l'amour ont fait œuvre d'élimination, le mariage étant aux États-Unis, plus que partout ailleurs, le résultat d'une instinctive affinité.

Longtemps renfermée dans le cadre lointain d'un continent peu visité, et ne possédant rien qui fût alors de nature à attirer le voyageur curieux ou le touriste observateur, la beauté des femmes américaines, légendaire parmi les officiers de marine ou les diplomates que leurs fonctions amenaient sur les côtes ou à Washington, se révéla le jour où la facilité des communications et l'instinct nomade de la race provoquèrent un exode régulier d'Américains enrichis. La vieille Europe les attira; ses monumens, ses palais, ses villes et ses musées devinrent le but de pèlerinages réguliers, le complément d'une éducation sérieuse, surtout pour les femmes. Londres et Paris, Florence et Munich, Rome et Dresde virent se fonder dans leurs murs des colonies américaines, kaléidoscopes mobiles et changeans, dont le personnel, incessamment renouvelé, incessamment s'accroissait, et qui gravitait autour de quelques familles riches et connues, établies à demeure. De là la prise de possession, dans chacune de ces villes, de certains quartiers spécialement affectionnés par la colonie américaine. Elle s'y concentre et y vit; c'est une cité étrangère dans la grande ville française, anglaise, italienne ou allemande.

Un proverbe anglais dit qu'il faut sept ou huit générations pour

produire un *gentleman*, trois ou quatre pour former une *lady*. Il n'en fallut pas tant à la femme américaine. De la race anglo-saxonne, modifiée par le concours de circonstances que nous avons indiqué, elle tenait la beauté physique; des loisirs que l'homme lui faisait, la culture intellectuelle; de la fortune rapidement conquise, les goûts d'élégance et de raffinement naturels à son sexe. L'Europe fit le reste.

Très fiers de la beauté de leurs femmes, de leurs sœurs et de leurs filles, les Américains en font moins honneur à la race même dont ils sont issus qu'aux usages et aux mœurs de leur patrie, et, sur ce point, leur opinion vaut d'être notée. L'un d'eux me la résumait un jour dans une de ces boutades humoristiques où excellait Swift et dans lesquelles éclate l'esprit froidement railleur de l'Anglo-Saxon. Grand voyageur devant l'Éternel et observateur consciencieux, le hasard m'avait fait le rencontrer à Madrid, puis à Naples, et, ce soir-là, à dîner chez Mme X***. Nous nous étions retrouvés avec plaisir; nous avions, de l'autre côté de l'Atlantique, des amis communs : il n'en fallait pas davantage pour ébaucher un commencement d'intimité. Je m'y prêtais d'autant plus volontiers qu'il avait l'esprit fin, un peu paradoxal parfois, mais plein d'imprévu.

A table, nous avions parlé de la race latine et de la race anglo-saxonne. Inutile d'ajouter que toutes ses préférences étaient acquises à cette dernière.

— L'avenir est à elle, me dit-il en reprenant après dîner notre conversation un moment interrompue; elle finira par peupler le monde. Les États-Unis ne comptaient que 5 millions d'habitans au commencement de ce siècle; nous sommes 60 millions maintenant (1). Déjà nous débordons sur l'Amérique du Sud; l'Océanie se peuple de nos fils de colons. Comparez à vos familles françaises d'un ou deux enfans, ces familles de l'Ouest où l'on en compte 10 ou 12. Au point de vue de la population, vous restez stationnaires; nous doublons en trente ans. La dot vous tue.

— Comment cela?

— Eh! sans doute. Est-il rien de plus absurde que ce système qui consiste à faire assurer l'avenir des enfans par leurs parens? C'est l'antithèse de la vérité, le monde renversé, les vieux se privant pour les jeunes, ceux qui ne peuvent plus produire se sacrifiant à ceux qui ne savent pas s'aider. Si encore ce sacrifice assurait leur bonheur! mais neuf fois sur dix vous les rendez malheureux.

(1) Les derniers rapports officiels portent ce chiffre à 61,702,000.

Il était lancé, je n'avais plus qu'à l'écouter.

— Vous croyez que je fais du paradoxe à plaisir : il n'en est rien. Regardez là, devant vous, ces trois jeunes filles. Une est jolie, les deux autres franchement laides. Celle de droite a la taille déviée; le visage est pâle, amaigri, les traits tirés et fatigués. Sa voisine, sa sœur, n'est guère mieux. Toutes deux, vous le savez, sont richement dotées et ont, ce que vous appelez, de belles espérances; aussi les prétendans affluent. Il n'en est pas moins vrai que la nature, marâtre si vous voulez, — ce n'est pas mon affaire ni la vôtre, — les avait condamnées au célibat. Leur père s'est marié trop vieux à une femme riche et mal bâtie : voilà les résultats. Eh bien! ces deux jeunes filles, laides et mal bâties aussi, sont recherchées par des hommes jeunes, qui ne les aimeront pas, et, pour cause, mais qui demandent à un riche mariage la fortune que le hasard a oublié de déposer près de leurs berceaux et qu'ils ne se sentent pas la force de conquérir. Quant à l'autre, elle a tout ce qu'il faut pour plaire; mais, sans dot, que trouvera-t-elle? Un vieillard, ou le célibat forcé : voilà son lot. Vos deux laiderons auront-elles des enfans? Il est permis d'en douter, en tout cas, de souhaiter qu'il n'en soit rien.

— Soit; mais toute fille laide n'est pas pourvue d'une grosse dot. Il en est de jolies et de bien rentées.

— Je veux l'admettre; mais n'est-ce pas déjà trop que d'égaliser les chances? Ne voyez-vous pas qu'un père affligé de deux filles pareilles est tenu à redoubler d'efforts et de sacrifices pour assurer leur mariage, et que ce mariage, quoi qu'il en puisse penser, lui individuellement, n'est pas un gain pour la société? Laissée à elle-même, la nature se tirerait d'affaire, au grand avantage de tout le monde. C'est une loi naturelle qu'un homme jeune, sain et robuste aime une jeune fille belle, saine et robuste. C'est une loi de la nature qu'ils s'unissent, et, comme dans les contes de fées, aient beaucoup d'enfans qui leur ressemblent. A quoi bon acheter à grand prix un mari pour une fille qui n'en a que faire, qui mettra peut-être au monde un être chétif et malingre que l'on sauvera, si on le sauve, à force de soins, que l'on s'épuisera à doter pour qu'il aille à son tour faire souche d'êtres semblables à lui. En tout et partout la nature procède par voie d'élimination. Certaines espèces végétales et animales sont condamnées à disparaître, moules imparfaits, incapables de servir à une reproduction plus parfaite.

— En un mot, vous demandez la suppression des femmes laides.

— Suppression violente, non; mais ne vous mettez pas à la traverse et surtout ne vous appliquez pas à en perpétuer l'espèce,

pas plus que celle des hommes malingres et rachitiques. Un être pareil coûte autant, et plus, à nourrir, à élever qu'un être sain et complet. Vous créez des sociétés d'encouragement pour les chevaux, les animaux de basse-cour, les races ovine et bovine, et quand il s'agit de l'être par excellence, de l'homme et de la femme, vous édifiez à grands frais un système absurde, à l'encontre de la nature, dont le résultat est de perpétuer la laideur et l'abâtardissement de la race. Vous trouvez tout simple et tout naturel qu'un homme dans la force de l'âge épouse une fille laide, mal venue, bien dotée, et vous appelez cela un beau mariage. Vous trouvez simple et naturel qu'une fille belle et pauvre épouse un homme âgé, ayant vécu, comme vous dites, mais riche, et vous félicitez la mère ou l'amie qui a fait ce beau coup. J'enrage de voir ces vilenies. La nature aussi enrage, mais elle se venge, et c'est là le danger. Vous fermez les yeux pour ne pas le voir. Cependant, les statistiques sont là pour vous éclairer. La science, la médecine, la physiologie, les tribunaux eux-mêmes vous cornent la vérité aux oreilles. Vous les bouchez; il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre; vos pères de famille s'exterminent de travail pour amasser des dots; vos mères de famille font la chasse aux héritières. L'une d'elles me disait il y a peu de jours : « Je désire marier Ernest; il fait des sottises. Je lui cherche une femme riche : Ernest ne pourrait pas vivre sans fortune, mais nous ne tenons pas à la beauté. Auriez-vous quelqu'un à nous proposer? » Son Ernest est un grand bêta, mal élevé, fréquentant toutes sortes de mauvaises compagnies, maigre, étriqué, déjà à demi gâteux. Sa brave femme de mère cherche et trouvera quelque laideronne, mal venue, bien dotée. On les mariera, on les invitera à faire souche; Dieu vous garde des résultats!

Il reprit haleine, et, de fait, il était temps.

— Aux États-Unis, nous sommes plus logiques; si nous copions vos modes, nous n'importons pas vos théories matrimoniales. Nous nous marions par amour et tout le monde s'en trouve bien. Un de mes amis, millionnaire de Chicago, vient de donner sa fille à un jeune négociant qui débute. Le jour du mariage, il leur a remis 2,000 dollars (10,000 francs), pour défrayer un voyage en Europe; on l'a trouvé très généreux. Son gendre travaille, il adore sa femme, qui le lui rend bien. Je parie qu'avant dix ans ils auront six enfans et 100,000 dollars. Sur ce, bonsoir!

Il me serra la main et partit. Ma voisine, une dame d'un certain âge et qui comprenait l'anglais, avait dû l'écouter, car je l'entendis murmurer au moment où il s'éloignait :

— Tous ces Américains sont matérialistes.

II.

Nous vons indiqué ce que fut, au début, la colonisation des États de l'Est : puritaine et protestante, se recrutant dans les classes moyennes de l'Angleterre de 1630, hostile aux Stuarts, sympathique au *commonwealth* et à une forme républicaine de gouvernement. Dans le Sud, au contraire, colonisé par les partisans des Stuarts dépossédés, nous avons signalé le maintien des traditions aristocratiques anglaises, l'esclavage devenu une institution, la vie large et facile du planteur remplaçant l'existence opulente du grand propriétaire terrien. Dans l'Ouest, envahi et peuplé plus tard, ces deux types se mêlent et se confondent, représentés par les aventuriers du Sud et de l'Est, par leurs plus hardis pionniers impatiens de vie libre et de grands espaces, reculant devant la civilisation qui avance et dont la réglementation leur pèse. Tous jeunes, énergiques, peuplant les solitudes de l'Ouest d'une progéniture vigoureuse comme eux, nombreuse comme elle l'est toujours là où l'enfant est un aide et non une charge.

D'où trois types distincts : population citadine dans l'Est, de planteurs dans le Sud, fermière dans l'Ouest. Depuis, il est vrai, et successivement ces conditions se sont modifiées, chacune des sections débordant sur l'autre : l'Ouest se couvrant de grandes villes, l'Est envahissant le Sud après la guerre de sécession, le Sud ruiné, émigrant ; mais le temps n'a pas encore achevé son œuvre de fusion, non plus qu'il n'a effacé les traits caractéristiques. L'Est, la première colonisée de ces trois sections, est devenu la plus peuplée, la plus importante, le centre du grand commerce incarné dans la vraie capitale de l'Union, dans New-York, la cité impériale, comme elle s'intitule elle-même.

Aucune autre ville de la république ne saurait rivaliser avec elle. Sa population, son luxe, l'éclat de ses réceptions et de ses fêtes, l'opulence de ses millionnaires, l'élégance des toilettes féminines, en font l'arbitre des coutumes et des modes, la ville sur laquelle se règlent les autres. Boston renferme une société plus lettrée et plus austère, Baltimore, Charleston et Richmond ont conservé des traditions plus aristocratiques, Philadelphie est un milieu plus délicat et plus réservé ; on trouve plus de gaîté à la Nouvelle-Orléans, plus de laisser-aller à Chicago, plus d'esprit et de goût à Washington quand la session hivernale du Congrès y ramène le monde cosmopolite des légations, du sénat et de la chambre des représentans ; mais dans aucune de ces cités la vie sociale n'atteint le même degré d'intensité qu'à New-York, le paradis de la jeune fille américaine.

Là, plus et mieux qu'ailleurs, elle peut donner librement carrière à ses goûts de dépense et de toilette, de réceptions et de fêtes, de flirtation et de plaisir. La vie sociale, dont elle est l'âme, est organisée pour elle et les mœurs américaines lui assurent une liberté aussi complète qu'elle saurait l'être. On en a parfois exagéré l'étendue, fait de quelques exceptions tapageuses et bruyantes une règle générale, et l'on a attribué aux jeunes *misses* de New-York des allures par trop vives; la réalité, telle qu'elle est, suffit et offre avec nos coutumes un contraste assez déconcertant sans qu'il soit besoin de l'accentuer encore. Amazones intrépides, elles cavalcadent en bande ou accompagnées du cavalier qu'elles admettent momentanément à l'honneur de les courtiser, dans les allées du Central-Park, ou bien elles y conduisent un léger buggy attelé d'un rapide trotteur. L'hiver, elles organisent des parties de traîneaux ou patinent sur les lacs. On les rencontre dans les grands magasins, dans les confiseries à la mode sans autre escorte que leurs amies ou amis ; le soir, au théâtre et au bal ; l'été, à Newport, à Saratoga, à Long-Branch, à Bar-Harbor, étalant dans les casinos des toilettes luxueuses à mettre en fuite un mari futur ; l'automne, Paris et Londres, Florence et Rome, Naples et Lucerne les attirent. Elles remplissent nos hôtels européens de leur exubérante gaîté, de leurs fantaisies excentriques ; on les croise sur toutes les routes, infatigables excursionnistes, visitant tout, explorant tout, partout aussi libres que chez elles, insouciantes de l'étonnement qu'elles causent, des commentaires qu'elles provoquent.

« C'est très joli, disait Walpole, mais... que fait-on de cela à la maison? » Ce qu'en font neuf fois sur dix les Américains : de paisibles femmes d'intérieur; ce qu'en font les Anglais : des comtesses, des marquises et des duchesses portant dignement les plus grands noms du royaume-uni. De ce que leurs vives allures vont à l'encontre de nos idées reçues et les exposeraient, chez nous, à des interprétations qui, à tout prendre, seraient moins à notre honneur qu'au leur ; de ce qu'elles s'écartent du type conventionnel que nous nous faisons de la jeune fille, type auquel notre implacable logique entend ramener bon gré mal gré toute une catégorie d'êtres humains, quels que soient leurs aspirations, leur nature et leurs goûts, il ne s'ensuit pas cependant que les Américains soient dans le faux absolu et nous dans le vrai absolu. Les résultats qu'il donne sont le véritable critérium d'un système social, et, à en juger par les résultats, on ne saurait affirmer que la grande liberté laissée aux jeunes filles américaines ait, jusqu'à ce jour, abouti à des résultats plus regrettables que le système contraire qui prévaut en Europe. « Nos parens nous ont mariées comme il leur a plu, murmurent les Italiennes ; à nous, maintenant, de faire

comme il nous plaira. » L'Américaine se marie comme il lui plaît; libre dans son choix, elle y est, le plus souvent, fidèle, et beaucoup savent être, à la fois, le plaisir et l'honneur de leur maison.

Mais tout d'abord, et c'est par là qu'elle choque le plus nos idées reçues, elle est sa « propre maman, » en ce sens que c'est à elle à se garder, à veiller sur elle-même, à agir avec discernement. De bonne heure en contact avec des compagnons de son âge, son imagination s'est assagie; pas d'envolées dans un monde mystérieux; des types vivans et non plus d'invraisemblables héros; les mirages trompeurs remplacés par une prosaïque réalité; le bon sens supplantant les poétiques illusions; la clairvoyance se substituant aux vagues rêveries et aux mystiques élans. La *flirtation*, qui est à l'amour ce que la préface est au livre, à la passion ce que l'escrime est au duel, achève ce que l'éducation commune a commencé. Elle en use avec la dextérité de son sexe, avec la confiance que lui donne le respect qu'elle inspire, avec la sagacité d'une précoce expérience et la conviction que de l'usage qu'elle en fera et du choix auquel elle s'arrêtera dépendra le bonheur de sa vie. Ce choix, nul ne le lui dicte; elle en a la pleine responsabilité, et dès sa jeunesse on l'y a préparée. Habituée aux hommages des hommes, leurs complimens ne sont pas pour lui tourner la tête; elle a le sens pratique de la vie, elle sait ce qu'elle en peut attendre et ce qu'elle veut. Dans ces têtes mutines et que l'on croit évaporées, il y a plus de diplomatie qu'on ne soupçonne, un cœur plus calme, une nature plus rassise que les apparences ne le laisseraient supposer.

Puis, et par opposition, les qualités qui distinguent l'Américain sont rarement de celles qui entraînent et séduisent à première vue. Froids par tempérament, réservés par instinct, travailleurs infatigables, ambitieux de fortune et de pouvoir, de bonne heure toutes leurs facultés sont concentrées sur un but unique : réussir. Leur ambition est sans limites, comme le champ dans lequel elle s'exerce. Pas un d'eux, si humble que soit son point de départ, qui ne puisse aspirer au rang le plus élevé, prétendre à la plus haute opulence. Cultivateur ou bûcheron, ouvrier ou fermier, il peut devenir représentant, sénateur, ambassadeur, ministre d'état, président de la république; dans les professions libérales, rien ne lui barre la route, ne l'oblige à un stage long et coûteux; pas de conditions d'avancement, pas de catégories sociales dans lesquelles il se sente enfermé, confiné, qui paralysent son effort et ralentissent son élan. Le niveau égalitaire de l'éducation ne laisse à ses concurrens d'autre avantage sur lui que la valeur intellectuelle particulière à chacun d'eux; la supériorité appartient moins au savoir qu'à l'énergie et à la volonté.

Il le sait, et il en tend les ressorts à l'excès, évitant, d'instinct, ce qui le détournerait de son but, peu soucieux des formes et des apparences, âpre aux réalités. On lui reproche son manque d'urbanité, des habitudes souvent grossières, son dédain des conventions et de la distinction. Il est certes de nombreuses et brillantes exceptions, mais en fait le reproche est fondé. Le plus grand nombre n'a ni le temps d'être poli, ni celui de rechercher la société des femmes. Ils ont autre chose à faire. Puis, l'absence de dot a du moins cela de bon qu'ils ne voient pas, dans un riche mariage, un chemin de traverse plus court pour conquérir la fortune.

Riches ou pauvres, arrivés ou en voie de l'être, ils sont rarement oisifs; or il faut des loisirs pour cultiver la société des femmes. De toutes les occupations nulle n'est plus absorbante, n'exige plus de temps et de soins. Enfin, aux États-Unis, les salons ne sont pas, comme en Europe, l'une des grandes routes qui mènent au succès, la plus fréquentée par les ambitieux en quête d'un appui, d'une recommandation, d'une influence; un centre où se nouent des intrigues, où se traitent des affaires, où se concluent des marchés. A Washington même, les nuées de solliciteurs qui assiègent la capitale et la Maison-Blanche ont bien rarement accès dans les salons, même politiques, et l'on aurait peine à citer un homme d'état, un financier, un avocat, un millionnaire quelconque ayant fait son chemin dans le monde et par le monde.

La froideur et la réserve naturelles aux hommes, leurs occupations multiples et l'ardeur qu'ils y apportent, le respect que leur inspire la jeune fille, son expérience des réalités de la vie, son imagination disciplinée de bonne heure, autant de causes qui rendent la *flirtation* moins périlleuse pour elle, aux États-Unis, que partout ailleurs. Si ces filles d'Ève n'ont point inventé la flirtation, à tout le moins elles ont inventé le mot et si bien perfectionné la chose qu'elles l'ont élevée à la hauteur d'une institution. Il leur fallait cela pour remplacer ce qui en tient lieu en Europe et ce qui n'existe pas en Amérique : la sollicitude inquiète des parens et des amis, leurs combinaisons matrimoniales, leurs négociations discrètes, toute cette stratégie savante pour rapprocher et pour unir, pour préparer et conclure un mariage. L'indépendance américaine s'en accommodait mal, l'absence de dot en écartait tout ce qui en fait une affaire, ne laissant subsister que la question de goût personnel. Or, en pareille matière, le cœur des intéressés seuls étant en jeu, les intermédiaires deviennent inutiles; le plus simple est encore de laisser les adversaires en présence. C'est ce que l'on fait.

A la jeune fille donc de former sa cour, d'arrêter son choix, d'éli-

miner qui bon lui semble, de n'admettre au nombre de ses suivans que ceux qui lui paraissent réunir les conditions qu'elle désire trouver réunies dans un mari. A elle de s'assurer par une enquête préalable de l'harmonie de goûts et d'idées qui existe entre eux, de démêler, sous les formes partout identiques de la galanterie, la profondeur et la sincérité des sentimens qu'elle peut inspirer, la valeur intellectuelle et morale de celui dont elle portera le nom. La flirtation pourvoit à tout cela et lui permet tout cela; sous une forme mélancolique ou enjouée s'échangent aveux et confidences, entretiens tendres et sérieux, se dessinent les caractères, les volontés, les aspirations. Tacticienne habile, elle excelle à calmer les impatiences, à encourager sans se lier, à décourager sans rompre.

Est-elle mondaine? Il lui importe de savoir s'il aime le monde, ou s'il l'aimera, s'il l'y conduira, si elle pourra se livrer à son goût pour la toilette, recevoir, passer l'été à Saratoga ou aux bains de mer. Entre deux phrases sentimentales, émaillées de citations de Tennyson ou de Longfellow, elle glissera une question sur la situation actuelle du jeune homme, ses chances de fortune, ses espérances, en sœur, en amie qui s'intéresse à lui, à son avenir. En quelques séances, elle saura ce qu'il lui importe de savoir, et, comme les termes de comparaison ne lui font pas défaut, elle saura aussi si elle doit l'encourager ou le décourager. Plus simple dans ses goûts, aspire-t-elle à un bonheur plus calme, met-elle son idéal dans une intimité complète de cœur et d'esprit; aimera-t-il ce qu'elle aime et se contentera-t-il de cette existence paisible? Ambitionne-t-elle de jouer un rôle politique, de briller à Washington? Y a-t-il en lui l'étoffe d'un homme d'État, à tout le moins d'un *politicien?* Saura-t-il habilement diriger sa barque sur cette mer orageuse? Imbue des vieilles traditions, met-elle son orgueil à s'allier à l'une de ces anciennes familles dont on prise plus encore aux États-Unis qu'en Europe l'antique origine? Elle apportera dans son choix le discernement, la prudence et la sage lenteur qu'il comporte.

Ce n'est pas à elle à s'accommoder de la situation que les circonstances lui feront, à y conformer ses goûts, à y plier ses inclinations. Ni le milieu dans lequel elle a vécu, ni les enseignemens qu'elle a reçus ne l'ont préparée à ce rôle effacé et subalterne. Elle n'est pas comme ces princesses allemandes qu'une éducation savamment indifférente façonne à devenir catholiques ou protestantes, orthodoxes ou schismatiques, anglaises ou russes, italiennes ou grecques, suivant l'époux que leur imposeront les combinaisons politiques du moment. Ses idées sont arrêtées, ses goûts formés, et le problème à résoudre est de choisir celui qui, les partageant, saura le mieux les réaliser.

L'hiver, dans les salons, l'été à Newport, Saratoga, Long-Branch, sans trêve et sans relâche, elle poursuivra son but, avec autant de persistance qu'en met l'homme à conquérir le succès. Par d'autres voies, les seules à sa portée, ne vise-t-elle pas le même résultat? Avec cette différence toutefois que, s'il fait fausse route, il peut revenir en arrière, que si le commerce ne répond pas à son attente, la banque, la politique, l'agriculture, l'industrie, lui sont ouvertes, qu'il a de longues années devant lui, mais qu'il n'en va pas de même pour elle. Une erreur engage sa vie, et le temps lui est parcimonieusement mesuré. Aussi avec quel art merveilleux, avec quelle habileté consommée, elle manœuvre sur ce terrain difficile, elle dirige, active ou ralentit son attelage d'adorateurs, insouciante et rieuse en apparence, excellant à faire jaillir d'une conversation badine, à saisir dans l'épanchement du tête-à-tête discrètement préparé, un trait de caractère, un détail significatif qui l'éclaire!

Sous ces dehors frivoles qui frappent seuls les yeux, se joue une partie décisive pour elle. Il y faut un rare sang-froid, une vigilante perspicacité. Le cœur peut se prendre et mettre la clairvoyance en défaut. Pour armes naturelles elle a son instinct féminin, sa supériorité intellectuelle, une précoce expérience de l'homme inhabile à dissimuler, que la jalousie aiguillonne, que la vanité aveugle, que la passion entraîne, que déconcertent ses savantes retraites ou ses habiles avances. A ce jeu périlleux pour sa dignité féminine, ne risque-t-elle pas de se compromettre ou de se perdre, à tout le moins d'y laisser ce qui, suivant nous, fait le charme de la jeune fille : cette candeur, cette modestie, cette ignorance que nous prisons fort et leur attribuons volontiers? Peut-être, mais étant donné le point de départ: la nécessité pour elle de faire un choix et la responsabilité qu'elle encourt en se trompant, n'est-il pas équitable, à tout prendre, qu'elle use de ses avantages et des armes dont la nature l'a pourvue ?

Le privilège de flirter est aussi sacré et aussi imprescriptible aux États-Unis que le sont chez nous les immortels principes de 1789. S'il ne figure pas tout au long dans la constitution américaine, on l'estime implicitement contenu dans la déclaration des droits de l'homme, — et partant de la femme, — qui autorise tout citoyen de la grande république à se livrer de son mieux à la recherche du bonheur, *pursuit of happiness*. La *flirtation* étant un des moyens de l'atteindre, l'intimité temporaire qu'elle crée entre jeunes gens et jeunes filles est acceptée et respectée. Ils peuvent à leur aise jouer la comédie préliminaire de l'amour, procéder à la répétition avant la représentation, préluder sous une forme sentimentale ou badine à ces attractions confuses qui se précisent ou se dissipent

suivant que l'accord ou le désaccord des caractères se révèle dans une demi-intimité, s'isoler au milieu de la foule dans un coin du salon, ou, l'été, sur la plage.

D'ingénieux industriels, à Newport, Atlantic City, Bar-Harbor et Long-Branch ont fondé sur cette institution nationale une spéculation profitable. Elle consiste à louer aux jeunes couples en quête de tête-à-tête un vaste parasol dont le long manche armé d'une pointe de fer s'enfonce dans le sable. Ce parasol abrite des rayons du soleil et dissimule discrètement les traits de ceux auxquels il prête son ombre protectrice. On n'aperçoit le plus souvent sous ce gigantesque champignon que deux pieds mignons finement chaussés et deux extrémités masculines, parfois, aussi, mais plus rarement, une taille souple qu'enserre un bras hardi. Encouragé par le succès, l'industriel d'Atlantic City a fait niveler, sur un terre-plein dominant la plage, une longue terrasse de sable d'où les amoureux peuvent voir, sans être vus, se dérouler à leurs pieds le panorama de la mer. Spécialement affectée à la *flirtation*, ceux qui s'y livrent passent sur cette terrasse de longues après-midi. Nul ne s'en étonne ni ne s'en offusque.

La *flirtation* n'est pas l'apanage exclusif des classes riches, tant s'en faut. Du haut en bas de l'échelle sociale, elle est le prélude indispensable du mariage, et celle-là s'estimerait lésée de ses droits qui passerait, sans cette transition obligée, de la condition de jeune fille à celle de femme mariée.

Est-ce à dire qu'il n'y ait pas d'abus et que la plus dangereuse des expériences, celle qui consiste à mettre en présence dans une intimité temporaire jeunes gens et jeunes filles pour faire assaut de coquetteries, de tendres aveux et de déclarations passionnées, n'aboutisse pas parfois à de désastreuses conséquences? Ces abus existent, mais ces conséquences sont rares, d'autant plus que les lois et les usages américains n'entendent pas raillerie sur la séduction. Aux États-Unis, on n'est pas indulgent pour les don Juan. Entre la jeune fille irritée, les pères et les frères armés, les tribunaux toujours prêts à leur infliger d'écrasantes indemnités, leur profession manque de charme; aussi hésitent-ils à s'aventurer sur ce terrain semé de chausse-trapes.

Le plus en danger n'est pas elle, mais lui. Le respect instinctif dont la femme est l'objet, le culte national rendu à sa faiblesse et à ses charmes, la protègent et l'abritent contre les écarts mêmes de son imagination ou de sa vanité. Elle le sait et souvent en abuse. Sa coquetterie féroce se joue parfois des sentimens qu'elle inspire, des feux qu'elle attise, des sermens qu'elle échange. Elle les rompt quand ils lui pèsent, se lie ou se délie au gré de son caprice ou de son ambition, sans souci du mal qu'elle fait.

Les moralistes en gémissent et ne lui ménagent ni les sages conseils ni les objurgations paternelles. La presse elle-même intervient et l'invite, dans son propre intérêt, à user avec plus de discretion des privilèges de son sexe. « Quelles sont, se demande l'un des organes les plus accrédités de l'opinion publique, les limites de la flirtation? » Et l'éditeur, déconcerté, de répondre : « Nous savons bien où elle commence, mais nul ne sait où elle finit. Nos jeunes filles vont trop loin. Leur coquetterie savante n'est, à les en croire, que l'innocente manifestation d'une nature ingénue. Est-ce donc être coquette, disent-elles, que d'être rieuse et gaie, rêveuse et tendre, et si la vivacité exubérante ou la poétique mélancolie est à l'air de notre visage et nous embellit, doit-on nous en faire un crime? L'argument est ingénieux, l'objection plausible; mais la rêverie est affectée et la gaîté manque de naturel. Voici une jeune fille charmante, d'esprit cultivé, de bonne naissance. Elle a tout pour plaire, et les prétendans l'entourent. Dans le nombre, il peut s'en trouver un digne d'elle. Est-ce à le découvrir que tendront ses efforts? Rarement. Elle est le prix que l'on se dispute; son rire bruyant, sa fiévreuse gaîté ou sa hautaine mélancolie enchaînent et fascinent un cortège d'adorateurs que lui envient ses rivales moins favorisées. Pas un de ses gestes, pas une de ses paroles qui ne soient calculés en vue de l'effet à produire. Préoccupée de conquérir les suffrages, de satisfaire son insatiable vanité, d'accroître son prestige, d'entendre murmurer son nom, de le voir cité dans les journaux, elle dédaigne la plus noble aspiration de la femme, qui est d'aimer et d'être aimée (1). »

Critique indulgente, la presse n'en est pas moins complice des écarts qu'elle blâme, et le journalisme indiscret de vanter les charmes, de décrire les toilettes, de citer les noms des belles du Sud, du Nord et de l'Ouest. Dans un seul article nous relevons la liste des jeunes filles dont la beauté est renommée sur les rives du Potomac, jeunes filles du meilleur et du plus haut monde et dans cette liste, que l'auteur se promet de compléter plus tard, nous ne relevons pas moins de *cent trois* noms très connus, avec commentaires à l'appui. « Nellie Hazeline, de Saint-Louis, vient, nous dit l'écrivain, de mourir à vingt-quatre ans, et telle était sa réputation de beauté que le télégraphe transmettait chaque matin un bulletin de sa santé à toutes les villes de l'Union, de l'Atlantique au Pacifique. On la proclamait reine à Saratoga et à New-York, à Newport et dans le Missouri; elle n'était pas moins célèbre par ses charmes que par le goût exquis de sa toilette. »

Est-ce à un poète persan ou à un journaliste américain que nous

(1) Voir dans le *New-York Herald* du 2 janvier 1889, *Folly of the Flirt*.

devons ce portrait de miss Mary Brown, du Tennessee? « La pureté de ses traits, la perfection de ses formes raviraient un sculpteur, enthousiasmeraient un peintre ; son teint rappelle les nuances fugitives et la blancheur nacrée de la fleur du pommier ; ses yeux reflètent l'azur d'un ciel d'été et le soleil semble avoir doré d'un de ses rayons célestes son incomparable chevelure. » — « Miss Mary Handie est, ajoute un autre, la reine de New-York, de Baltimore et de Philadelphie. Ses traits sont ravissans, ses formes offrent l'assemblage parfait que les poètes inspirés de l'Orient prêtent aux plus séduisantes houris de leur paradis enchanté (1). »

Certes, il y a, dans de pareils éloges tirés à des centaines de mille exemplaires, de quoi tourner une tête de jeune fille et lui faire pardonner au journaliste ses critiques et ses avis dictés par un bienveillant intérêt. L'opinion l'excuse, si ses compagnes moins indulgentes l'accusent. C'est une coquette, une *flirt*, instable et changeante, capricieuse et redoutable ; elle abuse de ses droits et de ses privilèges, mais privilèges et droits sont indéniables. Si l'homme l'imite, s'il prétend, comme elle, se jouer de ses engagemens, rompre des liens imprudemment contractés et, fiancé, se refuser au mariage, l'opinion le flétrit et la loi le condamne. Elle peut lui réclamer des dommages-intérêts que les tribunaux octroieront et qui seront calculés, non d'après le dommage causé, il est le plus souvent nul, mais d'après la position de fortune de l'inconstant.

A mesure que la civilisation s'étend aux États-Unis, les mœurs changent. Il y a quelque trente années, ces drames intimes se dénouaient brutalement. Le *cure-dent* d'Arkansas, le *bowie knife*, le revolver, avaient tôt fait d'amener le fiancé récalcitrant à résipiscence ou de venger l'injure faite à la famille de l'Ariane désolée. Aujourd'hui il en va autrement, et les *Breach of promise cases*, procès en non-exécution d'engagement, ont remplacé avantageusement ces procédés d'un autre âge. A changer de méthode, la femme n'a rien perdu. La crainte d'exorbitantes amendes en impose à certains hommes plus que l'arsenal le mieux garni, et une grosse somme console mieux la vanité de certaines femmes qu'une improductive hétacombe.

III.

Quelques-uns de ces procès sont restés célèbres aux États-Unis, et, loin de diminuer, le nombre s'en accroît chaque année. La spéculation s'en mêle ; elle accourt d'ordinaire partout où il est ques-

(1) Voir, dans le *Philadelphia Enquirer* du 30 octobre 1888, *Beauties of the South.*

tion d'argent. Des avocats se sont cantonnés dans cette spécialité, et leurs cabinets, alimentés par des hommes d'affaires à l'affût d'incidens de cette nature, réalisent d'importans bénéfices. Un nouveau genre d'éloquence a fait son apparition dans le prétoire, et le verdict étant réservé à l'appréciation des jurés, il n'est sorte d'argumens auxquels on n'ait recours en une matière qui se prête si bien à tout le *clap trap* oratoire. Le comique et le pathétique s'y coudoient. Charles Dickens, dans *Pickwick papers*, nous a laissé une immortelle parodie de ce genre de procès en Angleterre. Le cas suivant, emprunté aux Etats-Unis et rapproché de celui du maître, met en contraste l'*humour* britannique et l'esprit pratique américain. Bornons-nous à la plaidoirie; elle résume toute l'affaire.

« Messieurs les jurés, les témoins que j'ai fait comparaître devant vous, leurs dépositions si claires et si précises ne sauraient laisser subsister aucun doute dans l'esprit d'hommes aussi au courant que vous l'êtes de toutes les roueries masculines. Ma cliente vous a ouvert son cœur. Vous y avez lu ses doutes, ses pudiques hésitations. Dans un récit touchant que je n'aurai garde de refaire, crainte d'en affaiblir l'impression, elle vous a confié, à vous qui êtes fils, frères, époux ou pères, avec quel art infernal, par quelles vertigineuses promesses de joies enivrantes, de fraîches toilettes, d'intérieur confortablement meublé, l'accusé, ici présent, lui a arraché le tendre aveu après lequel il soupirait, cet aveu qui coûte tant à la modestie de son sexe, cet aveu qui... mais là-dessus vous en savez autant que moi, et les convenances me ferment la bouche. Maître de son secret, comme il l'est de son cœur, il cueille sur ses lèvres virginales ce baiser dont sa mère seule a jusqu'à ce jour savouré la douceur, ce baiser... vous le connaissez d'ailleurs... Avec un satanique empressement, il revient, le soir même, le lendemain, les jours suivans. Fiancé, il jouit du délicieux privilège d'entourer de son bras sa taille svelte et souple. La tête sur son épaule, elle épanche son cœur dans le sien, lui raconte sa vie innocente de jeune fille, ses rêves intimes, enfin... tout ce qui se dit en pareil cas. Et lui? Lui, il écoute, la berce de douces paroles, de promesses et de sermens jusqu'au jour où je ne sais quelle affaire l'appelle, dit-il, à Saint-Louis. Il part, jurant de revenir, d'écrire souvent, et il n'écrit pas. Elle s'inquiète, lui adresse lettres sur lettres, et à ses tendres missives il oppose un dédaigneux silence. Quand il le rompt, c'est pour lui annoncer que leur projet d'union est irréalisable, et brutalement il lui offre... Ici, messieurs les jurés, j'ai peine à contenir mon indignation... Il lui offre... Je vois trembler un chiffre sur vos lèvres... celui que votre juste verdict va allouer à ma cliente. Il lui offre mille dollars d'indemnité !

— Comptant, interrompt l'avocat de l'accusé.

— Comptant, oui... je le sais bien; mais cela ne fait jamais que mille dollars, et qu'est-ce qui nous en restera quand nous aurons payé notre avocat!

Puis, avec une indignation croissante : « Mille dollars! Non, messieurs les jurés, cela ne sera pas. Mille dollars pour notre cœur lacéré, notre foi en l'homme à jamais perdue, notre vie, désormais vouée à un éternel célibat, car nous ne sommes pas de celles qui prononcent deux fois d'irrévocables sermens, qui livrent à un autre des lèvres que l'amour a effleurées, qui se consolent d'un fiancé perdu en demandant à un fiancé nouveau un bonheur qui nous fuit. Et pour tant de larmes versées, pour une déception si amère, si profonde, on nous offre... mille dollars!.. Dites quinze cents!.. et n'en parlons plus. »

L'accusé et son défenseur se consultent. Un signe d'assentiment. La plainte est retirée.

On n'en est pas toujours quitte à si bon compte, ainsi que le sénateur John J. Patterson, de la Caroline du Sud, l'apprend à ses dépens. Une veuve, Mrs Mary R. Flaming, lui intente un procès en refus de mariage, alléguant que, le 9 novembre 1885, le galant sénateur lui avait offert de l'épouser. Jusqu'en juin 1886, ajoute-t-elle, il lui écrivit fréquemment et du style le plus tendre, réitérant sa demande, la suppliant de l'accepter et de fixer elle-même le jour de leur union. Elle lui en indiqua successivement plusieurs, paraît-il; mais pour une raison ou l'autre il les écarta, prétextant toujours quelque empêchement. En 1886, l'amoureux sénateur aurait, au mépris de ses engagemens, recherché la main de miss Jane Baron, de Hollidaysburg. Évincé de ce côté, il aurait demandé et obtenu celle de miss Mildred Frank, et l'aurait épousée le 2 novembre 1887.

Or la plaignante déclare sous serment que, pendant ces deux années, elle a toujours été prête, n'importe à quel moment, à épouser John J. Patterson, ayant à maintes reprises indiqué le jour et l'heure, ainsi qu'en font foi ses lettres. En vue de son union, qu'elle avait toute raison de croire imminente, elle a plus dépensé qu'elle n'aurait dû, donnant à sa lingère et à sa couturière des ordres ponctuellement exécutés, en sorte qu'elle se trouve approvisionnée de toilettes dont elle n'a que faire. A cette perte d'argent, dont le sénateur se déclare prêt à l'indemniser, s'ajoutent, déclare-t-elle, la mortification qu'elle éprouve, les railleries auxquelles elle est en butte, et l'amoindrissement de sa position sociale, mortification, railleries et le reste évalués par elle au plus juste à la somme

de 50,000 dollars (250,000 fr.), qu'elle a toute chance d'obtenir, l'imprudent sénateur ayant beaucoup écrit.

Tous ces procès se ressemblent, et, comme de juste, les lettres y jouent un rôle important; à défaut de lettres, les témoins, et on pourrait se demander, en voyant le nombre proportionnellement inquiétant de pères conscrits traduits devant les tribunaux pour délits amoureux, ce qui attire sur leurs têtes vénérables les vindictes féminines. Les solliciteuses ne sont pas moins redoutables pour eux, et tous ne s'en tirent pas aussi heureusement après tout que M. J. Blackburn, sénateur du Kentucky, dont l'aventure fit grand bruit à Washington en janvier 1888. Depuis plusieurs semaines on remarquait qu'il était en butte aux poursuites d'une veuve dont rien ne déconcertait l'intrépide stratégie. Dans les couloirs du sénat, à la sortie du Capitole, dans la rue et jusqu'à l'hôtel, elle le relançait sans pitié, déjouant ses ruses pour lui échapper. Vainement, aux plaisanteries de ses collègues, il répondait que l'amour n'avait rien à voir dans l'affaire, et que sa persécutrice sollicitait une place; chacun de prédire que cela se terminerait par un procès en refus de mariage qui allégerait sa bourse bien garnie.

Un matin, dans son appareil hydrothérapique, pudiquement entouré de serge, le sénateur se lavait à grande eau, quand un bruit de pas légers éveilla son attention. Entr'ouvrant discrètement le rideau qui le cachait à tous les yeux, il reconnut sa veuve qui, éludant la surveillance des garçons de l'hôtel, avait réussi à pénétrer jusque dans son cabinet de toilette.

Ici, nous laissons la parole au journaliste indiscret.

— Bon Dieu! madame, qu'est-ce que vous me voulez?

— Je veux ma place. Vous me l'avez promise, et je ne sors pas d'ici sans l'avoir, répond-elle, prenant une chaise et s'installant.

— Mais... je ne puis rien faire dans ce réduit... et dans ce costume.

— Ah! oui, parlons-en; pour ce que vous faites quand vous êtes ailleurs... répliqua une voix sèche. Je ne bouge pas d'ici.

Que faire? Sortir à tout hasard? Il n'y fallait pas songer. Elle crierait, ses cris ameuteraient le personnel de l'hôtel, on viendrait, on le surprendrait en triton. Du coup il serait mis en demeure d'épouser. Attendre? Elle avait tiré de son sac aiguille et laine et tricotait comme si elle était chez elle. Puis il grelottait. La position n'était pas tenable.

— Je me rends, dit-il timidement à travers la fente de son rideau. Pour Dieu, laissez-moi me rhabiller, attendez-moi au salon; je jure de vous y rejoindre et de faire droit à votre requête.

Une heure plus tard il se rendait avec elle chez M. Lamar, secré-

taire d'état aux finances, et obtenait de lui pour la veuve une place dont les appointemens, de 3,600 francs par an, couraient à partir du lendemain.

« Sam Weller, disait à son fils le sagace Tom Weller, Sam Weller, méfiez-vous des veuves. » Et bon nombre de voyageurs européens d'imiter Tom Weller et d'inviter ceux qui les suivront à se méfier des jeunes filles américaines, de ces petites folles raisonnables, de ces sentimentales, calculatrices et entendues, qui sont l'exception et non la règle. Aux États-Unis, comme ailleurs, l'expérience s'achète; elle y est plus coûteuse qu'ailleurs, et certaines aventures, non sans charme, paraît-il, au début, ne laissent pas que d'y être fort onéreuses. Un millionnaire américain de Chicago, se rendant à Détroit, rencontre dans le train une jeune et charmante jeune fille. Ils sont seuls, il lie conversation et son idylle de quelques heures se termine par une mise en demeure d'épouser ou de payer 100,000 francs (1). Il paya; la leçon était rude. Rude aussi celle du pauvre diable que les tribunaux ont condamné récemment à prélever, sa vie durant, une certaine somme tous les mois, sur son modique salaire, pour acquitter un intempestif accès de galanterie dans un bal de guinguette. Entre ces deux extrêmes de l'échelle sociale, entre le millionnaire et l'ouvrier, il y a place pour un certain nombre de victimes, dans un pays où le témoignage de la plaignante oblige le juge et cela, dans des circonstances où un témoin est rare et serait importun, et dans certains milieux où aucune réserve hypocrite, aucune pudeur fausse ou exagérée, ne s'opposent à ce que la femme tire bon parti de sa faiblesse.

Cette faiblesse est l'exception; ces Circés sont plus rares qu'en Europe, et si leur nombre augmente, si depuis vingt ans il prend d'inquiétantes proportions, c'est qu'aux États-Unis une brusque évolution commerciale et industrielle a accru la fortune des riches, l'indigence des pauvres, et créé une catégorie de déclassées, en guerre, elles aussi, avec une organisation sociale où elles estiment leur place inférieure à leurs mérites. Nous aurons à y revenir; mais dans la vie normale et régulière que nous étudions, dans les classes qui composent la société américaine, les procès en refus de mariage sont rares. Les hommes y sont prudens et les jeunes filles ne sont pas des aventurières, mais, sous leurs dehors frivoles ou pédans, de petites personnes sérieuses et sensées, sachant ce qu'elles veulent et où elles vont, parfois un peu grisées par leur jeunesse, leur beauté, leurs succès, un peu folles, mais gardant, comme Hamlet, « *a method in their madness*, une méthode dans leur folie. »

(1) Duvergier de Hauranne, *Huit mois en Amérique*, t. I, p. 431.

La méthode s'affirme et le grain de folie, ou d'excentricité, disparaît dans les hautes sphères. Rien de plus régulièrement ordonnancé, de mieux calculé en vue du résultat à obtenir que cette trilogie mondaine. La vie d'une jeune fille du monde, à New-York, ou dans toute autre grande ville de l'Est, comporte, en effet, trois phases distinctes, trois *saisons* différentes, représentant chacune un hiver, avec ses distractions citadines, un été, avec ses amusemens soi-disant champêtres.

Première année. — Elle débute dans le monde; elle en a ouï parler et de longue date s'est préparée. Trop pénétrée toutefois de l'importance de l'acte, elle y apporte un peu de gaucherie et d'embarras. Sur ce terrain nouveau, elle se sent dépaysée. Sa mère, qui redoute pour elle les libres allures et l'assurance de mauvais goût, a soigneusement éliminé ses amis et compagnons d'enfance. Leur gaîté et leur familiarité effaroucheraient les partis sérieux, peu soucieux de se commettre en ce bruyant entourage. C'est l'année préparatoire. Elle observe, écoute et se tait. Par politesse, les hommes se font présenter à elle; par choix, ils l'ignorent. Dépaysée, isolée, inconsciente de sa valeur, elle ne brille encore d'aucun éclat. C'est la saison ennuyeuse, la période d'initiation. Assise aux côtés de sa mère, elle danse rarement, cause encore moins; aussi est-elle toujours disposée à rentrer au moindre signe de lassitude de son père.

L'été, à Newport ou Saratoga elle retrouve quelques-uns de ses danseurs, quelques-unes de ses compagnes de salon. Des coteries se forment, des amitiés féminines se nouent. Les promenades, les excursions, les cavalcades l'amusent. On lui parle, et elle répond; on la remarque et elle s'en aperçoit. Elle se sent quelqu'un et non plus quelque chose. Elle prélude dans l'art de la flirtation, et sa juvénile expérience ne laisse pas que de faciliter ses débuts.

Deuxième année. — C'est l'année expérimentale. Elle connaît les gens et ils la connaissent; elle tire parti de ce qu'elle sait et devine ce qu'elle ignore. Il commence à faire jour dans sa tête; elle a l'intuition de ce qui sied le mieux à l'air de son visage, à son genre de beauté. Chrysalide, elle devient papillon. D'avance elle a choisi ses amies, et de ce choix sagement fait dépend, dans une grande mesure, l'avenir de sa campagne matrimoniale. Étant données les coutumes américaines, ces jeunes compagnes lui seront plus utiles que père, mère, frère, tante ou cousine. A-t-elle su se bien faire venir d'elles, leur popularité soutiendra la sienne. Leurs commentaires bienveillans la mettront en vue; elles l'aideront, comme elle les aidera. Aussitôt qu'elle, avant elle peut-être, elles auront deviné le mari qu'il lui faut, elles s'ingénieront à le rapprocher d'elle, à lui faciliter les occasions de le rencontrer par des

invitations habilement suggérées à leurs mères. Dans les dîners d'apparat, elle le retrouvera à ses côtés, le tout à charge de revanche. C'est un échange de bons procédés, une société d'assistance mutuelle. Dans leurs conversations de jeunes filles, on en est aux confidences et aux aveux, aux préférences indiquées. Si son horizon s'étend, son choix se circonscrit. Elle s'imagine aimer, mais elle n'en est pas sûre; dans le nombre de ses adorateurs, elle croit en distinguer un, mais elle hésite encore.

Troisième année. — C'est l'année décisive, l'époque climatérique. Elle est dans tout l'éclat de sa beauté et elle en a conscience. L'expérience est venue, l'assurance avec elle; son regard limpide et d'une ingénuité savante se pose sur ceux qui l'entourent avec autant de calme que sur l'artiste qui achève son portrait pour l'exposition prochaine. Elle sait très exactement ce qu'elle veut, l'établissement qui lui convient, le genre de vie qu'elle désire. Elle sait écouter, avec un air d'étonnement ému, une déclaration passionnée, refuser, les yeux humides, le soupirant qui la presse, mais ne saurait lui offrir ce qu'elle ambitionne, et, l'importun évincé, goûter sans remords les charmes réparateurs d'un sommeil virginal. Son choix est arrêté; sa flirtation discrète; ses avances, habilement calculées, tempérées de modestes hésitations, ont amené à se déclarer celui en qui se trouvent réunies au plus haut degré les conditions qu'elle entend trouver dans un mari. Au printemps, elle se marie à Trinity Church avec un brillant cortège de huit demoiselles d'honneur.

— Et les autres?

— Quelles autres?

— Celles qui, plus femmes, ou autrement femmes, ne possèdent ni l'art, ni le savoir-faire de la jeune fille à la mode; celles enfin que l'on n'a pas demandées, ou qui, croyant à l'amour dans le mariage et n'ayant été recherchées que par des hommes qu'elles n'aimaient pas, les ont refusés?

Celles-là, ce sont celles qu'un écrivain américain, Mac Gillicuddy, a peintes dans une série d'esquisses publiées il y a quelques années. Ce sont les *Bouncers*, comme les a baptisées M. Oliphant, et le nom leur est resté. La plupart des étrangers qui ont visité les États-Unis n'ont vu et entendu qu'elles; ils en ont fait le type consacré de la jeune fille américaine, indépendante, dédaigneuse de l'opinion publique qui est, elle, indulgente pour ses travers, tolérante pour ses excentricités. Au Central Park et dans Broadway, aux bains de mer et dans les villes d'eaux, au théâtre et sur les paquebots, elles promènent leur bruyante gaîté, attirant et retenant les regards. Sur le continent qu'elles envahissent, on les rencontre partout : dans nos grands hôtels à Paris et à Nice, aux Cascines

de Florence, à Rome sur le Pincio, à Naples, au Caire et à Munich, à Dresde et à Londres, partout chez elles, enfans gâtés dont les caprices étonnent, dont les libres allures déconcertent ; au fond, et en dépit de leurs étranges manières, très femmes et très honnêtes.

Trop indépendantes pour se plier à certaines hypocrisies sociales ou trop sincères pour jouer un rôle, elles sont restées ce que les ont faites leur naissance, leur éducation, leur milieu. En attendant que l'amour vienne et que le mariage les prenne, elles s'amusent avec l'insouciance de leur âge et la liberté que les usages octroient à leur sexe, jusqu'au jour où, leur choix arrêté, elles rentrent dans le rang et deviennent, à leur tour, de paisibles mères de famille. Adieu aux cavalcades bruyantes, aux parties de traîneaux, aux flirtations, aux *a parte* sur la plage, aux excursions sentimentales. De leur vie de jeune fille elles ont extrait tout ce qu'elle pouvait rendre, et, dans leur vie nouvelle elles n'apportent ni regrets du passé, ni rétrospectifs soucis d'en avoir trop peu joui.

Elles sont épousées pour elles-mêmes, par choix et par goût, et non pour ce qu'elles apportent, puisque, le plus souvent, on ne leur donne pas de dot et que leur famille se borne à les pourvoir d'un trousseau. Parfois, mais à titre purement gracieux, leur père y joindra, selon sa position de fortune, un don de quelques centaines ou de quelques milliers de dollars destinés à défrayer un voyage de noces en Europe. Quant aux espérances d'héritages, elles entrent peu en ligne de compte, étant, de leur nature, précaires et aléatoires. Sauf quelques fortunes colossales et solidement assises, la plupart des fortunes américaines engagées dans la banque, le commerce, l'industrie ou la spéculation sont exposées à des vicissitudes telles qu'elles s'écroulent ou s'élèvent soudainement et qu'à en calculer la valeur à échéance lointaine on s'exposerait à d'étranges mécomptes. Puis enfin, le chef de famille, libre de tester comme il l'entend, peut, s'il lui plaît, avantager l'un de ses enfans, ou les léser tous.

Aussi doit-on reconnaître qu'aux États-Unis, dans la classe moyenne, la plupart des mariages sont des mariages d'inclination et que les considérations intéressées qui pèsent, en Europe, d'un si grand poids, ont rarement voix au chapitre. Enfin, le célibat n'est pas pour effrayer des femmes qui trouvent, dans la liberté dont elles continuent de jouir en ne se mariant pas, une ample compensation aux avantages mélangés de charges que toute union comporte. Si la jeune fille européenne conquiert l'apparence de la liberté en se mariant, la jeune fille américaine aliène la réalité de la sienne ; la première débute dans la vie mondaine, la seconde y renonce

d'ordinaire; d'autres préoccupations, d'autres soins vont l'absorber, sa vie de plaisirs est finie, la vie sérieuse avec ses responsabilités et ses devoirs commence.

IV.

Autant l'existence de la jeune fille est en dehors, au grand jour et en plein jour, autant, une fois mariée, le silence se fait autour d'elle et sur elle. Sauf quelques rares exceptions que leur colossale fortune, leurs réceptions brillantes, leur luxe, leurs toilettes ou la haute position de leurs maris désignent à l'attention publique, elle passe sans transition de la notoriété des salons au recueillement de la vie conjugale. Météore brillant, elle a tracé un sillon lumineux; l'obscurité s'est faite et, dans le sanctuaire où s'opère l'évolution décisive qui convertit en matrone assagie, en femme sérieuse et posée, la coquette rieuse et mutine, les parens, les amis seuls sont admis. L'étude psychologique de la femme américaine est aussi complexe que celle de la jeune fille l'est peu; en dehors de l'observation personnelle, les sources d'information font défaut. N'attendez pas des Américains ces confidences à demi voilées, ces remarques fines, mais indiscrètes qui éclairent la vie intime, en révèlent les déceptions ou les joies. Ils sont muets; affaire de réserve et de tempérament anglo-saxon. Muet aussi le roman, qui s'arrête au seuil de la chambre nuptiale et se termine quand, après nombre de péripéties, le héros épouse l'héroïne. Si parfois il se prolonge au-delà, si, à l'imitation du nôtre, il entreprend de vous initier aux complications de l'existence à deux, méfiez-vous : c'est un guide d'autant moins sûr qu'il est presque exclusivement entre des mains féminines, appliquées à peindre leurs personnages non comme ils sont, mais comme ils devraient être, à prêcher une thèse, non à écrire une histoire vécue. D'instinct, elles s'étudient à ne trahir aucune de leurs impressions personnelles, à éviter tout ce qui, par la fidélité des détails, permettrait de reconnaître les individualités en jeu, les traits, le rôle et l'influence de chacune d'elles.

Aussi, le roman américain est-il rarement un décalque exact de la vie, une empreinte de la réalité, mais bien plutôt une œuvre d'imagination faite pour plaire, distraire ou convaincre, et quand parfois il s'ingénie à être vrai, son effort se concentre sur les comparses et les accessoires, laissant dans une ombre discrète et voulue les sentimens intimes, les impressions et les sensations du personnage principal, qui lui-même tient la plume.

Puis les mémoires sont rares, rares aussi les autobiographies. Depuis quelques années, cependant, les éditeurs américains entrent

dans cette voie et certaines publications récentes jettent un jour nouveau sur la vie sociale, intellectuelle et morale d'une génération qui s'éteint. Ce sont de nobles types et de belles figures féminines, celles que nous révèlent les mémoires de James et Lucretia Mott (1), la biographie de Margaret Fuller Ossole (2), les lettres de Maria Child (3). Ces existences, vouées à des œuvres utiles, dignement remplies, mettent en un relief puissant cette grandeur de cœur et d'esprit qui est l'indiscutable apanage et le trait caractéristique de nombre de femmes aux États-Unis.

Enfin, si le journalisme américain ne pousse pas la pruderie aussi loin que le faisait, il y a peu d'années encore, le journalisme anglais, s'il n'ignore pas volontairement certains vices et ne garde pas un silence absolu sur le péril que ces vices font courir à la société, si, par le compte-rendu des procès en divorce, des scandales mondains, il soulève le voile et permet de jeter un coup d'œil sur la vie privée, il ne parle que de ce que tout le monde sait, et ses indiscrétions ne sont pas plus des révélations que les exceptions ne sont la règle.

Ces réserves expliquent pourquoi les nombreux ouvrages publiés sur les États-Unis abondent en détails sur la jeune fille américaine, nous la peignent, suivant le sexe, l'âge et l'humeur de l'écrivain sous des formes si variées et si contradictoires, multipliant les exemples et les faits, les anecdotes et les commentaires, et sont presque tous muets sur la femme mariée. Il semble, à les lire, qu'elle n'existe pas, et quand il en est fait mention, c'est comme hospitalière maîtresse de maison, à l'occasion d'un bal ou d'un dîner, comme mère indulgente aux coquetteries de ses filles, ou comme épouse infidèle qu'un scandale retentissant livre au grand jour de la publicité. Il y a cependant autre chose à en dire, et sa vie n'oscille pas uniquement entre ce rôle éteint et banal ou ces bruyans écarts.

Son mariage, cette grande affaire de sa vie, dépend d'elle et d'elle seule. Si l'homme qu'elle choisit, en toute liberté, est par le fait des circonstances adventices, en mesure de l'épouser tout de suite, le mariage se conclut promptement; de plain-pied, après un court voyage de noces, elle entre en possession de son domaine, hôtel, cottage ou simple appartement. Si, au contraire, et c'est fréquemment le cas, là où l'inclination personnelle détermine seule son choix, la position de son futur époux n'est pas encore assurée, elle

(1) Par Hollowell, chez Houghton, Mifflin et Cie, New-York et Boston.
(2) Par C.-D. Warner, *ibid.*
(3) *Ibid.*

se lie par un engagement et attend le dénoûment de son roman dans de longues fiançailles. Il en est d'interminables. Celles d'un de mes amis, officier de marine, se prolongèrent dix-sept années. Pas une heure de défaillance chez lui ni chez elle. Ils furent constans en dépit des longues séparations, de ses lointains voyages en Océanie, en Asie, en Europe, des correspondances interrompues, des remontrances des parens, des tentations mondaines. C'est un cas exceptionnel, mais des fiançailles de plusieurs années ne sont pas rares et témoignent éloquemment en faveur d'un choix fait à bon escient.

L'absence de dot pour la femme exige, du côté de l'homme, une situation de fortune qu'il ne possède pas toujours à l'âge où il se marie d'ordinaire. Le plus souvent avocat, médecin ou négociant débutant dans sa carrière, il est tenu à calculer ses dépenses, à équilibrer son budget avec soin. A New-York et dans les grandes villes de l'Union, la vie matérielle est coûteuse, et si l'on gagne largement, on dépense de même. Les loyers sont chers, les bons domestiques sont introuvables à des prix modestes, l'installation onéreuse. On s'arrête donc souvent à la combinaison la plus pratique, à celle qui permet au jeune couple de chiffrer exactement sa dépense, calculée sur ses revenus, et d'écarter tout aléa. On s'installe à l'hôtel. Il en est de tout ordre et de tout prix, aménagés à cet effet, en vue de cette clientèle spéciale. On y trouve, suivant le prix, un appartement plus ou moins complet, salon, chambre à coucher, salle de bain et cabinet de toilette, la table et le service, moyennant une somme déterminée, par jour ou par mois.

Pour qui connaît les hôtels américains, leurs somptueux décors, leurs riches salons de réception, fumoir, salles de lecture, *Ladies parlors*, leurs halls spacieux, les vastes escaliers et les moelleux tapis, les immenses corridors brillamment éclairés, les salles à manger et leur luxe de table, de linge et de cristaux, il est incontestable que l'on peut, à un prix relativement modéré, s'y donner le cadre d'une vie large, le confort d'un millionnaire sans l'être, l'élégance et la recherche que permettrait seule une grande fortune. Que ce cadre banal répugne à nos goûts, qu'il déconcerte nos idées de vie intime et de bonheur discret, cela n'est pas douteux; mais il faut tenir compte d'idées autres et d'incontestables compensations. Nous nous figurons mal une jeune femme dans ce milieu; mais dans ce milieu elle est et reste souveraine. On l'y entoure d'attentions et de prévenances. Les unes et les autres sont poussées loin, mais l'accoutumance l'a familiarisée. Sur le bateau à vapeur qui sillonne l'un des grands fleuves des États-Unis, je me rencontrai un jour avec un couple marié le matin même et partant

en voyage de noces. Le capitaine offrit galamment son bras à l'épousée et la conduisit au *Bridal room*, cabine spéciale réservée aux nouveaux mariés, décorée d'allégories et de fleurs. A table, assise à sa droite, il lui prodigua les complimens dus à son changement de condition, les passagers portèrent la santé de la *bride*, et cet appareil déconcertant, qui effarerait une jeune femme en Europe, n'avait pour elle rien que de simple et de naturel. Elle le retrouve à l'hôtel, où sa situation nouvelle la désigne à l'attention respectueuse de tous.

Elle y vit mieux et à meilleur compte. Pour le même prix, modestement installée dans un médiocre appartement, elle aurait, dès le début, à former tant bien que mal une unique servante, Allemande incapable ou Irlandaise récalcitrante, à commander des repas dont elle devrait surveiller l'exécution ou qu'il lui faudrait préparer elle-même, à se défendre contre les fournisseurs, à prévoir, calculer, apprendre ce métier de maîtresse de maison peu compatible avec les nouvelles exigences de sa position non plus qu'avec celles de son mari qui désire la trouver, quand il rentre, bien mise, élégante et reposée, toute à lui, l'esprit libre de soucis et de tracas vulgaires. L'hôtel lui assure tout cela. Dans ce cadre confortable elle se meut à l'aise, affranchie des préoccupations matérielles et des travaux grossiers. Lui absent, elle n'a d'autre occupation que sa toilette, sa culture intellectuelle, quelques visites à recevoir et à rendre, et, à l'hôtel même, nombre de jeunes femmes dans la même position avec lesquelles elle peut se lier, sortir et causer.

Pour elle comme pour lui, ce n'est qu'un campement, une installation provisoire en attendant l'etablissement définitif. Mais le provisoire peut se prolonger au-delà des prévisions et, si ce mode d'existence a ses avantages, il a aussi ses dangers. Plus d'un des scandales dont la presse s'est faite l'echo est né là. L'oisiveté est mauvaise conseillère et, à trop simplifier ses devoirs, on en vient souvent à exagérer ses droits et à en abuser. L'excessive liberté dont jouissent les Américaines ne va pas sans quelques périls, et la mesure à établir entre la flirtation de la jeune fille et le désir de plaire naturel à la jeune femme ne s'apprend pas en un jour. Entre son mari, absorbé par ses affaires, éloigné tout le jour, et l'absence de devoirs qui prennent ses longues heures vides, il n'y a place que pour les occupations qu'elle se crée ou les distractions qui s'offrent. Elle reçoit qui bon lui semble, va où elle veut. Ses coquetteries plus discrètes sont aussi plus dangereuses et, pour certaines femmes frivoles et légères, la coquetterie est une seconde nature. Elles se créent une cour autour d'elles, ainsi qu'elles

le faisaient, jeunes filles; et, à ce jeu périlleux plus d'une succombe, le respect des autres ne la défendant plus contre sa propre faiblesse.

Ces dangers sont plus sensibles encore dans les *boarding houses*, très nombreux à New-York et où s'installent, à meilleur compte qu'à l'hôtel, les jeunes couples disposant de ressources plus limitées. Ils y louent une chambre, prennent leurs repas et se réunissent dans des salons communs. M. Claudio Jannet, qui ne ménage pas aux Américains ses sévères appréciations, signale, dans son remarquable ouvrage sur les États-Unis contemporains (1), les graves inconvéniens de ce mode d'existence. « Dix, douze, quinze familles vivent ainsi réunies au hasard sous le même toit. Il n'est pas besoin d'insister sur les désordres qui naissent d'une pareille promiscuité. Pour que des familles l'acceptent, il faut qu'elles aient déjà perdu, avec le respect du foyer, la notion des délicatesses de la vie conjugale et des devoirs de la paternité. »

La cause primordiale en est d'abord la cherté de la vie dans les grandes villes et l'impossibilité de se procurer, à un prix raisonnable, des domestiques sachant leur métier, puis l'idée de luxe indissolublement associée à celle de *respectability*. Par un singulier contraste, autant ce besoin de luxe est inné chez la femme américaine, préoccupée des apparences, autant il l'est peu chez l'homme, indifférent aux dehors, soucieux de la réalité. Il aime l'argent et consacre à l'acquérir toutes les forces de son énergie, toutes les facultés de son esprit, parce que l'argent c'est la marque tangible et visible du succès; mais, pour lui-même, il en use peu et lui demande peu. C'est elle qui est son luxe, comme elle est sa machine à dépenser, et, tout millionnaire qu'il puisse être, sa vie est une vie d'incessant labeur, d'écrasantes préoccupations. En revanche, on se ferait difficilement l'idée du faste que déploie, dans son palais de la cinquième avenue, la femme de cet opulent banquier, de ce grand négociant que ses allures simples, sa mise souvent négligée feraient prendre au premier abord pour un commerçant à peine aisé. C'est là, dans l'*upper tendom*, mot qui a bien perdu de sa valeur aux États-Unis, depuis l'époque où un revenu annuel de 10,000 dollars était considéré comme la fortune, qu'il faut voir, dans son véritable cadre, la femme américaine.

C'est, le plus souvent, à sa beauté, à son art discret de charmer et de retenir, à cette faculté de discernement qui lui a fait choisir l'homme capable de lui conquérir la haute situation qu'elle ambitionne, qu'elle doit d'y figurer. Ils ont, elle et lui, leur domaine

(1) 2 vol. in-16; Plon, Nourrit et Cie.

distinct. A elle l'éclat de la fortune, la royauté mondaine, l'exclusivisme hautain ; à lui le pouvoir que donnent les millions, pouvoir plus solide et plus durable que celui dont est investi le chef de l'État, à l'étroit dans son modeste budget de 250,000 francs, dans ses attributions restreintes, dans son mandat limité à quatre années. « Quand ce roi d'une de nos voies ferrées de l'Ouest se rend de New-York aux rives du Pacifique dans son *Palace car*, son voyage est une triomphale excursion. Les gouverneurs d'États et de territoires accourent à son passage lui offrir leurs hommages; les assemblées législatives décrètent en son honneur de solennelles réceptions; les villes rivalisent d'efforts pour le bien accueillir, pour se le concilier. Si impopulaires que soient ces puissantes compagnies qui, d'une extrémité à l'autre de la République, imposent leur despotique volonté, ceux en qui elles s'incarnent n'en reçoivent pas moins ce tribut de déférence et d'admiration que tout Américain accorde à celui qui personnifie une grande œuvre (1). »

A toute organisation sociale il faut des chefs; toute démocratique que soit celle-ci, elle a son aristocratie, recrutée, dans les États du Sud, parmi les anciennes familles d'origine anglaise ou française; dans le Nord, parmi les descendans de ceux que l'énergie de la volonté, le travail opiniâtre, le succès, ont amenés en première ligne. Les vieilles traditions aristocratiques subsistent à Boston, à Baltimore, à Philadelphie, et, loin de décroître, s'accentuent. Les armoiries y sont en faveur, les généalogies soigneusement établies. Les Biddle font remonter la leur à une époque antérieure à l'invasion normande, les Wharton à 1545; les Chapman comptent sir Walter Raleigh parmi leurs ancêtres; les Cadwalader datent de Robert II d'Écosse, les Novins de 1573, les Montgomery descendent des comtes d'Eglinton, et M. Ch. Browning, dans son livre intitulé *Américains d'origine royale,* cite une vingtaine de familles parmi les ancêtres desquelles figurent Édouard Ier, Henry IV et Édouard III d'Angleterre, Jacques Ier d'Écosse, Philippe III de France.

A New-York, où domine l'aristocratie d'argent, ce ne sont pas les fondateurs des grandes fortunes qui tiennent le premier rang, mais leurs fils et leurs petits-fils. Eux avaient autre chose à faire; à leur opulence il fallait la consécration du temps; leur puissant labeur excluait toute préoccupation mondaine. Une femme intelligente et fine pouvait seule faire oublier la source de ces millions, voiler de grâce et de beauté l'origine vulgaire et le brutal effort du fondateur de la dynastie. Ce sont elles qui ont achevé l'œuvre de

(1) *The American commonwealth*, by professor Bryce. Londres, 1889.

John-Jacob Astor, de Cornelius Vanderbilt, de Peter Lorillard et de tant d'autres, dont elles ont légitimé l'opulence par l'emploi qu'elles en ont fait. Ces millionnaires possèdent des revenus de rois sans aucune de leurs charges, et l'on comprend ce que leurs descendantes peuvent accomplir avec d'aussi puissans moyens d'action. Le bal costumé donné par Mrs William-K. Vanderbilt, le 26 mars 1883, pour inaugurer son palais de la cinquième avenue, auquel avaient travaillé pendant dix-huit mois six cents ouvriers et soixante sculpteurs amenés d'Europe, a dépassé en luxe, en diamans, en riches toilettes, ce que l'on a vu de plus somptueux dans les cours européennes; l'on parle encore, à New-York, de la merveilleuse apparition de la maîtresse de maison en princesse vénitienne et de l'éblouissant costume de cour, copié d'après un portrait de Van Dyck, que portait lady Mandeville.

La tendance naturelle de toute aristocratie, qu'elle ait pour base la naissance, les services rendus ou la possession de la fortune, est de maintenir et de défendre ses privilèges, de former un cercle restreint et distinct. Les riches familles de New-York, les vieilles familles de Boston et de Philadelphie et les aristocratiques descendans des colons du Sud pratiquent le même exclusivisme; leurs portes, hospitalières aux étrangers dûment accrédités, s'ouvrent difficilement aux parvenus qui sollicitent leur admission. Même entre elles, et à titres presque égaux, elles se tiennent à distance, et ces invisibles barrières d'une démocratique étiquette rappellent, à certains égards, celles de nos anciennes cours. Il ne fallut pas moins que l'éclat du bal des Vanderbilt pour consacrer leur entrée définitive dans la haute société de New-York, et que le tact et le savoir-faire de lady Mandeville pour amener Mrs Astor, la reine de New-York, à faire à Mrs William-K. Vanderbilt une visite qui permît à cette dernière d'inviter à son bal une famille qui, jusqu'à ce jour, affectait d'ignorer son existence. Cet incident mondain prit, à l'époque, les proportions d'un événement; il défraya les conversations des cercles et des salons, et la presse ne se fit pas faute d'entretenir ses lecteurs des péripéties de ce rapprochement (1).

Dans ce monde exclusif et opulent, le rôle de la femme est seul visible. C'est autour d'elle que se concentrent les recherches du luxe, l'apparat de la vie mondaine. Chroniqueurs et reporters gravitent à distance, à l'affût de ses mouvemens; ses toilettes et ses villégiatures, ses réceptions et ses voyages sont enregistrés et notés. Le mécanisme compliqué de cette existence fait un étrange contraste avec ce milieu et ces institutions démocratiques. Secré-

(1) *The Vanderbilts*, by Croffut. Londres.

taire et lectrice, demoiselles de compagnie faisant fonctions de dames d'honneur, tout un monde de laquais et de caméristes dirigé, comme en Angleterre, par un *butler* et une *housekeeper;* en voyage, *palace-car*, que l'on remise dans la gare où l'on s'arrête, et dont l'aménagement luxueux est confié à des valets de pied spéciaux, courriers aux appointemens de chefs de division, équipages envoyés d'avance sur des points désignés, menus de table transmis aux grands hôtels par le télégraphe, tout un appareil inusité, somptueux, encombrant et gênant, ne laissant rien à la fantaisie et au caprice : marque tangible d'une aristocratie d'argent, contrôle et poinçon spécial imprimé à tous les objets usuels comme à tous les actes de la vie.

V.

Entre ces millionnaires, impuissans à dépenser leurs revenus, inhabiles à en jouir, et le petit négociant à ses débuts, l'avocat et le médecin en quête d'une clientèle, le courtier et l'employé qui demandent au luxe banal de l'hôtel ou au confort douteux du *boarding house*, à tout le moins, ces dehors de *respectability* que réclame la femme américaine, oscille cette classe moyenne, modérément aisée, correspondant à notre bourgeoisie, dont elle n'a toutefois ni l'économie sévère ni la modération des désirs. On retrouve chez l'Américain de cette classe les visées ambitieuses, l'énergie froide d'une race de hardis pionniers lâchée sur un continent sans limites, de même que, chez sa compagne, ces visées ambitieuses se traduisent par des aspirations sociales souvent disproportionnées à sa fortune, mais que justifie à ses yeux le sentiment de sa valeur propre. A sa grâce il faut un cadre, comme la toilette à sa beauté. La richesse est une nécessité, et le gain quotidien de son compagnon n'est, pour elle et pour lui, que la pierre d'attente d'un lendemain plus brillant.

Ils dépensent ce qu'il gagne, confians en eux-mêmes et en l'avenir, emportés par ce courant de prospérité qui, en moins d'un siècle, a fait de la grande république le plus riche pays du monde. Ils ont hérité des goûts nomades de leurs ancêtres; rien ne les attache à une localité de préférence à une autre, la meilleure est celle qui leur offre le plus de chances d'arriver au but, celle où la population s'accroît le plus rapidement : Chicago ou San-Francisco, Saint-Louis ou la Nouvelle-Orléans, l'Ouest ou le Sud, les territoires nouveaux ou les États anciens.

Où qu'ils aillent et se fixent, ils retrouveront, lui : un champ d'activité et les mêmes conditions d'existence; elle : les mêmes

égards, les mêmes attentions. Où qu'ils aillent, sa prééminence la suivra. En voyage, dans les hôtels, en chemin de fer, sur les bateaux à vapeur, elle n'a que faire de son mari en tant que protecteur; c'est elle, au contraire, dont la présence lui assure et lui vaut privilèges et avantages. C'est parce qu'il l'accompagne qu'il a droit aux meilleures places et aux meilleures cabines, qu'il est admis dans le *Ladies parlor*, qu'à la table d'hôte il siège au haut bout et est servi des premiers. Pour se soustraire à la promiscuité pénible et au manque d'égards qui sont, en Amérique, le lot inévitable des célibataires, on a plaisamment suggéré aux touristes de voyager avec leur cuisinière. Ils escorteraient une femme, et, à ce titre, bénéficieraient des avantages de l'emploi.

Dans tous les détails de la vie sociale, ces privilèges de la femme apparaissent; la souveraineté collective rehausse le prestige individuel. Une fois mariée, ce prestige subsiste, et, pour s'exercer dans un cercle plus restreint, son influence gagne en intensité ce qu'elle perd en étendue. Elle est le mobile secret, la conseillère écoutée; elle stimule l'ambition, impatiente de succès, souvent aussi escomptant l'avenir et méritant le reproche qu'on lui fait de dépenser trop largement, de ne pas prévoir les échecs, la maladie, les mauvais jours. Dans la classe moyenne surtout, ce reproche est mérité, et c'est avec quelque raison que l'on accuse certaines femmes américaines de précipiter la ruine de la famille. Elles coudoient de trop près un monde trop riche et succombent parfois à la tentation de l'imiter. Il en est ainsi surtout dans les États de l'Est, affinés et policés. L'Ouest, moralement plus sain, physiquement plus vigoureux, est devenu, par la force des choses, la réserve de l'avenir, le milieu où s'accroît et se retrempe le type primitif.

« Il faut bien des originaux pour faire un monde, » disait Chamfort. Il entre en effet, dans l'organisation sociale d'un grand peuple, bien des facteurs divers. A les analyser séparément, on court risque d'aboutir à des conclusions erronées, parce que, involontairement, l'attention est plus vivement sollicitée par ce qui s'écarte que par ce qui se rapproche des lois générales. Nous sommes intellectuellement plus affectés par ce qui heurte nos idées que par ce qui s'y conforme, de même que, physiquement, une note fausse impressionne péniblement nos oreilles. Aussi, la plupart des observateurs ont-ils été surtout frappés de ce qui leur a paru un contraste choquant entre l'idée que nous nous faisons du rôle de la femme et celle qu'en ont les Américains. Dans les hommages qui lui sont rendus de l'autre côté de l'Atlantique, les uns n'ont voulu voir qu'une courtoisie banale dissimulant un fond d'indifférence

morale et de froideur physique inhérent à la race; les autres y ont vu un culte qu'aucune supériorité réelle ne justifie à leurs yeux; tous ont noté les travers de l'idole : sa coquetterie, son amour du luxe, ses manières trop libres, sa gaîté trop bruyante, son goût douteux, son savoir superficiel, et ils se sont étonnés. Il y a du vrai dans tout cela, mais il y a plus et mieux en elle.

La coquetterie est innée chez la femme américaine, mais elle n'exclut pas les sentimens sérieux et profonds; à se dépenser, à son heure, sur son terrain naturel pour aboutir à un résultat normal, cette coquetterie n'est que l'emploi légitime d'un instinct naturel. Leur amour du luxe est la conséquence logique, bien qu'exagérée, d'un courant irrésistible de prospérité qui entraîne le pays tout entier; on ne saurait leur demander de le remonter; leur intrépide optimisme, leur foi dans l'avenir, peuvent déconcerter notre pessimisme européen, mais sont justifiés par le passé. Leurs manières trop libres résultent de l'héréditaire indépendance et du respect qui les entoure; elles en usent et abusent peut-être, mais l'usage et l'abus qu'elles en font n'a qu'un temps, et ces écervelées font, à tout prendre, des femmes fort raisonnables. L'exubérance de leur gaîté ne nuit pas au sérieux de leur esprit, et leur culture intellectuelle vaut, si elle ne la dépasse, celle de la plupart des femmes européennes.

Est-ce à dire que tout soit parfait, que la jeune fille et la femme américaine réalisent un idéal inconnu ailleurs? Non, certes. Elles sont autres, et cela pour les causes que nous avons indiquées. Le point de départ, le milieu, les mœurs, les usages et les lois ont contribué, dans leurs mesures respectives, à les façonner, à les faire ce qu'elles sont. Dans quelle mesure ces facteurs divers ont-ils contribué à élever ou à abaisser le niveau moral de la jeune république depuis un siècle? Quels résultats a donné cette conception du rôle de la femme, si différente de la nôtre? C'est la question que se pose en ce moment la presse américaine, déconcertée par des procès retentissans, par des scandales, par l'incohérence et les contradictions des lois relatives au mariage et au divorce, par le nombre croissant des déclassées. Une question bien posée est à demi résolue. Les Américains abordent celle-ci, toute délicate qu'elle soit, avec une intrépide franchise. Elle vaut d'être étudiée; il peut être utile de noter les conclusions auxquelles ils arrivent et les solutions qu'ils proposent.

C. DE VARIGNY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

S'il fallait encore une preuve que la France garde à travers ses révolutions une inépuisable vitalité, que les agitations des partis ne sont qu'une fausse expression de sa vie nationale, qu'on risque toujours de se tromper en jugeant notre pays par ces bruyantes et stériles agitations, s'il fallait cette preuve, elle est faite maintenant une fois de plus. Elle est faite, et par l'esprit qui se dégage de cette récente commémoration du 5 mai et par cette exposition qui vient de s'ouvrir, qui atteste la sève, l'activité, la puissance ingénieuse de notre pays. Certes ce ne sont pas les contre-temps qui ont manqué. On dirait que depuis quelques années et jusqu'à la dernière heure, toutes les passions conjurées ont fait ce qu'elles ont pu pour fausser, dénaturer ou contrarier ces deux grandes manifestations qui se préparaient, le Centenaire et l'Exposition universelle. Les partis n'ont trouvé rien de mieux que de redoubler de violences, de s'agiter plus que jamais, de nous assourdir de leurs batailles stériles, de crises ministérielles et parlementaires. Rien en vérité n'a été négligé pour nous donner aux yeux du monde l'air d'une nation qui ne sait plus où elle en est ni ce qu'elle veut, que l'anarchie et la dictature vont se disputer. Eh bien! non, et c'est justement ce qu'il y a de curieux. Au dernier moment, cette France toute factice des partis et des factions s'est évanouie; il n'est plus resté que la France vraie et vivante, sensée et laborieuse, qui se retrouve toujours quand il le faut, qui s'est retrouvée une fois de plus dans ces manifestations du centenaire et de l'exposition aussi caractéristiques l'une que l'autre.

Qu'est-ce en effet que cette fête commémorative qui a été célébrée le 5 mai à Versailles et dans toutes les communes de France? Elle a eu précisément ce caractère de ne consacrer la victoire d'aucun parti, de

rester la fête de la nation pour ainsi dire, la commémoration publique de la révolution dans ce qu'elle a eu de plus pur, de plus légitime et de plus incontesté. C'est la première date, la date de l'avènement d'un monde nouveau, celle que les malheurs et les crimes n'ont point obscurcie, que tous les Français peuvent fêter, parce que pour tous elle représente ce qui est désormais acquis, l'égalité des droits, l'abolition des privilèges, l'unité sociale et politique du pays. C'est la date de la France nouvelle, et si quelque chose peut prouver, après cent ans, que la révolution est finie, que les passions qui prétendent encore la continuer sont désormais factices, c'est le calme avec lequel tout s'est passé. Le chef de l'État qui est aujourd'hui M. le président de la république, et qui aurait pu tout aussi bien porter un autre titre, s'est rendu à Versailles accompagné des ministres, des présidens des chambres, de tout un cortège officiel. Il a visité en cérémonie la salle des Menus-Plaisirs où il a retrouvé les souvenirs des états généraux qui allaient être la première assemblée constituante; il est allé de là au vieux palais de la royauté, dans le salon des glaces, où des discours de circonstance ont été prononcés par tous les dignitaires de l'État, où M. l'évêque de Versailles lui-même n'a point hésité à haranguer le premier magistrat de la république. Ni grande foule ni démonstrations extraordinaires, c'est le bilan de la journée à Paris, et au demeurant si, au départ du cortège officiel pour Versailles, il n'y avait eu l'acte d'un misérable fou qui n'a eu peut-être d'autre idée que de faire parler de lui en tirant sur la voiture de M. le président de la république, tout se serait passé aussi simplement, aussi pacifiquement que possible. C'était la célébration d'un événement de l'histoire !

Que dans quelques-uns des discours qui ont été prononcés il y ait eu l'intention de confondre dans cette date du 5 mai la révolution tout entière, l'émancipation d'un peuple et les excès qui l'ont compromise en la déshonorant, qu'il y ait eu des euphémismes pour voiler ce qu'il aurait mieux valu désavouer avec éclat, c'est possible. En réalité, il est certain que la masse de la population, même à Paris, n'est pas aux manifestations révolutionnaires, aux tentatives de réhabilitation des époques sinistres. Ce que la France a célébré, ce qu'elle entend célébrer, c'est bien 1789, ce n'est pas 1793; ce qu'elle a fêté, ce qu'elle a voulu fêter, c'est l'ère de la grande réformation nécessaire, ce n'est pas l'ère des exécutions et des proscriptions, dont le souvenir a si longtemps pesé et pèse encore sur ses destinées : elle l'a montré par son attitude, par son calme, et par le fait, dans cette journée du 5 mai, la France a prouvé qu'en dépit des partis elle reste toujours la nation aux instincts justes et modérés, comme elle a prouvé le lendemain, par l'exposition, qu'en dépit de ses épreuves elle n'a rien perdu de la fécondité de son génie, de son courage au travail, de son énergie inventive, de l'éclat de ses arts et de ses industries.

C'est déjà presque une merveille que cette Exposition universelle ait triomphé de tout ce qui pouvait la ruiner d'avance ou lui préparer un fastueux échec. La date elle-même, toute naturelle pour nous sans doute, ne semblait pas heureusement choisie pour les convenances internationales. Il y avait une sorte de gageure, dans cette coïncidence de l'anniversaire d'une révolution qui a si profondément ébranlé les trônes, remué l'Europe, et d'une Exposition conviant tous les États, tous les gouvernemens au grand rendez-vous du Champ de Mars. C'était donner un prétexte trop facile à toutes les mauvaises volontés. On pouvait bien penser que la plupart des monarchies européennes refuseraient de prendre une part officielle à une Exposition commémorative d'une révolution, et que tous les ennemis avérés ou déguisés de la France se hâteraient de réveiller toutes les suspicions, toutes les susceptibilités contre la nation qu'ils appellent la grande perturbatrice du monde. C'était aisé à prévoir; c'eût été peut-être aisé à conjurer avec un peu de paix intérieure, avec une certaine stabilité des institutions, avec des affaires assez sagement conduites pour désarmer les défiances. Malheureusement, depuis que cette idée d'une Exposition universelle coïncidant avec le Centenaire s'est produite, la politique est allée au hasard. Il y a eu pour le moins cinq ou six ministères; il y a eu une crise présidentielle, des incohérences parlementaires, les désorganisations radicales, les agitations dictatoriales. Il n'y a pas eu seulement ces luttes intérieures des partis jouant sans prévoyance et sans profit avec la paix civile, avec les institutions, avec la dignité morale du pays, il y a eu des instans où la guerre extérieure a paru près d'éclater : si bien que plus d'une fois on a pu se demander ce qui en serait de cette Exposition si pompeusement promise!

Tandis que tout s'agitait dans les sphères politiques, cependant, l'œuvre marchait sans interruption et sans bruit. Une population d'ouvriers poursuivait son immense tâche sous la conduite d'une légion d'ingénieurs et d'architectes habiles, dirigés eux-mêmes par l'énergique et fertile activité de M. Alphand. On ne se demandait pas qui était au pouvoir, M. Goblet, M. Floquet ou M. Tirard, s'il y aurait dissolution ou revision, — le moment était bien choisi! — ce qui en serait du général Boulanger et de ses ambitions ou de ses intrigues. On allait toujours sur la foi de la fortune de la France; on forgeait et on tordait le fer, on traçait des jardins, on élevait des palais, on préparait la place hospitalière promise aux nations étrangères. On ne s'est pas arrêté un instant, — et au jour fixé, sans un retard d'une heure, d'une minute, l'Exposition a pu être inaugurée! Que les agitateurs de la politique ne se hâtent pas de triompher : ce n'est pas leur ouvrage. Ce sont les gens de labeur et d'industrie qui ont réparé leurs fautes, qui par leur activité et leur zèle intelligent ont su inspirer aux étrangers la confiance que les maîtres des ministères et du parlement n'inspi-

raient pas. C'est la revanche du travail, de la persévérance féconde, du génie des constructions contre les partis qui auraient pu tout perdre.

Aujourd'hui elle est ouverte, cette exposition universelle qui ne dément pas son nom; elle se déploie dans son ampleur savante, dans sa vaste et ingénieuse ordonnance. Du premier coup, on peut dire, sans y mettre de vanité, que c'est la réalisation brillante et heureuse d'une idée largement conçue, exécutée avec autant de puissance que de sûreté. M. le président de la République, qui n'a été que juste, en disant, le jour de l'inauguration, dans un langage bien inspiré, que c'était l'œuvre de la France, non d'un parti, M. le président de la République a rappelé la première Exposition qui s'ouvrait en 1798, sous la direction de François de Neufchâteau, — et qui réunissait 110 exposans! On n'en est plus là; l'Exposition d'aujourd'hui dépasse non-seulement celle de François de Neufchâteau, mais toutes celles qui se sont succédé depuis, en 1855, en 1867, en 1878. Elle les dépasse et par l'étendue et par l'habile diversité des combinaisons et par la nouveauté des moyens que la science et l'art réunis ont mis au service des ingénieurs. Pour bien des visiteurs venus des extrémités du monde, aussi bien que du fond de la France, l'attrait souverain de l'Exposition est sans doute cette tour merveilleuse, qui s'élève à 300 mètres vers le ciel. La tour Eiffel est en train de devenir légendaire, elle l'était déjà avant d'être achevée. Certainement c'est un prodige de mécanique savante, une étonnante apothéose du fer, un objet gigantesque de curiosité; ce n'est peut-être pas l'œuvre d'un art bien caractérisé. On ne voit pas bien ce qu'elle représente, à quoi elle peut répondre. Elle sera probablement au bord de la Seine un I colossal sur lequel pourra se poser de plus près, comme un point « sur le clocher jauni, » la lune d'Alfred de Musset. Mais ce n'est qu'un détail, une attestation isolée, un peu énigmatique, de la science des ingénieurs. Ce qu'il y a réellement d'intéressant, de frappant, c'est l'ensemble de cette Exposition qui embrasse l'immensité du Champ de Mars, les pentes vertes du Trocadéro, aussi bien que l'Esplanade des Invalides, — qui comprend une série de constructions, distribuées avec autant de goût que d'ordre, tour à tour grandioses ou pittoresques, destinées à recevoir toutes les œuvres des arts et des industries du monde. C'est un abrégé de tous les produits du génie humain. On avait hâte d'arriver à cette Exposition, qui va être sûrement l'attrait des étrangers aussi bien que des Français, et qui a de plus l'avantage d'éclipser momentanément la politique, — si tant est que cette politique morose, obsédante et irritante ne revienne pas avec nos chambres, qui rentrent aujourd'hui même au Luxembourg et au palais Bourbon.

A dire vrai, c'était presque entendu que l'Exposition devait être le signal bienfaisant d'une sorte de suspension d'hostilités de quelques mois entre les partis. Malheureusement, il y a trêve et trêve, et il est

trop évident que tous les partis acharnés à se disputer le pays entendent l'armistice d'aujourd'hui à leur manière, qu'ils l'acceptent à la condition de s'en servir au profit de leur cause ou de leurs passions. Ce que feront les chambres qui vont se retrouver en présence, c'est l'imprévu. Assurément, si elles avaient un peu de prévoyance et de raison politique, elles éviteraient de se rejeter dans des luttes violentes, de réveiller des questions irritantes, de rendre plus sensible le contraste entre leurs vaines agitations et les vœux de la France laborieuse; elles se borneraient à voter le budget qu'on leur demande, — puis elles se retireraient, laissant au pays les avantages de cette trêve qu'on lui a promise, le temps de réfléchir avant le grand scrutin où il doit dire, autant qu'il le peut, le dernier mot des conflits du jour. Oui, si elles étaient sages, elles agiraient ainsi; mais ce serait peut-être se laisser aller à un optimisme un peu naïf de croire que des chambres, dont l'une a toutes les inquiétudes d'une fin prochaine et l'autre est sous le poids d'un procès d'État embarrassant, vont montrer tout à coup une mesure, un esprit politique qu'elles n'ont jamais eus. Elles sont à la merci des incidens, d'une interpellation délicate, d'un débat imprévu qui peut tout précipiter, — et, sans attendre ce que fera le parlement, déjà les chefs de partis ou ceux qui passent pour des chefs de partis n'en sont pas à entrer dans la lutte. Ils sentent bien que l'Exposition est une diversion, qu'elle n'est pas une solution, qu'ils approchent à grands pas des élections, qu'ils vont se trouver en face d'un pays incertain, partagé, froissé dans ses sentimens et dans ses intérêts, excédé d'une politique irritante et impuissante. Il y a surtout un point qui semble préoccuper une certaine classe de républicains, ceux qu'on appelle les opportunistes, c'est la nécessité de raffermir une situation si profondément ébranlée, en essayant de ramener ou de rassurer les instincts conservateurs. M. le président de la chambre des députés, un homme fort doux, dans le discours qu'il prononçait l'autre jour à Versailles, ne se défendait pas de quelques allusions aux affaires du moment et adressait un appel assez mélancolique aux conservateurs qu'il pressait de se rallier, s'ils voulaient reprendre « leur place dans la direction des affaires du pays. » M. Jules Ferry, qui rentre tout armé en campagne et qui haranguait il y a quelques jours ses électeurs de Saint-Dié, se donne plus que jamais pour un modéré; il ne parle que de tolérance, de république ouverte, de la nécessité de rendre un gouvernement à la France.

C'est d'un bel effet dans des discours; mais si la situation est aujourd'hui étrangement compromise, si toutes les forces politiques sont plus ou moins désorganisées, s'il n'y a ni la paix morale dans les foyers ni l'ordre dans les finances, s'il n'y a pas de gouvernement, si le pays poussé à bout a paru un moment se laisser tenter par de décevantes aventures, qui donc a créé ou permis tout cela? Qui donc s'y est prêté, si ce n'est ceux qui ont régné depuis dix ans sans partage, qui ont été

les promoteurs ou les complices ou les complaisans d'une politique prétendue républicaine dont le seul et dernier résultat est une crise certainement redoutable pour la république elle-même? Si les conservateurs, qui représentent, une partie considérable du pays, se sont retirés dans leur camp et semblent provisoirement se refuser aux transactions, qui donc les a rejetés dans une hostilité irréconciliable en leur déniant presque le droit de cité dans l'état, en les excluant même de la commission du budget? Il faut parler sérieusement des choses sérieuses. Il y a eu un moment, — on le rappelait ces jours derniers encore, — le moment du ministère Rouvier, où les conservateurs, par patriotisme, par modération, se montraient tout disposés à ne créer aucune difficulté, à seconder même, si on le voulait, tout ce qui serait tenté dans l'intérêt de l'ordre financier et d'un apaisement moral. On n'a pas osé les avouer pour alliés! on leur a déclaré fièrement qu'on ne voulait qu'une majorité de républicains, — comme si trois millions et demi de Français ne comptaient pas dans la « direction des affaires du pays!» De peur de paraître suspect de connivences orléanistes, on a redoublé de violences, de vexations et de délations dans les provinces à l'égard de tout ce qui n'était pas républicain. Bref, par un aveuglement de coterie et de faction, au risque de compromettre les intérêts les plus sérieux de la France, même de la république, on s'est exposé à faire des ennemis de ces conservateurs dont on aurait grand besoin aujourd'hui.

Et maintenant même, ces conservateurs dont l'hostilité est devenue un péril, dont le concours serait après tout singulièrement utile, comment prétend-on les désarmer ou les rallier? La question devient assez sérieuse, assez pressante au moment où la campagne électorale se dessine déjà, où les programmes commencent à se préciser et où les députés, à la recherche d'une réélection, font des discours. — Avoue-t-on simplement, virilement qu'il y a eu des fautes commises, des excès de partis, des abus de la fortune de la France, des violences faites aux sentimens religieux, des entraînemens d'arbitraire? On peut lire tant qu'on voudra les plus récens discours de M. Jules Ferry, de M. Raynal, de bien d'autres opportunistes, tous modérés, à ce qu'ils croient ou à ce qu'ils disent. Ils avouent bien, si l'on veut, assez vaguement, d'un ton léger, qu'il a pu y avoir quelques erreurs; mais ces erreurs, ils les oublient généreusement, ils se les pardonnent et sont tout prêts à recommencer. Le fait est qu'ils ne désavouent rien de leurs systèmes financiers, de leur politique religieuse, de leurs procédés administratifs. Ils restent si bien ce qu'ils sont qu'en ce moment même, les ministres de l'opportunisme se proposent, à ce qu'il paraît, de demander au sénat le vote d'une loi, qui dans un intérêt électoral promet aux instituteurs ce qu'aucun budget ne pourra leur donner, et que le gouvernement aurait aussi, dit-on, l'intention de hâter le vote de la loi militaire.

M. Jules Ferry lui-même, loin de convenir qu'il a pu se tromper et de paraître disposé à profiter d'une cruelle expérience, ne cesse de tirer vanité de tout ce qu'il a fait. Au fond, il reste persuadé que le pays s'est laissé abuser, que les mécontentemens sont une illusion, que le vrai et unique mal est qu'il n'y a pas depuis longtemps de gouvernement, une main vigoureuse pour manier le pouvoir. Et quel est son secret pour relever ce gouvernement nécessaire ? M. Jules Ferry en est encore aujourd'hui comme hier à cette vieillerie usée et surannée de la « concentration républicaine. » Il fait des appels désespérés à tous les républicains, — sans excepter les radicaux qu'il croit convertir. En d'autres termes, pour remédier aux profonds malaises du pays, M. Ferry propose tout simplement de reprendre plus que jamais et de continuer la politique qui a créé ces malaises, — de jouer le même air en le jouant mieux ; pour refaire un gouvernement, il ne trouve rien de mieux que de s'acharner à des idées qui sont la ruine de tous les pouvoirs, sans se douter qu'on ne refait pas un gouvernement à volonté, avec des expédiens, pas même en introduisant la raison d'État dans la politique, ou, comme il le dit, en « mettant la main au collet » des gens. Cela ne suffit pas ! Le seul résultat auquel arrive M. Jules Ferry, c'est de se démener dans le vide, entre les radicaux qui se moquent de ses appels, et les conservateurs dont il justifie les méfiances.

Non, évidemment, ce n'est pas avec une politique d'expédiens et de subterfuges, qui nie le mal pour n'avoir pas à le réparer, ce n'est pas avec cette politique qu'on peut aller sérieusement aux élections prochaines. S'il est encore un moyen de ressaisir la confiance publique, de rallier l'opinion ou de la détourner des périlleuses aventures où sombreraient toutes les libertés, c'est d'aller droit aux faits, à la réalité du moment; c'est d'offrir au pays qui n'aspire qu'à vivre en paix un programme précis, sensé, pratique, comme celui que la nouvelle « union libérale » propose à tous les esprits sincères, à qui il n'a manqué peut-être jusqu'ici que d'être soutenu avec plus de fermeté et de suite, avec une énergie de résolution dont les modérés se sont crus trop souvent dispensés. Ce programme, il n'a rien que de simple : il se dégage de la situation même et va au vif des choses ; il est surtout le seul avec lequel on puisse refaire un gouvernement et rassurer les instincts conservateurs.

Rendre l'autorité morale à l'administration en la dégageant des passions de combat, de la tyrannie des délations et des coteries locales ; mettre fin résolument aux guerres religieuses dans les écoles, dans les bureaux de bienfaisance comme dans les hôpitaux ; rompre avec une politique financière de gaspillage et d'expédiens qui, pratiquée par un simple particulier, le conduirait à la ruine ; déclarer nettement qu'on ne veut d'aucune des prétendues réformes radicales, ni de l'impôt sur le revenu, ni de la séparation de l'église et de l'état, ni

de toutes les mesures qui ne sont que des menaces ou des actes d'oppression; dégager enfin de cette série de réparations un gouvernement fait pour relever notre pays dans les conseils des nations : c'est là le programme d'une politique vraie et sérieuse. Ceci du moins est clair. Que des conservateurs engagés par leur passé, par les luttes qu'ils ont soutenues ou par des opinions plus absolues, poursuivent la réalisation d'autres espérances, d'un autre idéal, cela se peut; ils sont dans leur droit, — à condition de ne pas compromettre leur cause par des alliances équivoques. Mais il y a sûrement dans le pays, dans cette masse vivante et obscure de la nation, bien des conservateurs d'instinct, de sentiment, d'intérêt, qui se croiraient encore heureux d'avoir le gouvernement que leur offrent des libéraux bien intentionnés. Rien après tout ne les sépare sérieusement de ce programme de réparation et de modération, qui a le mérite de répondre aux vœux de la France du travail, de cette France sensée, industrieuse et toujours féconde qui vient de se révéler avec éclat à l'Exposition du Champ de Mars.

On ne peut s'y tromper, cette Exposition, qui est un succès flatteur pour la France et en définitive un gage de paix, a éveillé des impressions et des sentimens assez divers en Europe. C'est un fait avéré aujourd'hui. Les grandes monarchies européennes ont décidément cru devoir s'abstenir jusqu'au bout, sans donner d'ailleurs à leur abstention un caractère blessant pour les susceptibilités françaises. Elles n'ont pas paru au Champ de Mars, au moins par leurs ambassadeurs, uniquement peut-être parce qu'elles n'avaient pas pu paraître la veille à Versailles. Lord Lytton lui-même s'est trouvé justement avoir à faire ce jour-là un voyage en Angleterre. Les ambassadeurs de Russie, d'Allemagne et d'Autriche avaient pris par la même occasion un congé momentané. Le digne représentant de l'Italie, le général Menabrea, avait probablement à consulter M. Crispi et s'est trouvé absent à son tour. On ne peut guère s'en étonner ni s'en émouvoir.

C'était prévu depuis longtemps. Dès le premier jour, les gouvernemens des grands états monarchiques n'avaient pas laissé ignorer qu'ils ne pouvaient s'associer officiellement aux fêtes du Centenaire, et parmi les principales puissances, il en est qui ne pouvaient décemment, sans se manquer à elles-mêmes, sans manquer à de touchantes convenances de famille, fêter l'anniversaire de la Révolution française. C'était inévitable. L'absence au surplus a été atténuée autant qu'elle pouvait l'être et elle n'a pas été sans compensation. Si lord Lytton n'a pas figuré au Champ de Mars, le prince de Galles a saisi tout récemment l'occasion de témoigner ses sympathies pour l'Exposition parisienne, et le lord-maire de Londres a paru ces jours derniers en gala, avec ses massiers et ses huissiers, à un banquet de l'Hôtel de Ville où tout, en vérité, s'est assez bien passé. Si les grandes puissances ont donné

congé pour le jour de l'inauguration à leurs ambassadeurs, quelques-unes, la plupart, ont autorisé leurs chargés d'affaires à montrer par leur présence à l'ouverture de l'Exposition qu'elles ne boudaient qu'à moitié. Si la représentation des souverains a manqué, la représentation des peuples n'a pas fait défaut. Toutes les nations de l'Europe et de l'univers, accourues spontanément au grand rendez-vous, sont représentées au Champ de Mars par les productions de leur génie ou de leur industrie. De tout cela, il ne reste qu'une question déjà rétrospective d'étiquette monarchique que chacun a résolue comme il l'a voulu, qui ne troublera pas sûrement les relations des États et qui va se perdre dans le succès désormais assuré, éclatant, d'une manifestation du travail universel, faite pour intéresser, captiver et amuser le monde. Ce qu'il y a de certain, c'est que de la part de la France il n'y a rien eu, ni dans les dernières fêtes, ni dans les discours prononcés à Versailles et à Paris, qui pût prolonger ou aggraver cet incident de diplomatie monarchiste. M. le président de la république a parlé en homme attentif à respecter toutes les susceptibilités, heureux de recevoir les hôtes de la France, — et, chose extraordinaire, au banquet de l'Hôtel de Ville, à ce banquet où a paru le lord-maire, le président du conseil municipal n'a parlé ni de laïcisation, ni d'autonomie, ni de réformes sociales; il s'est exprimé comme le plus simple des hommes, sans oublier le vœu pour la paix ni le toast aux hôtes illustres, aux représentans des puissances étrangères. Décidément tout se transforme avec l'Exposition! Les étrangers peuvent venir : ils trouveront à Paris, non des révolutions, mais la cordialité d'une ville heureuse de se sentir encore une fois la cité hospitalière des peuples.

D'ailleurs, aujourd'hui en Europe, la politique, la grande politique, paraît avoir aussi sa trêve. Il y a sans doute des affaires pour tout le monde : pour l'Allemagne, qui a en Westphalie des grèves croissantes, de plus en plus inquiétantes, — pour l'Italie, qui en est à se demander si elle tentera une expédition nouvelle en Abyssinie, comment elle viendra en aide à la désolante misère des Pouilles. A tout prendre, il y a moins d'événemens d'un ordre général que des incidens comme il y en a dans tous les pays, — et un des plus curieux de ces incidens est certainement ce qui arrive en Hollande. C'est une sorte de coup de théâtre qui vient de se produire. Il y a quelques semaines tout au plus, le mois dernier, le roi Guillaume paraissait être dans un état assez grave pour que le gouvernement se crût obligé de demander aux états-généraux, réunis en assemblée plénière, l'institution d'une régence, — d'une double régence, à La Haye et à Luxembourg. A La Haye, on a marché prudemment, sans se hâter. A Luxembourg, le futur héritier du grand-duché, le duc Adolphe de Nassau, désigné pour exercer la régence, est arrivé moins comme un régent que comme un prince souverain venant prendre possession de son état. Il a trouvé dans la ville, dans la popu-

lation, dans les chambres du grand-duché, un accueil cordial, empressé, auquel il a répondu de la meilleure grâce du monde, en prince inaugurant son règne. Il a pris le gouvernement, il croyait sans doute le garder; mais c'est ici que commence ce qu'on pourrait appeler la comédie s'il ne s'agissait pas d'un souverain qui était hier encore à la mort.

Ce roi Guillaume, frappé d'impuissance, condamné ou à peu près par les médecins, a retrouvé tout à coup un peu de santé, la lucidité de son esprit, une certaine volonté. Il n'est pas guéri d'un mal incurable aggravé par l'âge; il est sorti d'une crise qui a failli l'emporter. Les chambres hollandaises, sans embarras, se sont empressées de saluer le retour de leur souverain à la vie et au règne. A Luxembourg, la surprise paraît avoir été plus grande. Le coup de théâtre est venu réveiller l'hôte du palais de Luxembourg dans la lune de miel de sa souveraineté. Le duc de Nassau était en pleine possession de son autorité; il ne pouvait néanmoins songer à retenir un pouvoir que le roi se déclarait décidé à reprendre le 3 mai, — et il est reparti pour Francfort comme il en était venu, escorté des sympathies de la population luxembourgeoise, qui retrouve aujourd'hui son roi. Qu'il y ait eu dans toutes ces péripéties des froissemens intimes, — pour le duc, qui a vu si vite s'évanouir son rêve, comme pour le roi Guillaume qui, en revenant à la santé, a peut-être trouvé qu'on avait été un peu prompt à disposer de son héritage, c'est possible. On a même dit que le roi aurait eu l'intention de demander un changement dans les conditions d'hérédité du grand-duché; mais ce serait ici une affaire européenne, et les journaux allemands qui ont raconté cette histoire ont peut-être dit ce qu'ils craignaient plus que ce qui était vrai.

Y aurait-il aussi des incidens de frontières pour la confédération helvétique, pour cette vieille gardienne des Alpes! La Suisse qui a toujours à concilier ses libertés et sa sûreté, son indépendance et sa neutralité, la Suisse serait-elle exposée à avoir des querelles, tout au moins des difficultés avec sa puissante et terrible voisine, l'Allemagne? Entre états limitrophes, il y a inévitablement sans doute des contestations, des conflits de police, de mauvaises affaires dues le plus souvent à des excès de zèle d'agens chargés d'une surveillance avouée ou clandestine. Jusqu'ici, depuis nombre d'années, il n'y avait eu de ces mauvaises affaires qu'entre la France et l'Allemagne, qui se touchent par des points douloureux, et quelques-uns de ces incidens n'ont pas été en leur temps sans gravité. Depuis quelques jours c'est avec la Suisse que l'Allemagne est en contestation, et c'est pour une question de police que s'est engagée la grande querelle accompagnée comme d'habitude de polémiques acerbes et menaçantes des journaux allemands.

Ce n'est pas tout de faire la police chez ses voisins, il faut encore la

faire adroitement et surtout ne pas se laisser prendre. C'est ce que n'a pas su faire l'agent Wohlgemuth, placé à Mulhouse comme dans un poste d'observation vis-à-vis de la Suisse. L'agent Wohlgemuth, envoyé tout exprès par la préfecture de police de Berlin, était chargé de surveiller les mouvemens de la frontière, l'introduction des écrits anarchistes dans l'Alsace-Lorraine, les rapports entre les socialistes suisses et les socialistes allemands. Il faisait son métier, et pour mieux le faire, en homme de police entendu, il s'était empressé de nouer des intelligences en Suisse, d'avoir des émissaires dans les conciliabules socialistes. Il avait particulièrement embauché un ouvrier de Bâle, le Bavarois Lutz, qui était dans toutes les menées socialistes, et dont il faisait une sorte d'agent provocateur au service et aux gages de l'Allemagne. Malheureusement, il ne s'est pas contenté de cela, il a eu l'idée de se risquer lui-même en Suisse, d'aller arranger ses affaires de police avec son agent à Rheinfelden, et c'est ce qui l'a perdu. A peine arrivé à Rheinfelden, il a été arrêté, — accusé et convaincu de pratiques d'embauchage, de tentatives propres à créer des difficultés intérieures et extérieures à la Suisse. Il n'a été relâché, après neuf jours de captivité, que pour être expulsé par un arrêté du pouvoir fédéral, qui a pleinement approuvé tout ce que la police du canton d'Argovie avait fait, — et voilà la querelle engagée entre l'empire allemand et la Suisse. L'affaire est loin d'être terminée, elle dure encore; elle est assez délicate pour créer sinon un trouble sérieux, du moins une certaine tension entre Berlin et Berne. La police de Berlin a pris fait et cause pour son agent emprisonné, expulsé, et les journaux allemands, ces invariables auxiliaires de la diplomatie du chancelier, se répandent depuis quelques jours en menaces contre la Suisse, qu'ils accusent d'avoir pris traîtreusement Wohlgemuth dans une embuscade, qu'ils somment assez brutalement de faire réparation à l'Allemagne. La Suisse, de son côté, sans se laisser intimider, défend ses actes et son droit. De part et d'autre, à Berlin comme en Argovie et à Berne, on fait des enquêtes qui naturellement se contredisent comme toujours. Le seul point clair, c'est que Wohlgemuth a été l'objet de traitemens sommaires que les Allemands déclarent contraires au droit des gens, — que les Suisses considèrent comme justifiés par les procédés et les manœuvres de l'agent indiscret de Mulhouse.

Comment finira ce singulier différend? Jusqu'ici la Suisse, retranchée dans son droit et dans sa neutralité, paraît peu disposée à capituler devant plus fort qu'elle, à se rétracter ou à donner les réparations qu'on lui demande. L'Allemagne, à son tour, semble persister dans sa guerre de récriminations, dans ses menaces de représailles. A première vue, il n'y aurait pas d'issue. Il est cependant impossible qu'une affaire de ce genre aboutisse à un conflit plus aigu, toujours périlleux pour la paix, ou même à une interruption des rapports diplomatiques.

L'Allemagne, pour toute vengeance, sans aller plus loin, cédera-t-elle à la fantaisie d'établir une sorte de cordon sur la frontière de Suisse, comme elle l'a fait sur la frontière de France, à se hérisser dans l'Alsace-Lorraine, en multipliant de tous côtés les difficultés de communications, les précautions méticuleuses, les prohibitions et les vexations de police? C'est encore possible. On ne voit pas bien, à la vérité, ce que l'Allemagne elle-même gagnerait à abuser de sa puissance et de son poids, à faire de la séquestration un système, une politique. Ce sont les relations d'industrie et de commerce entre les pays limitrophes qui en souffriront encore plus que les propagandes socialistes, toujours habiles à passer à travers tous les réseaux de police des frontières. La Suisse, en remplissant ses devoirs internationaux avec indépendance, défend sa neutralité en temps de paix, et c'est pour elle le meilleur moyen de se préparer à la maintenir comme une précieuse sauvegarde en temps de guerre.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

De la hausse faite sur nos fonds publics immédiatement après la liquidation de fin avril, sans doute en l'honneur de la célébration du Centenaire et de l'ouverture de l'Exposition universelle, il ne reste plus rien. Trois jours de réaction ont défait l'œuvre de la première semaine de mai. Le 3 pour 100, porté de 87.40 à 87.90, a été ramené à 87.40. L'Amortissable, parti de 89.60, s'est élevé jusqu'à 89.97 pour revenir à 89.47, et le 4 1/2, poussé de 105.30 à 106.22, a perdu plus d'une unité en deux Bourses et reste à 105.10. Le mouvement de hausse avait été entrepris à l'emporte-pièce par quelques spéculateurs hardis, et il réussissait à la faveur du mouvement parallèle exécuté sur les fonds étrangers par des syndicats internationaux. Mais le comptant n'a pas suivi l'impulsion avec la docilité espérée et les acheteurs se sont un peu hâtés lorsqu'il s'est agi de réaliser des bénéfices. De là un recul assez vif sur des cours dont le caractère factice éclatait à tous les yeux. Ce recul peut prendre encore une certaine extension; il n'indique point cependant une situation de place réellement embarrassée et on ne

saurait en inférer que les dispositions vont subir une modification caractéristique sur l'ensemble des marchés financiers.

Le mouvement avait été surtout très artificiel sur le 4 1/2, à propos duquel on faisait circuler le bruit d'une conversion facultative en rente 3 pour 100. Le ministère des finances ne s'est nullement, paraît-il, occupé d'un projet de ce genre, et il est vraisemblable que l'on attendra l'échéance de 1893 où la conversion du 4 1/2 pourra être obligatoire et produire tous les avantages qu'en peut et doit espérer le Trésor.

Les conversions n'en restent pas moins un genre d'opérations tout à fait à l'ordre du jour. Au moment où s'achève, en Angleterre, par le remboursement des dernières rentes consolidées 3 pour 100, la grande opération réalisée l'année dernière par M. Goschen, on prépare des conversions en Espagne, en Grèce, en Égypte, en Hongrie et en Russie. Pour la Hongrie et la Russie, il s'agit d'achever ce qui a été commencé avec le plus grand succès il y a quelques mois. Dans l'un et l'autre pays, tout ce qui restait de rentes 5 pour 100 doit disparaître pour faire place à des emprunts en 4 ou 4 1/2 pour 100.

C'est en 4 pour 100 que la Russie a déjà converti, une première fois en décembre de l'année dernière, 500 millions de francs de rentes 5 pour 100, et une seconde fois, en mars de cette année, 700 millions. L'opération actuellement préparée, et qui verra le jour probablement à la fin de mai, portera sur 1,200 millions, et le fonds offert au public sera encore du 4 pour 100.

Le 4 pour 100 russe 1880, qui a servi de type aux nouveaux emprunts, a été porté, depuis fin avril, de 96 à 97 francs et reste à 95 francs, ex-coupon de 2 francs détaché le 13 courant. Le Hongrois a gagné également une unité à 89. L'Italien s'est avancé de 0 fr. 40 à 97.90. Le ministre du Trésor a présenté des évaluations rectifiées, touchant le budget de 1889-1890. Grâce à des économies obtenues dans divers départemens et notamment aux travaux publics et à la guerre, le déficit présumé serait ramené de 54 à 37 millions. On sait d'avance que la réalité dépassera largement ces chiffres. On n'en doit pas moins féliciter les nouveaux collaborateurs de M. Crispi des louables efforts qu'ils font pour opérer toutes les réductions possibles dans les dépenses exigées par la politique de la triple alliance.

L'Extérieure d'Espagne a pu aborder le cours de 77, mais non sans avoir à subir de fortes réalisations qui l'ont fait reculer à 76 3/4. Le 3 pour 100 portugais s'est maintenu avec fermeté à 68 1/2, et l'Unifiée, ex-coupon de 10 francs, s'est avancée de 5 francs à 470. Il s'était produit, dans les premiers jours d'avril, une vive poussée des valeurs turques, Dette générale, Obligations des chemins ottomans, Obligations privilégiées et des Douanes, et cette amélioration a été presque intégralement conservée. La Banque ottomane ne s'est pas associée à cette hausse et reste négligée à 552.50.

La Banque de France a été portée de 4,110 à 4,300 et finit à 4,205. Les bénéfices réalisés jusqu'ici dans le premier trimestre de 1889 dépassent d'environ 3 millions ceux de la période correspondante de 1888, ce qui justifie l'attente d'un dividende supérieur. De plus, il est toujours question du dépôt par le gouvernement, à la rentrée des chambres, d'un projet de loi portant renouvellement pour trente années du privilège de cet établissement.

La Banque de Paris, après avoir reculé de 765 à 742, a été relevée à 760. Dans l'assemblée générale du 3 courant, le président a exposé sous un jour très favorable la situation de cette institution de crédit. Les bénéfices de 1888, non compris les résultats de l'emprunt russe de décembre, et après amortissement complet des avances directement consenties au Comptoir d'escompte avant la crise, se sont élevés à 6,358,448 francs. Sur cette somme, après divers prélèvemens opérés, il a été pris le montant nécessaire pour le paiement d'un dividende de 40 francs par action, soit 8 pour 100 du capital, et il est resté 1,005,115 francs pour grossir le compte des bénéfices reportés. L'ensemble des réserves atteint 22,446,000 fr. Le conseil espère fermement que les avances faites, lors de l'explosion de la crise, au Comptoir d'escompte, et qui s'élèvent à 37 millions, ainsi que la part prise par l'établissement dans le syndicat qui a garanti jusqu'à la concurrence de 40 millions le prêt fait par la Banque de France au même Comptoir, ne laisseront aucune perte à la Banque de Paris.

Le Crédit foncier a été porté de 1,345 à 1,360, mais le courant général des réalisations l'a ramené à 1,340. Les titres des autres établissemens de crédit, Crédit lyonnais, Société générale, Banque transatlantique, Banque russe et française, Banque franco-égyptienne, ne présentent que d'insignifiantes variations de cours. Le Crédit mobilier s'est avancé de 15 francs à 440. Le dividende de cette société pour 1888 a été fixé à 27 fr. 50.

La Lænderbank d'Autriche a légèrement faibli à 507.50 depuis la mise en paiement de son dividende de 25 francs.

L'Action de Suez avait été portée fin avril à 2,435 francs. Vers cette époque parut une brochure exaltant les perspectives de hausse de cette valeur. On reconnut sans doute dans cette apparition le signal des ventes qui allaient se produire. L'action, en effet, s'est mise incontinent à baisser; elle reste à 2,370 francs.

Les Actions des Sociétés industrielles que le succès de l'Exposition peut affecter favorablement ont été spécialement recherchées, entre autres les Omnibus de 1,290 à 1,305, les Voitures à 850, la Compagnie transatlantique à 615.

Le Panama est calme entre 50 et 55. On n'en saurait dire autant de l'action du canal de Corinthe, qui a subi de fortes oscillations entre 125 et 175 francs, et que nous laissons à 160.

Les actionnaires de l'ancien Comptoir d'escompte ont été invités à souscrire pour la formation du capital du Comptoir national d'escompte de Paris, titre définitivement adopté pour la nouvelle société. Il s'agit de 80,000 actions de 500 francs qui seront libérées de moitié dans un délai de trois mois. Le public peut également souscrire pour la portion de titres que les détenteurs d'actions de l'ancien Comptoir auront laissée disponible. Tout d'abord, le droit de préférence réservé aux actionnaires a été estimé très haut, la valeur de ce privilège se chiffrant par un déport de 40 à 50 francs, qui supposait une prime de 80 à 100 francs pour les nouveaux titres. Mais ce déport a aujourd'hui presque entièrement disparu, bien que la souscription ne soit close que le 15 courant. Le Comptoir national d'escompte de Paris a pris possession de fait de l'immeuble et des services de l'ancien établissement depuis le 1er mai. Les principaux administrateurs sont MM. Denormandie, ancien gouverneur de la Banque de France, Berger, de la Banque ottomane, et Vlasto, du Crédit mobilier. L'action de l'ancien Comptoir est tombée à 82 francs.

Les obligations de nos grandes compagnies se sont maintenues à des prix très élevés, celles du Nord à 424 francs, les autres de 415 à 418 francs. Les actions sont restées de même à peu près immobiles, sauf le Lyon, sur lequel un coupon de 35 francs, détaché le 6 courant, a été regagné aux deux tiers.

L'assemblée générale des actionnaires du chemin de fer du Nord a été tenue le 7 mai. Les propositions du conseil ont été adoptées à l'unanimité, entre autres la fixation du dividende de 1888 à 64 francs. Les résultats de cet exercice ont été très satisfaisans, les recettes ayant présenté une augmentation de 5,324,428 francs, tandis que les dépenses n'ont été augmentées que de 2,298,000 francs. Depuis 1883, la compagnie a pu réaliser 16 millions d'économies sur les divers services, bien que l'étendue du réseau exploité ait été accrue de 294 kilomètres. Ces économies ont servi à couvrir des charges d'intérêt et à régulariser des comptes d'attente. Pour 1888, une somme de près de 700,000 francs est portée à la réserve extraordinaire. Le président, M. de Rothschild, a fait remarquer que les conventions de 1883, « autour desquelles il s'est formé une légende, et que l'on qualifie de néfastes sans pouvoir avancer une explication plausible de cette appellation, » ont été, en ce qui concerne la compagnie du Nord, surtout avantageuses à l'État et au public, car elles comportent des abaissemens de tarifs qui se chiffrent par 4 millions annuellement.

L'assemblée des actionnaires de la compagnie de l'Est a eu lieu le 29 avril dernier. Les recettes brutes en 1888 ont été supérieures de 2,763,441 francs à celles de 1887 ; le produit kilométrique a progressé de 28,708 francs à 29,204 francs. Les dépenses ont été en diminution

de 296,225 francs. Le bénéfice net est de 10,410,867 francs. L'insuffisance à la charge de l'État est de 10,339,132 francs contre 12,451,861 pour 1887.

Les Chemins autrichiens ne se sont pas écartés du cours de 522.50. Cependant, l'augmentation des recettes, du 1er janvier au 6 mai, atteint 2,514,757 francs, avec 300 kilomètres de plus, il est vrai, en exploitation. Le cours du change, en outre, est en amélioration de 6 pour 100 depuis un an ; il y a donc lieu d'espérer une légère augmentation du dividende qui avait été de 17 fr. 50 pour 1887.

Les Lombards sont en hausse d'une dizaine de francs. Ici, l'amélioration des recettes et celle du cours du change ont commencé à produire leur effet. Le dividende ne saurait, cependant, dépasser encore, de quelque temps, 5 à 6 francs.

Les plus-values de recettes ne suffisent pas à expliquer la hausse qui s'était produite fin avril sur le nord de l'Espagne. Les cours actuels résultent d'une compétition très vive entre un groupe d'actionnaires français et un groupe espagnol, ce dernier voulant faire adopter par l'assemblée générale la proposition de porter à un compte d'attente le déficit du réseau des Asturies, au lieu d'imposer la charge de ce déficit au compte-revenu.

Le Saragosse, avec un dividende de 9 francs, est soutenu au-dessus du cours de 300 francs par l'espérance d'une augmentation notable des recettes en 1889.

Les journaux anglais ont publié le rapport adressé par le conseil d'administration de la compagnie des mines de Rio-Tinto aux actionnaires réunis en Assemblée générale à Londres, le 13 courant. On sait que l'exercice 1888 a produit pour cette société comme pour toutes les compagnies minières de cuivre en Espagne, en Amérique et dans le monde entier, des résultats absolument exceptionnels. Le dividende a été fixé à 42 fr. 50 pour chacune des 325,000 actions de la société et une somme de 5,055,000 francs, représentant plus de 15 francs par action, a été reportée à nouveau. Une partie des bénéfices a été en outre consacrée à divers amortissemens ; mais les commissaires, dans leur rapport, ont été d'avis que des sommes plus fortes encore auraient dû être appliquées à la réduction des dépenses de « déblayage et d'extension. » Il ne reste plus rien, bien entendu, des contrats passés avec la Société des métaux et le Comptoir d'escompte, pour la vente de 26,000 tonnes de cuivre à 68 livres sterling la tonne, pendant chacune des deux années 1889 et 1890. Les mines sont ramenées au régime peu rémunérateur du cuivre à 38 livres sterling la tonne.

Le directeur-gérant : CH. BULOZ.